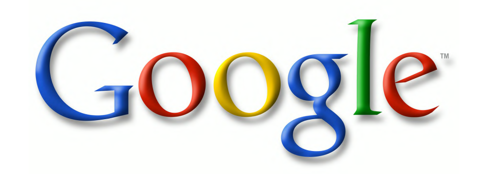


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

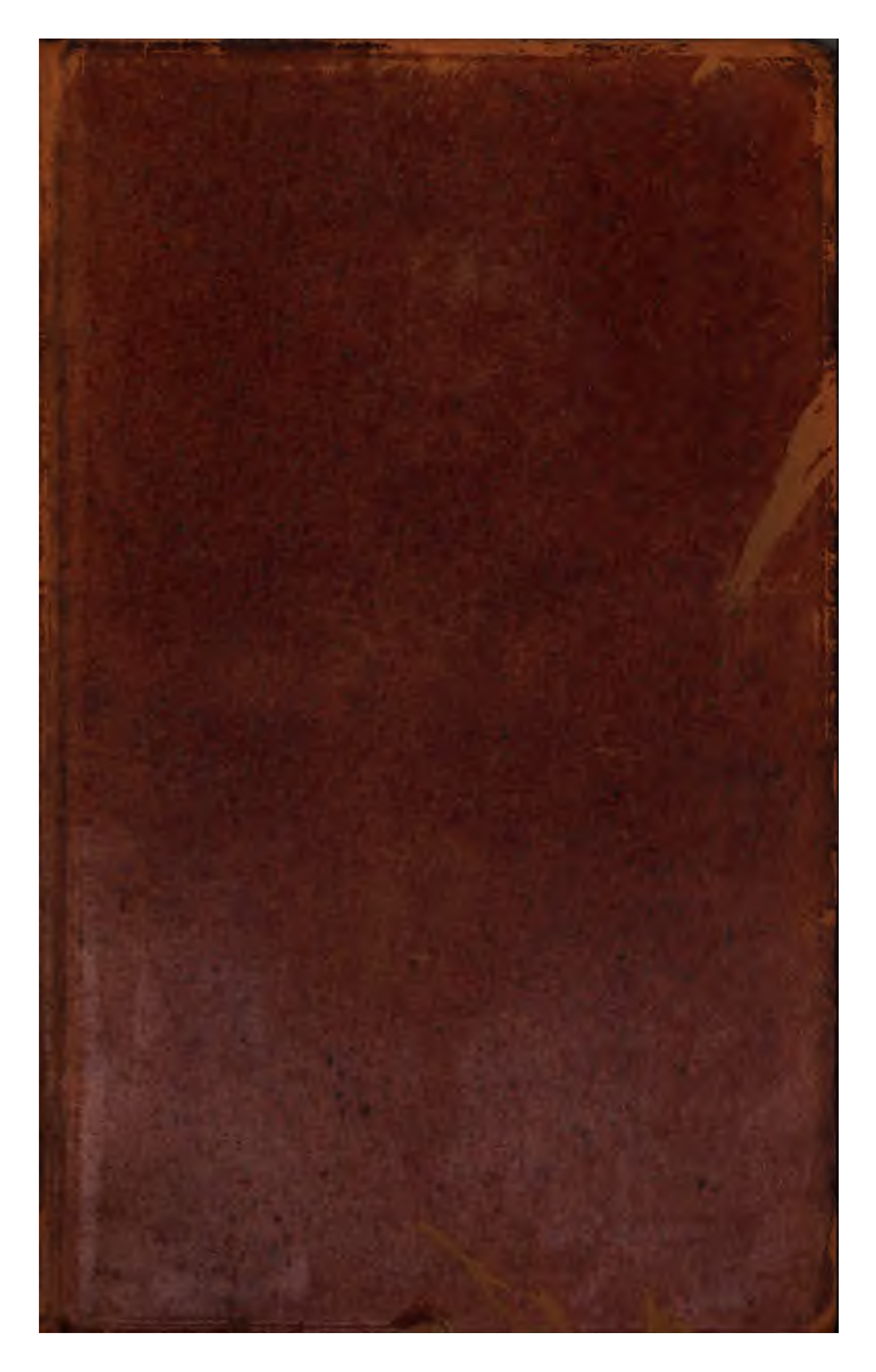
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

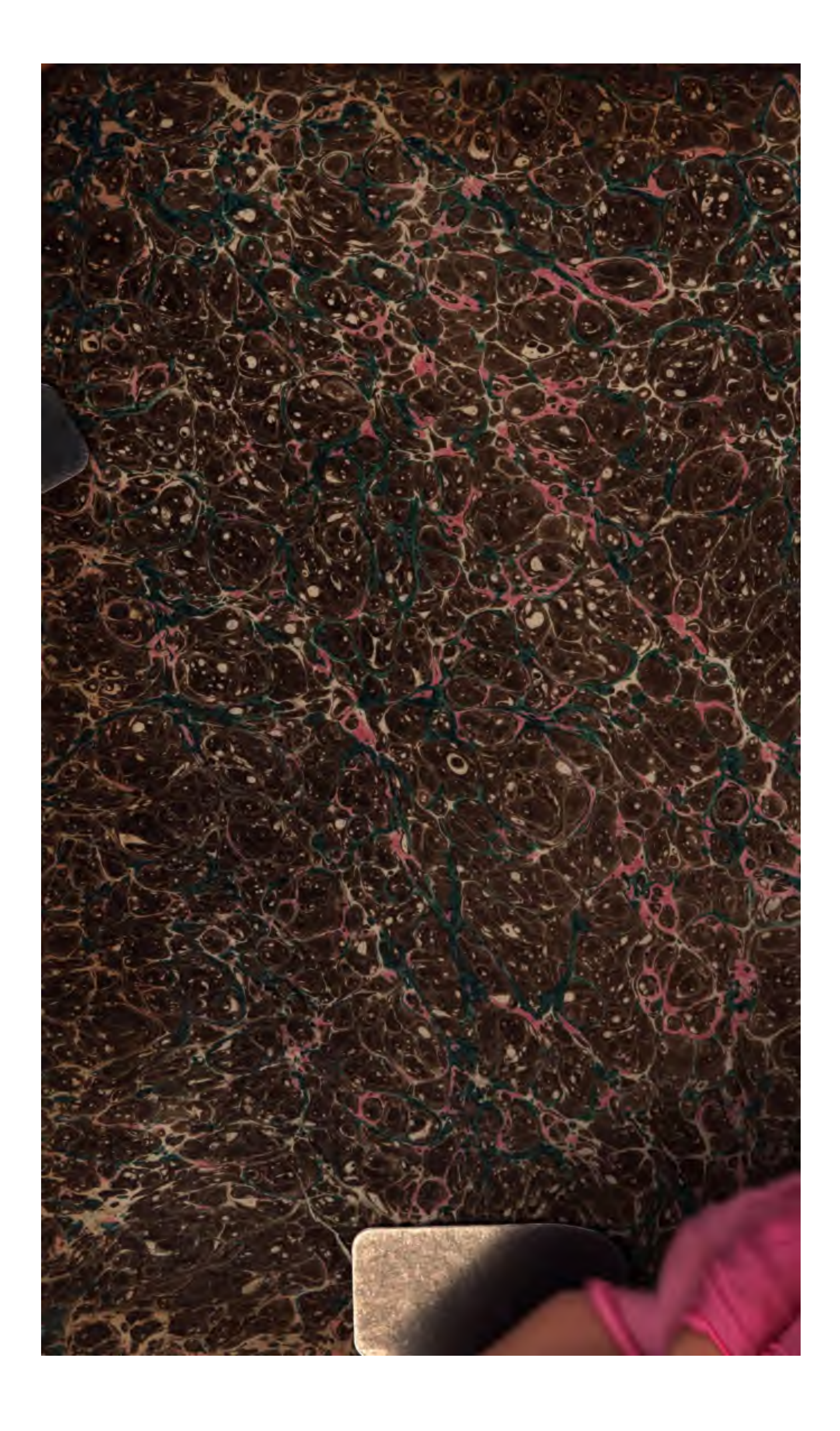
We also ask that you:

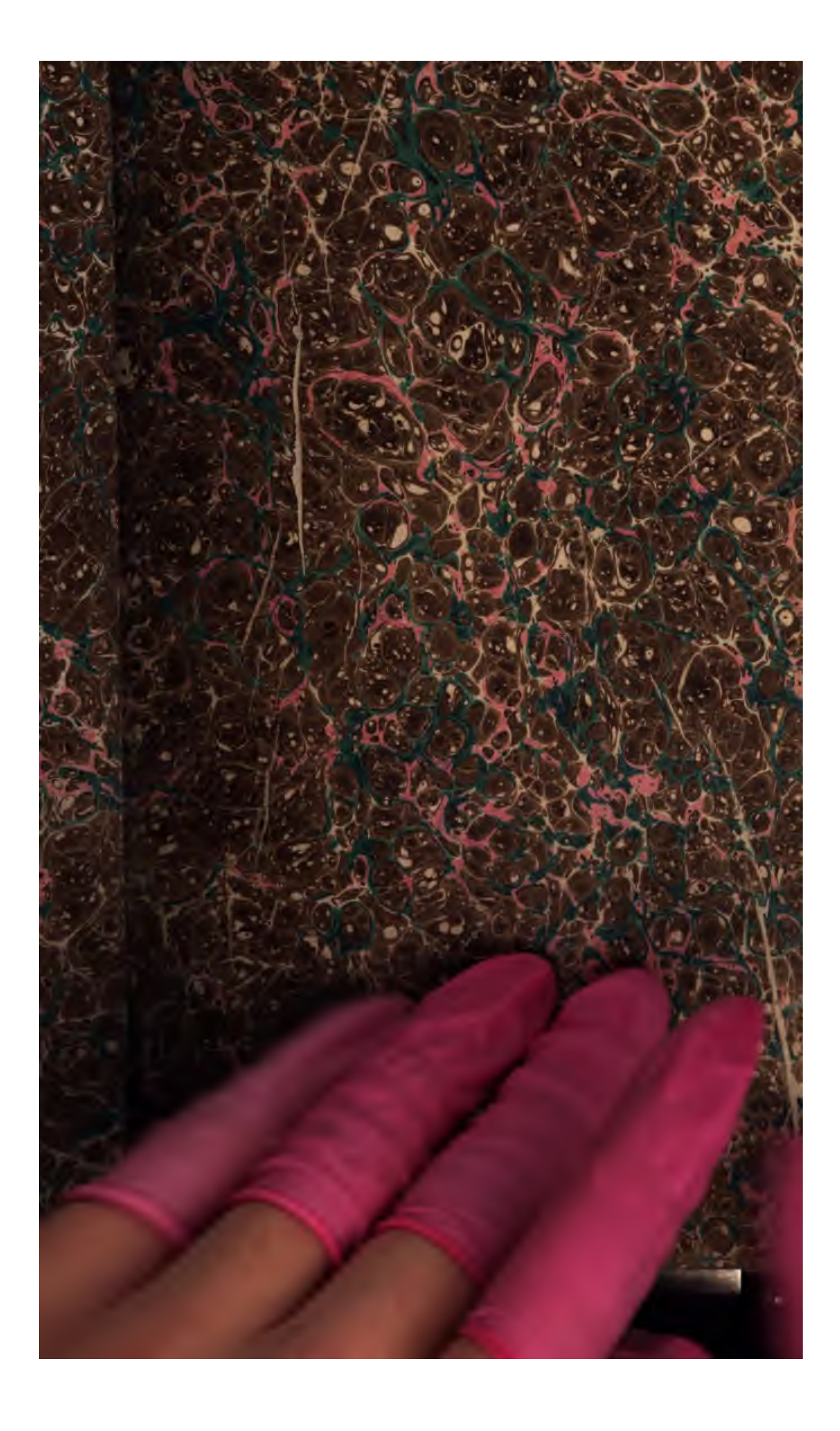
+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/








600070534P

# DICTIONNAIRE

## PHILOSOPHIQUE

# DE LA RELIGION.


600070534P

# DICTIONNAIRE
## PHILOSOPHIQUE
# DE LA RELIGION.

### MESSIE.

L'ATTENTE du Messie étoit autrefois l'ame de toute la religion Juive. C'est sur la venue du Messie qu'est appuyée aujourd'hui toute la religion chrétienne, et c'est cette idée et cette créance du Messie, que les philosophes de ce siècle prétendent renverser, en nous disant qu'il n'y a qu'une imbécille ignorance, et un aveugle préjugé, qui l'aient fait adopter par les Juifs et par les chrétiens.

Les fières assertions de ces Messieurs, sur quoi sont-elles fondées, et comment sont-elles soutenues? C'est ce que nous laisserons à décider au lecteur, lorsqu'il aura jeté les yeux sur les articles que nous allons lui présenter. 1° Que doit-on entendre par le mot de Messie? 2.° Dieu avoit-il promis un Messie à l'univers? 3.° Est-il vrai que l'univers ait été dans l'attente d'un Messie? 4.°

jours aux Juifs. Mais nous ne nous arrêtons point à cette discussion du sens des prophéties, parce que ce n'est pas contre les Juifs que nous avons ici à combattre.

Le mot de Messie est hébreu, et il signifie la même chose que le mot grec, *Christos*, et le mot latin *Unctus*, c'est-à-dire en françois, *Oint* ou *Sacré*. Chez les Hébreux, on ne pouvoit entrer dans le sacerdoce, et l'on ne pouvoit porter le sceptre, qu'après avoir reçu une onction, ou une consécration ordonnée par le Seigneur, ainsi qu'il est marqué dans l'Exode, et en divers endroits des livres des Rois[1]. C'est pour cela qu'on donnoit souvent le nom de Christ, ou de Messie, à ceux qui avoient reçu cette onction, ou consécration.

Mais ce nom est toujours employé dans les livres saints, pour désigner premièrement et principalement celui qui devoit être le roi, le vainqueur, le législateur, le Grand-prêtre par excellence, c'est-à-dire, celui qui faisoit l'objet des promesses du Seigneur, et des vœux de toute la nation. C'est par ce nom que le désignoient les samaritains eux-mêmes, comme nous le marque saint Jean. C'est par ce nom que le désignoit Hérode[2], lorsqu'il s'enquerroit des docteurs Juifs, du

[1] Exod. 30. — [2] Joan. 4.

lieu de sa naissance[1]. C'est par ce nom que le désignoit Daniel[2], et que l'ont désigné tous les prophètes, lorsqu'ils en ont fait les portraits les plus brillants. C'est par ce nom que l'ancienne paraphrase Chaldaïque le désigne, en expliquant la prophétie de Jacob. C'est enfin par ce nom que les Juifs, dans tous les siècles, et jusqu'à nos jours, l'ont toujours désigné. L'attribution de ce nom à quelques princes, prophètes ou pontifes, fondée sur les raisons que nous avons rapportées, n'empêche donc pas qu'il n'ait été employé pour désigner spécialement le vrai libérateur que Dieu avoit promis et annoncé. Voilà ce qui concerne la notion du mot de Messie.

## ARTICLE SECOND.

*Dieu avoit-il véritablement promis un Messie à l'Univers?*

Cette question pourroit paroître fort inutile dans un siècle aussi éclairé que le nôtre; et cependant elle ne fut jamais plus nécessaire, parce que, malgré toutes ces lumières on n'a jamais réuni plus de présomption et d'ignorance, plus d'indifférence et d'indocilité sur le fait de la religion. Le flam-

[1] Matth. 2. — [2] Daniel 9.

beau que nous allons présenter, pourra éclairer sur ce point ceux qui aiment encore la lumière; et ce ne sera pas notre faute, s'il brûle les yeux à ceux qui s'obstinent à les fermer.

La promesse d'un Messie, faite par le Seigneur à l'Univers, date de la naissance même du monde. Cette promesse fut de siècle en siècle renouvelée, et toujours présentée avec un nouvel éclat, et d'une manière toujours plus intéressante. A peine Adam eut-il péché, que Dieu annonça qu'*un descendant de ce premier homme écraseroit la tête du serpent séducteur*[1].

Dès que le monde est partagé en différents peuples, et les peuples en différentes familles, le Seigneur jette les yeux sur un homme selon son cœur, et lui déclare que[2] *c'est de son sang que doit sortir celui qui répandra toutes les bénédictions et les faveurs sur tous les peuples de la terre.*

Jacob[3], son petit-fils, reçoit des lumières encore plus grandes sur le futur Messie; il en admire déjà la gloire, et fixe le temps auquel il viendra visiter l'univers.

Dieu parlant au législateur de Moïse, annonce toute la sagesse et l'autorité dont ce Messie sera revêtu; cet oracle est trop remarquable pour n'être pas rapporté tout entier.

[1] Gen. 3. — [2] Gen. 22. — [3] Ibid. 49.

*Je leur susciterai*, dit le Seigneur à Moïse, *du milieu de leurs frères, un prophète semblable à vous*[1]. *Je mettrai mes paroles dans sa bouche; il leur dira tout ce que je lui ordonnerai de leur dire; si quelqu'un refuse d'écouter ce qu'il dira en mon nom, c'est moi qui en serai le vengeur.* Remarquez que Jésus-Christ étoit du sang des Hébreux, qu'il vint apporter une nouvelle loi, ou la perfection de l'ancienne loi, que les Hébreux refusèrent de l'écouter et que jamais vengeance ne fut plus terrible que celle qui éclata sur ce peuple, par la destruction de Jérusalem sous l'empire de Vespasien.

Nous passons sur les brillants tableaux que David et Isaïe nous font de la gloire, des conquêtes, et des victoires du Messie, sur les touchants récits qu'ils nous font de ses travaux et de ses souffrances, sur les images intéressantes qu'ils nous présentent de ses aimables et admirables vertus. Nous nous hâtons d'en venir aux dernières confirmations des promesses faites par l'organe des derniers prophètes, Michée, Daniel, Aggée et Zacharie.

Michée annonce à la petite ville de Bethléem, la gloire qu'elle aura de donner la naissance à celui qui, existant de toute éternité, se montrera pour le véritable Roi

[1] Deut. 18.

d'Israël[1], le père de la paix, le destructeur de l'idolâtrie et de toutes les superstitions.

Daniel apprend du Seigneur[2], que dans quatre cent quatre-vingt-dix ans, Jérusalem verra son chef, et son roi le Messie, l'établissement de la justice éternelle, l'accomplissement de toutes les prophéties, l'expiation de toutes les iniquités, et la consécration du Saint des Saints.

Aggée[3], pour encourager les Juifs occupés à rebâtir le Temple, leur dit que ce second Temple aura un grand avantage sur le premier, parce qu'il sera honoré de la présence du desiré de toutes les nations.

Enfin Zacharie[4] invite Jérusalem à se livrer aux transports de joie et d'allégresse, parce qu'elle va bientôt voir son roi, son Sauveur, le juste par excellence, le prince de la paix, duquel la puissance s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre.

Quoique nous ayons extrêmement resserré toutes ces preuves, nous croyons cependant en avoir assez dit, pour confondre, et pour réduire au silence, quiconque ose railler les chrétiens de leur croyance à des promesses faites par le Seigneur, d'un Messie, à l'univers.

[1] Mich. 5. — [2] Dan. 9. — [3] Agg. 2 — [4] Zach. 6.

ARTICLE TROISIÈME.

*L'Univers a-t-il été dans l'attente d'un Messie, au temps de Jésus-Christ ?*

Laissons dire à l'enthousiaste Bolingbroke, avec sa fierté ordinaire[1], « qu'il est certain » que nul Juif n'espéroit, ne desiroit, n'an» nonçoit un Oint, un Messie ; que ni Fla» vien Josèphe, ni Philon, qui sont entrés » dans de si grands détails sur l'Histoire » juive, ne disent qu'on se flattoit alors » qu'il viendroit un Christ, un libérateur. » Contentons-nous de le couvrir d'opprobre, en lui opposant cette nuée de témoins Juifs et payens, qui, tous de concert, attestent que l'univers étoit dans l'attente d'un Messie, lorsque Jésus-Christ parut sur la terre.

D'abord on ne peut pas s'exprimer d'une manière plus claire et plus forte, que le font Suétone et Tacite, quoiqu'ils fassent des applications fausses des Oracles divins[2]. » *C'étoit*, dit le premier de ces écrivains, » une opinion constante, et reçue depuis » long-temps dans tout l'Orient, qu'il étoit » réglé par les destins, que des vainqueurs » sortis de la Judée se rendroient les maîtres » de l'Univers. L'évènement a fait voir que

[1] Exmen important, c. 8. — [2] Suet. in Vespas.

» ces oracles regardoient l'empereur Ro-
» main. Les Juifs les expliquoient en faveur
» de leur nation, et c'est ce qui les enga-
» gea dans la révolte. » Tacite ne s'explique pas d'une manière moins énergique[1].
« Un grand nombre de Juifs, dit-il, étoient
» intimément persuadés que les anciens ora-
» cles annonçoient que l'Orient soumettroit
» en ce temps tout à sa puissance, et que
» c'étoit de la Judée que sortiroient les
» vainqueurs de l'univers. C'étoient Tite
» et Vespasien qui étoient désignés par ces
» oracles obscurs. Mais comme les hommes
» se laissent ordinairement prendre aux vues
» ambitieuses, la nation Juive ne manqua
» pas d'interpréter ces oracles en sa faveur. »
Suétone et Tacite étoient comme contemporains des événements dont ils parlent; et le Bolingbroke, venu seize cents ans après, nie opiniâtrément que les Juifs aient attendu un roi vainqueur, comme le disent les historiens.

Virgile, qui vivoit du temps d'Auguste, et qui mourut quelques années avant la naissance de Jésus-Christ, a également reconnu cette attente où étoit l'univers.[2] *Nous touchons*, dit-il, *aux heureux temps annoncés par la prophétesse du Cumes; un nouveau rejetton du ciel va paroître sur la*

[1] Tac. Ann. l. 5. — [2] Virgil. Eclog. 4.

*terre.* Si Virgile fait l'application de ces oracles de la Sybille, à un descendant d'Auguste, cela n'empêche pas qu'on ne reconnoisse encore la même vérité.

Si, des payens nous passons aux Juifs et aux Samaritains, nous verrons que l'attente du Messie remplissoit également toutes les ames dans les deux nations. Les deux fameuses prophéties de Jacob et de Daniel, dont nous parlerons dans l'article suivant, étoient connues de tout le monde[1]. Tout Jérusalem fut en mouvement, lorsque sous Hérode, les Mages vinrent demander en quel endroit se trouvoit le roi des Juifs, nouvellement né. Plusieurs des Juifs se doutant que Jésus pourroit bien être le Messie, lui disent[2] : *Pourquoi nous tenez-vous en suspens ? Si vous êtes le Messie, le Christ, déclarez-le sans détour.* Lorsque Saint Jean-Baptiste[3], dont l'historien Josèphe fait un si grand éloge, donnoit ses instructions vers le Jourdain, les docteurs Juifs envoyèrent vers lui, pour savoir s'il étoit le Messie qu'on attendoit. La Samaritaine[4], dont nous parle Saint Jean, donne les preuves les plus évidentes, que toute sa nation attendoit alors le Messie, et c'est pourquoi plusieurs Samaritains se donnèrent successivement pour ce

[1] Matth. 2. — [2] Joan. 10. — [3] Joseph. Antiqu. liv. 18, c. 7. — [4] Joan. 4.

Messie, entr'autres Dosithée, Simon et Ménandre[1]. Après Jésus-Christ, un grand nombre de Juifs entreprirent de faire aussi ce personnage, jusqu'à Barcochébas, qui périt sous Adrien avec plus de cinq cent mille hommes qu'il avoit entraînés et séduits. Pendant tout le siècle marqué par les prophêtes, cette attente fut si générale, qu'il n'y avoit personne parmi les Juifs qui l'ignorât, ou qui s'avisât d'en douter.

Il faut donc avoir perdu toute pudeur, pour oser dire, avec le Bolingbroke, que personne ne desiroit, n'attendoit un Messie parmi les Juifs.

## ARTICLE QUATRIÈME.

*Ce Messie annoncé et promis, est-il venu?*

Parmi les prophéties qui marquent le temps de l'arrivée du Messie, nous allons en choisir quelques-unes, qui nous donneront, de cette arrivée, les démonstrations les plus claires, et auxquelles il est également impossible aux Juifs, et aux philosophes, de rien opposer.

### *Première Démonstration.*

Dix-sept cents ans avant Jésus-Christ, Ja-

[1] Origen. in Cels. lib. 1.

cob, sur le point de mourir, assemble ses enfants, et il leur annonce à chacun, les destinées futures de leurs postérités. Mais, quand il en est à Juda, son quatrième fils, il entre dans un espèce de ravissement; et dans les transports de l'inspiration, il lui adresse ces magnifiques paroles[1] : « Juda,
» tu seras l'objet des louanges et de la vé-
» nération de tes frères, et la terreur de tes
» ennemis. Juda est comparable au lionceau
» courageux. Juda va enlever la proie, il se
» repose avec la sécurité du lion, il est aussi
» redoutable que la lionne. Le sceptre ne
» sortira point de la maison de Juda, et il
» ne cessera point de donner des chefs à son
» peuple, jusqu'à ce qu'arrive celui qui doit
» être envoyé, celui à qui tout est réservé,
» le Messie; et c'est lui qui sera l'attente des
» Nations ».

Il faut remarquer que ce que notre Vulgate exprime par ces mots : *Mittendus est*, la version des Septante l'exprime par ceux-ci : *Donec veniant quæ reposita sunt ei;* la paraphrase chaldaïque le rend par le seul mot *Messias;* et nous avons réuni les trois sens dans la traduction. Développons maintenant, expliquons la prophétie, et faisons voir qu'elle a eu son accomplissement entier, jusqu'à la venue du vrai Messie, Jésus-Christ.

[1] Gen. 49.

Depuis David jusqu'à Sedécias, le dernier des rois Juifs, ce furent toujours des descendants de Juda, qui portèrent le Sceptre. La royauté ayant été éteinte par la prise de Jérusalem, l'état de la nation changea; l'autorité de la tribu de Juda fut suspendue pendant la captivité. Mais après le retour de la captivité, ce fut cette tribu qui forma le corps de la nation, laquelle se gouverna selon ses lois, sous la protection des rois de Perse, et ensuite des rois de Syrie, jusqu'à ce qu'elle se rétablit dans la souveraineté sous les Macchabées. Il y avoit alors beaucoup d'Hébreux des différentes tribus, qui étoient réunis avec ceux de Juda. Mais ils étoient compris sous le nom de la tribu principale, qui donna également son nom, et aux pays qu'ils habitèrent, et à toute la nation. Ainsi se vérifioit encore alors la prophétie de Jacob, que la souveraine puissance, et l'autorité ne sortiroit point de la tribu de Juda, jusqu'à l'arrivée du Messie.

La nation se conserva dans ce nouvel état, pendant près de trois siècles, jusqu'à Hyrcan de la race des Asmonéens ou Macchabées, lequel avoit pris le titre de Roi, comme plusieurs de ses prédécesseurs. Et ce fut alors que les Romains, s'étant mêlés des affaires de la Judée, donnèrent pour roi aux Juifs, un étranger, qui fut Hérode, dont la

famille conserva la couronne jusqu'à la prise de Jérusalem par Tite, et la ruine entière de la nation.

Après cet exposé de la prophétie il n'y a plus qu'à faire ce raisonnement: Jacob annonce que le sceptre, c'est-à-dire, l'autorité et la puissance du gouvernement, ne sortiront point de la maison de Juda, que lorsque le Messie viendra sur la terre. Or, cette puissance et cette autorité sont sorties de la maison de Juda, comme il est évident par les faits que nous venons d'exposer. Il est donc également évident que le Messie est venu.

### *Seconde démonstration.*

Il y a deux mille trois-cents ans que Daniel vivoit sous les derniers rois de Babylone et les premiers rois de Perse. Ce prophête[1] annonce que dans quatre cent quatre-vingt-dix ans le Messie paroîtra; qu'il sera méconnu par son peuple, et mis à mort; que peu de de temps après ce renoncement et ce crime, Jérusalem sera détruite par un peuple étranger, le Temple renversé, la nation juive dispersée; que cette funeste désolation sera complette. Il y a dix-sept cents ans que toutes ces révolutions qu'annonce le prophête,

[1] Daniel c. 9.

sont arrivées; il y a donc plus de dix-sept cents ans que le Messie a dû paroître.

*Troisième démonstration.*

Le prophête Aggée[1] annonce que la gloire du second Temple, bâti après le retour de la captivité, surpassera celle du premier temple bâti par Salomon; que le Desiré des nations y viendra lui-même, et y établira la paix. Or, il y a dix-sept cents ans que ce temple ne subsiste plus, et qu'il fut détruit par les Romains. Le Messie, qui devoit honorer ce temple de sa présence, étoit donc venu avant cette destruction.

*Quatrième démonstration.*

Malachie vivoit environ quatre cents ans avant Jésus-Christ. On ne peut pas annoncer plus de choses, de faits et d'événements remarquables en moins de paroles, que le fait ce prophête[2]. *Voilà*, dit le Seigneur, *que j'envoie mon Ange pour préparer la voie devant moi. D'abord après, viendra lui-même dans son temple, le dominateur que vous cherchez, et l'Ange du testament que vous desirez. Le voilà qui vient, dit le Seigneur des armées.* Ainsi parloit il y a plus de deux

[1] Agg. 5. — [2] Malach. 3.

mille ans, le dernier des prophètes. On voit, dans ces paroles, l'annonce du Précurseur de Jésus-Christ, Jean-Baptiste; la présence du Messie dans le temple de Jérusalem, la divinité de ce Messie, le court espace de temps qui doit s'écouler encore jusqu'à son arrivée sur la terre. Que répondront à cela les Juifs et les philosophes?

### ARTICLE CINQUIÈME.

*Réponses aux objections, sur l'idée de la venue d'un Messie.*

I.

*De tout temps*, dit le Bolingbroke[1], *le peuple Juif avoit donné le nom d'Oint, de Messie, de Christ, à quiconque leur avoit fait un peu de bien; tantôt à leurs Pontifes, tantôt aux Princes étrangers. Le Juif qui compila les rêveries d'Isaïe, lui fait dire par une lâche flatterie bien digne d'un Juif esclave:* Ainsi a dit l'Eternel à Cyrus, son Oint, son Messie, duquel j'ai pris la main droite, afin que je terrasse les nations devant lui. *Le quatrième livre des rois appelle le scélérat Jéhu*, Oint, Messie. *Un prophète annonce à Hazaël, Roi de Damas, qu'il es*t Messie et

[1] Examen important.

5.° Tout ce qui est dit du roi de Tyr, n'est qu'une ironie par laquelle le prophête lui reproche son orgueil, en lui annonçant la juste punition. « Tu es mort rempli d'ini» quités[1], lui dit le Seigneur, je t'ai abaissé, » je t'ai écrasé Chérubin orgueilleux, je t'ai » étendu sur terre, en présence des rois, » afin qu'ils te contemplent dans ton humi» liation, etc. » Voilà comment le roi de Tyr est un Messie.

## II.

« Le nom de Messie[2], que les chrétiens » ont si hardiment appliqué à Jésus seul, » étoit un nom général, qui se donnoit à » tous ceux qui passoient pour être envoyés » de Dieu. Il ne signifie autre chose qu'en» voyé; et dans ce sens, il s'applique à tous » les prophêtes qui exhortoient les Juifs » à quitter l'Idolâtrie, et à rentrer dans la » loi de Moyse.

Nous avons prouvé que le nom de Messie ne signifioit autre chose que *Oint* ou *Sacré*. Nous voudrions bien que du Marsais nous fournît la plus légère preuve, qu'il signifie *Envoyé*. Nous voudrions bien aussi qu'il nous en fournît quelqu'une, que le nom d'*Oint* ou de *Sacré*, ait jamais été donné à

[1] Ezéch. 28. — [2] Analyse de la Religion Chrétienne, page 20.

aucun prophête. Nous exceptons cependant David, à qui on le donna, parce qu'il avoit été sacré roi. Ces messieurs sont hardis à affirmer; mais pour prouver, c'est une autre affaire.

*Réflexions sur l'état dans lequel a paru le Messie.*

Les Juifs éblouis et flattés par les brillantes images que leur avoient présenté les prophêtes, de leur futur Messie, n'avoient l'ame remplie que des idées de la puissance, de la gloire, des conquêtes et des victoires qui devoient signaler son règne. Ils s'imaginoient déjà voir toutes les nations à leurs pieds, tous les trônes renversés, tous les peuples de la terre, rendant humblement hommage au Roi-Messie, l'empire de l'univers devenu son héritage, et par-là même le partage des enfants de Jacob. Mais quels dûrent être leur étonnement et leur surprise, quelle dût être leur répugnance à se rendre, lorsqu'au lieu du conquérant et du vainqueur qu'ils attendoient, il ne se présente à eux, pour Messie, qu'un homme, modèle parfait, il est vrai, de sainteté et de sagesse, mais pauvre et humble, et qui n'annonce d'autres victoires, que celles des vertus sur les passions?

Ce renversement de leur attente et de

leurs idées, c'est-là ce qui fit leur révolte, et, comme dit saint Paul, leur scandale, *Judæis quidem scandalum*[1]. Ce fut cet état humble et pauvre, quoiqu'il réunît les plus hautes vertus, que les Payens ne regardèrent qu'avec mépris, et qu'ils traitèrent même de folie, comme le font encore aujourd'hui beaucoup de Chrétiens, qui ne valent pas mieux que ces anciens idolâtres, *gentibus autem stultitiam*. Cependant, pour suivre la pensée de S. Paul, ce n'étoit que par-là que le Messie se montroit le digne envoyé de Dieu, et qu'il faisoit mieux connoître toute la puissance et toute la sagesse de Dieu. *Christum Dei virtutem et sapientiam*. Je crois qu'il n'y a personne qui n'en demeure intimement convaincu, s'il veut donner un moment d'attention aux observations que nous allons présenter.

## I.

Le Messie qu'avoient annoncé les prophêtes, et que reconnoissent les Chrétiens, est fils de Dieu, Homme-Dieu, Dieu lui-même. S'il n'étoit venu sur la terre que pour y paroître en conquérant, en destructeur des trônes et des empires, en homme revêtu de tout l'appareil de la puissance et des

[1] 1 Cor. 1.

grandeurs humaines, ce but, cette fin, ce projet, auroient-ils été dignes d'un Homme-Dieu, d'un envoyé de Dieu? Auroient-ils été propres à concilier à la Divinité cette profondeur de respect, et cette vivacité d'amour qui lui sont dûs? Auroient-ils annoncé des grandeurs vraiment divines?

Toutes ces grandeurs humaines, qui frappent nos imaginations, ne sont guères que des grandeurs d'orgueil et d'injustices; elles ne se mesurent ordinairement que sur l'étendue des fléaux dont elles accablent l'univers, elles ne sont presque fondées que sur les violences, les usurpations, les rapines, les malheurs des nations. Alexandre met la Grèce dans les fers, il renverse Darius de son trône, il inonde l'Asie de sang humain, il fait périr des millions d'hommes; et on lui donne pour cela le nom de grand. De pareilles grandeurs seroient-elles propres à annoncer la divinité; seroient-elles dignes de la divinité, devoit-on s'attendre à en voir revêtu l'envoyé, le Messie annoncé par les interprêtes et les Oracles de la divinité?

## II.

Mettons en parallèle, d'une part, un Sage par excellence, et de l'autre, le plus

grand des héros. Faisons les portraits de l'un et de l'autre.

Ce Sage pauvre, il est d'une condition et d'un état obscur, il n'a rien de ce qui attire les regards, excite les desirs et flatte les goûts de la plupart des hommes. Mais il donne dans sa personne, et par ses exemples, les leçons des vertus les plus pures et les plus héroïques. D'abord on voit dans lui une pureté de mœurs si admirable, et si universellement reconnue, que non-seulement elle a toujours été à couvert de tout reproche, mais qu'elle n'a jamais été ternie, pas même par le plus léger soupçon. Bienfaisant, tendre, compâtissant, il aime ses semblables, autant que l'on peut s'aimer soi-même : il s'oublie, il se sacrifie lui-même pour les servir, et pour leur faire du bien. Il est d'une douceur inaltérable envers ceux qui lui manquent, d'une patience incroyable dans les plus grands maux, d'une générosité à pardonner qui étonne, et que l'on croiroit au-dessus de la nature de l'homme. Et dans toutes ces vertus, il n'a jamais en vue aucun intérêt humain, il ne se propose jamais d'autre but que de plaire à l'Etre suprême, et d'édifier les hommes.

Sa doctrine n'est pas moins admirable que sa vie. Il annonce la morale la plus pure, la plus bienfaisante, la plus utile dans une so-

ciété. Il l'explique, la développe, la soutient par des maximes qui, étant fidellement suivies, réuniroient tous les hommes par les devoirs les plus aimables et les plus doux. Il donne de la divinité des idées infiniment plus touchantes, plus sublimes, plus ravissantes que toutes celles qu'on en avoit eu avant lui. Il fait naître une pureté de mœurs qu'on n'avoit point encore connue; il détruit des superstitions flatteuses, mais abominables; il fait tomber dans le mépris les cultes anciens, qui outrageoient la divinité, au lieu de l'honorer; il établit le culte le plus pur et le plus digne de Dieu; il fait recevoir sa doctrine dans une grande partie de l'univers, et par tous ceux qui ont le courage de préférer la vertu aux passions; il fournit des moyens infaillibles pour perpétuer cette doctrine, et il la perpétue en effet, malgré les oppositions et les résistances des méchants. Voilà ce que fait le sage. Voyons maintenant ce que fait le héros.

Ce héros traîne des millions d'hommes après lui, pour en détruire d'autres, ou pour en faire des esclaves. Il ravage des provinces, il renverse des villes, il fait couler des rivières de sang, il s'enrichit par les rapines, les violences, les injustices; pour faire un heureux, il faut qu'il fasse des milliers de malheureux; pour s'élever un trône,

il faut qu'il répande le sang d'un million d'innocens. Quelques brillantes qualités qu'on reconnoisse dans lui, il n'en est pas moins vrai que sa gloire ne consiste que dans des crimes heureux, et que toute sa puissance n'atteste que les maux qu'il a causés à l'univers.

Qu'un homme, que la raison éclaire, règle et décide, juge maintenant entre le sage et le héros. Lequel des deux lui paroîtra le plus digne de l'amour et de l'admiration de l'univers? Lequel des deux aura-t-il plus de droit aux hommages et à la reconnoissance des hommes? Auquel des deux jugera-t-il que les hommes doivent le plus? Or, en faisant le caractère du héros, nous n'avons présenté que ces fléaux réels, causés par les passions, et vantés par une imagination que la raison condamne; et, en faisant celui du Sage, nous n'avons encore donné qu'une idée bien foible de ce que Jésus-Christ, pauvre, humble, persécuté, a fait pour le bien de l'univers. Lequel des deux personnages jugera-t-on mieux convenir au Messie?

## III.

L'état de pauvreté et d'obscurité, dans lequel a paru le véritable Messie, et Jésus-

Christ, scandalisa autrefois les Juifs, et offense encore aujourd'hui beaucoup de chrétiens. On ne doit pas en être surpris, parce que la plûpart des hommes cèdent bien plus facilement aux sentiments que dictent l'orgueil et l'amour-propre, qu'aux lumières que fournissent une raison épurée, et une sagesse qui ne s'attache qu'à la vertu. Jésus-Christ connoissoit bien ces dispositions du cœur humain; et c'est pour cela qu'il disoit qu'*Heureux seroient ceux pour qui son état de pauvreté et d'humilité ne seroit pas un sujet de scandale*[1].

Cependant, malgré cette pauvreté et cette obscurité, un homme attentif voit éclater dans lui mille traits d'une grandeur infiniment supérieure à toutes les grandeurs humaines, d'une grandeur qu'il ne doit qu'à lui, qu'il ne tire que de lui, et qui annonce véritablement un Homme-Dieu.

Premier trait de cette grandeur. Ce Messie est humble et pauvre; mais il commande en maître à toute la nature, il opère les prodiges les plus grands par une seule parole, par un seul acte de sa volonté. Eclairer les aveugles, guérir les paralytiques, ressusciter les morts; cela ne lui coûte pas plus que nous coûtent à nous les mouvements, les actions les plus ordinaires et les plus naturelles; et ces

[1] Matth. 11.

prodiges se renouvellent presque tous les jours durant les trois années de sa prédication.

Second trait de cette grandeur. Ce Messie sait qu'il est la victime qui doit être immolée pour la rédemption du monde. Il prédit, plusieurs années à l'avance, toutes les circonstances de la mort à laquelle il sera condamné, et il en parle aussi tranquillement que si cela regardoit un autre que lui ; il en parle en présence de ses ennemis même les plus déclarés; il ne prend aucune précaution pour s'y dérober; il fait, par son innocence et son silence, l'admiration et l'inquiétude du premier de ses Juges, qui vouloit le sauver. Est-ce ainsi que pensent et que se conduisant les hommes, ou plutôt les hommes sont-ils capables de penser et de se conduire ainsi?

Troisième trait de cette grandeur. On ne réunit jamais tant d'élévation, et en même temps de modestie, qu'il en réunit en parlant de lui-même. Il se nomme le Fils de l'homme ; il dit qu'il n'a pas où reposer sa tête; il donne pour son caractère la douceur, l'humilité, et le soin d'instruire les pauvres: c'est au milieu des pauvres qu'il passe presque toute sa vie. Et en même temps il dit qu'il est la lumière du monde; qu'il existe avant Abraham[1], c'est-à-dire, de toute éter-

[1] Joan. 8.

nité; que c'est lui qui est la vie et la vérité même, qu'il donne la vie éternelle à ses ouailles; qu'il n'est qu'une même chose avec son père[1]; qu'on le verra séant à la droite de Dieu[2], sur un trône de nuées éclatantes. Jamais un homme a-t-il eu des idées, des vues, des pensées aussi sublimes, aussi relevées, aussi divines? Aussi les Juifs ne pouvoient-ils pas s'empêcher de dire, qu'il n'avoit jamais été donné à aucun homme de parler, comme le faisoit Jésus-Christ. *Numquàm locutus est Homo sicut hic Homo.*

Quatrième trait de cette grandeur. En annonçant à ses Apôtres et à ses ennemis même, les rigueurs de son sacrifice, de ses tourments et de sa mort, il leur dit en même temps[3], qu'il doit souffrir et mourir, il est vrai, mais qu'il est le maître de donner sa vie, et de la reprendre quand il voudra; qu'il sera le vainqueur de la mort même; qu'au troisième jour, depuis sa mort, il sortira triomphant du tombeau, qu'il se montrera à ses Fidèles pour les consoler, et qu'avant que la génération présente soit éteinte, il exercera les plus horribles vengeances sur les opiniâtres ennemis de la vérité. Quel langage dans un homme en qui on ne remarque rien à l'extérieur que de très-commun?

[1] Joan. 10. — [2] Matth. 26. — [3] Joan. 10.

Nous pourrions ajouter encore beaucoup d'autres traits de cette grandeur véritablement toute divine. Mais ce que nous avons dit, est bien suffisant pour venger l'auguste Messie, raffermir les hommes qui aiment encore la Religion, et confondre les impies séducteurs.

# MIRACLES.

On appelle miracle un événement[1], un fait qui n'a pu être opéré par aucune cause naturelle, qui est contraire aux lois constantes et reconnues de la nature, et qu'on ne peut attribuer qu'à l'auteur et au maître de la nature même. Ainsi la résurrection d'uu mort, la conversion d'un corps, d'un sujet combustible au milieu des flammes, l'affermissement des flots sous les pas d'un homme, et autres événements semblables sont des miracles.

Quoique cette définition générale soit bien suffisante pour faire connoître ce que c'est que le miracle; cependant, pour mieux caractériser encore ceux de la Religion Chrétienne, nous ajouterons quelques remarques qui nous paroissent nécessaires.

Il faut donc observer :

1.° Que les miracles doivent être faits par l'invocation du nom de Dieu, et la raison de cela, c'est que la créature doit glorifier Dieu par l'aveu de son impuissance, et mériter,

[1] Définition du Miracle.

par sa confiance et par sa prière, les secours extraordinaires qu'elle en attend[1]. Ainsi Moïse invoque le Seigneur, pour fendre les eaux de la mer rouge; Isaïe, pour donner à Ezéchias une assurance miraculeuse de sa guérison; Elie, pour ressusciter le fils de la veuve de Sarephta[2]. Ainsi Pierre commande, au nom de Jésus-Christ, au paralytique de se lever et de marcher[3].

2.° Ils doivent être employés pour faire connoître, ou pour attester des dogmes que la raison ne pourroit pas découvrir, et auxquels elle ne pourroit pas atteindre d'elle-même, ou pour autoriser quelques points d'une morale pure, sainte et conforme aux lumières et à l'équité naturelle. Ainsi la plûpart des miracles de Jésus-Christ se font pour attester sa divinité et sa Mission, en sa qualité de Rédempteur et de législateur du genre humain. Il demande à l'aveugle-né, s'il croit au Fils de Dieu[4]. *Credis in Filium Dei?* Il remontre aux Juifs que s'ils ne veulent pas en croire à sa parole, ils doivent en croire à ses œuvres[5], *Si mihi non vultis credere, operibus credite.* Il déclare que la mort de Lazare servira à le faire reconnoître pour le Fils de Dieu, *ut glorificetur Filius Dei per eam.* Les miracles, étant le plus digne

[1] Exod. 14. — [2] 3 Reg. 17. — [3] Act. 3. — [4] Joan. 9. — [5] Ibid. 10.

langage de Dieu, ne doivent être employés que pour des choses dignes de Dieu.

3.° Les miracles doivent être des œuvres constantes ; ceci est pour les distinguer des illusions passagères, qui peuvent éblouir un moment, et qu'on n'a pas le temps d'examiner et de vérifier. Les miracles de Jésus-Christ étoient constants. On voyoit les malades qu'il avoit guéris, les morts qu'il avoit ressuscités, les aveugles dont il avoit ouvert les yeux. On leur parloit, on les interrogeoit, on se convainquoit.

4.° Les miracles généralement sont des bienfaits; tels furent ceux de Jésus-Christ, des Apôtres, etc. Aussi S. Pierre, en parlant du Sauveur, dit qu'il n'a paru sur la terre que pour répandre des bienfaits. *Qui pertransiit benefaciendo et sanando omnes.* Il y a aussi des miracles de punition, et c'est lorsque cette punition devient nécessaire, ou utile à l'instruction des autres hommes. Enfin il y en a qui, sans être ni de bienfaits, ni de punitions, portent des caractères infaillibles de la puissance et de la volonté du Seigneur, pour faire observer quelque grande vérité, comme ceux qui arrivèrent à la mort de Jésus-Christ. Tels sont en général les caractères des miracles.

Mais comment peut-on s'assurer de la vérité et de la réalité des miracles?

1.° On ne peut pas en douter, si l'on en est témoin soi-même, et qu'on ait le temps de vérifier et de constater. Celui qui auroit vu ressusciter un mort, et qui voudroit raisonner, chicaner sur cette résurrection, ne seroit bon qu'à être envoyé aux petites maisons, ou à aller grossir la bande des philosophes à la mode.

2.° On ne peut pas en douter, si l'on en a des témoignages et des preuves authentiques, soit par la qualité, soit par le nombre des déposants. Les faits ne peuvent pas se prouver autrement. Vérifiez, constatez avant de croire : voilà ce que vous crient la raison et la sagesse.

3.° On ne peut pas en douter, si les miracles ont été suivis de quelques établissements fameux, consacrés par quelques monuments authentiques et toujours subsistants, ou s'ils ont donné lieu à quelque grande solemnité instituée pour en perpétuer la mémoire. Ainsi l'établissement de la Religion Chrétienne est une preuve toujours subsistante des miracles de Jésus-Christ. Ainsi les fameuses processions de Dijon et de Dole sont des témoignages authentiques et perpétuels des deux miracles; l'un, de l'Hostie de Dijon, qui, percée à coups de canifs, répandit du

sang; et l'autre, de celle de Dole, qui s'éleva au-dessus des flammes, lorsque l'Autel fut embrasé, et consumé par le feu. C'est ce que le président Boivin, qui vivoit lorsqu'arriva le second miracle, exprima si bien par ce Distique :

*Impie, quid dubitas Hominemque Deumque fateri ?*
*Se probat esse Hominem sanguine, et igne Deum.*

Telle est la manière dont on doit procéder, pour régler sa créance sur les miracles. C'est celle que la droite raison inspire, que suivent les sages, et qui par-là même ne peut pas être du goût des Mécréans.

Ces messieurs font des raisonnements à perte de vue, par lesquels ils tâchent de surprendre et d'embarrasser, et par lesquels ils prouvent très-bien qu'ils raisonnent très-mal. C'est avec ces beaux raisonnements qu'ils prétendent démontrer que le miracle est impossible, que la créance des miracles répugne à la raison, qu'elle déshonore l'Être Suprême, qu'elle est le fruit d'une ignorante simplicité; ensuite, pour y répandre du ridicule, ils mettent les miracles en parallèle avec les fables du paganisme.

Spinosa, le déiste Genevois, l'homme du Dictionnaire, les deux forcenés auteurs du *Christianisme dévoilé* et du *Militaire Philo-*

*sophe*, sont ceux qui ont attaqué la doctrine des miracles avec le plus de méchanceté et de fureur. On pourra juger de la force, de la solidité et du succès de leurs raisonnements, par les entretiens suivants: Ils sont entre un sage théologien et un jeune élève des nouveaux philosophes. Ce jeune élève sait par cœur tout ce qu'ont écrit ses grands Maîtres. Il est plein d'ardeur pour la défense de leurs sentiments, mais il a une ame droite. Il est prévenu par l'erreur, mais il sent la vérité, et la reconnoît, quand on la lui montre.

Il faut observer que, dans ces entretiens, le jeune philosophe rapporte, mot pour mot, ce que ses grands maîtres ont dit.

*Premier Entretien sur la possibilité des Miracles.*

LE PHILOSOPHE.

Oui, monsieur, je le soutiens, qu'un miracle est une chose impossible, et qui renferme une contradiction évidente dans les termes[1]. Car qu'est-ce qu'un miracle? C'est une violation des lois mathématiques, divines, immuables, éternelles. Une loi ne peut

[1] Tiré du Dictionnaire Philosophique.

être à la fois immuable et violée : il est impossible que l'Être infiniment sage en ait faites, pour les changer ensuite, et les violer lui-même. Il est clair qu'étant Dieu, il a fait la machine de ce monde autant bien qu'il l'a pu. Ainsi il n'y dérangera, il n'y changera rien. Il n'y aura donc point de miracles.

Le Théologien.

Voilà des expressions bien énergiques, et des assertions bien fières. Mais j'espère de vous faire voir, monsieur, que les philosophes à la mode sont bien plus forts pour déclamer que pour raisonner, et pour affirmer que pour prouver.

Que veulent-ils dire par leurs lois mathématiques, divines, immuables, éternelles? Les lois de la physique, c'est-à-dire, les lois selon lesquelles cet Univers se meut, se règle et se gouverne, sont des lois *Divines*, parce qu'elles ont Dieu pour Auteur. Mais Dieu les a établies par un choix libre et sans aucune nécessité. Si les corps gravitent les uns sur les autres, c'est, dit Newton, parce que Dieu l'a ainsi voulu. Elles sont *immuables*. Cela signifie précisément qu'elles sont constantes, quoiqu'elles ne soient ni essentielles, ni nécessaires. Répugneroit-il à la

puissance de Dieu, qu'il arrêtât l'action du feu sur un corps par lui-même combustible, et que ce corps fût conservé au milieu des flammes? *Elles sont éternelles.* Elles ont été établies librement, lorsque l'univers sortit du néant; elles égaleront la durée du monde. Voilà toute leur éternité. Elles sont *Mathématiques.* Ce n'est là qu'une absurde catachrèse, dont votre philosophe ne pourroit donner aucune explication tant soit peu sensée. Où est donc la contradiction, où est l'impossibilité du miracle?

LE PHILOSOPHE.

Mais je vous ai dit, et vous devez en convenir vous-même, monsieur, qu'il est impossible que l'être infiniment sage ait fait des lois pour les changer ensuite, et les violer lui-même.

LE THÉOLOGIEN.

Il ne les a pas faites pour les violer. Il les a faites pour qu'elles soient le principe constant du bel ordre, et de l'harmonie de l'univers.

LE PHILOSOPHE.

Dieu ne peut rien faire sans raison; or, quelle raison le porteroit à défigurer, pour

quelque temps, son propre ouvrage? C'est, me direz-vous, en faveur des hommes. Mais n'est-ce pas la plus absurde des folies, d'imaginer que l'être infini intervertisse, en faveur de trois ou quatre centaines de fourmis sur ce petit amas de fange, le jeu éternel de ces ressorts immenses qui font mouvoir tout l'univers?

LE THÉOLOGIEN.

Que la voix de Jésus-Christ fasse sortir Lazare du tombeau, ou bien qu'elle ouvre les yeux d'un aveugle-né, je n'y vois pas plus d'intervertissement dans l'ordre de l'univers, que lorsqu'un chirurgien guérit une plaie dangéreuse, ou une fluxion sur les yeux. Toute la différence qu'il y a entre ces deux espèces d'opérations, c'est que l'une requiert une force surnaturelle, et que l'autre n'excède pas l'habileté humaine[1]. Qu'Héliodore soit fustigé par des mains célestes dans le temple de Jérusalem, ou qu'un soldat le soit par ses camarades dans son quartier, cela ne change rien à l'univers. Je ne vois là ni folie, ni absurdité; et votre fange, vos fourmis, votre jeu de ressorts immenses, ne sont que de grandes paroles vuides de sens.

[1] 2 Macc. c. 3.

LE PHILOSOPHE.

Et pourquoi Dieu feroit-il un miracle? Pour venir à bout d'un certain dessein sur quelques êtres vivants. Il diroit donc : je n'ai pu parvenir par la fabrique de l'univers, par mes décrets divins, par mes lois éternelles, à remplir un certain dessein; je vais donc changer mes éternelles idées, mes lois immuables, pour tâcher d'exécuter ce que je n'ai pu faire par elles. Ce seroit un aveu de foiblesse et non de puissance. Il est donc absurde de croire des miracles; c'est déshonorer en quelque sorte la Divinité.

LE THÉOLOGIEN.

Que vos philosophes ne prêtent point leur langage à la Divinité : il n'est point digne d'elle. Les lois immuables, les décrets divins portent le caractère d'une puissance et d'une sagesse infinie. Tout ce qu'il veut faire, et tout ce qu'il doit faire par elles, il le fait. Nulle créature ne peut lui résister. Si sa sagesse, en certaines circonstances, veut arrêter ou suspendre ces lois, pour faire reconnoître et adorer ses volontés et ses grandeurs, il le fait avec une égale puissance et une égale majesté. Et que trouvez-vous là qui soit indigne de Dieu?

Le philosophe Genevois pense bien différemment de vous[1]. « Dieu peut-il faire des
» miracles, demande-t-il, c'est-à-dire, peut-
» il déroger aux lois qu'il a établies? Cette
» question, sérieusement traitée, seroit im-
» pie, si elle n'étoit absurde. Ce seroit faire
» trop d'honneur à celui qui la résoudroit
» négativement, que de le punir; il suffiroit
» de l'enfermer ».

LE PHILOSOPHE.

Mais le militaire philosophe ne pense nullement comme le philosophe Genevois. « La
» vérité et l'évidence, dit-il[2], n'ont pas
» besoin de miracles pour se faire adopter.
» N'est-il pas bien surprenant que la Divi-
» nité trouve plus facile de déranger l'ordre
» de la nature, que d'enseigner aux hommes
» des vérités claires, propres à les convain-
» cre! Les miracles n'ont été inventés que
» pour prouver aux hommes des choses im-
» possibles à croire; ainsi ce sont des choses
» incroyables, qui servent de preuve à d'au-
» tres choses incroyables ».

LE THÉOLOGIEN.

Comment ce militaire philosophe[3] prou-

[1] Lettres de la Mont. p. 94. — [2] Milit. philos. p. 73. — [3] Milit. philos.

veroit-il que les miracles sont inventés, et qu'ils ne sont pas réellement arrivés? Comment prouveroit-il que l'Être infini ne pourroit pas annoncer aux hommes quelque vérité qui surpassât la capacité de la raison humaine, et qu'on ne pourroit être déterminé à adopter que par l'éclat des prodiges? Comment prouveroit-il que les miracles sont des choses incroyables, c'est-à-dire, comment prouveroit-il qu'on ne doit pas croire que Dieu puisse quelquefois arrêter ou suspendre les effets des lois de la physique? Quelle fierté, et en même temps quelle foiblesse dans le ton que ce prétendu philosophe affecte de prendre!

Le Philosophe.

Hé bien, si vous le voulez absolument, vous disent encore nos philosophes, nous croirons aux miracles opérés dans notre sainte Religion; mais nous les croirons par la foi, et non par notre raison que nous nous garderons bien d'écouter. Car lorsque la foi parle, on sait assez que la raison ne doit pas dire un seul mot.

Le Théologien.

Quoi, vos docteurs se disent philosophes, et ils ont de la foi! Qui est-ce qui pourroit

se le persuader? Permettez-moi cependant de vous dire qu'ils errent dans le cas présent. Ils croient, disent-ils, les miracles par la foi, et non par la raison. Hé bien, c'est tout le contraire; les miracles se croient par la raison, et non pas par la foi. Donnez-moi, je vous prie, un moment d'attention.

Annonce-t-on un miracle dans l'Eglise chrétienne? Voici la manière dont on procède pour le vérifier. 1.° On examine d'abord si le fait annoncé est véritablement miraculeux, c'est-à-dire, surnaturel. 2.° On en examine la certitude. Pour qu'un miracle soit admis comme certain, il faut que les déposants soient gens de lumières et de probité; que le nombre en soit suffisant, et que les témoignages soient si clairs et si justes, qu'ils ne puissent pas laisser le moindre doute à un homme capable de raisonner et de juger. 3.° On admet à être ouis tous les opposants, afin que les oppositions et les discussions servent à mieux éclaircir et à mieux constater la vérité du fait. Telle est la manière dont on procède dans les tribunaux romains, pour reconnoître et admettre les miracles. La sagesse et la prudence ne peuvent pas aller plus loin. Voilà sur quoi on croit les miracles. Vous voyez donc que ce n'est que par la raison, et non pas par la foi, que l'on croit les miracles.

Pour ceux qui sont consignés dans les Livres divins, nous les croyons par la foi, comme nous croyons les autres vérités que ces Livres renferment. Mais ce n'est point le miraculeux du fait qui devient le motif de notre foi et de notre créance. C'est l'autorité de l'Esprit divin, lequel a inspiré aux écrivains sacrés ce qu'ils nous ont appris.

### Le Philosophe.

Je sens toute la force de vos raisons; mais il faut que vous m'éclaircissiez encore sur deux mots que je me rappelle d'avoir lus dans l'auteur du Christianisme dévoilé. « Un fait » surnaturel, dit-il[1], demande, pour être » cru, des témoignages plus forts qu'un fait » qui n'a rien contre la vraisemblance. » Que dites-vous à cela?

### Le Théologien.

Ce n'est-là qu'un verbiage vuide de sens. Qu'un fait soit naturel ou surnaturel, je ne puis le croire que, ou sur le témoignage de mes sens, et lorsque j'ai moi-même vu, examiné, vérifié avec soin, ou sur les témoignages des déposants, desquels témoignages j'examine la force et la validité. Lorsque le

[1] Christianisme dévoilé, p. 68.

fait dont il s'agit, renferme un plus grand intérêt, et entraîne des conséquences qui méritent toute mon attention, j'examine encore avec plus de soin et d'exactitude. Mais que le fait soit naturel ou surnaturel, je ne peux pas avoir deux différentes manières de procéder pour parvenir à la plus parfaite vérification, et par conséquent à la croyance.

### *Second Entretien, sur la réalité des miracles.*

LE PHILOSOPHE.

Non, Monsieur, je ne doute nullement que Dieu ne puisse faire des miracles: mais Dieu en veut-il faire, en a-t-il fait, et comment peut-on s'assurer qu'un fait qu'on donne pour miraculeux, est un vrai miracle? Voilà sur quoi le philosophe de Genève propose des difficultés qui paroissent bien difficiles à résoudre[1]?

LE THÉOLOGIEN.

Il y a apparence qu'un peu de prévention vous aura empêché d'observer, dans ce philosophe, bien des choses qui devoient vous

[1] Lettres écrites de la Mont. 3.e lettre.

inspirer la plus étrange défiance de ses assertions. Avant de répondre à ses difficultés, il ne sera pas hors de propos de vous faire faire quelques observations sur la manière de procéder de cet écrivain.

Que devez-vous penser, monsieur, d'un homme qui vous dit, d'une part, « qu'il est » impie et absurde de demander si Dieu » peut faire des miracles[1]; et de l'autre, » qu'il est impossible de s'assurer que quel- » que fait que ce puisse être, en est un; » *que* les miracles sont le plus grand obstacle » à la Foi, *et que* la sagesse suprême n'em- » ploiera pas des moyens si contraires à la » fin qu'elle se propose? » Qu'est-ce que ce seroit donc que cette puissance divine, dont l'homme ne pourroit jamais reconnoître les effets, qui deviendroit un obstacle à la croyance, et que la suprême sagesse seroit obligée de réprouver?

Que devez-vous penser d'un homme, qui en parlant des miracles de Jésus-Christ, tantôt les admet, et tantôt les nie; tantôt les attribue à la supériorité des lumières de Jésus-Christ, pour la connoissance des choses purement naturelles, tantôt les met en parallèles avec diverses expériences de physique ou opérations de la chirurgie; tantôt

[1] Page 94.

s'efforce de les affoiblir, en disant qu'*ils sont rapportés par des auteurs d'une ignorance crasse, mais pleins d'ardeur pour la gloire de leur maître;* tantôt se contente de les regarder comme *des actes de bonté, de charité, de bienfaisance, qui étoient plutôt des vertus que des miracles?*

Que penser d'un homme qui vous redit cent fois, malgré les textes les plus clairs et les plus expressifs, que les miracles de Jésus-Christ n'ont point été opérés, ni donnés comme une preuve de sa mission? Je ne lui en opposerai qu'un seul. Saint Jean fait demander, par deux de ses disciples, à Jésus-Christ, s'il est l'envoyé de Dieu, ou s'il faut en attendre un autre; et Jésus-Christ ne donne d'autre preuve de sa mission, que ses miracles. « Allez dire à Jean[1], répond-il, » ce que vous avez entendu, et ce que vous » avez vu. Les aveugles voient, les boiteux » marchent, les lépreux sont purifiés, les » sourds entendent, les morts ressuscitent. » Que répondra à ce texte Jean-Jacques Rousseau?

### Le Philosophe.

Vos observations, monsieur, méritent qu'on y fasse attention; mais elles ne sont pas une réponse directe aux difficultés; et

[1] Matth 11.

c'est ce que je demande maintenant. Voici donc la première de ces difficultés, laquelle on peut regarder comme fondamentale. » Un » miracle, dit monsieur Rousseau, est une » exception aux lois de la nature; pour en » juger, il faut connoître ces lois, et pour » en juger sûrement il faut les connoître » toutes. Ainsi, celui qui prononce qu'un » tel ou tel acte est un miracle, déclare » qu'il connoît toutes les lois de la nature, » et qu'il sait que cet acte en est une excep- » tion. Mais quel est ce mortel qui connoît » toutes les lois de la nature? Newton ne se » vantoit pas de les connoître. Un homme, » sage témoin d'un fait inoui, peut attester » qu'il a vu ce fait, et on peut le croire. » Mais il n'affirmera jamais que ce fait, quel- » que étonnant qu'il puisse être, soit un mi- » racle; car comment peut-il le savoir? »

LE THÉOLOGIEN.

Il ne sera pas difficile de vous faire voir que les fondements sur lesquels a bâti votre philosophe, sont bien ruineux; et pour cela il faut que vous me fassiez la grace de répondre à quelques questions que je vais vous proposer. Ne conviendrez-vous pas, monsieur, que les lois de la nature ont été faites par un Être infiniment sage et infiniment éclairé?

LE PHILOSOPHE.

Il n'est pas nécessaire de faire une pareille question, parce que c'est-là une chose dont on ne s'est pas encore avisé de douter.

LE THÉOLOGIEN.

Si ces lois sont faites par un Être infiniment sage et infiniment éclairé, elles ne peuvent pas être contradictoires les unes aux autres, ni se détruire les unes les autres.

LE PHILOSOPHE.

Si elles se contredisoient, et se détruisoient les unes les autres, elles ne porteroient plus le caractère de cette sagesse infinie.

LE THÉOLOGIEN.

Connoît-on quelques-unes de ces lois?

LE PHILOSOPHE.

Non-seulement on en connoît un grand nombre, mais on les connoît évidemment. Ces connoissances sont des principes indubitables pour tout homme sage, pour tout homme de bon sens. Ainsi connoît-on les lois des mouvements du monde planétaire, et l'on est en état

de prédire infailliblement plusieurs siècles à l'avance, les rencontres, oppositions, conjonctions, et éclipses des corps célestes. Ainsi connoît-on la plûpart des lois de la gravitation, du mouvement, de l'équilibre, de l'action des liquides; et c'est de ces connoissances que l'on conclut qu'un corps abandonné à lui-même, doit toujours tendre au centre de la terre; que les liquides se mettent toujours d'eux-mêmes de niveau; qu'un corps solide, spécifiquement plus pesant que l'eau où il est plongé, doit y enfoncer, et ne peut surnager. Je ne finirois point, si je voulois déduire toutes les conclusions que l'on tire de ces principes.

LE THÉOLOGIEN.

Cela suffit bien, monsieur; vous avez parlé des lois connues de la nature; mais ne pourroit-il pas aussi y avoir d'autres lois inconnues, qui eussent des effets tout contraires?

LE PHILOSOPHE.

Il peut y avoir d'autres lois de la nature, que nous ne connoissons pas encore; mais il ne peut point y en avoir, qui aient des effets contraires à celles que nous connoissons. S'il y avoit des lois de la nature qui détruisissent

les autres, ces lois pourroient-elles être regardées comme émanées d'une sagesse infinie? Y auroit-il alors quelques principes sûrs pour reconnoître la marche et la belle harmonie qui règne dans l'univers, pour la suivre, et pour en juger? Quels fonds pourroit-on faire sur toutes les observations astronomiques, sur les principes de mathématiques, sur tant d'écrits de savants physiciens qui se sont appliqués avec succès à étudier la nature?

LE THÉOLOGIEN.

Oh! monsieur, vous ne pouviez pas mieux parler pour la cause que je défends. Car, en premier lieu, non-seulement vous détruisez, mais vous faites sentir tout le ridicule de ce principe du philosophe genevois, *que pour juger d'un miracle, il faudroit connoître toutes les lois de la nature.* En second lieu, vous démontrez au mieux la réalité des miracles consignés dans les livres divins, que ce philosophe ose contester.

LE PHILOSOPHE.

Je le sens, je n'en suis pas fâché, j'aime mieux la vérité que la victoire; ou plutôt, la plus belle victoire est celle par laquelle on cède à la vérité.

LE THÉOLOGIEN.

Avec ces preuves incontestables, voilà tous les miracles de l'ancien et du nouveau Testament prouvés et démontrés. Si les flots de la mer rouge[1], à la parole de Moïse, et les eaux du Jourdain, à celle de Josué[2], perdent leur fluidité, s'arrêtent comme des murs de cristal, pour laisser le passage aux Israélites, voilà toutes les lois qui concernent les liquides arrêtées et suspendues; il n'y a que l'auteur de la nature qui puisse ainsi les arrêter et les suspendre. Si le soleil, à la parole du même Josué[3], s'arrête dans sa course, voilà toutes les lois du mouvement des corps célestes suspendues; or, qui est-ce qui peut les suspendre, si ce n'est celui qui en est l'auteur? Si Elie, par sa prière, fait descendre le feu du ciel, qui consume en un instant l'holocauste qu'il offre au Seigneur, quelle est la loi physique qu'on puisse donner comme la cause d'un fait aussi frappant?

LE PHILOSOPHE.

Quelque juste que soit tout ce que vous dites sur ces miracles, il est bon de savoir ce que disent aussi les philosophes sur le même

[1] Exod. 14. — [2] Josué 3. — [3] Josué 10.

sujet. Plus les discusions seront exactes, plus la vérité deviendra claire et sensible. Spinosa prétend faire évanouir le miraculeux du passage de la mer rouge, en disant qu'un vent violent ayant soufflé toute la nuit, soutint par sa force latérale les eaux de part et d'autre, et sécha le fond de la mer; et que cela pouvoit arriver fort naturellement. Rousseau veut faire regarder, comme des jeux d'enfants, les miracles d'Elie et de Josué. « Jadis les prophêtes faisoient descendre à » leur voix le feu du ciel[1], vous dit-il; au- » jourd'hui les enfants en font autant avec un » morceau de verre. Josué fit arrêter le soleil, » un faiseur d'almanachs va le faire éclipser. » Si les prêtres de Baal avoient eu M. » Rouelle au milieu d'eux, leur bûcher eût » pris feu de lui-même, et Elie eût été pris » pour dupe.

### Le Théologien.

Monsieur, si vous faites un peu d'attention à ce que veulent dire par-là ces deux philosophes, vous trouverez sûrement que l'objection de Spinosa ne mérite que la pitié, et celle de Rousseau que l'indignation. N'est-ce pas en effet une chose pitoyable, de supposer, avec Spinosa, qu'il a pu naturellement y

[1] Page 99.

avoir un vent assez violent, pour partager en deux une étendue de mer de cinq à six lieues, et pour soutenir ces amas immenses d'eaux de part et d'autre, les soutenir comme des murs, comme des corps solides, malgré leur mobilité naturelle? N'est-ce pas une chose pitoyable, de supposer que ce vent, sans se faire sentir aucunement sur les côtés, n'a soufflé sur la surface de la mer, que dans cette étroite direction qui devoit ouvrir le fossé, ou le boyau, qui serviroit de passage aux Hébreux? N'est-ce pas une chose pitoyable, de supposer que ce vent, capable, par sa violence et sa force, de soutenir en l'air tant de milliards de toises cubes d'eau, et qui, venant de l'orient, devoit donner en face aux voyageurs, n'ait point mis d'obstacle à leur passage, ne les ait pas comprimés, anéantis, enterrés, ou ne les ait pas au moins emportés, et fait reculer bien loin de l'endroit, vers lequel ils dirigeoient leur marche? En vérité, est-ce-là raisonner en philosophe, en physicien? N'est-ce pas parler comme le plus extravagant et le plus ridicule des charlatans? C'est cependant le fameux Spinosa qui raisonne ainsi.

Quant au philosophe Genevois, peut-on n'être pas indigné de l'indécence avec laquelle il parle de faits aussi graves que ceux qui sont rapportés dans l'Ecriture, et du ri-

dicule qu'il entreprend de répandre sur ce qui ne doit être traité qu'avec circonspection et respect? Qu'y eut-il jamais de plus grand et de plus frappant que le miracle d'Elie? Vous savez à quelle occasion il fut fait, et le but que se proposoit le prophête. C'étoit de retirer les Israélites de l'idolâtrie, et du culte de Baal. Dans une assemblée immense du peuple, à laquelle se trouvoit le roi lui-même, Elie demande que l'on se décide sur celui qu'on doit servir et adorer, ou du Dieu d'Israël, ou de Baal. Le moyen qu'il propose pour en venir à une décision juste et sûre, c'est que les prêtres de Baal d'une part, et lui de l'autre, dressent un autel, chacun à son Dieu, y mettent un bœuf sur un bûcher pour être offert en holocauste, et que celui dont l'holocauste sera consumé par le feu du ciel, soit reconnu pour le seul Dieu véritable. La proposition fut acceptée; et vous savez quel fut l'évènement. Les prêtres de Baal eurent beau crier, hurler, se déchiqueter, Baal ne put rien faire. Alors Elie entre à son tour en action. Il fait d'abord verser des torrents d'eau sur son autel, son bûcher, sa victime. Il fait réitérer une seconde et une troisième fois cette opération, ensuite il adresse à Dieu cette prière: « Seigneur, Dieu d'Abraham, d'Isaac et de » Jacob, faites connoître aujourd'hui que

» vous êtes le Dieu d'Israël[1], que je suis » votre serviteur, et que je ne fais ici » qu'exécuter vos ordres. Ecoutez-moi, » Seigneur, écoutez-moi, et que ce peuple » apprenne aujourd'hui que vous êtes le » Seigneur Dieu. » A ces mots, un feu subit embrase, consume, dévore, fait disparoître l'holocauste, le bûcher, les pierres de l'autel, l'eau qui étoit tout à l'entour, la poussière même de la place; et le philosophe Rousseau vous dit[2] : « Si les prêtres de Baal avoient eu » M. Rouelle au milieu d'eux, leur bucher » eût pris feu de lui-même, et Elie eût été » pris pour dupe.

LE PHILOSOPHE.

Je vous avoue que je n'ai absolument rien à vous répondre.

LE THÉOLOGIEN.

Et comment trouvez-vous ce qu'il ajoute sur les guérisons? Le ton comique et burlesque qu'il prend, convient-il bien au sérieux des matières qu'il traite? « Je ne sais, dit-il, » si l'art de guérir est trouvé, ni s'il se » trouvera jamais[3]. Ce que je sais, c'est qu'il » n'est pas hors de la nature. Il est tout

[1] 4 Reg. c. 18. — [2] Page 99. — [3] Page 101.

» aussi naturel qu'un homme guérisse, qu'il » l'est qu'il tombe malade. Il peut tout » aussi bien guérir subitement, que mourir » subitement. Tout ce qu'on pourroit dire » de certaines guérisons, c'est qu'elles sont » surprenantes, mais non pas qu'elles sont » impossibles. Comment prouverez-vous que » ce sont des miracles »? Ainsi s'exprime Rousseau.

LE PHILOSOPHE.

Je vous avoue que je ne trouve ni vérité, ni justesse, ni décence dans tout ce qu'il nous débite-là. Il prend le ton qu'auroit pris Molière sur le théâtre, pour railler les médecins, et vous dit qu'il *ne sçait pas si l'art de guérir est trouvé, ni s'il se trouvera jamais ;* et dans la page suivante, il vous dit, d'un ton qu'on ne passeroit pas au dernier charlatan, qu'on a *trouvé le secret de ressusciter les noyés, et qu'on cherche celui de ressusciter les pendus.* Ainsi il ne sait pas si un homme seroit assez habile, pour guérir une petite maladie; mais il sait qu'il est assez habile, pour ressusciter des morts. Soit dit en passant. Venons à ses assertions.

D'abord il est très-faux qu'en général un homme puisse tout aussi bien guérir que mourir subitement; car nous avons tous les jours sous

les yeux des spectacles qui nous font voir que des morts subites sont très-naturelles; et les médecins et anatomistes nous démontrent, d'une manière très-sensible, les causes de ces sortes de morts. Mais nous voyons également tous les jours des maladies, dont les guérisons subites et instantanées sont naturellement impossibles, et qui ne peuvent se faire naturellement que par gradation et succession.

LE THÉOLOGIEN.

Ces vrais principes que la raison vous montre, et que vous sentez si bien, nous pouvons les appliquer aux miracles de Jésus-Christ, et particulièrement à certains de ces miracles, que le même philosophe ose travestir d'une manière bien peu décente.

Jésus-Christ rend la vue à deux aveugles, desquels l'un n'est guéri qu'après être sorti de la ville, et avoir reçu deux fois l'imposition des mains du divin thaumaturge; l'autre, qu'après avoir eu les yeux couverts d'un peu de terre détrempée dans la salive de ce même Sauveur, et se les être lavés dans la fontaine de Siloé. Sur cela Rousseau vous représente Jésus-Christ, allant comme à tâton pour la guérison du premier aveugle, et prenant une autre route pour celle du

second[1] « A quoi bon tout cela pour un » miracle, demande-t-il? La nature dispute-t-» elle avec son maître? A-t il besoin d'efforts, » d'obstination pour se faire obéir? A-t-il » besoin de salive, de terre, d'ingrédiens »? Mais ne puis-je pas à mon tour lui demander, à quoi bon tous ces raisonnements, Monsieur le philosophe? Croyez-vous que ces guérisons soient naturelles? Croyez-vous que de la salive et un peu de boue aient une vertu suffisante, pour guérir des aveugles de naissance? Pourriez-vous, en bon physicien, nous rendre raison de ce phénomène? Le second de ces aveugles parle bien plus en sage, que ne font nos philosophes, lorsque, pour confondre toutes les chicanes que lui faisoient les pharisiens sur sa guérison, il leur dit[2] : « Nous savons que si quelqu'un » honore véritablement Dieu, et accomplit » sa volonté, il en est exaucé. On n'avoit » jamais oui dire que quelqu'un eût ouvert » les yeux à un homme né aveugle. Si cet » homme n'étoit pas un homme de Dieu, il » n'eût pas opéré un pareil prodige. » Voilà des expressions qui caractérisent l'âme droite, l'homme de bon sens, l'homme qui est rempli de l'esprit de religion. En trouvera-t-on autant chez nos philosophes?

[1] Page 183. — [2] Joan. 9.

Ensuite un homme raisonnable pourra-t-il soutenir la manière dont le philosophe Genevois parle de la guérison du démoniaque, rapportée par S. Matthieu[1], et par S. Marc? Ce démoniaque étoit furieux, il faisoit trembler tout le voisinage; on avoit beau le lier, l'enchainer, il n'y avoit ni liens, ni chaînes qu'il ne vînt à bout de rompre. Jésus s'approche pour le délivrer; il demande au démon quel est son nom; et le démon répond qu'il s'appelle Légion, parce qu'il n'est pas seul, mais qu'ils sont grand nombre de démons dans le corps de cet homme. Ces démons conjurent Jésus-Christ de ne les pas renvoyer dans l'abîme, mais de leur permettre d'entrer dans un troupeau de cochons qui étoit dans le voisinage. Jésus-Christ le permet, l'homme est délivré et guéri, et ces animaux entraînés par les démons vont se précipiter dans la mer. Sur cela Rousseau s'écrie[2]: « Et ce » sont-là les augustes preuves de la mission » du rédempteur du genre humain! Juste » Dieu! La tête tourne; on ne sait où l'on » est. » Quoi! Jésus rend à un pauvre malheureux la raison, la santé, la liberté; il se fait reconnoître pour fils de Dieu; il se fait obéir par les puissances infernales; et J. J. Rousseau dit que cela fait « *tourner la tête*,

[1] Matth. 8, Marc 5. — [2] Luc. 8.

*et qu'il n'est pas possible de le croire, sans renoncer au bon sens !*

LE PHILOSOPHE.

Il faut convenir de bonne foi qu'ici M. Rousseau soutient mal sa thèse ; mais laissons cela pour le présent. Ce qu'il dit sur la difficulté de discerner les vrais miracles des prestiges, est plus important ; et si vous voulez, nous le remettrons à un autre entretien.

*Troisième entretien sur le discernement des vrais et des faux miracles.*

LE PHILOSOPHE.

Vous conviendrez, je pense, que c'est sur le discernement des vrais et des faux miracles, que M. Rousseau est le plus redoutable, et que sa métaphysique et ses raisonnements sur ce point sont très-capables d'embarrasser. C'est donc sur ce point que je serai bien aise que vous ayiez encore la bonté de vous expliquer.

LE THÉOLOGIEN.

Non-seulement je ne refuse pas de vous entendre, mais je suis charmé que vous me fournissiez l'occasion de vous démontrer

combien la doctrine de Rousseau est opposée au bon sens et à la vérité.

LE PHILOSOPHE.

Voici donc comment il procède[1] : « Accordons, dit-il, qu'il y a de vrais miracles, » de quoi nous serviront-ils, s'il y a aussi de » faux miracles desquels il est impossible de » les discerner? Et faites bien attention que » je n'appelle pas ici faux miracle, un miracle » qui n'est pas réel, mais un acte bien réel- » lement surnaturel, fait pour soutenir une » fausse doctrine. Comme le mot de *miracle*, » en ce sens, peut blesser les oreilles pieuses, » employons un autre mot, et donnons lui » le nom de *prestiges*. Mais souvenons-nous » qu'il est impossible aux sens humains de » discerner un prestige d'un miracle. »

LE THÉOLOGIEN.

Et comment prouve-t-il que ce discernement est impossible?

LE PHILOSOPHE.

Le voici[2] : « La même autorité qui atteste » les miracles, atteste aussi les prestiges; et » cette autorité prouve encore que l'appa-

[1] Page 109. — [2] Ibid.

» rence des prestiges ne diffère en rien de
» celle des miracles. Comment donc distin-
» guer les uns des autres; et que peut prouver
» le miracle, si celui qui le voit ne peut dis-
» cerner, par aucune marque assurée, si
» c'est l'œuvre de Dieu, ou l'œuvre du
» démon? Quand Aaron jeta sa verge devant
» Pharaon, et qu'elle fut changée en ser-
» pent, les magiciens jetèrent aussi les leurs,
» et elles furent changées en serpents. Soit
» que ce changement fût réel, comme il
» est dit dans l'Ecriture, soit qu'il n'y eût
» de réel que le miracle d'Aaron, comme
» le disent quelques théologiens, il n'importe;
» cette apparence étoit réellement la même.
» Or, les hommes ne pouvant juger des
» miracles que par les sens, si la sensation
» est la même, la différence réelle qu'ils ne
» peuvent appercevoir, n'est rien pour eux.
» Ainsi le signe, comme signe, ne prouve
» pas plus d'un côté que de l'autre, et le
» prophète en ceci n'a pas plus d'avantage
» que le magicien ».

Le Théologien.

Je conviens, comme vous l'avez bien prévu, que cette métaphysique et ces raisonnements de Rousseau sont très-capables de surprendre

et d'embarrasser bien des gens. Pour en découvrir le sophistique et l'insidieux, il faut commencer par se donner des notions claires de certaines choses, comme du pouvoir naturel des démons, des secours que la providence divine doit à l'homme, et de ce qu'il a droit d'en attendre, soit pour connoître la vérité, soit pour être garanti de l'erreur. Avec cela on verra bientôt tout le sophistique de l'incrédule Genevois s'évanouir, et l'on n'aura pas grande peine à donner une réponse directe à tous ses arguments.

LE PHILOSOPHE.

Je conçois déjà qu'avec ces préliminaires, la question peut bien s'éclaircir, et enfin se décider.

LE THÉOLOGIEN.

Pour en venir à ce point, ayez la bonté de me répondre sur quelques questions que je vais vous faire. Admettez-vous l'existence des démons ?

LE PHILOSOPHE.

Je sais bien qu'il y a des gens qui disent qu'il n'y a ni Dieu, ni diables; mais ce ne

sont que des gens incapables de penser, et ordinairement trop méprisables, pour mériter d'être écoutés. Il n'y a qu'à ouvrir les œuvres de Platon, de Plutarque, de Porphyre et d'une infinité d'autres auteurs payens, pour être convaincu que toute l'antiquité payenne a reconnu l'existence des démons. Les savants pères de l'Eglise qui ont, ou défendu le christianisme, ou combattu l'idolâtrie pendant les premiers siècles, démontrent la même chose. Enfin les livres divins en font un point de foi. On ne peut donc pas nier leur existence.

LE THÉOLOGIEN.

Maintenant, quel pensez-vous que soit le pouvoir naturel des démons?

LE PHILOSOPHE.

C'est à vous à me dire d'abord ce que vous en croyez, et moi je vous dirai ensuite ma pensée sur ce que vous m'aurez exposé.

LE THÉOLOGIEN.

On ne peut pas douter que la force et le pouvoir des démons ne soient très-supérieurs à la force et au pouvoir de l'homme. Mais d'où vient la force de l'homme? Elle ne vient

que de l'ame et de la volonté, laquelle ne peut agir d'une manière sensible, que par le moyen des membres, des nerfs, des fibres du corps auquel elle est unie, liée et asservie. Mais les démons étant de purs esprits, leur activité ne peut être ni aussi bornée, ni aussi dépendante, ni aussi facilement arrêtée que celles des hommes. Elle doit donc opérer des choses incomparablement plus surprenantes. Que l'on consulte les livres saints et les auteurs profanes; qu'on lise les livres de Job, et certains endroits de l'Evangile; qu'on lise les morceaux de Porphyre, qu'Eusèbe de Césarée nous a conservés, on y verra des exemples et des preuves frappantes de tout ce que je vous dis.

LE PHILOSOPHE.

Mais il est bien difficile de concevoir comment un pur esprit, un démon peut agir sur la matière, sur les corps.

LE THÉOLOGIEN.

Cela n'est pas plus difficile, que de concevoir comment notre ame agit sur notre corps, et met en mouvement les fibres, les nerfs, les différentes parties de notre corps. Nous le faisons très-naturellement, et l'habitude que nous avons de le faire, est cause

que nous n'y réfléchissons point. Mais il n'est pas moins vrai que nous ne concevons pas plus clairement l'action de notre ame sur notre corps, que l'action du démon sur une portion de matière.

LE PHILOSOPHE.

Passons cela. Quelque difficulté que j'y trouve, je sens que je n'ai rien à y opposer. Mais dites-moi un peu plus en détail, en quoi vous faites consister la force des démons.

LE THÉOLOGIEN.

Je la fais consister, 1.° dans le pouvoir de mouvoir, ébranler, transporter les corps. Ainsi voyons-nous que Satan, ayant eu la permission de persécuter le serviteur de Dieu, Job, il ramasse dans les airs, et en fait tomber des feux qui consument tous ses troupeaux; il excite des vents et des tempêtes qui ébranlent, renversent la maison où la famille de Job étoit assemblée, et écrasent tous ceux qui s'y trouvoient. 2.° Dans une agilité inconcevable, les démons peuvent passer d'un lieu à un autre avec la même rapidité que la pensée d'un homme parcourt toutes les parties de l'univers. Il n'est donc pas surprenant qu'ils puissent annoncer des

choses qui se passent, ou qui viennent de se passer dans des lieux très-éloignés. 3.° Dans une intelligence bien supérieure à celle de l'homme, parce qu'ils sont de purs esprits. C'est pour cela que Platon, Plutarque, et la plupart des anciens philosophes les appellent *Daïmones*, c'est-à-dire, *intelligens*, *connoisseurs :* de-là vient qu'en examinant la conduite, le caractère et les dispositions des hommes, ils font des conjectures plus justes, devinènt assez souvent, et même peuvent prédire quelquefois assez sûrement ce qui doit arriver en certaines circonstances. Mais ils ne pourroient pas prédire des choses qui ne pourroient arriver que dans des temps éloignés, ou qu'ils ne verroient pas déjà comme préparées. 4.° On peut ajouter encore leur malignité : car si nous consultons les auteurs sacrés et les auteurs profanes, nous verrons que c'est sur-tout par des fléaux et par des désastres, que les démons signalent leur pouvoir. Eusèbe de Césarée, dans son cinquième livre de la Préparation Evangélique, nous en cite une grande quantité d'exemples tirés des auteurs Payens.

De cette explication que je viens de vous proposer de la force et du pouvoir des démons, il faut conclure qu'ils sont capables de faire des choses très-surprenantes, sans que ce soient de vrais miracles, et qu'il faut

apporter une grande attention pour se garantir de la surprise et de l'erreur.

LE PHILOSOPHE.

Je conclurai tout ce que vous voudrez; mais cela ne résout pas encore les difficultés de M. Rousseau; et je ne me vois pas plus avancé, pour discerner sûrement un miracle faux d'un vrai miracle.

LE THÉOLOGIEN.

« J'ai été obligé de vous donner d'abord ces notions; vous en verrez bientôt l'utilité et les conséquences; faites-moi la grace de répondre encore à quelques questions. Croyez-vous que Dieu puisse laisser les hommes dans le cas d'une erreur inévitable, lorsqu'il s'agit des vérités les plus importantes, ou de ses ordres les plus absolus, ou des devoirs les plus sacrés?

LE PHILOSOPHE.

Non, monsieur, Dieu nous doit fournir les moyens de découvrir ces vérités, et de connoître ces ordres et ces devoirs.

LE THÉOLOGIEN.

Croyez-vous que Dieu puisse nous manifes-

ter d'autres vérités que celles que notre raison seroit capable de découvrir d'elle-même, des vérités qui seroient supérieures à toute la force de notre raisonnement, des vérités que nous ne pourrions pas comprendre, et dont nous ne serions assurés, que parce que ce seroit Dieu lui-même qui nous les auroit annoncées?

LE PHILOSOPHE.

Cela est très-évident : il le peut; notre raison n'étant pas infinie, il seroit absurde de prétendre qu'elle puisse par elle-même découvrir et connoître toutes les vérités, et toute sorte de vérités. Je dis la même chose des ordres et des devoirs que sa souveraine autorité peut nous imposer. Car étant, comme nous le sommes, des créatures dépendantes de cet Être suprême, il peut nous intimer des ordres, et exiger des devoirs, qui n'aient d'autres principes, d'autre fondement, d'autre règle, que son absolue, mais toujours adorable et respectable volonté.

LE THÉOLOGIEN.

Mais si notre raison est incapable de découvrir d'elle-même ces vérités, par quelle voie Dieu pourra-t-il nous les faire connoître?

LE PHILOSOPHE.

Il est évident qu'il faudra qu'il nous parle d'une telle manière, que nous puissions distinguer sûrement le langage de Dieu, de tout autre langage. Or, il n'y a point de langage plus digne de Dieu, et qui caractérise mieux l'auteur, le maître, l'arbitre souverain de la nature, que de commander à toute la nature, c'est-à-dire, de nous parler par des miracles. Toute autre voie ne me caractérise pas d'une manière aussi sensible le langage divin.

LE THÉOLOGIEN.

Je suppose que vous ne prétendez pas exclure les prophéties, qui ne sont pas moins un langage divin que les miracles. Mais ne sortons pas de notre sujet. Vous reconnoissez donc que le miracle est un langage divin.

LE PHILOSOPHE.

Je le reconnois sans peine. Mais le prestige imitant quelquefois si bien le miracle, je reviens toujours au même point, et je vous demande encore comment je pourrai distinguer sûrement l'un de l'autre.

LE THÉOLOGIEN.

Oh! nous voici bien près de la solution des difficultés. Dieu, sans blesser sa sagesse infinie, peut bien permettre que l'homme soit tenté par des prestiges; mais il ne peut pas permettre qu'il soit trompé d'une manière à ne pouvoir pas éviter l'erreur. Il lui fournira toujours des moyens sûrs pour reconnoître de quel côté sont, et l'œuvre de Dieu, et la vérité. Ces moyens sont, 1.° La supériorité des vrais miracles sur les prestiges; ce qui peut être aisément aperçu par une ame droite et attentive. 2.° L'invocation de l'auguste nom de Dieu, qui peut seul, comme maître de la nature, opérer de vrais miracles; la créature ne pouvant rien que par sa confiance, l'aveu de son impuissance, et ses prières. Nous pourrions bien encore ajouter quelques autres moyens de discernement; mais comme il s'agit ici du parallèle entre les miracles de Moïse, et les prestiges des enchanteurs Egyptiens, nous nous en tenons à ces deux premiers points, qui suffisent pour les difficultés que nous avons à résoudre.

Et d'abord quelle supériorité, monsieur, dans les miracles de Moïse? Il commande, au nom de Dieu, à toute la nature, et il est toujours obéi; d'une parole il frappe les plus terribles coups, et d'une parole il guérit ceux

qui ont été frappés ; il fait des annonces et des menaces, et ses annonces et ses menaces sont toujours suivies des effets. Il est tour-à-tour, pour les Egyptiens, leur fléau et leur asyle, leur exterminateur et leur Sauveur, selon cette magnifique promesse que lui a fait le Seigneur[1] : *Voilà que je t'établis le Dieu de Pharaon, et Aaron sera ton ministre et ton prophète.* L'Egypte est désolée par dix horribles plaies, et son roi impie est bientôt frappé lui-même en punition de son opiniâtre impiété. Ainsi éclate le pouvoir divin dont est revêtu Moïse.

Et à quoi aboutit tout l'art des magiciens que Pharaon lui oppose? A une foible imitation de trois des miracles de Moïse; imitation qui peut aisément se concevoir et s'expliquer. Mais 1.° ces mêmes magiciens ne peuvent empêcher aucun des miracles de Moïse. 2.° Ils ne peuvent étendre par représailles leur pouvoir sur les Hébreux, comme Moïse sur les Egyptiens. 3.° Malgré tous leurs efforts, ils ne sont plus écoutés par leurs démons après la troisième plaie, et ils sont forcés de reconnoître la main de Dieu[2]. 4.° Ils ne peuvent se défendre eux-mêmes des ulcères douloureux dont ils sont frappés avec toute leur nation, et dès-lors ils quittent la

[1] Exod. 7. — [2] Exod. 9.

les sages principes que vous avez établis. 1.° Par l'invocation de l'auguste nom de Dieu. Dieu invoqué, ne peut pas autoriser l'erreur et le mensonge. 2.° Par la supériorité des prodiges. Or, la supériorité des miracles de Moïse, paroît ici dans le plus grand éclat. Dès la première rencontre, la verge de Moïse, changée en serpent, dévore les serpents, soit réels, soit apparents, des magiciens, sans qu'ils puissent rien faire pour l'empêcher. Dans la seconde et la troisième, ils font paroître des grenouilles, ils font voir de l'eau changée en sang; ce qui peut bien s'expliquer par une adroite substitution faite par l'intervention des démons. Mais pour faite ensuite disparoître ces grenouilles, et pour rendre à l'eau son état naturel, il faut la parole et le commandement de Moïse. Les magiciens peuvent bien faire le mal, mais ils ne peuvent pas le réparer. Dès la troisième plaie, ils se trouvent au bout de leur science. Ils se tourmentent; ils font tous leur efforts, ils ne peuvent plus rien opérer, ils conviennent eux-mêmes de leur défaite, et ils en font l'aveu à Pharaon.

LE THÉOLOGIEN.

Rousseau ne se croira pas encore vaincu pour cela. « Les hommes, vous dira-t-il, ne

» pouvant juger des miracles que par leurs » sens, si la sensation est la même, » [pour les miracles et pour les prestiges], « le signe, » comme signe, ne prouve pas plus d'un » côté que de l'autre, et le prophête en » ceci n'a pas plus d'avantage que le ma- » gicien. »

LE PHILOSOPHE.

Il est encore faux que l'homme ne puisse juger des miracles que par les sens. Il n'y a que les sens, il est vrai, qui reçoivent l'impression que fait le miracle ou le prestige. Mais il n'y a que la raison, qui, en examinant les circonstances de l'un et de l'autre, soit capable d'en reconnoître la différence et d'en décider.

LE THÉOLOGIEN.

Mais si l'on vous dit que de ces assauts réciproques de prodiges, entre Moïse et les magiciens, « Pharaon pût fort bien n'en » conclure autre chose, sinon que Moïse » étoit plus habile magicien qu'eux; » qu'aurez-vous à lui répondre!

LE PHILOSOPHE.

Je répondrai que Moïse ne parloit qu'au

nom de Dieu, et qu'on n'a jamais appelé magiciens, ceux qui n'agissent qu'en invoquant le nom de Dieu. Pharaon ne tira point la conclusion que Rousseau insinue. Il raisonnoit plus juste que le Genevois.

LE THÉOLOGIEN.

Ce que l'on trouve encore dans la troisième lettre écrite de la Montagne sur ce sujet, ne présentant aucune difficulté, je crois qu'il ne doit vous rester aucun doute. Vous avez fait voir dans cet entretien, les ressources qu'il y a avec un homme qui a l'ame droite, l'esprit juste, que les préjugés peuvent surprendre, et que l'examen fait sûrement revenir.

LE PHILOSOPHE.

Je serai bien aise, si vous le trouvez bon, que nous discutions encore quelques points du Dictionaire Philosophique, sur la certitude des miracles communément reconnus parmi les Chrétiens. Nous ne trouverons pas ici la dialectique de Rousseau, l'homme du Dictionaire n'en est pas capable; mais la hardiesse de ces assertions, quoique toujours destituées de preuves, et le ridicule qu'il s'efforce de répandre sur les faits qu'il com-

bat, peuvent aussi bien surprendre et séduire, que les sophismes les mieux enveloppés. Je ferai donc le personnage de cet écrivain, et je serai très-empressé d'entendre la critique que vous ferez, et la censure que vous porterez.

*Quatrième Entretien sur la vérité des miracles communément reconnus parmi les Chrétiens.*

LE PHILOSOPHE.

Je vous ai dit, monsieur, que pour achever nos discussions sur les miracles, et avoir tous les éclaircissements nécessaires sur cette matière, il conviendroit d'examiner encore quelques endroits du Dictionaire Philosophique. Pour faire le personnage de cet écrivain, ainsi que je m'y suis engagé, il faut que je vous expose ses sentiments, ses assertions et ses preuves.

D'abord, à l'entendre, on ne doit pas faire plus de cas des miracles cités par les Chrétiens, que de ceux qui se débitoient autrefois dans le paganisme? et les monuments de votre Histoire Ecclésiastique, vos Légendes, les témoignages de vos Pères de l'Eglise, ne méritent pas plus de croyauce,

que la Théogonie d'Hésiode, les Métamorphoses d'Ovide, et les autres Fables des Payens. Et voici comment il prétend le prouver. « Nommez-moi, dit-il, un peuple chez » lequel il ne se soit pas opéré des prodiges » incroyables. Les Histoires sont aussi rem» plies de prodiges que d'évènements natu» rels. Les filles d'Anius changeoient tout ce » qu'elles vouloient, en bled, en vin, et en » huile; Esculape, ressuscita Hypolyte; la » tête d'Orphée rendoit des Oracles après » sa mort : les guérisons faites dans le » Temple d'Esculape étoient innombrables. » Après une longue énumération de ces sortes de miracles, dont je ne vous cite qu'une petite partie, il ajoute : « Les Philosophes » Chrétiens disent : nous croyons aux mi» racles opérés dans notre sainte Religion; » nous avons une croyance ferme et entière » dans les miracles de Jésus-Christ et des » Apôtres, mais permettez-nous de douter » un peu des autres. » C'est ainsi qu'il se prépare à fronder tous les miracles rapportés par les Historiens, et par les Pères.

Le Théologien.

Que diriez-vous, monsieur, si je prétendois vous apprendre à vous-même ce que vous

pensez sur divers systêmes, comme sur celui de Mallebranche, et sur celui de Locke, par rapport à l'origine des idées ; ou sur ceux de Boulinvilliers, et de Garnier, sur l'Histoire de France?

LE PHILOSOPHE.

Je ne vois pas où vous voulez aller par cette question. Je vous répondrai cependant, que je serois fort surpris, et que je trouverois assez plaisant qu'un autre voulût m'instruire moi-même de mes propres pensées.

LE THÉOLOGIEN.

C'est cependant là ce que veulent faire Messieurs les Philosophes, par rapport à nous. Ils veulent nous apprendre à nous-mêmes ce que nous pensons des Pères, des Légendes et des miracles. Qu'ils nous écoutent eux-mêmes, et qu'ils apprennent de nous, quels sont nos véritables sentiments.

Qu'ils apprennent donc que nous respectons les Pères comme des Saints, et que nous les croyons comme des hommes. Par leur vie vertueuse, ils sont nos modèles. Dans l'enseignement sur le dogme, les mœurs, la discipline, ils sont les canaux de la tradition. Dans les faits qu'ils racontent, qu'ils rappor-

tent, qu'ils citent, ils sont sujets à la critique, à l'examen, comme tout autre déposant. Telle est notre manière de penser sur les Pères.

Qu'ils apprennent que la fameuse Légende dorée de Jacques du Gouffre, *Jacobus à voragine*, les fleurs des exemples de Césaire de Citeaux, et d'autres livres et recueils de la même valeur, n'ont jamais eu d'autres suffrages que ceux de la simplicité et de la crédulité; que l'on les regarde comme des mélanges de vrai et de faux, de certain et d'incertain; que les erreurs de faits qu'ils renferment, sont sans conséquence, et que, n'influant en rien dans ce qui intéresse la société, ils ne méritent pas le courroux des graves philosophes.

Qu'ils apprennent que nous admettons des miracles, pour lesquels nous ne craindrions pas l'examen de la critique la plus défiante, desquels ces philosophes ne voudroient sûrement pas examiner les preuves, de peur d'être forcés de les avouer eux-mêmes et que nous en fournissons de cette espèce depuis le premier siècle jusqu'au dix-huitième.

Qu'ils apprennent qu'il y a des miracles que nous croyons raisonnablement, quoique nous n'en ayions pas des preuves complettes. Tels sont plusieurs miracles faits dans les

trois premiers siècles du christianisme. Dans ce temps-là, les chrétiens dispersés, cachés, persécutés, ne pouvoient pas avoir des registres publics, et des procès-verbaux en forme, comme une critique déraisonnable ose aujourd'hui les demander. La tradition en a conservé la mémoire; et une entreprise aussi grande que l'établissement de la religion, semble en attester, et en supposer la vérité.

Qu'ils reconnoissent enfin, que tout homme, qui a un peu de sentiment et de pudeur ne pourra pas s'empêcher de dire qu'il y a autant d'indécence que d'impiété dans le parallèle qu'on ose insinuer entre les miracles du paganisme, et ceux du christianisme. Ces miracles du paganisme sont arrivés dans des temps fabuleux; personnne ne les a vus, personne ne les a crus; ils choquent tantôt la raison, et tantôt la décence. Les savantes apologies des pères en démontrent tout le ridicule; et Cicéron, dans son second livre de la divination, répond à son frère Quintus, qui en avoit cité quelques-uns: *Nil debet esse in philosophiâ commentitiis fabellis loci.* Voilà, Monsieur, la manière dont pensent les chrétiens sur les miracles.

Le Philosophe.

Je ne puis pas disconvenir que cette ma-

nière de penser ne soit très-juste. Cependant, parmi les miracles que vous regardez comme les plus avérés et les plus constants, il y en a qui souffrent encore bien des difficultés. « Des témoins oculaires, vous dit le docteur, ont beau écrire que l'évêque de Smyrne, Saint Polycarpe, ayant été condamné à être brûlé, et étant jeté dans les flammes, ils entendirent une voix du ciel, qui crioit : Courage, Polycarpe, montre-toi homme; qu'alors les flammes du bûcher s'écartèrent de son corps, et formèrent un pavillon de feu au-dessus de sa tête, et que du milieu du bûcher il sortit une colombe, et qu'on fut obligé de trancher la tête de Polycarpe. A quoi bon ces miracles, disent les incrédules; pourquoi les flammes ont-elles perdu leur nature, et pourquoi la hache du persécuteur n'a-t-elle pas perdu la sienne? D'où vient que tant de martyrs sont sortis sains et saufs de l'huile bouillante, et n'ont pu résister au tranchant du glaive? On répond que c'est la volonté de Dieu. Mais les philosophes voudroient avoir vu tout cela de leurs yeux, avant de le croire. Saint Augustin rapporte que S. Gervais et S. Protais apparurent en songe à Saint Ambroise; qu'ils lui enseignèrent l'endroit où étoient leurs reliques; que saint Ambroise les déterra, et qu'elles guérirent un aveugle.

Les philosophes disent qu'ils n'en croient rien; que Gervais et Protais n'apparoissent à personne; qu'il importe fort peu au genre humain qu'on sache où sont les restes de leurs carcasses; qu'ils n'ont pas plus de foi à cet aveugle, qu'à celui de Vespasien; que c'est un miracle inutile, que Dieu ne fait rien d'inutile. Ils font grand cas du passage de Lucien, qui se trouve dans la mort de Peregrinus : *Quand un joueur de gobelets adroit se fait chrétien, il est sûr de faire fortune.* » Ainsi s'exprime l'homme du Dictionnaire.

### Le Théologien.

Il s'exprime comme un homme qui veut se donner le plaisir de railler, et qui ne se pique nullement de raisonner. Je vous le demande à vous-même, Monsieur, si ce misérable étoit à Saint-Denis, oseroit-il dire que c'est-là qu'on rassemble *les restes des Carcasses* de nos rois ? Et c'est cependant le ton qu'il prend en parlant des héros du christianisme.

*A quoi bon ces miracles*, dit-il, *pourquoi les flammes ont-elles perdu leur nature*, *et pourquoi la hache de l'exécuteur n'a-t-elle pas perdu la sienne?* A des hommes qui n'auroient pas affiché, comme lui, l'impiété,

on répondroit que Dieu vouloit de temps en temps attester par ces prodiges, que c'étoit lui qui présidoit à l'établissement du christianisme; qu'il vouloit frapper ceux qui en étoient les témoins, pour occasionner leur conversion; qu'ils vouloient de temps en temps soustraire ses martyrs à certains supplices plus horribles, et les laissoit tomber sous le glaive, parce qu'il étoit content de leurs combats, et vouloit couronner leurs victoires. Mais ce sont-là des raisons qui ne sont pas du goût des philosophes. Il y a bien d'autres choses justes et raisonnables qu'ils ne goûtent pas davantage.

*D'où vient que tant de martyrs sont sortis sains et saufs de l'huile bouillante, et n'ont pu résister au tranchant du glaive ? On répond, que c'est la volonté de Dieu. Mais les philosophes voudroient avoir vu tout cela de leurs yeux, avant de le croire.*

Je réponds d'abord sur la demande, qu'elle est tout-à-fait hors de propos. C'est la certitude du fait qu'il s'agit de constater; ce n'est pas le motif et la raison qu'il s'agit de trouver.

Je dis ensuite, que ces philosophes, qui voudroient avoir vu avant de croire, se trompent eux-mêmes, et qu'ils ne nous trompent pas. On peut bien leur dire ce que Jésus-Christ fait dire par Abraham au

mauvais riche[1] : *Ils ont Moïse et les prophètes. S'ils ne les écoutent point, quand même un mort ressusciteroit à leurs yeux, ils n'en croiroient pas davantage.* On sait bien qu'ils sont plus empressés à combattre la vérité, qu'à s'y rendre ; et l'on voit fort bien qu'il n'y a que leur orgueil et leur libertinage, qui les aiguillonnent et les aveuglent.

Les deux miracles que vous avez cités d'après cet impie, ont toute l'authenticité que le critique le plus sévère peut desirer.

1.° Saint Polycarpe, évêque de Smyrne, élevé par Saint Jean l'Evangéliste, fut condamné au feu, il y a seize siècles. L'exécution se fit dans l'amphithéâtre, en présence de toute la ville, qui demanda à grands cris sa mort au Proconsul. Il étoit alors âgé d'une centaine d'années. Son martyr a été écrit par des témoins oculaires, qui rapportent que ce vieillard vénérable ayant été étendu et attaché sur le bûcher, les flammes se plièrent en formant un espèce de pavillon, au milieu duquel il paroissoit comme un homme endormi, sans faire aucun mouvement, et sans donner aucun signe de douleur. On étoit dans l'étonnement, on ne savoit s'il étoit mort ou vivant. Dans l'incertitude, le juge envoya un spiculateur, ou bourreau, qui lui coupa la tête sur le bûcher

[1] Luc. 16.

même. Voilà le fait. Est-il certain, ne l'est-il pas? Cela dépend des preuvès. Mais nos philosophes se gardent bien de les attaquer. Et comment les attaqueroient-ils? Ils les ignorent.

2.º Ambroise, Evêque de Milan, annonce à la Cour impériale, qu'il a été averti en songe de retirer les reliques de deux martyrs, d'un endroit peu décent et peu connu, où elles étoient, et des les placer d'une manière plus honorable. S'étant transporté dans le lieu marqué, il y trouve les deux corps. La translation s'en fait en présence de l'empereur, de toute la Cour, et d'un peuple immense. Pendant la translation, Dieu, pour attester la sûreté de la découverte, et la sainteté des reliques, opère des miracles. Voilà le fait.

Il est bon de remarquer qu'Ambroise étoit un des plus beaux esprits de la Cour impériale, qu'il étoit fils d'un des plus grands seigneurs de l'empire, qu'il fut pourvu, étant encore fort jeune, du gouvernement des provinces de Ligurie et d'Emilie, et que ce fut la sagesse qu'il montra dans son administration, qui le fit demander par toute la ville pour remplir le siège de cette résidence impériale. Il est bon de remarquer cela, parce que nos philosophes sont des gens qui, au seul nom et à la seule qualité

de prêtre, ne témoignent que du dédain et du mépris. Saint Augustin le plus beau génie de son siècle, et peut-être le plus beau génie qu'il y ait eu en aucun siècle, étoit alors à Milan, et atteste, comme témoin oculaire, tout ce qui se passa à cette translation. Enfin, depuis quatorze siècles, on en célèbre la mémoire dans l'Eglise de Milan. Des autorités si respectables laisseront-elles quelques doutes dans l'esprit des hommes raisonnables? Mais à quoi serviront-elles auprès des philosophes? Sera-ce à les persuader, ou à les confondre?

LE PHILOSOPHE.

Oh! je vous ai écouté avec plaisir. Mais écoutez, à votre tour, ce que débite encore cet homme. « Ceux, dit-il, qui fortifient leur raisonnement par la science, vous diront que les pères de l'Eglise ont avoué souvent eux-mêmes qu'il ne se faisoit plus de miracles de leur temps. Saint Chrisostôme le dit expressément. Saint Augustin lui-même dit, dans sa cité de Dieu : Pourquoi ces miracles qui se faisoient autrefois, ne se font-ils plus aujourd'hui? Et il en donne la raison : *Cur, inquiunt, nunc illa miracula quæ prædicatis facta esse non fiunt? Possem quidem dicere necessaria priùs fuisse, quam*

*crederet mundus, ad hoc ut crederet mundus* ».

LE THÉOLOGIEN.

Je crois que vous allez être bien surpris de la réponse que j'ai à vous faire; elle vous fera connoître jusqu'où peut aller l'imposture et l'infidélité. Saint Augustin non-seulement ne dit point ce qu'on lui fait dire ici, mais il dit tout le contraire. Dans le chapitre septième du vingt-deuxième livre de la cité de Dieu, il prouve la divinité de la religion par les miracles qui ont accompagné son établissement, par ceux de Jésus-Christ, des apôtres, des martyrs; et dans le chapitre suivant, il se propose de répondre à la question que les payens, les beaux esprits, les incrédules, faisoient quelquefois, quand on leur citoit ces miracles. Ce chapitre commence par le texte même que vous avez rapporté. « Mais pourquoi, demandent » les incrédules, ne voit-on plus aujour- » d'hui ces miracles que vous dites qu'on » voyoit autrefois? Je pourrois d'abord ré- » pondre, qu'ils étoient nécessaires avant » que le monde eût embrassé la Foi, afin » de l'engager par-là à l'embrasser. » Et après ces mots, dits comme en passant, il ajoute que le même pouvoir subsiste tou-

jours dans l'Eglise, et qu'il s'y fait encore aujourd'hui des miracles, au nom de Jésus-Christ, ou par la vertu des Sacrements, ou par l'intercession des martyrs. *Nam etiam nunc fiunt miracula in Nomine ejus, sivè per Sacramenta ejus, sivè per orationes, vel memorias Sanctorum.* Et tout de suite il rapporte un grand nombre de miracles opérés de son temps, et de la plupart desquels il a été lui-même témoin. Est-ce là avouer qu'il ne se fait plus aujourd'hui de miracles? Saint Chrisostôme fournit une infinité de passages semblables.

### Le Philosophe.

Je vous avoue que je suis révolté de cette mauvaise foi, et je vois bien que cet homme ne cherche qu'à tromper et à séduire. Je m'attends que vous le confondrez de même sur ce qu'il dit du célèbre apôtre des Indes et du Japon. Voici comme il en parle: « Xavier se lamente dans plusieurs de ses » lettres, de n'avoir point le don des lan- » gues. Il dit qu'il n'est chez les Laponois, » que comme une statue muette. Cependant » les Jésuites ont écrit qu'il avoit ressuscité » huit morts; c'est beaucoup. Mais il faut » aussi considérer qu'il les ressuscitoit à six « mille lieues d'ici. »

Le Théologien.

Il faut considérer aussi que c'est à six mille lieues des endroits où se sont opérés ces miracles, et deux cents ans après qu'ils ont été opérés, qu'un homme, sans avoir rien vu, ni examiné, les suspecte. Indépendamment des preuves, la présomption seule seroit pour tout ce qu'on a dit des miracles de ce grand homme. Il a établi le christianisme dans une étendue immense de régions; il doit donc avoir été secondé par les dons les plus extraordinaires. Il est très-faux qu'il se lamente de n'avoir pas le don des langues. Ce don l'accompagna par-tout. Dans une occasion unique, Dieu, pour éprouver son zèle, et y donner un nouvel éclat, ne le lui communiqua pas dès le commencement de sa mission. Le saint se mit avec un grand courage, à étudier la langue du pays; mais l'épreuve ne fut que de quelques jours.

Le Philosophe.

Je sens, Monsieur, tout le vrai de ce que vous me disiez dans notre premier entretien, que messieurs les philosophes sont bien plus forts pour déclamer, que pour raisonner, et pour affirmer, que pour prouver. Je vois toute la différence qu'il y a entre les asser-

tions téméraires, et la vérité. Mais il faut qu'avant de finir, je vous propose encore une pensée singulière de notre homme. « On » souhaiteroit, dit-il, pour qu'un miracle » fût bien constaté, qu'il fût fait en pré- » sence de l'académie des Sciences de Paris, » ou de la Société royale de Londres, et » de la faculté de médecine, assistées d'un » détachement du régiment des Gardes. »

### Le Théologien.

La pensée n'est pas singulière, mais extravagante. Auroit-il donc fallu une académie des Sciences, ou une faculté de médecine, pour décider que la résurrection du Lazare, qui sortit du tombeau quatre jours après y avoir été enfermé, étoit un vrai miracle? En auroit-il fallu, pour décider que des guérisons d'aveugles, de muets, de sourds de naissance, opérées par une seule parole; que des guérisons subites et instantanées, opérées par un seul acte de la volonté sur des malades absents, sont des œuvres qui surpassent les forces de la nature? C'est bien ici le lieu de s'écrier, en retournant la pensée de Rousseau : *Et ce sont-là les respectables oracles, les démonstratifs raisonnements de nos philosophes! Juste Dieu! La tête tourne, on ne sait où l'on est!*

Après cela, Monsieur, ne soyez plus surpris des inconcevables extravagances et absurdités où donnent ces philosophes. Ne soyez plus surpris que le docteur du Dictionnaire dise que s'il étoit témoin d'un miracle, au lieu de reconnoître et d'adorer la puissance du Seigneur, *il se feroit Manichéen, et diroit qu'il y a un principe qui défait ce que l'autre a fait;* que Rousseau assure qu'*il auroit grand peur que la vue d'un miracle ne le rendît fou.* C'est ainsi que pensent ceux qui se donnent pour les sages du siècle, les défenseurs de la raison, les réformateurs de la religion. Ne soyez point surpris que l'auteur des *Pensées Philosophiques*, s'écrie dans un enthousiasme infernal : « Grace à l'extrême confiance que j'ai » en ma raison, ma foi n'est point à la merci » du premier Saltimbanque. Pontife de Ma- » homet, redresse de boiteux, fais parler » des muets, rends la vue aux aveugles, » guéris les paralytiques, ressuscite des » morts. Veux-tu que je devienne ton pro- » sélite, laisse tous ces prestiges, et raison- » nons. » L'impie pour blasphémer contre les miracles et la personne de Jésus-Christ même, met, dans le personnage d'un Mahométan imposteur, les caractères divins, par lesquels Jésus-Christ s'annonce et se fait connoître pour l'envoyé de Dieu. Il traite

celui qui a ces divins caractères, de *Saltimbanque ;* ces œuvres divines, de *prestiges ;* et il croit s'être mis à couvert, en substituant le mot de pontife de Mahomet, au nom de Jésus-Christ. On ne répond point à ces horreurs. C'est à ceux qui ont entre les mains le glaive de la justice, à venger l'Evangile et la personne de Jésus-Christ, ainsi outragés.

LE PHILOSOPHE.

Il est vrai que j'ai frémi en lisant cet endroit des pensées philosophiques, parce que je me suis rappelé aussitôt ces belles paroles de Jésus-Christ[1] : *Euntes renunciate Joanni quæ vidistis. Cœci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt;* et j'ai pensé, comme vous, que c'étoit à la justice à punir des blasphêmes aussi affreux. Au reste, Monsieur, je vous sais un gré infini de la complaisance que vous avez eue de vous prêter à ces entretiens. Je sens toute la solidité des principes que vous avez établis, et tout ce que je dois aux lumières dont vous m'avez éclairé.

LE THÉOLOGIEN.

Et moi, je vous dois le compliment le

[1] Matth. 11.

plus flatteur et le mieux mérité, sur cet esprit juste, vif et pénétrant, que vous avez toujours fait voir dans la suite de nos entretiens, sur la droiture de votre ame, et sur votre amour courageux pour la vérité.

# MOYSE.

Consultez les plus grands chronologistes que l'on connoisse, et vous trouverez que Moyse est non-seulement le plus ancien de tous les écrivains du monde, mais qu'il a précédé de plusieurs siècles tous les écrivains connus, tous ceux même dont on ne sait plus que le nom, ou dont il ne reste que quelques fragments. Consultez les anciens auteurs, dont le nom et l'autorité ont toujours le plus été respectés, et ont mérité de l'être, Diodore de Sicile, Alexandre Polystor, Trogue Pompée, Josèphe, etc; tous s'accordent à vous représenter Moyse comme un grand homme, un grand philosophe, un grand législateur; quelques-uns ajoutent encore, un grand capitaine.

Consultez ensuite le Dictionnaire philosophique; on vous y dira hardiment que ce Moïse, s'il y a jamais eu un chef des hébreux de ce nom, ce Moïse est un homme inconnu, ou que ce n'étoit qu'un barbare, un vil chef de fugitifs, un tyran sanguinaire, et qu'il n'y a que des gens qui manquent de

sens, qui puissent croire que les livres qu'on donne sous son nom, soient de lui.

Nous ne portons point de jugement sur la manière dont cet écrivain et quelques autres encore traitent ce sujet. Il n'y auroit point d'expressions assez fortes, pour présenter une censure telle qu'ils la méritent. Mais par charité, pour cette multitude d'ignorants et d'hommes à préjugés, que nos philosophes séduisent, nous leur présenterons d'abord les grands traits par lesquels les auteurs payens nous ont peint le législateur des Hébreux. Quoique ces auteurs s'éloignent quelquefois de la vérité, pour quelques circonstances, on n'en verra pas moins quelle est la haute idée qu'ils avoient de ce grand homme.

*Caractère de Moïse par les auteurs payens.*

Nous mettons d'abord à la tête de ces auteurs Diodore de Sicile, qui a toujours été regardé comme un des plus exacts et des plus judicieux Ecrivains de l'antiquité. Dans le livre quarantième de sa Bibliothèque, il nous représente Moïse comme un génie extraordinaire, un législateur admirable, un sage et heureux conquérant. Voici comment il s'exprime[1] : » Supérieur aux autres hom-

[1] Photii Bibl. c. 244.

» mes par les lumières, la force et la sa-
» gesse, il conduisit sa colonie dans le pays
» qu'on nomme aujourd'hui la Judée, s'en
» rendit maître, y bâtit plusieurs villes, en-
» tr'autres la célèbre Jérusalem. Il instrui-
» sit son peuple de tout ce qui concerne la
» Religion, le culte de Dieu, les sacrifices,
» le gouvernement politique, et régla et fixa
» tout par les lois. Il ne voulut ni image,
» ni représentation de la divinité, parce
» qu'il crut que celui qui renferme le ciel
» et la terre, et qui gouverne tout par sa
» puissance et son autorité, est trop grand
» pour être représenté sous une forme hu-
» maine. On trouve, à la fin de sa loi,
» ces paroles remarquables : *Voilà ce que*
» *Moïse dit aux Juifs par l'ordre de Dieu.*

Le savant Strabon n'en parle pas moins avantageusement dans le seizième livre de sa géographie. « Moïse, dit-il, sortit de
» l'Egypte avec un grand peuple qui avoit
» à cœur le vrai culte de la divinité. Il sou-
» tenoit que les Egyptiens la déshonoroient
» en faisant Dieu semblable à des bêtes, et
» même aux plus vils animaux, et que les
» Grecs et les Africains ne lui faisoient pas
» plus d'honneur, en le faisant semblable à
» des hommes. Il disoit qu'il n'y avoit point
» d'autre Dieu que celui qui contient l'uni-
» vers, qu'on ne pouvoit pas en faire au-

*punir ; il suffiroit de l'enfermer.* Voilà toute la censure que nous portons nous-mêmes. Venons maintenant au détail de ses autres mensonges et absurdités.

*Mensonges du Dictionnaire.*

I.

« Plusieurs savants disent que, par l'écri-
» ture même, il est avéré que le premier
» exemplaire connu du Pentateuque fut
» trouvé du temps du roi Josias. »

Il est avéré par l'écriture que les livres de la loi étoient connus du temps des juges, qui vinrent d'abord après Moïse, et du temps des premiers rois qui succédèrent aux juges. Nous en fournirons les preuves ci-après. Il est donc avéré que ces savants sont des ignorants, ou des imposteurs.

II.

« Quelques contradicteurs ajoutent qu'au-
» cun prophête n'a cité les livres du Penta-
» teuque, qu'il n'en est question ni dans les
» psaumes, ni dans les livres attribués à Sa-
» lomon, ni enfin dans aucun livre cano-
» nique des Juifs. Les mots qui répondent
» à ceux de Genèse, Exode, Lévitique,
» Nombre, Deutéronome, ne se trouvent

» dans aucun autre écrit, reconnu par eux » pour authentique. »

Un honnête homme rougiroit, s'il étoit publiquement convaincu de mensonge. Je ne sais si le docteur est capable de rougir; mais il n'en sera pas moins convaincu. D'abord il est dit dans le livre de Josué, chapitre huit, que ce général « fit dresser un autel, sui» vant ce qui est ordonné par le livre de » la loi de Moïse[1], et qu'il fit écrire sur des » pierres le Deutéronome de la loi de » Moïse, tel que ce législateur l'avoit dis» tribué en présence des enfants d'Israël. »

Ensuite nous voyons que plusieurs psaumes ne sont que des abrégés de la loi, et que Moïse y est toujours cité.[2] Dans les livres des Rois la loi de Moïse est souvent rappelée, pour tout ce qui concerne les sacrifices, les cérémonies, les ordonnances répandues dans l'Exode du Lévitique et les Nombres. Le livre de l'Ecclésiastique[3] fait le plus magnifique éloge de Moïse, comme Thaumaturge et législateur.... Mais en voilà assez pour faire donner au docteur le certificat qu'il mérite.

### III.

« Il y avoit déjà un grand nombre de

[1] Josué, c. 8, v. 31, 32. — [2] Ps. 77. Ps. 104. Ps. 106. — [3] Eccl. 45.

» siècles, que les fables orientales attri-
» buoient à Bacchus tout ce que les Juifs
» ont dit de Moïse. »

Qui vous l'a dit, Monsieur le docteur? Quel est l'auteur de ces fables, qui les a vues, en quel siècle du monde ont-elles été faites? Quand vous aurez répondu à ces questions, on pourra vous écouter.

Mais, avant toutes choses, apprenez, 1.° qu'il y a une erreur bien grossière dans votre chronologie. Il y avoit, dites-vous, un grand nombre de siècles qu'on attribuoit déjà à Bacchus ce que les Juifs ont dit de Moïse. Et l'on vous démontre que ce prétendu Bacchus, ce vainqueur des Indes étoit très-postérieur à Moïse; car Semelé, mère de Bacchus, étoit fille du Phénicien Cadmus qui mena une petite colonie en Boétie, et fonda la ville de Thèbes. Or, selon tous les chronologistes, la fondation de Thèbes concourt avec la sortie des Hébreux de l'Egypte.

2.° Apprenez que, bien loin de regarder l'histoire de Moïse, comme une imitation tirée des fables de Bacchus, on pourroit bien plutôt regarder les fables de Bacchus, comme une altération de l'histoire de Moïse; et c'est ce que Vossius, Bochart, l'évêque d'Avranche et plusieurs autres savants regardent comme une chose démontrée.

3.° Apprenez que ces fables n'ont été imaginées que long-temps après que les colonies Egyptiennes et Phéniciennes eurent peuplé la Grèce. Mais ces colonies Phéniciennes et Egyptiennes n'eurent lieu que vers le temps où vivoit Moïse, ou furent même pour la plupart postérieures à Moïse. Comment donc les fables sont-elles antérieures à Moïse?

4.° Varron, le plus savant des Romains, nous dit qu'on ne peut rien assurer de tout ce qu'on raconte des temps qui ont précédé l'institution des jeux olympiques; que ce n'est qu'à cette époque que finissent les temps fabuleux de la Grèce. Or les jeux olympiques n'ont été institués qu'environ sept cents ans après Moïse.

## IV.

« N'est-il pas de la plus extrême vrai-
» semblance que ce peuple si nouveau, si
» long-temps errant, si tard connu, établi si
» tard en Palestine, prît avec la langue
» Phénicienne les fables Phéniciennes, sur
» lesquelles il enchérit encore, ainsi que
» font tous les imitateurs grossiers? Un peu-
» ple si pauvre, si ignorant, si étranger dans
» tous les arts, pouvoit-il faire autre chose
» que copier ses voisins? Ne sait-on pas que

» jusqu'au nom d'Adonaï, d'Eloi ou Eloah,
» qui signifie Dieu chez la nation Judaïque,
» tout étoit Phénicien ?

Le peuple hébreu a été autrefois le peuple de Dieu, le dépositaire des promesses divines et des livres Saints, le seul qui ait connu et adoré le vrai Dieu, le seul dont la religion ait condamné ces vices qui outragent la nature et révoltent la raison; il ne faut donc pas être surpris que les philosophes s'efforcent tant de l'avilir et de le déshonorer. Mais voyons s'ils sont adroits dans leurs attaques.

1°. Ils l'appellent *un peuple nouveau*. Or ce peuple est plus ancien que les Perses, les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les Carthaginois, et tous ceux dont il est le plus parlé dans les histoires.

2.° Ils le présentent *comme un peuple errant*. Les Hébreux ont cependant été fixés durant quinze cents ans dans leur établissement. Y a-t-il quelqu'autre peuple qui pût en dire autant ?

3.° Ils disent *qu'il fut connu si tard*. Il le fut plutôt que les fables Orientales, dont on nous vantoit tout à l'heure l'antiquité. D'ailleurs Josèphe, dans son premier livre contre Appion, cite un nombre prodigieux d'anciens auteurs Egyptiens, Phéniciens, Chaldéens qui ont bien connu les Hébreux.

4.° Ils le font *si pauvre.* Ce peuple se gouvernoit, se nourrissoit, faisoit la paix et la guerre sans le secours de ses voisins. Les peuples riches n'en font pas davantage.

5.° Ils en font *un peuple ignorant.* C'est chez eux que se trouvent les plus beaux livres de religion et de morale, la poésie la plus sublime, et la législation la plus complette.

6.° Ils affirment qu'*il étoit étranger dans tous les arts.* Jérusalem, au rapport de Strabon, de Diodore de Sicile, de Thimochares, et de plusieurs autres Ecrivains, étoit une des plus belles villes de l'orient. Le temple, à ce que nous apprend Josèphe, fut l'objet de la vénération d'Alexandre, et ensuite de l'admiration de l'empereur Tite. On n'avoit pas pris des étrangers pour construire ces superbes édifices. Si l'on ne parle pas des manufactures de Jérusalem, il n'est pas parlé davantage de celles de Rome: faudroit-il dire pour cela que les Romains étoient étrangers dans tous les arts?

7.° Ils disent qu'*avec la langue Phénicienne, les Hébreux prirent toutes les fables Phéniciennes.* Mais dans quel auteur ont-ils appris qu'il y ait jamais eu une langue Phénicienne, et que les mots d'*Adonaï*, de *Eloah Eli*, étoient Phéniciens? La Phénicie n'étoit qu'une très-petite langue de terre,

située entre la montagne du Liban, et la Méditerranée; ce n'étoit qu'un petit canton de la Syrie; ainsi il est très-probable qu'on y parloit la langue syriaque. Cette langue Phénicienne, dont on n'a aucun monument, n'a donc existé que dans l'imagination du Docteur.

## V.

« Est-il bien vrai qu'il y ait eu un Moïse?
» Si un homme qui commandoit à la nature
» entière eût existé chez les Egyptiens, de
» si prodigieux événements n'auroient-ils
» pas fait la partie principale de l'histoire
» d'Egypte? Sanchoniaton, Manethon, Mé-
» gasthène, Hérodote n'en auroient-ils pas
» parlé? Josèphe l'historien a recueilli tous
» les témoignages possibles en faveur des
» Juifs; il n'ose dire qu'aucun des auteurs,
» qu'il cite, ait dit un seul mot de Moïse.
» Quoi! le Nil aura été changé en sang, un
» ange aura égorgé tous les premiers nés
» dans l'Egypte, la mer se sera ouverte, ses
» eaux auront été suspendues; et nul auteur
» n'en aura parlé; et il n'y aura qu'un petit
» nombre d'esclaves barbares qui nous aura
» conté ces histoires, des milliers d'années
» après l'évènement »!

Qui le croiroit, que cet homme-ci vous

renvoie à l'auteur même qui met son imposture dans le plus grand jour? Josèphe, dit-il, « n'ose dire qu'aucun de ces auteurs ait dit » un seul mot de Moïse ». Mais qu'on lise le premier livre de Josèphe contre Appion, on trouvera que Manethon nomme expressément Moïse, lequel, dit-il, donna les lois et régla la police de sa nation. *Politiam et leges composuit eis sacerdos quidam heliopolites, qui et vocatus est Moses.* Si Manethon fait de Moïse un prêtre d'Héliopolis, c'est une erreur, comme il en échappe à beaucoup d'Historiens, et il est assez bien relevé sur ce point par Josèphe. Le docteur nomme aussi Megasthène; mais il fait bien voir qu'il ne le connoît pas. Megasthène n'a jamais rien écrit sur l'Histoire d'Egypte. Il avoit fait une histoire des Indes, qui étoit fort estimée, et que l'on n'a plus. Pour Hérodote, qu'on appelle le père de l'histoire, et que Cicéron appelle le père des mensonges[1], l'Egyptien Manethon le regarde comme un ignorant et un avanturier, dans ce qu'il dit sur l'Egypte. *Manethon Ægyptius frequenter arguit Herodotum in Ægyptiacis ignoratione mentitum.* Enfin, pour ce qui est de Sanchoniaton[2], il ne nous reste de lui que quelques fragments conservés par Eusèbe; et encore doute-t-on qu'il y ait jamais eu un

[1] Cic. de Nat. Deor. — [2] Contra Apion. lib. 3.

historien de ce nom chez les Phéniciens. Dodwel prétend démontrer que Sanchoniaton n'a jamais existé.

Mais, dit le docteur, en haussant le ton, « Quoi, le nil aura été changé en sang, la » mer ouverte, ses eaux suspendues, et nul » auteur n'en aura parlé, et il n'y aura qu'un » petit peuple d'esclaves qui nous aura conté » ces histoires, des milliers d'années après » l'évènement? »

Mais, pour lui faire rabaisser ce ton si haut, nous lui citerons Artabamus[1], qui, dans son histoire, rapporte non-seulement les prodiges qui sont marqués dans l'Exode, mais qui en ajoute encore d'autres, et qui cite les savants de Memphis, et ceux d'Héliopolis pour ses garants.

Au reste, demander s'il y a eu un Moïse, c'est une question aussi extravagante, que si l'on demandoit s'il y a eu un César, un Alexandre, un Cyrus.

## VI.

*Il étoit naturel*, fait-il dire encore à des Juifs murmurateurs, (personnages supposés), » il étoit naturel que de la terre de Gessen, » nous marchassions vers Tyr et Sidon, le » long de la méditerranée; mais vous nous

[1] Apud. Clem. Strom. 1. lib.

» faites passer l'Isthme de Suez presque tout » entier, vous nous faites rentrer en Egypte, » remonter jusques par-delà Memphis, et » nous nous trouvons à Béelséphon, au bord » de la mer rouge, tournant le dos à la » terre de Chanaan, ayant marché quatre- » vingt lieues dans cette Egypte que nous » voulions éviter.

Ces murmurateurs, pourroit répondre un homme sensé, étoient de grands frippons, d'aller contre des faits démontrés, et de blâmer, dans leur chef, la conduite la plus sage et la plus nécessaire. Expliquons cette réponse de l'homme sensé.

1.° Tout ce qu'on dit de ces marches et de ces contremarches, est démontré faux. Voici les paroles de l'historien sacré : « Les » enfants d'Israël partirent de Ramessé le » quinzième jour du premier mois, (Mars) » ils allèrent camper à Soccoth ; de Soccoth, » ils vinrent à Ethan, qui est à l'extrémité » du désert ; de-là, ils vinrent devant Phia- » hiroth, qui regarde Béelséphon ; de Phia- » hiroth, ils passèrent par le milieu de la » mer ; de-là, ils entrèrent dans le désert » de Sur, (qui est autrement nommé Ethan) » et arrivèrent à Mara. »

Pour l'intelligence de ce texte, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur la carte que le judicieux père Sicard, missionnaire en

Egypte, a faite, étant sur les lieux mêmes. On trouvera que de Ramessé à Soccoth, il y a huit lieues de France, à peu près autant de Soccoth, à Ethan, et que d'Ethan, il faut un peu se détourner pour passer par une grande gorge, et arriver vis-à-vis de Phiahiroth, ce qui fait encore une petite journée, et alors on se trouve sur les bords de la mer rouge. Où sont donc toutes ces marches et contremarches qu'annonce cet interprête des murmurateurs?

2.° Non-seulement il n'étoit point naturel de marcher vers Tyr et Sidon, mais il étoit absolument nécessaire que l'on n'y marchât point. Ce peuple immense alloit bien pour faire ses établissements dans la Palestine; mais il falloit auparavant le former et le dresser aux nouvelles lois, au nouveau culte, à la nouvelle police que Dieu devoit lui donner, et qui devoit être constamment observée pendant les quinze siècles que dureroient ces établissements. Or, rien n'étoit plus propre à cela que la route par le désert, et le séjour dans le désert. Les murmures de ces personnages supposés étoient donc bien mal fondés.

*Questions du Docteur sur Moïse.*

« 1.° En quelle langue Moïse auroit-il

» écrit dans un désert sauvage? Ce ne pouvoit
» être qu'en Egyptien; car, par ce livre
» même, on voit que Moïse et tout son
» peuple étoit né en Egypte. Il est probable
» qu'il ne parloit pas d'autre langue. Les
» Egyptiens ne se servoient pas encore du
» papyros. On gravoit des hiérogliphes sur
» le marbre et sur le bois. Il auroit donc
» fallu graver cinq volumes sur des pierres
» polies, ce qui demandoit des efforts et un
» temps prodigieux. »

De pareilles questions ne mériteroient qu'un souverain mépris. Cependant, par égard pour les esprits foibles, nous ne dédaignerons pas d'y répondre.

Moïse, dit-on, *étoit né en Egypte*, *il est probable qu'il ne parloit pas d'autre langue.* Voilà un raisonnement qui est aussi juste que celui-ci ; un tel réfugié François est né à Berlin; il est probable qu'il ne parloit pas d'autre langue que l'Allemand. Cependant les réfugiés à Berlin parlent aussi bien François qu'on le feroit à Paris; et plusieurs même ne savent pas l'allemand.

Moïse ne pouvoit et ne devoit écrire que dans la langue que parloit son peuple. Or, son peuple ne parloit pas Egyptien. En voici la preuve. Ce peuple, en arrivant en Egypte, fut d'abord mis en possession de la terre de Gessen, qui est à l'extremité de l'Egypte,

vers l'Arabie, et il y habita entièrement séparé des Egyptiens. Il dut donc y conserver sa langue primitive, qui étoit l'hébraïque. Or, c'est en cette langue que fut écrit le Pentateuque, et nous l'avons encore tel qu'il fut écrit.

*Les Egyptiens*, dit-il, *ne se servoient pas encore du papyros*. Mais sur quoi l'affirme-t-il? Quelles sont ses preuves? Qu'il lise les savants ouvrages du marquis Maffei sur la Diplomatique, il apprendra qu'on connoissoit l'usage du *papyros* dans la plus haute antiquité. D'ailleurs le législateur ordonne que le volume de la loi soit déposé dans l'arche. Auroit-il ordonné qu'on y déposât une carrière, ou une forêt?

« 2.° Est-il vraisemblable que dans un » désert, où le peuple Juif n'avoit ni cor- » donnier ni tailleur, il se soit trouvé des » hommes assez habiles pour graver les cinq » livres du Pentateuque sur le marbre ou sur » le bois? On dira qu'on trouva bien des » ouvriers qui firent un veau d'or en une » nuit, et qui réduisirent ensuite l'or en » poudre, opération impossible à la chymie » non encore inventée.

Est-il vraisemblable que dans une nation, qui faisoit environ deux millions d'ames, il n'y eut personne qui s'adonnât aux arts et métiers qui sont de la première nécessité?

Pour le veau d'or fait dans une nuit, c'est une fausseté. L'Ecriture ne parle point du temps qu'on mit à le faire.

» 3.° Si Moïse avoit écrit le premier chap.
» de la Genèse, auroit-il été défendu à tous
» les jeunes gens de lire ce premier chapitre?
» Auroit-on porté si peu de respect au lé-
» gislateur? Si c'étoit Moïse qui eût dit que
» Dieu punit l'iniquité des pères jusqu'à la
» quatrième génération, Ezéchiel auroit-il
» osé dire le contraire?

Un père et une mère sages permettroient-ils à un enfant de lire tous les livres qu'ils pourroient sans danger lire eux-mêmes? L'âge tendre permet-il de digérer toutes sortes de lectures? l'Eglise chrétienne permet-elle la lecture de tous les livres divins à chacun des fidèles? C'est la sagesse qui dicte ces lois; c'étoit la sagesse qui interdisoit aux jeunes Hébreux la lecture du premier chapitre de la Genèse. Dieu parlant de lui-même au nombre pluriel, ç'auroit été, pour les esprits encore foibles, un danger; ils auroient pu en conclure la pluralité des Dieux.

Voyez, à l'article *Ezéchiel*, la réponse au second point de l'objection.

« 4.° Si Moïse avoit écrit le Lévitique,
» auroit-il pu se contredire dans le Deuté-
» ronome? Le Lévitique défend d'épouser

» la femme de son frère, le Deutéronome
» l'ordonne. »

La contradiction est imaginaire. La sagesse caractérise également les deux lois. La première prescrit les règles de pudeur qu'on doit observer dans les familles, et vis-à-vis des parentes et des alliées. La seconde pourvoit à la conservation des droits et des titres dans les branches aînées des familles. On n'en jugera pas autrement, si l'on rapproche les deux textes que nous allons représenter.

« Vous ne découvrirez point ce qui doit » être caché dans la femme de votre frère[1] », est-il dit dans le Lévitique, « parce que » vous devez ce respect à votre frère. » On voit que ce qui est défendu par cette loi, c'est un commerce criminel et incestueux ; parce qu'une pareille action seroit un outrage à un frère, et un scandale horrible dans la société.

« Lorsque deux frères demeurent en-
» semble[2], est-il dit dans le Deutéronome,
» et que l'un d'eux sera mort sans enfants,
» la femme du mort n'en épousera point
» d'autre que le frère de son mari, lequel
» la prétendra pour femme, et suscitera des
» enfants à son frère ; et il donnera le nom
» de son frère à l'aîné des enfants qu'il aura
» d'elle, afin que le nom de son frère ne se

[1] Lévit. 18. — [2] Deut. c. 25.

» perde point dans Israël. » Voilà pour la conservation, ou pour la renaissance de la branche aînée des familles. Où est la contradiction ?

« 5.º Moïse auroit-il parlé dans son livre, » de villes qui n'existoient pas de son » temps? Auroit-il dit que des villes, qui » étoient pour lui à l'orient du Jourdain, » étoient à l'occident » ?

Il y a un siècle que Spinosa a fait ces objections, qui ont été confondues par Huet, Abbadie, et plusieurs autres savants. Si le docteur du dictionnaire avoit nommé quelques lieux en particulier, on lui auroit fait une réponse particulière.

« 6.º Auroit-il assigné quarante-huit villes » aux lévites, dans un pays où il n'y eut » jamais dix villes » ?

Moïse nomme ces villes. Il faudroit prouver que ces villes, qui sont nommées, n'ont jamais existé.

« 7.º Auroit-il prescrit des règles pour » les rois Juifs; tandis que non-seulement il » n'y avoit point de rois chez ce peuple, mais » qu'ils étoient en horreur? Quoi! Moïse » auroit donné des préceptes pour la con- » duite des rois qui ne vinrent qu'environ » huit cents années après lui, et il n'auroit » rien dit pour les Juges et les pontifes qui » lui succédèrent! Cette réflexion ne con-

» la femme de son frère, le Deutéronome
» l'ordonne. »

La contradiction est imaginaire. La sagesse caractérise également les deux lois. La première prescrit les règles de pudeur qu'on doit observer dans les familles, et vis-à-vis des parentes et des alliées. La seconde pourvoit à la conservation des droits et des titres dans les branches aînées des familles. On n'en jugera pas autrement, si l'on rapproche les deux textes que nous allons représenter.

« Vous ne découvrirez point ce qui doit
» être caché dans la femme de votre frère[1] »,
est-il dit dans le Lévitique, « parce que
» vous devez ce respect à votre frère. » On voit que ce qui est défendu par cette loi, c'est un commerce criminel et incestueux; parce qu'une pareille action seroit un outrage à un frère, et un scandale horrible dans la société.

« Lorsque deux frères demeurent en-
» semble[2], est-il dit dans le Deutéronome,
» et que l'un d'eux sera mort sans enfants,
» la femme du mort n'en épousera point
» d'autre que le frère de son mari, lequel
» la prétendra pour femme, et suscitera des
» enfants à son frère; et il donnera le nom
» de son frère à l'aîné des enfants qu'il aura
» d'elle, afin que le nom de son frère ne se

[1] Lévit. 18. — [2] Deut. c. 25.

» perde point dans Israël. » Voilà pour la conservation, ou pour la renaissance de la branche aînée des familles. Où est la contradiction?

« 5.° Moïse auroit-il parlé dans son livre, » de villes qui n'existoient pas de son » temps? Auroit-il dit que des villes, qui » étoient pour lui à l'orient du Jourdain, » étoient à l'occident »?

Il y a un siècle que Spinosa a fait ces objections, qui ont été confondues par Huet, Abbadie, et plusieurs autres savants. Si le docteur du dictionnaire avoit nommé quelques lieux en particulier, on lui auroit fait une réponse particulière.

« 6.° Auroit-il assigné quarante-huit villes » aux lévites, dans un pays où il n'y eut » jamais dix villes »?

Moïse nomme ces villes. Il faudroit prouver que ces villes, qui sont nommées, n'ont jamais existé.

« 7.° Auroit-il prescrit des règles pour » les rois Juifs; tandis que non-seulement il » n'y avoit point de rois chez ce peuple, mais » qu'ils étoient en horreur? Quoi! Moïse » auroit donné des préceptes pour la con- » duite des rois qui ne vinrent qu'environ » huit cents années après lui, et il n'auroit » rien dit pour les Juges et les pontifes qui » lui succédèrent! Cette réflexion ne con-

» duit-elle pas à croire que le pentateuque a
» été composé du temps des rois »?

Un homme sage, voyant les règles que Moïse prescrit aux rois, auroit conclu tout le contraire. Ce législateur leur impose des devoirs trop gênants, il leur parle avec trop d'autorité, il les remet trop au niveau des autres hommes. Ce n'est pas ainsi que ceux qui sont revêtus de la puissance souveraine, permettent qu'on leur parle. Donc le pentateuque a été écrit avant qu'il y eût des rois. Moïse avoit réglé dans les différents livres de la loi, tout ce qui regardoit les pontifes et les juges. Comme prophête, il lut encore dans l'avenir, et prescrivit aussi les devoirs aux rois qui devoient venir quatre cents ans après lui, et non pas huit cents, comme l'affirme notre habile docteur.

A ces belles questions succèdent des déclamations de fureur contre Moïse : 1.° Sur ce qu'il fait sortir d'Egypte les Hébreux en larrons et en lâches, pour les faire périr entre les précipices et les montagnes; 2.° Sur ce qu'au lieu de punir Aaron qui avoit fait le veau d'or, il le fait leur pontife ; 3.° Sur ce qu'il ordonne aux lévites d'égorger vingt mille hommes du peuple, et en une autre occasion vingt-quatre mille, parce qu'un Hébreu avoit couché avec une Madianite ; et il finit en disant que ce sont-là les objections

que font les savants à ceux qui pensent que le pentateuque est de Moïse ; mais que l'Eglise qui a succédé à la synagogue, et qui est infaillible comme elle, a décidé ce point de controverse, et que les savants doivent se taire quand l'Eglise parle.

Nous ne ferons qu'un mot de réponse à chacun de ces articles. Nous dirons donc :

Sur le premier, que les Hébreux avoient été injustement opprimés et vexés par les Egyptiens; qu'ils pouvoient justement, en conséquence des ordres du Seigneur, garder ce qu'ils avoient tiré de ces Egyptiens persécuteurs ; que c'étoit se payer des dommages et intérêts, et que, quoique la façon de s'y prendre fût extraordinaire, Dieu pouvoit bien les y autoriser.

Sur le second, qu'Aaron avoit été désigné, par le Seigneur, souverain pontife, avant qu'il fît le veau d'or; que Moïse ne pouvoit pas, de son autorité privée, le dépouiller du pontificat.

Sur le troisième, que la première exécution se fit par l'ordre exprès de Dieu[1], qui est le maître absolu de la vie des hommes. La seconde fut pour un autre genre d'idolâtrie encore plus abominable, et qu'il seroit contre la pudeur d'expliquer. Nos tendres et humains philosophes s'intéressent ici pour des cri-

[1] Exod. 32.

minels que Dieu punit. La mort de vingt mille hommes, arrivée il y a plus de trente siècles, est une chose qui les révolte, et ils se réjouissent quand ils lisent dans une gazette qu'on a tué vingt-mille hommes aux ennemis. Voilà leur humanité.

Sur le quatrième, que les impies, pour donner du crédit à leur impiété, disent que ce sont les savants qui font ces objections. Mais on leur demande quels sont ces savants? C'est Spinosa tout seul, et ensuite quelques misérables échos de cet athée.

Il manqueroit quelque chose à ce qu'exige cet article, si nous ne faisions pas encore une petite mention de l'auteur du *Christianisme dévoilé*. Au jugement de cet auteur, Moïse doit être regardé comme le plus méchant homme qui ait jamais existé. Imposteur habile, législateur extravagant, fanatique insensé, tyran sanguinaire, conquérant barbare, tels sont les traits sous lesquels ce sage et grand Ecrivain nous présente Moïse. Nous allons rapporter quelques-unes de ses belles pensées, auxquelles nous joindrons quelques observations très-courtes.

## I.

« Moïse persuada aux Hébreux qu'il étoit » l'interprête des volontés de leur Dieu, et » appuya sa mission par des œuvres qui pa-

» furent surnaturelles à des hommes igno-
» rants des voies de la nature, et des res-
» sources de l'art. »

Ces œuvres, dont il parle, sont les dix plaies de l'Egypte, l'ouverture de la mer, et l'immobilité de ses eaux suspendues pendant le passage des Hébreux, la chûte de la manne, etc. Croit-il que toutes ces œuvres soient fort naturelles, ou que les ressources de l'art puissent produire quelque chose de pareil? Qu'il nous explique donc comment cela se peut, qu'il nous en cite des exemples, qu'il étudie cette partie de la physique, pour nous démontrer, par ses propres opérations, que nous sommes des imbécilles de croire que ces œuvres surpassent les forces de la nature; voilà ce qui vaudroit bien mieux que toutes ses censures et ses déclamations.

II.

« Le premier ordre que Moïse donna aux
» Hébreux de la part de son Dieu, fut de
» voler leurs maîtres qu'ils étoient sur le
» point de quitter.

Cet homme-ci croit-il que le Dieu que les Hébreux adoroient, fût le vrai Dieu? Croit-il que le vrai Dieu puisse commander le vol? Si Dieu ordonna aux Hébreux de faire des emprunts de choses qui ne seroient jamais

rendues; c'étoit une juste compensation pour les Hébreux, et une juste punition pour les Egyptiens.

III.

« Il leur apprit la fable merveilleuse de » leurs ancêtres, et les cérémonies bizarres » auxquelles le Très-Haut attachoit ses fa» veurs. »

Il plaît à ce déclamateur de donner le nom de *cérémonies bizarres*, au culte religieux des Juifs[1]; mais Porphyre en fait un grand éloge, Philon en démontre la sagesse, Josèphe nous en peint toute la majesté; les payens même, qui en ont eu quelque connoissance, l'ont admiré et respecté.

IV.

« Il leur inspira sur-tout la haine la plus » envenimée contre les dieux des autres na» tions, et la cruauté la plus étudiée contre » ceux qui les adoroient. »

Il leur inspira le plus grand éloignement pour l'idolâtrie, pour les mœurs, les usages, les pratiques des idolâtres, comme il paroît par divers endroits des livres de la loi, et en même temps, les égards et l'humanité

[1] Porphyre de Rer. animat. abstin.

qu'on doit avoir pour les étrangers[1]. Pour les habitants de Chanaan[2], qui furent soumis à l'anathême, on en voit la raison dans le chapitre dix-huitième du Deutéronome, où leurs crimes sont rappelés[3], « et c'est pour ces » crimes que ces peuples seront extermi» nés », dit le Seigneur.

## V.

« A force de carnage et de sévérité, il en » fit des esclaves souples à ses volontés, » prêts à seconder ses passions, prêts à se » sacrifier à ses vues ambitieuses. En un mot, » il fit des Hébreux, des monstres de phré» nésie et de férocité. »

La rage de cet homme à débiter des horreurs sur les Hébreux, fait qu'il ne sait plus ni où il en est, ni ce qu'il dit. Comment les mêmes hommes peuvent-ils être à la fois, des esclaves si souples, et des frénétiques si féroces?

Ensuite qu'il nous apprenne, s'il se peut, quelles étoient ces vues ambitieuses de Moïse? Il n'est marqué dans aucun endroit de l'Ecriture, qu'il ait rien fait, ni pour lui, ni pour ses enfants; il se nomme lui-même un successeur, qui n'est ni de sa famille, ni de sa tribu. Il déclare qu'il n'aura pas la conso-

[1] Deut. 4. 7. 12. — [2] Ibid. 23. 24. — [3] Ibid. 18.

lation d'entrer dans la terre promise. Quelle preuve donne-t-on de ses vues ambitieuses et de ses passions?

Des auteurs payens, généralement estimés, font les plus grands éloges de Moïse; les auteurs Juifs et chrétiens prouvent et démontrent la vérité de tout ce que les livres saints en disent; des apostats de la religion le chargent de toutes les horreurs que l'on puissse imaginer, et ils ne prouvent rien de tout ce qu'ils avancent. C'est au lecteur sage à voir à qui il doit s'en rapporter pour juger de Moïse, et dans quelles sources il doit puiser.

---

# MYSTÈRES.

Nous appelons mystères, des vérités incompréhensibles que la religion nous oblige de croire, et que nous ne connoissons que par la révélation. On ne peut pas prendre un ton plus indécent, plus fier et plus insultant, que celui que prennent les prétendus philosophes, lorsqu'ils parlent des mystères qu'on reconnoît dans la religion chrétienne. Les belles expressions d'*absurdités*, *de fables extravagantes*, *de dogmes répugnants à la raison et au bon sens*; ces belles expressions

sont celles qui naissent alors le plus naturellement sur leurs lèvres, et par lesquelles ils désignent ces profondes vérités.

Pour les chrétiens qui les adoptent, et qui les adorent depuis dix-sept siècles, ces messieurs ne les regardent que comme des gens qui ne savent pas se servir de leur raison, comme des aveugles, des ignorants, des esclaves du préjugé, des hommes entraînés, les uns par le fanatisme, les autres par l'imbécillité.

Ne nous laissons pas effrayer cependant par ces fiers censeurs. Il n'est pas bien difficile de leur démontrer qu'un homme instruit, et qui sait raisonner, ne peut pas se refuser à la croyance des mystères, sans renoncer aux lumières de la raison. C'est ce que nous allons faire voir par une suite de propositions, par lesquelles nous établirons :

1.° Que l'essence et les attributs de Dieu sont une source nécessaire de mystères pour l'homme.

2.° Que les mystères sont nécessairement au-dessus de la raison, mais qu'il est impossible de prouver qu'ils sont contre la raison.

3.° Que l'obligation de croire des mystères dans la religion, ne donne pas plus d'atteinte aux droits de la raison, que la nécessité où

l'on est d'admettre des mystères dans la nature.

4.° Que la croyance des mystères est appuyée sur des preuves, et sur une évidence morale, à laquelle, ni l'homme raisonnable, ni le critique le plus sévère ne peuvent point absolument se refuser.

5.° Que la révélation des mystères est, pour les hommes, une source des lumières les plus précieuses et les plus instructives.

Après le développement de ces propositions, nous répondrons à ce que les philosophes objectent contre les mystères en général; et quant aux objections contre les divers mystères, on les rapportera, et on y répondra dans les articles où il sera traité de chacun des mystères en particulier.

### Première Proposition.

*L'essence et les attributs de Dieu sont une source nécessaire de mystères pour l'homme.*

Que l'homme porte ses regards sur la divinité, il est aussitôt saisi par l'idée d'un infini qui l'absorbe, l'épuise, et ne lui laisse d'autre sentiment que celui de l'anéantissement et de l'adoration la plus profonde

devant cet Etre incompréhensible. Eternité d'existence, puissance créatrice, immensité qui comprend tout, et que rien ne borne; liberté parfaite, mais incapable de changement; intelligence qui ne peut, ni perdre, ni acquérir, qui est sans succession, et à laquelle est toujours présent tout ce qui a été, a pu être, sera, ou pourra être dans toute l'éternité: bienfaisance et sagesse, amour de l'ordre et patience, bonté et justice également infinies, et dans un accord infiniment parfait; voilà une partie des attributs divins que l'homme est obligé de reconnoitre, qu'il doit se contenter d'adorer, qui seront toujours incompréhensibles pour lui, et toujours infiniment supérieurs à toute son intelligence, ses lumières, sa pénétration, à toute l'activité et la profondeur de ses méditations et de ses réflexions.

C'est ce qu'est forcé d'avouer le plus fier ennemi de la religion révélée, et des mystères. La déclaration qu'il en fait est trop énergique, pour ne la lui pas opposer à lui-même, et à tous les autres ennemis de la religion[1]. « Enfin, dit-il, plus je m'efforce » de contempler l'essence infinie de Dieu, moins je la conçois; mais elle est, cela me suf- » fit; moins je la conçois, plus je l'adore. Je » m'humilie, et lui dis : Etre des êtres, je

[1] Emile, t. 3. p. 89.

» suis, parce que tu es ; c'est m'élever à ma
» source, que de te méditer sans cesse. Le
» plus digne usage de ma raison est de s'a-
» néantir devant toi : c'est le ravissement de
» mon esprit, c'est le charme de ma foi-
» blesse de me sentir accablé de ta gran-
» deur. »

En effet, Dieu est infini ; tout ce que nous concevons dans Dieu, est infini ; et l'esprit de l'homme est essentiellement et nécessairement fini et borné. On n'hésite point sur cela, on ne raisonne point, on ne se permet pas même le moindre doute. Mais cela étant, il est donc impossible que les connoissances de l'homme soient aussi étendues que celles de Dieu, que l'esprit de l'homme connoisse tout ce que renferment l'essence et les attributs de Dieu, qu'il voie toutes les vérités qui sont dans l'intelligence de Dieu, que ses vues et ses lumières soient aussi universelles que celles de Dieu. Il faut donc qu'il y ait dans l'essence et dans les attributs de l'Être infini, une infinité de choses et de vérités impénétrables et inaccessibles à l'intelligence finie et bornée ; sans quoi il faudroit dire, ou que Dieu n'est pas infini, ou que l'intelligence de l'homme n'est pas bornée. Mais il n'est personne qui soit capable de soutenir ni l'une ni l'autre de ces deux absurdités.

Or, toutes ces vérités et toutes ces choses, qui sont impénétrables et inaccessibles à l'intelligence finie et bornée, c'est ce que nous appelons mystères. Il est donc démontré que l'essence et les attributs de Dieu sont une source nécessaire de mystères pour l'homme.

Présentons la même preuve d'une manière qui ne sera pas moins démonstrative, mais qui sera plus sensible. Qu'est-ce qu'une étincelle tirée d'un caillou, en comparaison de la lumière et des feux du soleil, qui est un million de fois plus gros que la terre? Qu'est-ce qu'un atome, en comparaison de l'immensité de l'univers? Qu'est-ce que le mouvement du ciron, en comparaison du mouvement des planètes autour du soleil? Cette étincelle, cet atome, ce mouvement du ciron seroient regardés, dans toute démonstration géométrique, comme infiniment petits, comme zéro devant les objets auxquels ils sont comparés. Il y a cependant entr'eux une proportion réelle, quoiqu'infiniment petite. Mais entre l'infini et le fini, il n'y a, ni ne peut y avoir aucune proportion. L'intelligence humaine, bornée et finie, est donc infiniment moins devant l'essence divine, que n'est l'étincelle devant le soleil, ou l'atome comparé à l'immensité des cieux. Il doit donc nécessairement y avoir, dans la nature

divine, une infinité de choses et de vérités cachées et inaccessibles à l'intelligence humaine. Les mystères sont donc une suite nécessaire de l'essence et des attributs de Dieu.

Finissons par une troisième démonstration applicable à nos fiers raisonneurs, et que l'on appelle *argumentum ad hominem*. Quelle que soit l'activité et l'étendue de l'intelligence humaine, telle qu'on la voudra supposer dans les Bayle, les Spinosa, les Voltaire, et quelques autres à qui une impiété hardie a donné bien plus de célébrité encore que leurs talens; tous ces fiers messieurs doivent avouer qu'ils sont encore moins qu'un atome, qu'ils ne sont qu'un rien, qu'un zéro devant Dieu; que quand ils auroient encore mille fois plus de lumières et de pénétration qu'ils ne s'en supposent, il y auroit encore une distance infinie entre leur intelligence et l'intelligence divine; entre le peu de vérités qu'ils peuvent appercevoir, et cette infinité de vérités que l'intelligence divine connoît; entre cette petite étincelle de lumières qu'ils ont reçue, et cette lumière éternelle et infinie, qui fait l'essence de Dieu. Leurs foibles regards ne peuvent donc percer dans le sein de la divinité. Ils peuvent bien savoir que Dieu existe, comme nous savons que le soleil

existe; mais ils ne peuvent non plus fixer leurs regards sur la divinité, sans en être éblouis, qu'on ne peut les fixer sur le soleil, sans en être aveuglé. S'ils sont raisonnables, ils se tiendront dans un humble et respectueux anéantissement devant Dieu; ils craindront que le Seigneur ne leur dise, comme il dit autrefois à un des amis de Job : Qui est donc ce petit atome qui fait le sententieux dans ces discours, où il ne sait ce qu'il dit[1]? *Quis est iste involvens sententias sermonibus imperitis!* Ils avoueront qu'il leur est impossible de pénétrer dans cet abîme de perfections, et que l'essence divine est une source inépuisable de mystères pour eux; et c'est-là ce que nous avons prétendu démontrer par cette première proposition.

## Seconde Proposition.

*Les mystères sont nécessairement au-dessus de la raison, mais il est impossible à l'homme de prouver qu'ils sont contre la raison.*

Avant d'entrer dans les preuves de la proposition, il faut expliquer ce qu'on entend par ces mots, *au-dessus de la raison*, et *contre la raison.*

On dit qu'une chose, ou une vérité, est

[1] Job. 38.

au-dessus de la raison, lorsqu'on n'en a pas, et qu'on ne peut pas en avoir une idée claire et distincte ; et qu'on ne peut pas l'avoir, parce que cette chose, ou cette vérité, sont, par leur nature, supérieures à l'intelligence humaine, et à toutes les lumières naturelles.

On dit qu'une chose est contre la raison, lorsqu'on apperçoit clairement de la contradiction dans les idées que présentent les termes par lesquels cette chose est énoncée, ou lorsque, dans une proposition, un terme affirme clairement ce que l'autre terme exclut. Ainsi il y auroit de la contradiction à dire que le tout n'est pas plus grand qu'une de ses parties, parce que le tout nous présente l'idée d'un assemblage de plusieurs parties, et qu'une seule partie ne peut pas être toutes les parties assemblées.

Venons maintenant aux preuves des deux membres de la proposition.

1.° Tout ce que les mystères nous annoncent de l'essence et des perfections de Dieu, est nécessairement au-dessus de la raison. Car quoique cette raison connoisse très-clairement qu'il y a un Dieu, et qu'elle nous dise qu'il faut mettre au nombre des insensés ceux qui douteroient de l'existence de Dieu, cependant elle n'a que de très-foibles lueurs sur son essence et sur cette infinité d'attributs et de perfections qu'il renferme nécessaire-

ment. Cette raison finie et bornée, est toujours absorbée, et comme anéantie par cet infini; elle ne peut donc pas avoir des idées claires et distinctes de ces attributs et de ces perfections. Si Dieu veut bien vous en manifester quelque chose par la révélation, alors sa parole est pour nous un flambeau éclatant un principe et un appui inébranlable; alors la raison a un guide sûr pour ce qu'elle doit croire. Mais la chose révélée n'en demeure pas moins supérieure à toute l'activité et à la pénétration de l'esprit de l'homme; le mystère reste toujours mystère, et c'est toujours au-dessus de la raison.

Voilà pourquoi Simonides[1], interrogé par le roi Hieron sur la nature de Dieu, demanda qu'il lui fût donné un jour pour méditer sur la réponse qu'il avoit à faire. Après le premier jour, il en demanda un second; après le second, un troisième. Hiéron, étonné de tous ces délais, lui en demanda enfin la raison. C'est que plus je médite sur la nature divine, répond Simonides, et moins je la comprends. Voilà pourquoi les anciens philosophes, qui n'étoient pas guidés par la révélation, ont donné dans de si pitoyables égarements, lorsqu'ils ont voulu parler de Dieu. Tous ces égarements sont assez bien détaillés dans le livre de Plutarque, *Des sentiments des phi-*

[1] Cic. de Nat. Deor. lib. 1.

*losophes*, et dans ceux *De la nature des dieux*, de Cicéron. On doit donc regarder comme une chose démontrée, que les mystères sont au-dessus de la raison.

2.° Cette élévation des mystères au-dessus de l'intelligence humaine, n'accommode point des hommes d'une curiosité hardie, inquiète et présomptueuse. Cette obscurité des mystères les humilie, les offense, les révolte; et pour se justifier de leur indocilité et de leur révolte, ils prétendent que ces mystères sont contraires à la raison. Mais on peut leur montrer aisément qu'il n'y a rien de plus contraire à la raison, que leur manière de raisonner; et eux de leur côté ne pourront jamais montrer qu'il y ait aucune opposition entre la raison et les mystères, ni que ces mystères renferment aucune contradiction.

Car la contradiction est une opposition évidente que l'on voit entre des choses dont on a des idées claires et distinctes. Or, il est impossible d'avoir des idées claires et distinctes des mystères; il est donc également impossible que l'on voie une opposition évidente, c'est-à-dire, quelque contradiction dans les mystères. Donc il est impossible de prouver que les mystères sont contre la raison.

Le syllogisme est concluant. Mais parce qu'il y a des personnes qui ne saisissent pas

aisément cette manière serrée de raisonner, et que d'autres, sans examiner, se contenteroient de dire qu'il n'y a là que du sophistique, nous en allons donner une explication qui en découvrira toute la force et la vérité. D'abord la première proposition est d'une évidence incontestable, parce qu'il faut connoître clairement et distinctement une chose, pour affirmer qu'il y a une opposition, ou qu'il n'y a point d'opposition dans les termes par lesquels elle est énoncée, ou dans les idées sous lesquelles elle est présentée. Car si, dans les idées ou dans les termes, il y a quelque obscurité, alors la chose n'est point entièrement connue, on n'en a pas une idée claire et distincte, on ne peut pas y voir une opposition évidente, on ne peut pas prononcer qu'il y ait une contradiction.

La seconde proposition présente encore la même évidence. Car, puisque les mystères sont au-dessus de la raison, comme nous l'avons démontré, il est impossible qu'on en ait des idées claires et distinctes. Et s'il étoit possible d'en avoir des idées claires et distinctes, dès-lors ils ne seroient plus au-dessus de la raison, et par conséquent ils ne seroient plus mystères. Il est donc faux que les incrédules, malgré tout ce qu'ils annoncent dans leurs sophistiqueries, apperçoivent dans les mystères aucune contradiction. Il est

donc démontré que les mystères sont au-dessus de la raison et ne sont pas contre la raison.

## TROISIÈME PROPOSITION.

*L'obligation de croire les mystères, ne blesse nullement les droits de la raison.*

Rien n'irrite plus messieurs les philosophes, que l'obligation de croire des mystères. Ils regardent cela comme l'atteinte la plus injuste qu'on puisse donner aux droits de la raison : ils soutiennent qu'il est injurieux à Dieu, et outrageant pour l'homme, d'exiger de lui qu'il croie ce qu'il ne comprend pas ; que la raison nous venant de Dieu, elle est le flambeau céleste et divin qui nous met en état de connoître tout, de juger et de décider de tout, et que rien ne peut échapper à son activité.

A tous ces grands mots, et à tout cet orgueilleux verbiage, nous n'opposerons que cette réponse simple et modeste, savoir, que la nature elle-même est toute de mystères pour l'homme ; que la raison, lorsqu'elle est pure, saine et libre de passions, reconnoît sans peine la foiblesse et l'insuffisance de ses vues et de ses connoissances dans tous ces mystères que la nature lui présente ; qu'elle doit, par conséquent, avoir encore moins de

peine à reconnoître cette foiblesse et cette insuffisance pour les mystères que lui présente la religion ; et que si on doit mettre au nombre des insensés, ceux qui regarderoient comme une atteinte donnée à la raison, cette nécessité de reconnoître des mystères dans la nature, on peut bien, à plus forte raison, y mettre ceux qui prétendroient que les droits de la raison sont blessés par l'obligation de croire les mystères de la religion. Or, que l'homme soit obligé de reconnoître l'insuffisance de ses lumières, et son ignorance dans les mystères de la nature, c'est une chose qui est la plus évidente et la mieux démontrée.

En effet, qu'on demande aux plus éclairés, et aux plus pénétrants des philosophes, l'explication de la plupart des choses qui se passent dans eux-mêmes, ou qu'ils ont sous les yeux : s'ils sont sages, ils avoueront modestement que ce sont là des mystères pour eux, et que la raison elle-même ne leur laisse d'autre parti à prendre que celui d'un humble silence. Et s'ils osent parler, ils ne montreront qu'une présomption ridicule, en ne débitant que des mots vuides de sens, ou des absurdités.

Et quel est l'homme en effet, quel est le philosophe qui se croiroit assez fort pour nous expliquer ce que c'est que l'union de

l'ame avec le corps ; la manière dont la pensée se forme dans nous ; comment l'impression des choses matérielles sur nos organes, fait naître dans notre ame des sensations ou sentiments ; comment la parole c'est-à-dire, un peu d'air agité entre nos dents, et par notre langue, manifeste nos pensées à d'autres hommes ; comment des millions d'objets répandus dans l'espace de plusieurs lieues, viennent tout à la fois se perdre dans un point de notre œil ?

Qui est celui qui nous expliquera ce que c'est que le mouvement, non pas ce mouvement sensible, qui est le transport d'un corps d'un lieu à un autre, mais ce mouvement primitif, cette force, qui est la cause de ce transport ?

Qui est celui qui nous expliquera ce que c'est que la pesanteur, la dureté des corps, l'élasticité ; la force de l'aiman, l'ame des bêtes, l'instinct, et une infinité d'autres choses que nous voyons, dont nous ne connoissons que la réalité de l'existence, et dont l'essence, la nature, le *comment* nous sont absolument inconnus ?

Que depuis Mallebranche, Newton, Descartes, on remonte jusqu'à Démocrite, Anaxagore, Aristote, Platon, on verra que tous ceux qui ont voulu raisonner sur ces mystères, n'ont débité que des rêveries et des

absurdités, lesquelles ont été aisément confondues et détruites par tous ceux qui ont entrepris de les combattre; on verra qu'il en faut toujours revenir à ce que disoit il y a près de trois mille ans, le plus sage et le plus éclairé de tous les hommes, qu'il n'est aucun mortel qui soit capable de pénétrer le secret des œuvres de Dieu, de les développer, et d'en rendre compte[1] : *Intellexi quòd omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem ;* que l'homme est un mystère à l'homme même, et que Dieu n'est pas moins adorable et moins incompréhensible dans ses œuvres, qu'il l'est dans son essence éternelle, et ses infinies perfections.

Après ce peu d'observations, quel cas doit-on faire des présomptueuses assertions de tous ces incrédules, libertins, philosophes, qui, ne se connoissant pas eux-mêmes, frondent hautement tous les mystères, qui osent vous dire qu'il ne doit rien y avoir dans la religion qui ne soit du ressort de la raison; que tout doit y être soumis à son examen, et que tous les points où elle ne peut pas atteindre, et qu'elle ne peut pas comprendre, doivent être absolument proscrits, rejettés et condamnés. Fit-on jamais d'assertions plus déraisonnables, plus absurdes, plus risibles et plus méprisables!

[1] Eccl. 8.

## Quatrième Proposition.

*La croyance des mystères est appuyée sur des preuves d'une évidence morale, à laquelle il est impossible à l'homme raisonnable, et au critique le plus sévère, de se refuser.*

La croyance que donnent les Fidèles aux mystères de la Religion, est traitée, par les philosophes, d'ignorante imbécillité. Ce ton ne nous surprend pas. Nous sommes accoutumés à l'entendre, à le mépriser, et à confondre ceux qui le prennent. L'assertion que nous leur opposons, est que les fidèles, en croyant ces mystères sublimes, sont les seuls qui soient véritablement sages, raisonnables et éclairés; et pour la démontrer, voici comme nous procédons.

Le législateur des chrétiens, Jésus-Christ, a été annoncé par les plus magnifiques oracles; il a prouvé sa mission par les miracles les plus éclatants; il nous a apporté les idées les plus sublimes de la divinité; il a établi sa religion par des moyens qui annoncent visiblement la toute-puissance de Dieu; il la fait recevoir par des philosophes devenus humbles et modestes; par des voluptueux, devenus chastes et réglés dans leurs mœurs; par des ambitieux, devenus insen-

sibles à l'éclat de la gloire, et des postes brillants; par des hommes sans religion, et devenus ensuite des modèles de la plus édifiante piété. Il a annoncé les combats et les assauts que cette religion auroit à soutenir de la part des passions humaines, des puissances de la terre, des hérésies, de l'incrédulité; et en même temps il a annoncé les triomphes qu'elle remporteroit jusqu'à la fin des siècles, sur toutes ces sortes d'ennemis. Enfin il a toujours parlé et agi comme envoyé de Dieu, comme Fils de Dieu, comme Dieu.

Si toutes ces choses, que nous venons d'annoncer, se trouvent véritablement réunies dans Jésus-Christ, et si on le prouve si démonstrativement, qu'aucun homme, qui use de sa raison, ne puisse se refuser à ces preuves; dès-lors la croyance des mystères de la religion de Jésus-Christ est appuyée sur des preuves d'une évidence à laquelle il est impossible à l'homme raisonnable de se refuser.

Or, toutes ces choses que nous venons d'annoncer, se démontrent par les preuves d'une évidence morale, la plus forte qu'on puisse desirer.

Donc la croyance des mystères est appuyée sur les preuves d'une évidence à laquelle il est impossible à l'homme raisonnable et au critique le plus sévère de se refuser.

Je sais que ces impies écrivains, qui, semblables à la vipère, déchirent le sein de la religion dans laquelle ils ont été nourris, qui la détestent, et lui vouent une haine implacable, affectent de dire que toutes les religions ont eu leurs oracles, leurs mystères, leurs prodiges, ou du moins ont prétendu en avoir. Je ne leur fais ici d'autre réponse, qu'en les renvoyant au jugement de leur conscience qu'ils trahissent. Ils n'ignorent pas que tout ce qui a été débité chez les payens, ne présente que des faussetés qui ont été démontrées; et que tout ce qui est attesté par les livres divins, est devenu encore plus incontestable par les savants ouvrages des grands hommes qui ont défendu le christianisme, et par l'inutilité des efforts de ceux qui ont entrepris de les combattre. Ainsi je regarde la première proposition du syllogisme, comme une chose qui ne doit faire aucune difficulté.

La démonstration de la seconde proposition, c'est-à-dire, de ces détails qui ont été présentés, est très-facile, et elle sera très-courte.

1.° Jésus-Christ a été annoncé par les plus magnifiques oracles. Nous en avons réuni les principaux traits, en donnant le portrait de Jésus-Christ, au commencement de l'article *Christianisme*.

2.° Il a prouvé sa mission par les miracles les plus éclatants. Voyez ce que nous avons dit au même endroit, et dans l'article *Miracles*.

3.° Il nous a donné les plus sublimes idées de la divinité. Ce n'est que depuis Jésus-Christ, que l'univers connoît véritablement la divinité. Excepté la petite nation des Hébreux, tous les peuples de la terre n'en avoient que des idées très-foibles, et qui étoient un reste d'une tradition primitive, ou bien des idées extravagantes qui étoient le fruit de l'imagination des poëtes, ou des méditations des philosophes. Les trois livres de la nature des Dieux de Cicéron, et le premier livre de Plutarque sur les sentiments des philosophes, nous en fournissent la preuve sans réplique, puisqu'on y trouve réuni tout ce que les anciens ont pensé sur la divinité. C'est Jésus-Christ seul, qui sur ce point intéressant, a été la véritable lumière du monde. Et si, dans les écrits des apostats de la religion, des libertins et des philosophes de ce siècle, on trouve quelques endroits où ils parlent dignement de la divinité ; c'est que c'est du christianisme, et de nos livres saints, qu'ils ont emprunté les plus sublimes idées, les plus belles images, et les plus fortes expressions.

4.° Il a donné le corps le plus complet

de la morale la plus pure. L'Evangile est le seul livre où l'on trouve les principes de toutes les vertus, et de tous les devoirs, et la condamnation de tous les vices, et de tout ce qui peut y conduire, les flatter, les nourrir. On donne le défi à tout le corps philosophique, en ramassant tout ce que les philosophes ont dit et écrit, de présenter un corps de morale aussi pur, aussi complet, aussi soutenu, aussi simple, que la morale Evangélique, ou de trouver dans l'Evangile une seule maxime qui soit répréhensible.

5.° Il a établi sa religion malgré tous les obstacles imaginables, et par des moyens plus propres à arrêter, qu'à procurer le succès de cet établissement. On en trouve la preuve dans ce livre, à l'article *Christianisme*, *paragraphe III.*

6.° Il a fait recevoir sa religion par des philosophes devenus modestes, etc. Quels hommes pour le génie, les lumières, les connoissances, que les Justin, Athénagore, Quadrat, Tertullien, Tatien, Hermias, Arnobe, Théophile d'Antioche, etc. qui passèrent de l'école de la philosophie payenne à celle de la philosophie évangélique ! Leurs ouvrages, que nous avons encore, font également l'honneur de la vraie philosophie et de la religion, comme ils font la condamnation de nos prétendus philosophes

qui ne les connoissent pas, et qui craindroient de les connoître.

7.° Il a annoncé les combats que la religion auroit à soutenir. Sa religion devoit combattre toutes les passions et tous les vices; toutes les passions et tous les vices devoient s'élever contre sa religion. Il étoit naturel que l'enfer combattît contre le ciel; mais il étoit naturel aussi que le ciel triomphât de l'enfer. C'est pourquoi Jésus-Christ[1] avoit dit à ses apôtres qu'ils seroient en bute aux plus horribles persécutions, mais qu'ils devoient avoir confiance en lui, parce qu'il avoit vaincu le monde; qu'ils n'avoient pas besoin de préparer des réponses qu'ils auroient à faire devant les rois et les magistrats, parce que l'Esprit saint leur inspireroit ce qu'ils auroient à dire alors; qu'il seroit avec eux jusqu'à la consommation des siècles pour les assister, et pour soutenir sa religion éternelle; que l'enfer ne cesseroit de s'élever contre elle, mais qu'il ne prévaudroit jamais. Aussi l'histoire de la religion n'est-elle que l'histoire de ses combats et de ses triomphes.

Qu'un homme s'instruise avec soin sur tous les points que nous venons de proposer; plus il les étudiera, plus il se verra envi-

[1] Matth. 10.

ronné de lumières, et saisi d'admiration; plus il sera frappé, pénétré et convaincu. Tout ce que disent les libertins contre les mystères, ne lui paroîtra plus que des déclamations vagues, destituées de preuves, et très-souvent contraires aux faits et aux vérités les plus évidentes. Il reconnoîtra toute la sagesse de cette parole de S. Paul, que l'hommage que nous rendons à Dieu par la croyance des mystères, est dicté par la raison même, *rationale obsequium*. Il trouvera enfin dans les preuves, sur lesquelles cette croyance est appuyée, une évidence morale portée au plus haut degré, à laquelle il est impossible à l'homme qui raisonne de résister et contre laquelle il n'y a que l'ignorance, la mauvaise foi, et les passions qui puissent s'élever.

### Cinquième Proposition.

*La révélation des mystères est une source des lumières les plus précieuses, et les plus instructives pour l'homme.*

Loin de s'offenser de la révélation des mystères, le sage en est encore plus pénétré de reconnoissance envers Dieu, parce qu'il sent tous les avantages que cette révélation lui apporte. En effet, il n'y a pas un de

ces mystères révélés, qui ne serve ou à nous donner une idée plus sublime des grandeurs et des perfections de Dieu, ou à nous inspirer les sentiments d'une plus vive reconnoissance envers lui, ou à rendre la religion plus auguste à nos yeux et plus chère à notre cœur, ou à nous fournir les motifs les plus pressants pour l'accomplissement de nos devoirs. Deux mots, que nous allons dire sur quelques-uns de ces mystères, vont présenter, dans tout son éclat, la vérité de notre proposition.

1.° Le mystère de l'auguste et impénétrable Trinité, nous fait connoître l'essence et la manière d'être de Dieu; mais il nous la présente comme infiniment supérieure à tout ce qu'avoient jamais dit les philosophes, et à tout ce que la raison pouvoit découvrir dans les choses naturelles; et en même temps il ne nous présente rien qui ne soit digne de Dieu. Etre éternel, infiniment simple, infiniment fécond, il connoît toutes ses infinies perfections; cette connoissance est dans la substance divine, et n'est point distinguée de la substance divine, parce que cette subs- est infiniment simple. Il s'aime infiniment; et cet amour est dans la substance divine, et ne peut point être distingué de la substance divine, parce qu'il ne peut rien y avoir dans cette substance qui soit opposé à sa

simplicité infinie. Cependant nous concevons que la connoissance n'est pas le principe, que l'amour n'est pas la connoissance, que le principe, la connoissance et l'amour est nécessairement et substantiellement Dieu lui-même, toujours un, toujours unique, toujours infiniment simple. Le principe, c'est le père, la connoissance, qui est substantiellement et éternellement dans le père, c'est le fils; l'amour, qui est substantiellement et éternellement dans le père et le fils, c'est le Saint Esprit. Manière d'être que la raison adore, parce que c'est la manière d'être de l'infini; que la raison ne peut pas comprendre, parce qu'elle est bornée et finie; où elle ne peut rien voir qui répugne, parce qu'elle ne peut pas en avoir des idées claires et distinctes. Manière d'être, mystère aussi supérieur à notre intelligence, que l'infini l'est à ce qui est borné et fini. Mystère qui met la divinité dans un ordre unique, et sans aucune analogie à ce que nous voyons dans les créatures, et par conséquent infiniment au-dessus des créatures. Mystère d'où découlent les autres mystères, qui font la base, l'économie et le fond de toute la religion.

2.° Le mystère de la création nous donne la plus haute idée de la toute-puissance de l'Etre suprême. Commander au néant, créer,

faire par une seule parole ce qui n'existoit pas, existe tout à coup; faire sortir du rien tout cet univers, tous ces globes immenses et innombrables que nous voyons; on ne peut rien concevoir qui caractérise mieux une puissance divine, infinie, incompréhensible. La philosophie ne s'étoit point élevée à cette idée sublime. Presque tous les philosophes supposoient une matière préexistante. Ils croyoient en donner assez à Dieu en disant qu'il avoit été l'ordonnateur de cette matière, qu'il l'avoit arrangée, pour en tirer ce monde que nous voyons, et que nous admirons; pour lui donner cet ordre, cette activité, cette fécondité invariable, inépuisable, et qui semble faire renaître tous les jours le monde de lui-même.

Mais ces sublimes génies, n'ont-ils pas mis à découvert toute leur foiblesse et toute leur petitesse, en supposant une matière existante de toute éternité? Est-il rien en effet de plus absurde et de plus inconcevable qu'uue matière éternelle, et éternellement inerte, qu'une matière qui a attendu pendant une éternité que Dieu la rendît active; qu'une matière qui est elle-même le principe de son être, et qui est d'elle-même incapable de tout, éternellement sans activité, sans force, sans fécondité? Si le mystère de la création nous passe par sa profon-

deur, le mystère d'une matière éternelle nous révolte par ses absurdités ; or, le dogme de la création les fait évanouir ces absurdités, et met dans son plus beau jour la toute-puissance de la divinité.

3.° Le mystère de l'incarnation doit s'appeler le mystère de l'amour infini de Dieu et de l'extase, du ravissement, de la reconnoissance et du grand intérêt de l'homme. Qu'une personne divine ait paru sur la terre substantiellement unie à la nature humaine ; que cet Homme-Dieu ait voulu devenir lui-même le chef, le législateur, le réconciliateur des hommes ; qu'il ait daigné être lui-même leur maître : en leur enseignant la doctrine la plus sainte, la plus sublime, la plus digne de lui ; qu'il n'ait rien proposé, commandé, exigé de si généreux, de si parfait, de si grand, dont il n'ait donné lui-même le premier exemple aux hommes ; que pour rendre sa religion plus auguste, il l'ait scellée de son propre sang ; qu'il soit le médiateur de l'alliance la plus intime entre Dieu et les hommes, et qu'il ait établi un commerce ineffable entre le ciel et la terre ; voilà ce que présente le mystère de l'incarnation ! Quel maître, quel modèle, quelles leçons pour les hommes ! leur reconnoissance, leur amour, leur zèle pour sa loi adorable, leur obéissance, leur fidélité pour-

sont-elles jamais répondre à ce que ce grand mystère leur annonce, et exige d'eux !

Le mystère du péché originel fait connoître à l'homme ce qu'il étoit dans sa première origine, par la libéralité et les bienfaits de Dieu, et ce qu'il est devenu par la faute et l'infidélité de son premier père. Par ce dogme il apprend qu'il a été dégradé; et cette connoissance de sa dégradation est pour lui une source féconde des instructions les plus utiles et les plus nécessaires. Elle l'humilie, en lui apprenant qu'il naît dans la disgrace de son Dieu; elle l'éclaire, en lui faisant connoître la cause de sa foiblesse pour le bien, et de son penchant au mal, laquelle cause consiste principalement dans la perte de la justice originelle, qui fortifioit la raison et régloit mieux les passions; elle excite sa vigilance, en l'instruisant de sa foiblesse et de ses dangers; elle anime sa piété et son ardeur à recourir à Dieu, parce qu'il n'y a que le secours de la grace divine, qui puisse le rétablir et le soutenir. La connoissance du mystère du péché originel est donc pour l'homme une véritable source d'instructions.

5.° Le dogme de l'éternité des peines, présente à l'homme le plus grand intérêt; mais plus cet intérêt est grand, plus il étoit nécessaire à l'homme d'en être bien instruit.

Au reste, ce dogme redoutable ne regarde que ceux qui manqueront volontairement et librement aux devoirs que la raison et la religion leur prescrivent; il ne regarde que les esclaves de l'orgueil et de la volupté, que ceux qui n'ont d'autre morale que celle que leur suggère l'intérêt et le plaisir, ni d'autre religion que celle dont l'orgueil de l'esprit, et le goût d'une licentieuse indépendance peuvent s'accommoder. Ce dogme redoutable est donc très-propre à arracher du cœur de l'homme ces funestes principes de ses égarements et de ses crimes, et à l'attacher à tous les devoirs de justice, de décence, de modestie, de piété et de religion.

*Objections des Philosophes contre les mystères.*

I.

« La raison me dit que les dogmes doi-
» vent être clairs, lumineux[1], frappants par
» leur évidence. Si la religion naturelle est
» insuffisante, c'est par l'obscurité qu'elle
» laisse dans les grandes vérités qu'elle nous
» enseigne. C'est à la révélation de nous en-
» seigner ces vérités d'une manière sensible
» à l'esprit de l'homme, de les mettre à sa

[1] Emile, tom. 3, page 138.

» portée, de les lui faire concevoir, afin
» qu'il les croie. Celui qui charge de mys-
» tères, de contradictions, le culte qu'il me
» prêche, m'apprend par cela à m'en défier.
» Le Dieu que j'adore n'est point un Dieu
» de ténèbres; il ne m'a point doué d'un
» entendement, pour m'en interdire l'usage:
» me dire de soumettre ma raison, c'est ou-
» trager son auteur. »

Remarquez la force et la justesse de tous ces raisonnements. 1.° Tout le texte fait assez voir qu'on prend ici le mot de *Dogmes*, pour désigner les mystères; et l'on sait que les mystères sont, par leur nature, obscurs et impénétrables. Alors la première proposition, *La raison me dit que les dogmes doivent être clairs, lumineux, frappants par leur évidence*, revient à celle-ci : La raison me dit que les mystères, qui, par leur nature, sont obscurs et impénétrables, doivent être clairs, lumineux et frappants par leur évidence.

Mais un homme de bon sens pourra leur dire : Vous vous trompez, monsieur Rousseau; il seroit contradictoire que ce qui est nécessairement, et par sa nature, obscur et impénétrable, fût, ou pût être en même temps clair, lumineux et frappant par son évidence. Cette clarté, ce lumineux, cette évidence frappante que vous demandez, ne

doit tomber que sur les preuves de la révélation des mystères, et non pas sur les mystères eux-mêmes; ainsi voilà votre logique en défaut.

2.° Si la loi naturelle laisse, comme vous le dites, dans l'obscurité les grandes vérités qu'elle nous enseigne, il s'en suit qu'elle est par elle-même insuffisante pour l'homme. Et pourquoi donc vous en tenez-vous à cette loi naturelle? Pourquoi rejetez-vous avec tant d'horreur la révélation qui supplée à son insuffisance?

3.° Vous ajoutez que c'est à la révélation de nous enseigner ces vérités d'une manière sensible à l'esprit de l'homme, de les mettre à sa portée, etc. Vous retombez dans le même défaut de logique. Ce ne sont pas les mystères qui doivent être présentés d'une manière sensible à l'esprit de l'homme, et mis à sa portée; ce sont les preuves de la révélation de ces mystères.

Il n'est pas moins absurde de dire que Dieu doit faire concevoir ces vérités à l'homme, afin qu'il les croie. Car concevoir une vérité, c'est en avoir une idée claire et distincte; croire une vérité, c'est l'admettre sur des preuves capables de décider un homme raisonnable, mais sans en avoir une idée claire et distincte. On peut donc croire, et l'on est quelquefois obligé de croire des

vérités, quoiqu'on ne les conçoive pas. Que répondez-vous à cela, monsieur Rousseau ?

4.° Celui, dites-vous, qui charge de mystères et de contradictions, le culte qu'il me prêche, m'apprend par cela à m'en défier. L'homme raisonnable reconnoît, sans peine, que la nature et la religion, sont remplies de mystères pour lui ; et l'homme raisonnable n'adopte aucune contradiction. Nous avouons bien que nous admettons des mystères ; mais vous, pourrez-vous prouver que nous adoptions quelques contradictions ?

5.° Vous continuez, en disant : Le Dieu que j'adore n'est point un Dieu de ténèbres : Et nous, nous disons : Le soleil qui nous éclaire, n'est point un corps de ténèbres. Cependant on n'en est pas moins aveuglé, si l'on fixe sur lui ses regards. Hé, M. Rousseau, vous oubliez bientôt ce beau transport où vous étiez, quand vous disiez à Dieu : « Etre des êtres[1], plus je m'efforce de con- » templer ton essence infinie, moins je la » conçois ; mais moins je la conçois, plus je » l'adore. Le plus digne usage de ma raison, » c'est de s'anéantir devant toi : c'est le » ravissement de mon esprit, c'est le charme » de ma foiblesse de me sentir accablé de » ta grandeur. » Et comment dites-vous, maintenant que vous demandez la soumission

[1] Emile, t. 3, page 83.

de votre raison; c'est outrager son auteur; ou comment prouverez-vous qu'en vous demandant cette soumission, par rapport à des mystères sublimes et impénétrables, c'est vous interdire l'usage de votre entendement?

## II.

Voici un autre adversaire plus déterminé qu'un dragon[1], qui ne ménage rien, qui ne respecte rien, qui met tout à découvert l'horreur qu'il a pour les mystères, et pour leurs adorateurs. « Je soutiens, dit-il, que tout » dogme particulier, à quelque religion que » ce soit, est directement opposé à la rai- » son, et qu'on ne peut y donner son assen- » timent, qu'en renonçant à ce guide si » utile et si nécessaire...... Disons-nous que » les mystères des anciens payens, des In- » diens, des Américains, etc. sont des cho- » ses au-dessus de la raison? Les payens re- » garderoient-ils la transsubstantiation, la » grace, la Trinité, comme des choses au- » dessus de la raison? Il s'ensuit de-là que » tout homme sans prévention regarde tous » ces mystères comme autant d'impostures, » plus ou moins grossières et dangéreuses. »

Mais, M. le déterminé, soutenez-vous aussi qu'il est impossible que Dieu révèle

[1] Milit. philos. c. 8.

aux hommes quelques vérités qui surpasseroient la pénétration, l'activité et la force de leur raison? Si cela n'est pas impossible, il peut donc y avoir, dans quelque religion, des dogmes particuliers, auxquels on seroit obligé de se soumettre; et alors il seroit faux que tout dogme particulier fût, par-là même, directement opposé à la raison.

Vous parlez des mystères des anciens payens, des Indiens, des Américains, etc. mais vous abusez indignement des termes, pour jeter de la poussière aux yeux des ignorants. Il n'y a pas plus de rapport, entre les termes des mystères chez les payens et chez les chrétiens, qu'il y en a entre le jour et la nuit.

On donnoit chez les payens le nom de mystères à des conventicules ou assemblées secrettes, où l'on se livroit aux plus infâmes excès, pour honorer, par l'imitation, des divinités abominables. On en trouvera une description très - détaillée dans Clément d'Alexandrie.[1] On le donnoit aussi à d'autres assemblées où l'on expliquoit le sens de certaines cérémonies commémoratives, de l'état où s'étoient trouvées les premières sociétés dans les temps qui suivirent le déluge. Tels étoient les mystères d'Eleusis, au rap-

[1] Clem. Alex. Cohort. ad græc.

port de Cicéron[1], qui y fût initié. Mais, chez les chrétiens, on n'a jamais entendu, par le mot de mystères, que certaines vérités qui regardent l'essence de Dieu, ou ses décrets éternels, que Dieu a annoncés lui-même, ou par des hommes inspirés, comme les prophêtes, ou par son Fils, le Verbe incarné, et qu'il a scellé de l'autorité des prodiges les plus incontestables et les plus frappants.

Pour les mystères des Indiens et des Américains, que ce fougueux déclamateur rappelle aussi, il nous auroit fait plaisir de nous apprendre quels ils étoient, et par quels graves auteurs il en a été instruit. Car il ne suffit pas d'affirmer; il faut prouver ce qu'on affirme. On sait bien que chez quelques peuples brutes et sauvages de l'Amérique et de l'Inde, il y a eu des cérémonies et des idées grossières et absurdes, dont on n'a jamais pu reconnoître l'origine. Mais, de mystères, on ne sache pas qu'il y en ait jamais eu chez eux.

Les payens, ajoute-t-il, regarderoient-ils la transsubstantiation, la grace, etc. comme des choses au-dessus de la raison? Mais les Justin, les Cyprien, les Athénagore, les Arnobe, et tant d'autres grands hommes du

1 Cic. de Legib. lib. 2.

christianisme étoient nés payens, et ont pensé de nos mystères, comme nous en pensons aujourd'hui. Les payens les regardoient donc comme des choses au-dessus de la raison.

Il conclut que tout homme, sans prévention, regarde tous ces mystères, comme autant d'impostures, etc. Cet homme, assurément, est bien modeste et bien poli. Depuis dix-sept siècles le christianisme a donné un grand nombre de très-grands hommes; il y a eu des milliards, et des milliards de chrétiens; et à l'avis de ce malheureux, qui se cache sous le nom de philosophe, il n'y a pas eu un homme dans le christianisme qui n'ait été un homme de prévention, ou dupe de l'imposture. Ces chrétiens, militaires philosophes, ont été bien à plaindre de n'avoir pas eu un oracle comme vous, pour les éclairer, et une autorité comme la vôtre, pour les décider!

# ORIGINE DU MAL.

Il n'est point de question, dans toute la philosophie, où l'ame prenne un aussi grand intérêt, où la raison paroisse moins suffisante pour résoudre les difficultés qu'on y rencontre, et sur laquelle on ait bâti, par désespoir, ou par présomption, des systêmes plus révoltants, que sur la grande question de l'origine du mal dans ce monde. Pour traiter avec ordre et clarté, ce qui regarde ce sujet, 1.° Nous exposerons le système des anciens Manichéens sur l'origine du mal; 2.° Nous ferons quelques observations sur la nouvelle défense que Bayle a donné de cet absurde système; 3.° Nous proposerons quelques principes pour nous diriger dans la recherche de l'origine du mal; 4.° Nous donnerons une explication philosophique de l'introduction du mal dans le monde; 5.° Nous répondrons aux objections que Bayle fait en faveur de l'hypothèse des manichéens. Ces cinq articles renfermeront tout ce que nous avons à proposer sur un sujet aussi épineux, et aussi important.

## Article Premier.

### *Systéme des anciens Manichéens sur l'Origine du mal.*

Il y a plus de deux mille trois cents ans que les philosophes Pythagoriciens faisoient déjà cette délicate et embarrassante question: Thou Theou agathou ontos, pothen kakoi oi anthropoi : *Puisque Dieu est bon, comment les hommes sont-ils méchans?* Les Zoroastriens, avant-coureurs de Manez et des Manichéens, avoient déjà fait la même question, et ils croyoient y donner une réponse sans réplique, et résoudre toutes les difficultés, en admettant deux principes de toutes choses. Ces deux principes, selon eux, étoient coéternels et indépendants l'un de l'autre; l'un étoit bienfaisant par sa nature, et principe de la lumière et des êtres spirituels et intelligents; et l'autre étoit malfaisant, et principe des ténèbres et de la matière.

Chacun d'eux avoit son empire, où il étoit maître absolu. Mais la matière et les ténèbres ayant fait une irruption d'ans l'empire de la lumière et des esprits, il se fit alors une confusion, et un mélange des uns avec les autres; et c'est de cette confusion

et de ce mélange que se forma ce monde tel que nous le voyons aujourd'hui. L'homme est aussi un résultat de ce mélange, et tient des deux principes. Ce qu'il y a de bon dans lui, c'est-à-dire, la raison, l'esprit, les sentiments honnêtes et vertueux, viennent du bon principe, du principe bienfaisant; et ce qu'il y a de mauvais dans lui, c'est-à-dire, les passions déréglées, les penchants vicieux, les sentiments, les goûts contraires à la décence, à l'honnêteté, à la justice, viennent du mauvais principe. En conséquence de ce système, les Manichéens rejetèrent les livres de l'ancien Testament, parce qu'il y est dit expressément que le ciel et la terre sont l'ouvrage d'un Dieu créateur, et que tous les ouvrages du créateur sont bons.

Quelques efforts qu'aient faits les Manichéens anciens et modernes, pour subtiliser leur système, le défendre, le rendre plausible, il n'est pas difficile d'en faire voir le vuide et l'insuffisance, et d'y faire apercevoir les plus grossières absurdités.

1.° L'insuffisance et le vuide de ce système. Il n'est appuyé sur aucun principe évident qui soit capable de nous convaincre; il n'est soutenu d'aucune autorité à laquelle nous soyons raisonnablement obligés de nous soumettre.

On demande aux Manichéens quelle est

l'origine du mal. Ils répondent que c'est la matière des ténèbres créées, ou mises en œuvres par le principe malfaisant. Et quelles preuves donnent-ils de l'existence de ce principe malfaisant? Aucune. Mais pourquoi l'admettent-ils, puisqu'ils n'en ont aucune preuve? C'est parce qu'il ne peut point y avoir d'effet sans cause. Le raisonnement des Manichéens revient donc à ceci : Il existe du mal dans ce monde; nous n'en connoissons pas la cause; donc cette cause est un principe existant par lui-même, indépendant et éternel, comme Dieu lui-même.

Cette manière de raisonner ne fait pas beaucoup d'honneur aux Manichéens ni à leurs défenseurs.

Ensuite ce système n'est appuyé sur aucune autorité qui nous oblige à nous soumettre. Les Chrétiens regardent leurs écritures comme divines et inspirées; ils reconnoissent leur Eglise comme un tribunal souverain, dirigé par le Saint-Esprit, et infaillible dans ses jugements et ses décisions. Il est donc des points sur lesquels ils n'ont pas besoin de demander des preuves, où ils ne seroient point autorisés à en demander, et où il faut qu'ils plient sous l'autorité. La divinité des écritures, et l'infaillibilité de l'église, les rassurent alors suffisamment, leur tiennent lieu de preuves, égalent et surpassent la

force des meilleures preuves. Quand on démontre que Dieu a parlé, on n'a plus rien à desirer.

Mais il n'y a rien de semblable dans le système des Manichéens. Ce ne sont que des hommes. S'ils affirment, ils s'engagent à prouver; et s'ils affirment sans preuves, on est en droit de rejeter et de dédaigner les assértions et les affirmants. Or, nous venons de voir qu'ils affirment sans preuves.

2.° Tout le système Manichéen n'est qu'un tissu d'absurdités, comme le démontra Archelaüs, Evêque de Caschra en Mésopotamie, dans sa conférence avec Manez, qui y fut couvert de confusion, et qui cacha sa honte par la fuite. Nous en exposerons ici quelques-unes.

Première absurdité. La plus inconcevable des absurdités, qui soit jamais éclose de l'esprit humain, c'est l'idée d'un principe malfaisant, lequel est coéternel à Dieu, indépendant de Dieu, capable d'arrêter la Toute-puissance, et tous les desseins de la sagesse de Dieu. Cet être malfaisant existe par lui-même, et il est d'abord en cela égal à Dieu. Mais comment, ayant cette souveraine perfection, n'a-t-il avec cela que des attributs funestes et détestables? Comment, existant nécessairement et par lui-même, ainsi que

Dieu, est-il d'une nature totalement opposée à celle de Dieu?

Seconde absurdité. Comment ce monde, où nous voyons règner l'ordre le plus admirable et l'harmonie la plus merveilleuse, où tout est si bien lié, où brillent de toute part les caractères d'une sagesse infinie; comment ce monde ne seroit-il l'effet que du conflit et de l'opposition de deux principes ennemis, dont l'un ne peut jamais s'accorder avec l'autre, dont l'un ne cherche qu'à détruire ce que l'autre fait, et qui sont également puissants, l'un, pour établir l'ordre par-tout, et l'autre, pour porter par-tout le désordre? Comment cet ordre, cette harmonie, tous ces brillants traits de sagesse ne seroient-ils que le résultat des combats, et de l'opposition de ces deux principes?

Troisième absurdité. Sur quoi fondé s'avise-t-on de dire que la matière est mauvaise par sa nature, qu'une substance étendue et composée de parties, est un principe de mal? En voyant les services et les agréments infinis que la matière procure, desquels l'homme peut abuser quelquefois, il est vrai, mais dont il peut faire aussi un usage innocent, et qu'il peut sanctifier par la reconnoissance envers le Créateur; la raison ne nous fera-t-elle pas regarder comme une extravagance, l'idée manichéenne, qui ne nous présente la

matière que comme l'ennemie née de la sagesse et de la vertu ?

Quatrième absurdité. Si j'examine les êtres sensibles qui sont sur la terre, je vois que depuis l'insecte jusqu'à l'éléphant, tout est fait avec dessein, et m'annonce une sagesse infinie ; que tout a son utilité, et montre la bonté la plus attentive ; que tout m'instruit de la fécondité inépuisable de la Toute-Puissance divine, et me remplit d'admiration. Si quelquefois ces êtres sensibles sont l'occasion de quelque mal physique, la raison et l'intelligence données à l'homme, lui fournissent assez de moyens pour l'éviter ou pour le réparer ; et d'ailleurs ces maux physiques, que sont-ils en comparaison des avantages qu'on en retire, des services qu'ils rendent, ou des vertus auxquelles ils donnent occasion ?

Cinquième absurdité. Si l'homme est l'ouvrage de deux principes opposés et ennemis, il n'est pas plus louable en faisant bien, ni condamnable en faisant mal, qu'une pierre n'est louable ou condamnable, lorsqu'abandonnée à sa propre pesanteur, elle tombe, et tend vers le centre de la terre. Car ce qu'il y a en lui du mauvais principe, doit nécessairement opérer le mal. Il doit donc être nécessairement passif sous ces deux puissances. Cependant l'homme est sujet au re-

pentir. Il sent qu'il fait mal, parce qu'il le veut, et parce qu'il abuse librement de ses facultés. Si l'habitude est violente, et comme insurmontable, il comprend bien que cela est un effet très-physique des abus réitérés qu'il a faits de sa liberté. Il est donc faux que l'homme soit mû et conduit par deux principes opposés. Il n'est donc pas l'ouvrage de deux principes; et sa propre expérience lui démontre que l'hypothèse manichéenne est la plus extravagante des absurdités.

C'est cependant cette absurde hypothèse que Bayle, qu'on peut regarder comme le généralissime des incrédules, ose présenter comme celle qui résout le plus heureusement les difficultés qu'on peut faire sur l'origine du mal. Mais ces absurdités deviendront encore plus sensibles, en voyant les écarts inconcevables ou il donne lui-même, en s'efforçant de défendre le Manichéisme; et c'est ce que nous allons exposer dans l'article suivant.

## ARTICLE SECOND.

### *Examen de la défense du Manichéisme par Bayle.*

C'est une chose qu'on ne peut pas regarder sans indignation et sans étonnement, que

l'ardente et opiniâtre application de Bayle à la défense du Manichéisme, et les grands efforts qu'il fait, les tours, les détours, les adresses qu'il emploie pour le faire triompher, et pour renverser par-là, religion, révélation, morale, et tout ce qu'il y a de plus respectable, de plus sacré et de plus nécessaire dans la société. Mais ce qui n'est pas moins étonnant, c'est que cet homme, avec tout son esprit, sa subtilité, et les rafinements de sa dialectique, donne dans les contradictions les plus palpables, les absurdités les plus grossières; et qu'il emploie des raisonnements qui révoltent d'abord, et dont la fausseté vous saute aux yeux. On peut en juger par les échantillons suivants.

1.° Bayle vous assure dans un endroit[1], que, « par les raisons *à priori*, les défen-
» seurs du Manichéisme auroient été bientôt
» mis en fuite. Les raisons *à posteriori* étoient
» leur sort: c'étoit là qu'ils pouvoient se bat-
» tre long-temps, et qu'il étoit difficile de
» les forcer. » Et dans un autre endroit, le même homme vous assure aussi que[2] « les
» Pères de l'Eglise auroient dû abandonner
» toutes les raisons *à priori*, comme des de-
» hors de la place, qui peuvent être insultés,
» et qu'on ne sauroit garder. Il falloit se

[1] Art. Manichéens, note D. — [2] Art. Pauliciens, note E.

» contenter des raisons *à posteriori*, et
» mettre toutes ses forces derrière ce retran-
» chement. »

Nous ne disons rien sur une contradiction aussi forte et aussi choquante; nous nous contentons de la faire remarquer.

2.° Il faut avoir renoncé à toute pudeur, pour établir des principes, dont les conséquences sont l'anéantissement de tout bien et de tout mal moral, de vice et de vertu, de liberté et de tout ce dont la raison et la Religion nous donnent les notions les plus claires. C'est cependant ce que fait Bayle en s'exprimant en ces termes[1] : « Par les idées
» que nous avons d'un être créé, nous ne
» pouvons point comprendre qu'il soit un
» principe d'action, qu'il puisse se mouvoir
» lui-même, et que recevant, dans tous les
» moments de sa durée, son existence et
» celle de ses facultés; que les recevant,
» dis-je, d'une autre cause, il crée en lui-
» même des modalités par une vertu qui lui
» soit propre..... La créature n'ayant donc
» pas d'elle même le principe du mouve-
» ment, il faut de toute nécessité que Dieu
» la meuve. Il fait donc quelque chose
» de plus que de lui permettre de pé-
» cher. »

[1] Art. Pauliciens, note F.

Peut-on présenter quelque chose de plus absurde, de plus révoltant? N'est-ce pas dire bien clairement, que l'homme n'est entre les mains de Dieu qu'un misérable automate, et que s'il y a véritablement du péché dans lui, c'est Dieu lui-même qui en est l'auteur[1]. « N'est-ce pas dire : comme l'observe judi-» cieusement M. Clarke, que Dieu, dans » toute l'étendue de sa puissance, ne sauroit » former une créature libre et capable de » se mouvoir et d'agir par elle-même? A ce » compte, Dieu est la cause immédiate de » tout ce qui se fait dans l'univers, et ne » l'est pas moins par rapport aux intelli-» gences, que par rapport à la matière. Donc » les hommes absolument incapables de vertu » et de vice, ne doivent être ni récom-» pensés, ni punis de ce qu'ils font, puis-» qu'ils ne sont que des êtres passifs. N'en-» treprenons point ici de combattre dans les » formes un système si monstrueux. Il en » est de la liberté dans les êtres intelligents, » comme du mouvement dans les corps. Si » l'expérience ne la prouve pas suffisamment » et démonstrativement, même à chacun, » il n'est point de raisonnement qui le » fasse. »

3.° Pour embrouiller toujours plus la question, et jeter toujours plus de nuages dans

[1] Défense de la Religion, tome 5.

les esprits, il fait les abus les plus criants de l'Ecriture ; il présente, comme des décisions sûres, les opinions les plus outrées de quelques théologiens, soit catholiques, soit protestants ; il pousse, avec toute la force imaginable, les difficultés, n'y donne jamais un mot de réponse, et laisse là le lecteur imprudent, qui, avec un pareil raisonneur, s'expose misérablement à la séduction, et qui n'a ni assez de science, ni assez de lumières pour s'en garantir et s'en défendre.

Ainsi, parce que Dieu dit dans Isaïe[1] : « Autant que les Cieux sont élevés au-dessus » de la terre, autant mes voies sont-elles éle- » vées au-dessus de vos voies ; et mes pensées au-dessus de vos pensées[2] ; Bayle en conclut que nous ne comprenons rien, et ne pouvons rien comprendre à la conduite de Dieu. Mais sa mauvaise foi, et l'abus qu'il fait des divines écritures, paroîtront à découvert, si l'on jette les yeux sur tout ce chapitre cinquante-cinquième, puisque Dieu n'y parle que de l'étendue de ses miséricordes, de sa bonté, de son amour pour ses créatures ; et que, pour nous en donner la plus haute idée, il nous dit que ces divins attributs sont aussi élevés au-dessus de notre manière de penser, que les Cieux le sont au-dessus de la terre.

[1] Isaïe 55. — [2] Art. Pauliciens, note E. p. 60.

Parce que Saint Paul, en parlant, d'une part, de ces Juifs qui, à cause de leurs péchés, et malgré les promesses faites à leur nation, ont été rejetés, et n'ont point participé à la grace de l'Evangile; et de l'autre, en parlant de ces payens qui ne se sont pas refusés à la grace, et sont devenus enfants de Dieu; parce que Saint Paul là-dessus s'écrie: « O profondeur des richesses de la sagesse et » de la science de Dieu[1], que ses jugements » sont incompréhensibles, et ses voies impé- » nétrables! » Bayle en conclut que le droit absolu de Dieu sur toutes les créatures[2], est le seul principe selon lequel Saint Paul ait pu répondre aux difficultés de la prédestination. Et cependant, dans tout ce chapitre, il n'est parlé que de la patience de Dieu à supporter les Juifs indociles, de sa miséricorde en appelant les Gentils à la foi, et de ses promesses envers les uns et les autres. Il n'y est pas dit un seul mot de la prédestination.

Enfin, il propose les plus redoutables objections sur l'origine du mal, et il n'y donne pas un mot de réponse, parce que, vous dit-il froidement[3], « je n'en connois point, » et que c'est le propre des mystères évan- » géliques d'être exposés à des objections

[1] Rom. 11. — [2] Eclaircissements sur les Manich. — [3] Ibid.

» que la lumière naturelle ne peut éclair-
» cir. » Mais nous ferons voir dans l'article cinquième, que ce qu'il présente comme des difficultés insolubles, ne sont telles que pour ceux qui n'ont d'autre flambeau que l'ignorance, la mauvaise foi, l'impiété, et qui ne savent pas discerner un sophisme d'un raisonnement juste et bien fondé.

4.° Pour mieux surprendre son lecteur, et pour le mieux embarrasser dans les filets de sa sophistiquerie, il le rappelle sans cesse à son intérêt personnel, et il lui présente toujours cet objet comme dépendant uniquement de la bonté de Dieu. Et prenant cette bonté dans une précision absolue, et sans aucune attention aux autres attributs, qui ne sont pas moins essentiels à Dieu, il veut que cette bonté prévienne tout, ou pardonne tout, ou ferme les yeux sur tout. Il ne s'embarrasse, ni de liberté, ni de bien moral, ni de vertu; il ne dit pas même un mot de tout cela dans ses diffuses et prolixes dissertations et explications. Tout ce qu'il veut, c'est qu'il n'y ait point de mal physique pour l'homme, ni dans ce monde, ni dans l'autre. En un mot, à force de répéter et de rebattre le mot de bonté et d'exagérer ce qu'exige, ce que présente l'idée de bonté, il n'en fait plus qu'une véritable et aveugle imbécillité.

5.° Bayle, sentant tout l'odieux du personnage qu'il fait en plaidant si ardemment pour le Manichéisme, présente encore de nouveaux sophismes comme les défenses les plus victorieuses, et les justifications les plus complettes pour lui. Il voudroit encore persuader qu'on lui a beaucoup d'obligation, et qu'il y a un grand profit à tirer de ses réflexions[1]. « Car il est plus utile qu'on ne » pense, dit-il, d'humilier la raison de » l'homme, en lui montrant avec quelle » force les hérésies les plus folles, comme » sont celles des Manichéens, se jouent de » ses lumières, pour embrouiller les vérités » les plus capitales.... Il faut captiver son » entendement sous l'obéissance de la foi, » et ne disputer jamais sur certaines choses... » La barrière la plus nécessaire à conserver » la Religion de Jésus-Christ, est l'obligation » de se soumettre à l'autorité de Dieu, et à » croire humblement les mystères qu'il lui » a plû de nous révéler, quelque inconcevables qu'ils soient, et quelque impossibles » qu'ils paroissent à notre raison. »

Au ton de cet homme, vous diriez qu'il ne prononce que des sentences; et si l'on examine attentivement ce qu'il dit, on n'y voit rien qui ne fasse pitié à l'homme capable de penser et de juger.

[1] Paulic. note F.

*Il est plus utile qu'on ne pense, d'humilier la raison de l'homme.* Mais pourquoi humilier la raison? Il faut, au contraire, l'éclairer, la diriger, la redresser, quand elle seroit dans le danger d'être séduite par l'erreur. Ce sont les hommes orgueilleux, les séducteurs, les mauvais raisonneurs, qu'il faut humilier.

Il faut montrer à l'homme, « avec quelle » force les hérésies les plus folles, comme » celles des Manichéens, se jouent de ses » lumières. » Et pourquoi se fait-il l'avocat, le défenseur le plus zélé et le plus ardent qu'il y ait jamais eu, de ces mêmes hérésies?

*On ne doit jamais disputer sur certaines choses.* Et c'est sur ces mêmes choses qu'il dispute lui-même avec l'acharnement et l'opiniâtreté la plus inconcevable. On compteroit plus de deux cents pages dans son Dictionnaire, sur ces seules matières.

Il faut « se soumettre à l'autorité de Dieu, » et croire les mystères, quelque inconce- » vables qu'ils soient, et quelque impossi- » bles qu'ils paroissent à notre raison. » Nouvelle filouterie. La soumission à l'autorité de Dieu n'est ni aveugle, ni stupide. Notre obéissance est conforme à ce que nous dicte la raison elle-même[1] : *Rationabile obsequium*

[1] Rom. 12.

*vestrum*. La raison nous démontre la nécessité et l'obligation de croire. Le refus de croire seroit donc condamné par la raison même. Mais parmi les choses que nous sommes obligés de croire, il y en a qui sont, par leur nature, infiniment au-dessus de la portée et de la force de notre raison. Les mystères sont toujours mystères, voilà l'objet de la foi. Mais la révélation est évidente : voilà la voie à la foi, le flambeau et l'appui de la raison.

Mais il faut entendre M. Clarke lui-même sur ce sujet. Après avoir rapporté plus au long que nous, ce texte de Bayle, voici de quelle manière il lui répond[1] : « En vérité, » ce langage est bien choquant et bien peu » sensé dans la bouche de M. Bayle, après » les fréquents usages qu'il a faits des prin» cipes et des décisions qu'il attribue à l'E» criture, pour défendre la cause des Mani» chéens. Ne voilà-t-il pas un chrétien bien » humble, bien modeste, bien soumis à » l'autorité de Dieu, et qui s'est bien sou» venu qu'il *ne faut combattre les Manichéens* » *que par l'Ecriture ?* Qu'est-ce d'ailleurs » qui fonde sa maxime ? Est-ce la raison ? » Est-ce l'Ecriture elle-même ? Non, ce » n'est ni l'un ni l'autre ; et le Philosophe

[1] Défense de la Religion, tome 5.

» de Rotterdam avoit trop de lumières et » trop de pénétration, pour ne s'en être pas » apperçu, s'il eût été de son intérêt, ou de » son honneur de s'en appercevoir. De ce » qu'il peut y avoir, dans la religion, des » choses si profondes ou si élevées, que » l'étroite capacité de l'esprit humain ne » sauroit y atteindre, s'en suit-il que la raison » ne puisse juger de celles qui sont naturelle- » ment à sa portée, ou que la révélation y » a mises? A cet égard, la maxime générale » d'une soumission implicite, ne seroit ni » moins fausse, ni moins ridicule que celle » que l'on poseroit en physique; que nos » yeux ne peuvent juger de ce qu'ils voient, » parce qu'il peut y avoir des objets que » leur éloignement dérobe à notre vue. »

En voilà assez pour faire juger de la défense que Bayle a donnée du Manichéisme. Elle révolta généralement toutes les communions chrétiennes, catholiques et protestans, tout le monde s'éleva contre lui. Il entreprit de se justifier par ses éclaircissements qu'on trouve à la fin de son dictionnaire. Il y embrouille la matière plus que jamais; il y répand des principes encore plus séducteurs, il ne répond à rien de ce qu'on lui objecte. Il conclut sa justification par ces mots remarquables : *Ceux qui demandent l'utilité, ou le* cui bono *des discussions qui leur ont*

*déplu*, *verront ma réponse dans le troisième éclaircissement*, qui est sur les Pyrrhoniens; et dans cet éclaircissement, il n'est pas fait la moindre mention, ni du Manichéisme, ni des Manichéens. C'est ainsi que, dans Bayle, le chrétien se joue de la religion, l'honnête homme de la probité, et le philosophe de la raison.

## Article troisième.

### *Questions préliminaires pour servir de principes à la recherche de l'origine du mal.*

Par les questions suivantes, nous nous proposons de répandre la clarté dans l'esprit du lecteur et lui fournir une méthode pour procéder avec justesse et avec assurance, dans l'examen d'une matière aussi épineuse et aussi délicate.

*Première question. Dieu a-t-il pu créer des êtres de différentes espèces, et qui eussent différents degrés de perfections?*

*Réponse.* La puissance de Dieu étant infinie, elle peut varier à l'infini ses ouvrages et ses productions; et c'est cette variété admirable qui nous fait mieux connoître l'étendue et la fécondité de sa Toute-puissance.

La seule création de la terre, avec tous les minéraux qu'elle enferme, les végétaux dont elle est couverte, les animaux qu'elle nourrit, avec tous les différents genres d'organisation qui en sont la suite, nous donne la plus haute idée de la Puissance créatrice. Mais tous ces êtres étant de différentes espèces, doivent être plus ou moins parfaits les uns que les autres; tous ces êtres étant finis et bornés, doivent aussi être bornés dans leur perfection; cependant ils ont chacun ce qui leur est nécessaire, relativement à la fin pour laquelle ils ont été créés. On ne doit donc pas douter que Dieu n'ait pu créer des êtres de différentes espèces, et avec des degrés différents de perfection; et cette différence ne peut point blesser l'idée que nous devons avoir de la puissance ou de la sagesse du Créateur.

*Seconde question. Dieu a-t-il pu créer des intelligences libres?*

*Réponse.* La liberté est le pouvoir qu'a un être intelligent de faire une chose, ou de ne la pas faire, à son choix. On sent bien que cet attribut est une perfection véritable. Il est comme essentiel aux intelligences, parce que connoissant les diverses sortes de biens et les moyens pour y parvenir, elles doivent avoir aussi le pouvoir de choisir et d'em-

ployer ces moyens, sans quoi la connoissance et le discernement leur seroient fort inutiles. Des intelligences sans liberté ne pourroient être regardées que comme des automates purement passifs. Dès-lors il n'y auroit plus lieu ni aux vertus, ni au mérite. Il ne pourroit plus être question de bien moral parmi les hommes. Il faut donc convenir que Dieu a pu créer des intelligences libres.

*Troisième question. Dieu a-t-il pu imposer des lois aux intelligences qu'il avoit créées?*

*Réponse.* En qualité de Créateur, Dieu est le Maître absolu de ses créatures, et le principe de tous les biens dont elles jouissent. Sa souveraine autorité exigeoit un hommage de dépendance et de reconnoissance de la part de la créature; c'est ce que personne n'osera contester. Sa bonté infinie demandoit que cet hommage ne fût ni difficile, ni onéreux. Sa sagesse devoit fournir des motifs capables de l'engager et de la décider. Ainsi Dieu en usa-t-il dans le précepte qu'il fit au premier homme. Il le place dans le lieu le plus gracieux de la terre; il fournit à tout ce que peuvent exiger ses desirs et ses besoins, il lui donne un empire absolu sur tous les êtres dont il est environné: il lui permet l'usage de tous ces fruits délicieux

que ce lieu de volupté lui présente, et même de celui qui assure l'immortalité. Il est un seul arbre auquel il lui défend de toucher, pour éprouver son obéissance, et faire reconnoître son autorité souveraine. Cette loi, cette défense blesse-t-elle l'idée que nous devons avoir de l'autorité souveraine de Dieu, de sa sagesse, ou de sa bonté?

*Quatrième question. Dieu a-t-il dû rendre les créatures impeccables ?*

*Réponse.* Nous avons vu que Dieu avoit pu créer des êtres finis et bornés, et de différentes espèces, et avec de différents degrés de perfection. Or, des créatures bornées et finies doivent être sujettes à l'imperfection, parce que c'est une suite nécessaire de leur nature. Nous avons vu aussi qu'il avoit créé des intelligences libres. Or, des intelligences libres, mais bornées, peuvent choisir entre différentes espèces de biens, entre des biens apparents, et des biens réels; entre des biens permis, et des biens interdits. C'est donc une suite de leur nature, que ces créatures puissent quelquefois se tromper, choisir mal, et par conséquent pécher. Il est de la justice, de la sagesse et de la bonté de Dieu de leur fournir des secours, des moyens, des motifs capables de les prémunir contre la séduc-

tion, et de les détourner du péché. Or, non-seulement il les fournit, mais il ne s'est trouvé encore aucun homme raisonnable qui ait osé dire qu'il ne les fournisse pas. Bayle a si bien senti la force de ces principes, que par désespoir, et dans l'impossibilité de répondre, il va jusqu'à faire entendre que Dieu ne devoit point donner à l'homme le libre arbitre. La réponse est bien digne en effet d'un désespéré.

*Cinquième question. Dieu, ayant prévu le péché de l'homme, n'auroit-il pas dû l'empêcher ?*

*Réponse.* Pour faire une réponse juste à cette question, il faut considérer le péché sous deux différents points de vue; 1°. Relativement à Dieu, à qui le péché est opposé; 2°. Relativement à l'homme, dans qui le péché est puni.

Donnons un moment à examiner d'abord le premier point. Si l'on pouvoit démontrer que la permission du péché non-seulement ne blesse point les attributs divins, mais qu'elle sert même à en faire éclater, par des caractères encore plus frappants, la grandeur et la gloire, on démontreroit par-là même que Dieu, quoiqu'il ait prévu le péché, n'a point été pour cela dans la nécessité de l'em-

pêcher. Or, ce point se démontre aisément; car, 1°. La permission du péché ne blesse point la justice, parce que l'objet de la justice est de récompenser pour le bien, et de punir pour le mal. 2°. Elle ne blesse point la sagesse, parce que la véritable beauté du monde moral, est que l'homme embrasse la vertu par préférence, par goût, par choix, et librement; or, cela ne pourroit pas avoir lieu, sans la permission du péché. 3°. Elle ne blesse point la bonté, laquelle consiste à vouloir, et à faire du bien; or, la permission du péché, n'est point opposée à la bonne volonté de Dieu, elle n'arrête pas ses bienfaits, elle n'empêche jamais l'homme d'en profiter. 4°. Elle ne blesse point la sainteté, parce qu'il n'y a que la volonté, ou l'action du péché, qui la blesse en effet, et que le pouvoir de pécher est, lorsqu'on y résiste, le plus bel hommage qu'on puisse rendre à la sainteté. D'ailleurs, rien ne fait mieux juger de la grandeur des divins attributs, que la permission du péché. Et qu'est-ce qui nous fait mieux connoître la sainteté infinie de Dieu, que la manière dont il a exigé que le péché fût réparé; ou sa justice, que les rigueurs dont il est puni, ou sa magnificence et sa libéralité, que les récompenses dont il couronne ceux qui ont triomphé de l'inclination au péché? Donc, à considérer le

péché relativement aux attributs divins, Dieu n'a point été obligé de l'empêcher.

Le second point de la réponse roule sur l'intérêt de l'homme, et c'est par conséquent celui sur lequel il est plus difficile de se contenter. Cependant il faut convenir, qu'à considérer le péché, relativement à l'homme dans qui il est puni, Dieu n'a pas été obligé de l'empêcher, si l'homme ne peut pas se plaindre avec justice de la punition; or, il est évident qu'il ne peut pas se plaindre avec justice de la punition, parce qu'il a péché librement, parce qu'il a péché malgré les menaces qui lui avoient été faites, parce qu'il a péché malgré les secours qu'il avoit pour faire le bien, et pour s'éloigner du mal.

Qu'on fasse attention à la vérité suivante: C'est qu'il n'y a que les hommes vicieux qui plaident contre Dieu pour la tolérance et l'impunité du crime. Ces gens-là se mettent aussi peu en peine des récompenses de la vertu, que de la vertu même. Mais ils détestent tout dogme qui annonce des punitions réservées aux criminels. Ils ergotisent sur l'impossibilité de concilier la souveraine bonté de Dieu, avec des punitions sévères. Ils voudroient que cette souveraine bonté permît tout, tolérât tout, fût insensible à tout; que l'homme pût être impunément vicieux, déréglé, esclave de toutes ses passions; et ils

ne font pas attention qu'une pareille bonté, qui seroit la qualité la plus méprisable dans un homme, seroit encore, à plus forte raison, bien plus indigne de Dieu, et incapable de se trouver dans un Etre infiniment juste, et infiniment saint.

De tout ce que nous venons de dire, il s'ensuit évidemment que soit que l'on considère le péché relativement à Dieu, soit qu'on le considère relativement à l'homme, Dieu n'a pas été dans la nécessité de l'empêcher, et qu'il a pu le permettre sans que sa sainteté, sa justice, sa sagesse, sa bonté en fussent blessées. Nous donnerons encore plus de développement à tous ces principes, en répondant aux objections qui feront le sujet du dernier article.

## Article Quatrième.

### *Explication philosophique de l'origine du mal.*

Par ce que nous avons dit jusqu'à présent, on a déjà dû entrevoir quelle est l'origine du mal. Mais, pour la faire reconnoître plus sûrement, nous allons examiner avec attention quelle est la nature de l'homme. Cet examen nous conduira à la découverte la plus sûre de ce que nous recherchons.

L'homme est composé de deux substances, d'esprit et de matière, d'une ame intelligente et d'un corps organisé. Cette ame a différentes facultés, qui sont, la *perception*, laquelle reçoit l'image et la connoissance des objets, *l'intelligence*, qui les compare, qui les examine, et qui en juge; la *volonté*, qui se porte et s'attache à ceux qui lui plaisent, ou qui s'éloigne de ceux qui lui déplaisent; la *liberté*, qui, après la connoissance et l'examen, se détermine à faire une chose, ou à ne la pas faire, à la choisir, ou à la rejetter, selon qu'elle le juge à propos. On peut y ajouter encore un certain sentiment naturel qui nous fait distinguer le bien du mal, le vertueux de ce qui ne l'est pas, et l'inclination naturelle vers le bien.

Toutes ces facultés se trouvent également dans tous les hommes; mais elles ne se trouvent pas en un degré également parfait dans chacun. Cette différence, qui est souvent très-considérable, peut venir de bien des causes, dont les principales sont une organisation plus parfaite dans les uns que dans les autres; elle peut venir aussi d'une grande différence dans la culture, l'instruction et l'éducation. Aussi, parmi les hommes, en trouve-t-on qui, par la raison, la connoissance et la pénétration, semblent être assez peu au-dessous des pures intelligences; et

l'on en trouve aussi d'autres qui, par leur stupidité, paroissent être fort peu au-dessus des brutes dépourvues de raison.

A ces facultés spirituelles, il faut ajouter encore d'autres dispositions qui sont d'une espèce différente, qui viennent du corps, et qui sont l'origine des passions. Il faut reconnoître aussi dans les hommes diverses espèces de sensations et de sentiments qui ne se trouvent point, et ne peuvent point se trouver dans les pures intelligences.

Comme les connoissances de l'homme sont bornées, et que les impressions que les choses font sur les sens peuvent être tantôt utiles, sans être agréables, tantôt pernicieuses sans être désagréables, il s'ensuit qu'il peut quelquefois tomber dans l'erreur, et faire un mauvais choix ; il s'ensuit qu'il peut quelquefois être plus vivement ému par l'impression faite sur les sens, que par ce que lui représentent la raison et la loi intérieure ; il s'ensuit qu'il ne donnera peut-être pas toujours toute l'attention nécessaire aux motifs qui devroient l'attacher à ce qui est plus juste, plus convenable, plus vertueux.

Etant parfaitement libre, il peut donc, par la défectibilité de la nature, prendre un mauvais parti, abuser de sa liberté, et par conséquent pécher ; et alors l'on voit que la véritable origine du mal n'est que le mauvais

usage que l'homme fait de son libre arbitre et de ses facultés.

Cependant cette défectibilité de la créature, ce pouvoir d'abuser de sa liberté, et de s'éloigner du devoir, étant une suite nécessaire de sa nature, ne doit point être imputée au Créateur, comme un manque de sagesse, de puissance, et de bonté; autrement, il faudroit dire que Dieu n'auroit rien dû créer, ou ne créer que des êtres infiniment parfaits. Mais l'un et l'autre de ces deux points est également absurde. Nous avons montré l'absurdité du premier, dans notre réponse à la première question. L'absurdité du second n'est pas moins visible, parce que qui dit créature, dit un être fini et borné, et par conséquent un être défectible.

D'ailleurs, si l'on pouvoit imputer au Créateur, comme une faute, l'imperfection des créatures, il n'y en auroit aucune qui ne se crût en droit de se plaindre de son auteur. Le caillou pourroit se plaindre de ce qu'il n'est pas organisé comme la plante: la plante de ce qu'elle n'a pas le sentiment comme la brute; la brute, de ce qu'elle n'a pas l'entendement comme l'homme; l'homme, de ce qu'il n'est pas aussi parfait que l'ange; l'ange, de ce qu'il n'approche pas encore plus des perfections du Créateur. Mais ce sont-là autant d'absurdités, et des absurdités

si grossières, qu'elles n'ont nul besoin de réfutation.

On sent au contraire que rien n'est plus propre à faire briller, et à nous faire admirer la puissance du Créateur, que cette subordination, cette variété, cette gradation de perfections dans les créatures; que tous ces êtres, malgré leurs imperfections naturelles, sont convenables aux fins pour lesquelles Dieu les a faites, et qu'il a pu se proposer comme dignes de lui; que le pouvoir, donné à l'homme, de faire le bien à son choix, de donner la préférence à la vertu, de rendre volontairement ses hommages au Créateur, est le premier fondement de ce qui fait la véritable beauté du monde moral. Enfin, nous sentons tous au fond de l'ame, et tout homme qui use de sa raison, qui pense, qui réfléchit, le reconnoît également, qu'il n'y a que l'amour du vrai, du juste, du vertueux auquel l'homme se porte par choix, qui soit digne de louange, qui soit digne d'être estimé et respecté, qui présente sur la terre un spectacle véritablement propre à nous intéresser.

Tout est donc bien de la part de Dieu: *Vidit Deus cuncta quœ fecerat, et erant valdè bona.* Tout est bien de la part de l'homme qui use de sa liberté pour suivre les vues de Dieu. Le mal ne peut venir que

de l'abus que l'homme feroit des facultés qu'il a reçues de son Créateur. On ne doit pas en rechercher une autre origine. Tout est ici d'acord avec ce que nous dit le sens intérieur, la raison, la révélation.

L'impie le sent comme tous les autres hommes. Il ne lui manque que la droiture et la sincérité pour en convenir.

## Article Cinquième.

### *Réponse aux objections de Bayle sur l'Origine du mal.*

Les principes que nous venons de présenter, dans les articles précédents, seroient déjà bien suffisants, pour répondre à tout ce que Bayle objecte sur l'origine du mal ; mais, pour donner une entière satisfaction aux lecteurs, nous allons présenter encore toutes les difficultés que ce fameux maître de l'incrédulité fait à ce sujet. Il ne cesse de répéter dans tous ses articles, *Manichéens*, *Pauliciens*, *Origènes*, *Marcionites*, etc. que ces difficultés sont absolument insolubles à la raison. On va mettre le lecteur en état de juger si ces assertions et ces déclamations sont bien fondées.

#### Première Objection.

« Si l'homme étoit l'ouvrage d'un principe

» infiniment bon et saint, il auroit été créé » non-seulement sans aucun mal actuel[1], » mais aussi sans aucune inclination au mal, » puisque cette inclination est un défaut » qui ne peut pas avoir pour cause un tel » principe. »

RÉPONSE.

Il n'y a rien de plus vrai que cette première proposition de Bayle, et rien de plus faux que la conséquence qu'il veut en tirer. Pour faire appercevoir cette conséquence, nous n'avons qu'à achever son argument en cette manière : *Or, l'homme n'a pas été créé sans aucun mal actuel, ou sans aucune inclination au mal. Donc il n'est pas l'ouvrage d'un principe infiniment bon et saint.* Mais, en achevant ainsi l'argument, on en voit tout le faux et le séducteur.

Car il est très-faux que l'homme ait été créé avec quelque mal actuel. Adam reçut de Dieu une ame droite, un corps sain, un entendement capable de reconnoître le vrai, le juste, l'honnête ; des sens qui, en recevant les impressions des objets, l'avertissoient de ce qui lui étoit nécessaire pour sa conservation et son bien-être. Il reçut aussi la liberté, c'est-à-dire, le pouvoir de se déterminer lui-même,

[1] Bayle, art. Manich. note D.

de se décider, de choisir. Or, en tout cela, il n'y a rien qu'on puisse appeler ni *mal actuel*, ni *inclination au mal.* Le libre arbitre, le pouvoir de se porter au bien par choix et par goût, est certainement un don précieux, quoiqu'on puisse en abuser. Il n'y a donc que du faux et du séducteur dans l'argument de Bayle.

*Suite de l'Objection.*

» Dieu a-t-il prévu que l'homme se ser-
» viroit mal de son franc arbitre? S'il l'a
» prévu, il eût dû empêcher le péché de sa
» créature. Car les idées de l'ordre ne
» souffrent pas qu'une cause infiniment bonne
» et sainte, qui peut empêcher l'introduction
» du mal moral, ne l'empêche pas sur-tout
» lorsqu'en le permettant elle se verra obligée
» d'accabler de peines son propre ouvrage. »

*Réponse.*

Les idées de l'ordre exigent qu'une cause infiniment sainte défende absolument le péché, et qu'une cause infiniment bonne fournisse tous les secours et les motifs les plus puissants pour éviter le péché, et les peines qui sont ensuite la punition du péché. Mais, cette cause infiniment bonne et sainte, étant en même temps infiniment sage et juste, les

mêmes idées de l'ordre, exigent aussi que sa sagesse laisse les créatures libres d'user de leur liberté, et que sa justice punisse celles qui en auroient abusé.

*Suite de la même Objection.*

» Si une bonté aussi bornée que celle des » pères exige nécessairement qu'ils préviennent autant qu'il leur est possible le mauvais usage que leurs enfants pourroient » faire des biens qu'ils leur donnent; à plus » forte raison, une bonté infinie et toute-» puissante préviendra-t-elle les mauvais » effets de ses présents. Elle déterminera » l'homme au bien moral, comme il l'a dé-» terminé au bien physique. Au lieu de » donner le franc arbitre, elle déterminera » au bien ses créatures; ou si elle leur donne » le franc arbitre, elle veillera toujours effi-» cacement pour empêcher qu'elles ne » pèchent. »

Réponse.

A mesure que nous avançons dans l'examen des difficultés, nous voyons l'horreur des principes se développer toujours mieux, et les absurdités se multiplier. Cet homme ne veut plus ni libre arbitre, ni bien moral, ni vertu. Il aime mieux que les hommes ne

soient que de simples automates, conduits aveuglément, et déterminés comme les brutes. Que cette philosophie fait honneur à l'humanité et à la raison!

*Dieu*, dit-il, *déterminera l'homme au bien moral, comme il l'a déterminé au bien physique*. Mais y a-t-il du bon sens à parler ainsi? Le bien moral, c'est ce qu'on fait librement par un motif et pour une fin honnête. Le bien physique, c'est le secours que les êtres reçoivent nécessairement des objets extérieurs, en conséquence des lois fixées par le Créateur pour leur conservation, comme la végétation dans les plantes, la nutrition dans les animaux, etc. Le bien moral renferme nécessairement l'exercice de la liberté. Le bien physique n'annonce que la nécessité. Ainsi, dire que Dieu détermineroit l'homme au bien moral, comme au bien physique, c'est dire que Dieu le détermineroit à faire nécessairement ce qui essentiellement ne peut se faire que librement. Y eut-il jamais bévue et contradiction plus grossière?

*Au lieu de donner le franc arbitre, Dieu déterminera au bien ses créatures.* La liberté n'est pas un mal. Peut-on raisonnablement faire un reproche à Dieu de nous l'avoir donnée? C'est une perfection véritable; elle

est nécessaire au bien moral. Tant pis pour ceux qui en abusent.

*Où si elle leur donne le franc arbitre, elle veillera toujours efficacement pour empêcher qu'elles ne pêchent.* Par *veiller efficacement*, cet homme-ci entend, ou une opposition invincible qui empêche l'exercice de la liberté, et qui la détruise, ou il entend autre chose. S'il entend une opposition invincible, sa proposition renferme les deux contradictoires, savoir, l'exercice de la liberté et un obstacle invincible à l'exercice de la liberté. S'il entend autre chose, nous attendrons qu'il s'explique mieux.

La comparaison de l'obligation d'un père envers ses enfants, et de celle du Créateur envers ses créatures, ne peut pas être plus hors de propos. Que vient-on nous dire avec cette bonté bornée, et cette bonté infinie? Il ne s'agit nullement ici de bonté, mais de devoir. Un pere, comme créature et comme père, a reçu une loi de son Créateur, et selon cette loi, il doit le servir, et le faire servir; il doit éviter le mal, et le faire éviter. Que ce soit sa bonté, ou sa foiblesse, sa dureté, ou sa négligence, qui soient occasion du mal, il est également criminel, parce qu'il manque à une loi que le Créateur lui a imposée. Il est donc engagé par une loi, encore plus forte que celle de la bonté pater-

nelle, à ne pas faire à ses enfants des présents dont ils abuseroient.

Mais, si l'on peut supposer une loi dans le Créateur, quelle doit être cette loi? Une loi qui se concilie avec tous les divins attributs; une loi par laquelle sa sainteté marque son opposition infinie au péché; par laquelle sa sagesse dispose tout pour le bien moral, et conserve pour cela aux créatures la liberté dont elle les a douées; par laquelle enfin sa bonté leur fournisse tous les secours et les moyens pour arriver au bonheur. Mais on ne pourra jamais raisonnablement supposer une bonté qui, pour prévenir et corriger les écarts de la créature libre, renverseroit tous les arrangements primitifs que la sagesse auroit faits. Quelle extravagance de prétendre que les écarts, les caprices, les abus que l'homme peut faire de sa liberté, dussent régler les conseils de l'Etre suprême! Quels désordres une bonté, qui y seroit asservie, ne causeroit-elle pas dans le monde physique et moral!

### *Seconde Objection.*

« La manière dont le mal s'est introduit, » sous l'empire d'un souverain Etre infini- » ment bon, infiniment saint, infiniment puis- » sant, est non-seulement inexplicable, mais

» même incompréhensible; et tout ce que
» l'on oppose aux raisons pourquoi cet Etre a
» permis le mal, est plus conforme aux lumiè-
» res naturelles, et aux idées de l'ordre, que
» ne le sont pas ces raisons mêmes. »

*Réponse.*

Ce sera Bayle lui-même qui répondra à cette redoutable objection; et par-là, vous pourrez juger de sa droiture et de la solidité de ses raisonnements.

» Les idées les plus sûres et les plus claires
» de l'ordre, nous apprennent qu'un être
» qui existe par lui-même, qui est nécessaire,
» qui est éternel, doit être unique, infini,
» tout-puissant, et doué de toutes sortes de
» perfections. Ainsi, en consultant ces idées
» on ne trouve rien de plus absurde que
» l'hypothèse des deux principes... Quand les
» Manichéens nous allèguent que, puisqu'on
» voit dans le monde plusieurs choses qui
» sont contraires les unes aux autres, il y a
» nécessairement deux principes, ils font
» pitié. L'opposition qui se trouve entre ces
» êtres, fortifiée tant qu'on voudra, parce
» qu'on appelle variations, désordres, irré-
» gularités de la nature, ne sauroit faire la
» moitié d'une objection contre l'unité de
» Dieu. On donne raison de toutes ces choses,

» ou par les diverses facultés que Dieu a don-
» nées aux corps, ou par le concours des cau-
» ses occasionnelles, intelligentes, sur les-
» quelles il lui a plû de se régler. »

Ainsi, selon Bayle, les idées de l'ordre nous démontrent évidemment l'unité de Dieu, et d'un seul principe; et, selon le même Bayle, ce qu'on dit, en faveur des deux principes, est beaucoup plus conforme aux idées de l'ordre. Selon lui, l'opposition qui se trouve entre les êtres créés, ne forme pas la moitié d'une objection contre l'unité de Dieu; et, selon lui encore, il est impossible, en admettant un seul principe, de trouver la raison de cette opposition.

Mais, après avoir remarqué cet accord admirable qu'il y a entre les pensées de Bayle, demandez-lui encore sur quelle raison fondée les Manichéens admettent deux principes, il vous avouera qu'ils n'en ont aucune *à priori*. Demandez-lui si une explication des phénomènes, qui n'est appuyée sur aucun principe, est bien philosophique et bien satisfaisante, il sera obligé de vous dire qu'elle ne l'est nullement. Demandez-lui enfin, si la difficulté qu'on rencontreroit à expliquer quelques phénomènes, doit faire renoncer aux principes les plus sûrs et les plus clairs; il sera forcé de vous répondre que non. Ce sont cependant là tout autant d'absurdités

qu'il prétend établir par la défense du Manichéisme.

Les difficulés qu'on rencontre dans l'explication des phénomènes, prouvent les bornes de la raison humaine. Elles ne prouvent pas qu'ils soient absolument inexplicables et incompréhensibles. Mais rien n'est plus condamné, par cette même raison, que de renoncer aux principes les plus clairs et les plus assurés. Nous rencontrons dans nos systêmes des difficultés, et dans celui des Manichéens, les plus révoltantes absurdités.

*Suite de l'Objection.*

« Si l'homme est l'ouvrage d'un seul prin-
» cipe souverainement bon[1], souverainement
» saint, souverainement puissant, peut-il
» être exposé aux maladies, au froid, au
» chaud, à la faim, à la soif, à la douleur,
» aux chagrins? La souveraine sainteté peut-
» elle produire une créature criminelle? La
» souveraine bonté peut-elle produire une
» créature malheureuse? La souveraine puis-
» sance, jointe à une bonté infinie, ne com-
» blera-t-elle pas de biens son ouvrage, et

[1] Dict. Art. Manich. note D.

» n'éloignera-t-elle pas tout ce qui pourroit
» l'offenser, ou le chagriner? »

*Réponse.*

Il n'y a rien, en tout cela, qui fasse une ombre d'objection contre l'unité de principe. Le chaud, le froid, la faim, la soif, ne sont pas contraires au bien moral; ils peuvent même servir beaucoup à faire voir la vertu, le courage, l'amour du vrai, du juste, de l'honnête. Les mauvaises inclinations ne sont point précisément la nature de l'homme. Quand il s'en rencontre dans lui, elles viennent toujours de causes accidentelles, qui sont des suites de l'état d'une créature nécessairement bornée et finie, et qui, pouvant se corriger par la raison, l'éducation, les secours que le Créateur ne refuse point, peuvent tourner encore à la gloire et au mérite de l'homme. Pour ce qui est du reste de l'objection, voici ce que nous y répondons :

1.° Il est faux que Dieu ait produit des créatures criminelles. Dieu avoit créé l'homme droit; et l'homme ne s'est écarté de la justice, que parce qu'il a abusé librement de ses facultés.

2.° Il est faux qu'il ait produit des créatures malheureuses. Quel étoit le malheur

de l'homme dans l'état où le Seigneur l'avoit mis en le créant ? Ce qui a suivi sa désobéissance, ne doit pas être mis sur le compte de Dieu, mais sur l'abus que l'homme a fait de sa liberté.

3.° Il est faux que la souveraine puissance, jointe à une bonté infinie, doive éloigner de la créature tout ce qui la pourroit offenser ou chagriner, parce que cette bonté infinie est éclairée par une sagesse également infinie. Or, la sagesse infinie n'éloignera point les maux qui sont une suite nécessaire de la défectibilité de la créature, et qui peuvent, par un bon usage, servir de matière et d'occasion à la vertu, puisque c'est en cela que consiste le bien moral que la sagesse infinie doit avoir en vue.

Tout le raisonnement de Bayle se réduit donc à un méprisable sophisme, qui, en flattant l'intérêt des passions, est absolument opposé à ce que nous présentent les plus pures lumières de la raison.

### *Troisième Objection.*

« Ceux qui disent que Dieu a permis le
» péché[1], parce qu'il n'auroit pu l'empêcher
» sans donner atteinte au libre arbitre qu'il
» avoit donné à l'homme, et qui étoit le

[1] Dict. art. Pauliciens, note E.

» plus beau présent qu'il lui eût fait, s'ex-
» posent beaucoup. La raison qu'ils donnent
» est belle ; mais on peut la combattre par
» des raisons qui sont plus à la portée de
» tous les hommes, et plus fondées sur le
» bon sens et sur les idées de l'ordre..... Le
» libre arbitre de l'homme qu'on lui conser-
» voit sain et entier, dans des circonstances
» où il s'en devoit servir à sa propre perte,
» n'étoit point un bon présent. Jamais nous
» ne comprendrons qu'on ait pu lui conser-
» ver ce privilège par un effet de bonté, et
» par amour de la sainteté. Ceux qui disent
» qu'il a fallu qu'il y eût des créatures libres,
» afin que Dieu fût aimé d'un amour de choix,
» sentent bien dans leur conscience, que
» cette hypothèse ne contente pas la raison.
» Car quand on prévoit que ces êtres libres
» ne prendront pas le parti de l'amour de
» Dieu, on voit que la fin qu'on se seroit
» proposée, s'évanouit, et qu'ainsi il n'est
» nullement nécessaire de conserver le franc
» arbitre. »

*Réponse.*

Avant de faire une réponse directe à Bayle, on lui demande : Lequel des deux mondes seroit le plus parfait, le plus digne de la sagesse du Créateur, et le plus propre

à manifester sa grandeur et sa gloire? Seroit-ce un monde, où il n'y auroit ni bien moral, ni vertu, et où toutes les créatures en seroient aussi incapables que les cailloux, la plante ou la brute, dépourvue de raison; ou bien seroit-ce un monde, dans lequel des créatures intelligentes seroient capables de connoître la vertu, de l'aimer, de l'embrasser, de s'y attacher par choix et par préférence sur tout ce qui n'est pas vertueux? On lui demande encore si l'on peut avoir l'amour de la vertu, s'y attacher par préférence, en mériter les récompenses, sans liberté? Après lui avoir donné ces deux os à ronger, venons à une réponse directe et détaillée.

1.° Il nous dit que « la raison qu'on donne » de la permission du péché, et qui est la » conservation de la liberté dans l'homme, » peut se combattre par des raisons plus fon- » dées sur le bon sens et sur les idées de » l'ordre. » Mais il a été démontré dans l'article troisième, que la liberté est essentielle aux êtres intelligents; que la défectibilité est une suite nécesssaire de la nature des êtres bornés et finis, que la permission du péché ne blesse aucun des attributs divins : donc il est contre le bon sens, et contre les idées de l'ordre, de combattre la permission du péché.

2.° Il dit « que le libre arbitre qu'on con-

» servoit sain à l'homme, dans des circons-
» tances ou il s'en serviroit à sa perte, ne
» seroit pas un bon présent. » Voilà une pensée fausse et ridicule. L'abus qu'on feroit d'une chose, ne prouveroit pas que la chose fût mauvaise.

3.° « On ne comprend pas, ajoute-t-il,
» qu'on ait pu lui conserver ce privilège par
» un effet de bonté, et par amour pour la
» sainteté. » Mais tous les attributs divins ont chacun leur objet. Celui de la bonté, est de faire du bien; celui de la sainteté, est de maintenir l'ordre et la vertu; celui de la sagesse, est de n'agir, et de ne régler rien que pour des fins dignes de Dieu. Or, nul de ces attributs n'est opposé à l'autre. Bonté, sagesse, sainteté, justice, tout se concilie dans Dieu. La sagesse dans l'homme, c'est de profiter avec reconnoisance des bienfaits du Seigneur, et de se conformer à ses lois.

4.° « Ceux qui disent qu'il a fallu des
» êtres libres, continue-t-il, afin que Dieu
» fût aimé d'un amour de choix, sentent bien
» dans leur conscience, que cette hypothèse
» ne contente pas la raison. » Ce que nous dit la conscience, c'est que cette hypothèse est souverainement raisonnable; c'est qu'elle ne mécontente que les passions; c'est qu'elle allarme étrangement les libertins.

5.° « Il n'étoit nullement nécessaire de » conserver le franc arbitre. » Voilà notre homme, qui, à la fin, lève le masque. Il découvre sa détestable et fanatique pensée, qui est, que Dieu a très-mal fait de nous donner la liberté.

*Suite de l'Objection.*

» Il n'y a point de bonne mère, qui, » ayant permis à ses filles d'aller au bal[1], » ne révoquât cette permission, si elle » étoit assurée qu'elles y succomberoient à » la fleurette : Et toute mère, qui, sachant » certainement que cela ne manqueroit pas » d'arriver, les laisseroit aller au bal, s'attireroit, pour le moins, le juste blâme de » n'avoir aimé, ni ses filles, ni la chasteté. » Elle auroit beau dire qu'elle n'avoit point » voulu donner atteinte à la liberté de ses » filles. On lui répondroit que ce ménagement étoit fort mal entendu, et qu'il auroit mieux valu garder à vue ses filles, que » de leur donner si mal à propos un tel » privilège de liberté. Ceci nous fait voir la » témérité de ceux qui nous donnent pour » raison le ménagement qu'ils disent que » Dieu a eu pour le franc arbitre du premier » homme. »

[1] Paulic. note E.

*Réponse.*

Cette indécente comparaison, qui est répétée en plusieurs endroits, choqua toutes les communions Chrétiennes, dès que le Dictionnaire parut. Bayle, pour s'en justifier, se contente de dire, dans son *Éclaircissement sur les Manichéens*, que s'il n'eût pas allégué cette comparaison, il auroit été un fort mauvais historien de la dispute sur l'origine du mal, et un rapporteur infidèle des raisons de chaque parti. C'est ainsi qu'il se joue des lecteurs peu éclairés. Nous avons déjà répondu à l'objection tirée de la comparaison d'un père. C'est ici la même difficulté. Il n'y a qu'à y appliquer la même réponse.

*Seconde suite de l'Objection.*

« Il est de l'essence d'un bienfaiteur, de » ne point donner de graces dont il sait qu'on » abuseroit de telle sorte, qu'elles ne servi- » roient qu'à la ruine de celui à qui on les » donneroit. »

*Réponse.*

Ainsi, selon notre sophiste, il faudroit dire aussi que Dieu a mal fait de donner des

yeux aux hommes, parce qu'il y en a qui jettent des regards lascifs ; de produire la vigne, parce qu'il y en a qui s'enivrent, de créer le feu, parce qu'il y a des incendiaires. En vérité, est-il permis de raisonner ainsi? Dieu, comme cause universelle et infiniment sage, veut qu'il y ait du bien moral dans le monde, parce que le bien moral est ce qui en fait le plus bel ornement. Ce bien moral suppose nécessairement la liberté. Mais Bayle ne veut ni l'un ni l'autre.

*Troisième suite de l'Objection.*

« Il est de l'essence d'un bienfaiteur de » n'épargner rien, pour que ses bienfaits » rendent heureuse la personne qu'il en » honore. S'il pouvoit lui conférer la science » de s'en bien servir, et qu'il la lui refusât, » il soutiendroit mal le caractère de bienfai- » teur. »

*Réponse.*

Dieu a donné aux hommes tout ce qui étoit nécessaire, pour que ses bienfaits les rendissent heureux, sa loi, la raison, la conscience, les graces, etc. Le libertin ne trouve qu'un bienfait de trop, c'est la liberté ; un joug de trop, c'est celui de la loi ; un

devoir de trop, c'est celui de réprimer les passions.

*Quatrième suite de l'Objection.*

« On ne sauroit concevoir qu'une nature[1] » bienfaisante donne un présent de distinc- » tion, sans avoir envie de contribuer plus » notablement au bonheur de ceux à qui elle » le fait, et par conséquent il faut qu'elle » fasse ensorte qu'ils en retirent cet avan- » tage, et qu'elle les empêche d'y trouver » leur désolation et leur ruine entière. Que » s'il n'y a point d'autre moyen d'empêcher » cela, que de révoquer sa donation, il faut » la casser. »

*Réponse.*

Notre sophiste confond toujours la cause universelle, avec la cause particulière. La cause universelle, éclairée par une sagesse infinie, a des vues qui tendent au bonheur de chaque particulier. Si quelque particulier, par un abus de sa liberté, n'entre pas dans ces vues, on ne peut pas en rejeter la faute sur la cause universelle. La cause particulière est liée par des lois dont elle ne doit pas s'écarter. Ainsi un père, une mère, un bienfai-

[1] Paulic. note kkk.

teur, doivent s'en tenir aux lois de leur Créateur, pour faire le bien, et le faire faire; pour éviter le mal, et le faire éviter.

Rendons sensible, par un exemple, cette distinction de la cause universelle, et de la cause particulière. Un roi bienfaisant, et très-empressé pour le bonheur de ses sujets, fait une loi, de laquelle il résulte de très-grands avantages pour l'état et pour les peuples. Cette loi porte des peines contre ceux qui ne s'y conformeroient pas. Si quelques particuliers ne s'y conforment pas, et encourent les peines portées par la loi, faut-il que ce roi sage et bienfaisant, casse sa loi, pour éviter à l'infracteur les peines méritées? Faut-il dire, comme le sophiste Bayle le dit du Créateur, que s'il n'y a point d'autre moyen de sauver le criminel, que de révoquer la loi, il faut en effet la révoquer; que ce prince sage et bienfaisant soutient mal son beau caractère; que sa loi n'est point une disposition avantageuse pour ses peuples, et qu'il est de l'essence d'un législateur, de ne point porter de lois, dont il sauroit que quelques particuliers abuseroient pour leur ruine entière.

*Cinquième suite de l'Objection.*

« Des pères oublieroient tous leurs de-

» voirs, s'ils n'ôtoient pas à un fils un cou-
» teau ou une épée, dont ils le verroient sur
» le point de se mal servir pour se blesser.
» Ils seroient obligés, malgré ses pleurs, à
» lui arracher ces présents. »

*Réponse.*

Encore une fois, distinguez la cause universelle, et la cause particulière. Cette distinction résout toute la difficulté. Il a été démontré que Dieu n'a point dû arracher aux hommes la liberté. Il a été démontré que Dieu a dû donner aux hommes tous les secours et les moyens nécessaires pour les rendre vertueux, et qu'il les leur donne en effet. Ils peuvent faire usage de ces moyens; ils peuvent les négliger. C'est cet usage qui les rend vertueux; mais cet usage dépend de leur liberté.

*Quatrième Objection.*

« Lactance, Père de l'Eglise, dans son chapitre 13, de la colère de Dieu, fait parler ainsi Epicure : Ou Dieu veut ôter le mal de ce monde, et ne le peut; ou il le peut, et ne le veut; ou il ne le peut, ni ne le veut; ou enfin il le veut, et le peut. S'il le veut, et ne le peut pas, c'est impuissance, ce qui

est contraire à la nature de Dieu ; s'il le peut, et ne le veut pas, c'est méchanceté, et cela n'est pas moins contraire à sa nature ; s'il ne le veut, ni ne le peut, c'est à la fois méchanceté et impuissance ; s'il le veut, et le peut, [ ce qui seul de ces partis convient à Dieu , ] d'où vient donc le mal sur la terre? »

« L'argnment est pressant. Aussi Lactance y répond fort mal, en disant que Dieu veut le mal , mais qu'il nous a donné la sagesse avec laquelle on acquiert le bien. Il faut avouer que cette réponse est bien foible, en comparaison de l'objection, car elle suppose que Dieu ne pouvoit donner la sagesse qu'en produisant le mal ; et puis nous avons une plaisante sagesse ! »

Ainsi s'exprime ce copiste de Bayle, qui va de temps en temps y recueillir quelque impiété, pour réchauffer un peu les productions de sa vieillesse. Il trouve l'argument pressant, cela ne fait pas honneur à son génie , ou à sa sincérité : car l'argument se résout sans beaucoup de peine, comme on va le voir après que nous aurons donné la définition de ces deux mots, *Dieu* et *mal.* Par ce mot, *Dieu*, nous entendons l'Être infiniment parfait, c'est-à-dire, l'Être dont toutes les perfections, sagesse, bonté, puissance, sainteté, sont infinies. Par le mot, *mal*, nous enten-

dons les sensations désagréables, occasionnées par l'impression de certains objets sur nous, qui sont une suite de l'état d'imperfection essentiel à la créature, et peuvent servir beaucoup à l'exercice de la vertu. Après cette explication, nous allons répondre à chaque partie de l'argument d'Epicure.

*Réponse.*

1.° *Ou Dieu veut ôter le mal de ce monde, et ne le peut.* Dieu, comme infiniment puissant, peut ôter le mal de ce monde, et, comme infiniment sage, il ne veut pas le tout ôter, parce qu'il veut laisser matière à l'exercice de la vertu.

2.° *Ou il le peut, et ne le veut pas.* Les vues supérieures de la sagesse ne permettent pas qu'il ôte ce mal; et la Toute-puissance étant éclairée et dirigée par la sagesse, n'en est point blessée.

3.° *Ou il ne le peut, ni ne le veut.* Ni l'un ni l'autre ne conviennent à l'Être suprême, que de la manière qui vient d'être expliquée.

4.° *Ou enfin il le veut, et le peut.* Mais c'est la sagesse qui dirige la volonté et la puissance.

5.° *D'où vient donc le mal sur la terre?*

De l'état d'imperfection essentiel à la créature.

Etoit-ce bien la peine de tant dire que l'argument étoit fort pressant, que Lactance y répondroit fort mal, que nous avons une plaisante sagesse? La plaisante sagesse en effet, que celle de l'homme du Dictionnaire!

*Conclusion.*

Est-il donc vrai que la grande question de l'origine du mal renferme des difficultés absolument insolubles à la raison? C'est la proposition que Bayle nous présente comme le plus terrible épouvantail pour les théologiens, et pour tous les philosophes Chrétiens. Il ne cesse de la rebattre et de la répéter jusqu'à l'ennui. Nous avons rapporté toutes ses plus fortes objections, et nous n'avons consulté que les lumières naturelles, et les idées de l'ordre, pour y répondre.

Cependant, comme il y a dans l'homme deux ressorts principaux qui réglent sa manière de penser, ses jugements, ses décisions, savoir: l'esprit et le cœur, la raison et les passions; nous croyons bien avoir dit que tout ce qui peut convaincre l'esprit, et contenter la raison; mais nous n'osons pas nous flatter d'avoir entièrement calmé le cœur, ni d'avoir

étouffé toutes les réclamations des passions. Il n'arrive que trop souvent qu'au même temps que la raison est la plus satisfaite, le cœur ne peut pas s'empêcher de gémir, et de résister encore :

*Aliudque cupido*
*Mens aliud suadet ; video meliora proboque,*
*Deteriora sequor.*[1]

La foiblesse est trop grande, l'attrait du plaisir trop séduisant, les suites du crime trop épouvantables, pour que l'homme, et principalement le libertin, ne soit pas toujours alarmé et révolté. Au lieu de se réformer, ce qui seroit le seul parti à prendre, il ne s'attache qu'à plaider de toutes ses forces contre la Sagesse divine. Mais sa propre raison plaide encore bien plus fortement contre lui.

Elle lui démontre, cette raison, 1.° que rien n'est plus absurde que l'hypothèse des deux principes, pour expliquer l'origine du mal. 2.° Que le bien moral, c'est-à-dire, la vertu, c'est qu'il y a dans le monde de plus digne de la Sagesse divine. 3.° Que ce bien moral suppose nécessairement la liberté. 4.° Que cette liberté se trouve dans des créatures essentiellement défectibles. 5.° Que

[1] Ovid. Métam. liv. 7.

cette défectibilité ne blesse nullement les attributs divins. 6.° Que le Créateur fournit à sa créature des moyens très puissants pour ne pas tomber dans l'erreur, malgré sa défectibilité, ou pour s'en relever. 7.° Que si, malgré ses moyens et ces secours, la créature pèche, elle ne doit se l'imputer qu'à elle-même, et qu'elle n'est pas en droit de se plaindre de Dieu. 8.° Qu'il ne faut donc point aller chercher l'origine du mal ailleurs que dans le cœur de l'homme qui abuse librement de ses facultés.

Après toutes ces preuves, si simples et si claires, toute la conclusion qu'on doit tirer de tout ce qui a été dit dans cet article, c'est la même que tiroit le plus sage des hommes, après avoir présenté le tableau le plus frappant et le plus vrai des écarts où peuvent donner les hommes, et des contrastes qu'on voit dans cet univers : *Crains Dieu, et sois fidèle à sa loi, car c'est-là tout l'intérêt de l'homme.* Deum time et mandata ejus observa. Hoc est enim omnis homo. C'est avec ces trois mots que nous laissons messieurs les raisonneurs, les incrédules, les libertins.

# PARADIS

## TERRESTRE.

PARADIS TERRESTRE. C'est le nom qu'on donne à un lieu que le Seigneur avoit embelli avec complaisance, pour y placer l'homme au moment de sa création. Voici la description qu'en fait Moïse au second chapitre de la Genèse :

« Le Seigneur Dieu avoit planté dès le
» commencement, un Jardin délicieux, dans
» lequel il mit l'homme qu'il avoit créé. Il
» passoit dans ce lieu de délices, un fleuve
» qui servoit à l'arroser, et qui, hors de ce
» Jardin, est divisé en quatre branches.
» L'une s'appelle le Phison ; c'est celle qui
» coule autour du pays d'Hévilath, où il
» vient de l'or, et l'or de ce pays est très-
» bon. C'est-là aussi que se trouve le
» Bdellion et la pierre d'Onyx. La seconde
» s'appelle Géhon ; c'est celle qui coule
» autour du pays de Chus, ou de l'Ethiopie.
» La troisième s'appelle le Tigre, qui passe
» chez les Assyriens, et l'Euphrate est la

» quatrième. C'est dans ce lieu délicieux
» que le Seigneur plaça l'homme, en le
» chargeant de le cultiver et de le garder ».

C'est sur cette description que les beaux esprits de ce siècle prétendent s'égayer par les gloses ridicules qu'ils en font, et par les absurdités qu'ils croient pouvoir y montrer.

*Suivant cette version*, dit l'homme du Dictionnaire philosophique, « le Paradis
» terrestre contenoit près du tiers de l'Asie
» et de l'Afrique. L'Euphrate et le Tigre ont
» leur source à plus de soixante grandes
» lieues l'un de l'autre, dans des montagnes
» horribles qui ne ressemblent guères à un
» Jardin. Le fleuve qui borde l'Ethiopie, et
» qui ne peut être que le Nil, ou le Niger,
» commence à plus de sept cents lieues des
» sources du Tigre et de l'Euphrate; et si le
» Phison est le Phase, il est assez étonnant
» de mettre au même endroit la source d'un
» fleuve de Scythie, et celle d'un fleuve
» d'Afrique. Au reste le Jardin d'Eden est
» visiblement pris des Jardins d'Eden, à
» Saana, dans l'Arabie heureuse, fameuse dans
» toute l'antiquité. Enfin, il est bien difficile
» qu'Adam cultivât un Jardin de sept à
» huit cents lieues; apparemment qu'on lui
» donna des aides ».

On pourroit d'abord répondre à monsieur

le glossateur ironique, qu'il est une espèce de gens, à qui une raillerie indécente viendra bien plus aisément à la bouche qu'une bonne raison; que cette antiquité, qui a célébré les Jardins d'Eden, à Saana, dans l'Arabie heureuse, est une antiquité très-moderne; que pour être en état de raisonner sur ce qu'a été le Paradis terrestre, il faudroit bien connoître la géographie ancienne, et les anciennes langues; connoissances qu'il ne faut pas attendre de l'homme du dictionnaire, et dont il ne se pique pas; qu'enfin on ne voit que trop souvent que le ton hardi et décisif lui tient presque toujours lieu de raison et de savoir.

Nous pourrions bien nous contenter de cette réponse, si nous n'avions en vue que ces messieurs philosophes. Mais nous en ajouterons volontiers une autre pour la satisfaction de nos lecteurs. Nous disons donc qu'avec le flambeau de ces deux connoissances, dont nous venons de parler, c'est-à-dire, de la géographie ancienne, et des anciennes langues, les savants les plus éclairés ont reconnu la situation du Paradis terrestre, qu'ils ont vérifié tout ce qu'en dit Moïse dans la description qu'il en a faite; et qu'ils nous le démontrent d'une manière à ne laisser aucun doute à quiconque voudra bien les consulter et les écouter.

En effet, en plaçant avec eux le Paradis terrestre à l'extrémité méridionale de la Province de la Babylonie, vers le trente-deux ou le trente-troisième degré de latitude, on reconnoît très-aisément tout ce que nous en annonce le texte sacré. On y trouve d'abord un pays délicieux, puisque c'est dans ce climat que les plus grands monarques d'Asie établirent leur résidence, bâtirent et embellirent la fameuse Babylone, si connue sous les empires des Assyriens, des Babyloniens, des Perses, des Grecs, et enfin des Arabes. On y trouve le fleuve qui arrosoit le Paradis terrestre, et qui est divisé en quatre branches; et ce fleuve, c'est le Tigre et l'Euphrate qui se réunissent en ce lieu, et qui, après avoir roulé assez long-temps leurs eaux dans un même lit, se partagent de nouveau en deux branches, et forment le *Phison* et le *Géhon*, qui se jettent l'un et l'autre dans le Golfe persique.

On reconnoît facilement le Phison aux marques par lesquelles Moïse le distingue. « C'est celui, nous dit-il, qui coule autour » du pays d'Hévilath, où il vient de l'or, » et l'or de ce pays est très-bon. C'est-là » aussi que se trouve le Bdellion et la » pierre d'Onix. » Or, toutes ces marques ne peuvent convenir qu'au canal occidental de cette rivière dont nous avons parlé, qui

porte le nom d'Euphrate, qui coule vers l'Arabie, et qui s'appelle encore aujourd'hui *Sekak-el-Arab*, c'est-à-dire, rivière des Arabes.

1.° Le pays d'Hévilath, c'est l'Arabie même, comme nous l'apprenons de Josèphe. Car Samuel ayant dit dans le premier livre des Rois, que Saül battit les ennemis des Hébreux, depuis Hévilath jusqu'à Sur, près de l'Egypte; Josèphe en rapportant le même fait, au lieu de Sur[1], met Peluse, qui est la première ville d'Egypte, aux confins de la Palestine; et au lieu d'Hévilath, il met les peuples qui habitent vers la mer rouge, ou Golfe arabique, c'est-à-dire, les Arabes.

2.° L'Arabie étoit autrefois très-renommée par la grande quantité, et par la beauté de l'or qu'elle fournissoit[2]. Diodore de Sicile, préfère l'or d'Arabie à l'or de tous les autres pays. David dit qu'on offrira au Messie, de l'or d'Arabie; chez les Arabes Cassanites, l'or étoit si commun, que l'on en faisoit moins de cas que du fer. Enfin un auteur très-ancien, c'est Agatharcides, assure que les Arabes Sabéens avoient rempli d'or toute la Syrie.

3.° *C'est-là que se trouve le Bdellion.* Les auteurs sont partagés sur la chose qui est si-

[1] Josèphe, liv. 6, ch. 8. — [2] Diod. l. 2, 3.

gnifiée par le mot de *Bdellion*. Les uns prétendent qu'il signifie une gomme aromatique et très-odoriférante; et les autres, qu'il signifie des perles, ou une espèce de perles. Mais lequel qu'on embrasse de ces deux sentiments, il conviendra également à l'Arabie[1]. Pline parle beaucoup du Bdellion de l'Arabie, et il dit que l'arbre qui le fournit, naît dans les sables que les marées du Golfe persique répandent vers l'Arabie; Galien, et plusieurs autres auteurs assurent la même chose. Pour ce qui est des perles, tout le monde sait qu'elles se pêchent principalement vers le fond du Golfe persique, c'est-à-dire, vers l'Arabie et vers l'Isle de Baharem. Aussi les anciens préféroient-ils les perles d'Arabie à celles de tous les autres pays.

4.° *C'est-là que se trouve l'Onix.* Pline, dans le trente-cinquième livre de son histoire naturelle, dit que l'Onix ne se trouve qu'en Arabie. Mais comme le mot hébreu *Schoham* qu'on traduit ordinairement par l'Onix, est quelquefois employé pour signifier d'autres pierreries, cela conviendra encore à l'Arabie. Car Diodore de Sicile[2], et Strabon[3], témoignent que l'Arabie a été autrefois la région la plus riche en pierreries de toutes les espèces.

[1] Plin. l. 12. c. 9. — [2] Lib. 2. — [3] Lib. 16.

Nous avons prouvé que la terre d'Hévilath est l'Arabie; que le Phison est cette branche de l'Euphrate qui se décharge dans le Golfe persique : Nous avons donc trouvé le premier fleuve dont parle Moïse : cherchons maintenant quel est le second.

Moïse lui donne le nom de Géhon, et il dit que c'est celui qui coule autour du pays de Chus, ou, comme le traduit la Vulgate, du pays d'Ethiopie. Or, il faut remarquer qu'on a donné le nom d'Ethiopie à plusieurs régions qui ont aussi porté le nom de pays de Chus. On l'a donné, 1.° à la partie occidentale de l'Arabie, qui est sur la mer rouge; 2.° à une petite partie de la côte orientale de l'Afrique, sur la même mer ; 3.° à la province de la Susiane, qui s'étend le long du Golfe persique, et qui porte aujourd'hui le nom de Chusistan; nom qui est formé du mot de Chus, et de la terminaison Persanne. Et même selon le savant Géographe Marius Niger, les habitants du Chusistan apellent encore à présent leur pays, terre de Chus. Enfin nous lisons dans le quatrième livre des Rois, que Chus étoit une province du royaume d'Assyrie. Or, *Chut* et *Chus*, désignent évidemment le même pays, parce que, comme l'a remarqué Dion Cassius, les Chaldéens changeoient dans la prononciation, la lettre

s, en t, et disoient Attyrie pour Assyrie, et Chut pour Chus.

Puis donc que tous les Géographes reconnoissent que le Chusistan est la terre de Chus, et que cette province est le long du bras oriental de l'Euphrate, en coulant vers le Golfe persique, il faut donc que le fleuve qu'on y trouve encore aujourd'hui, soit celui que Moïse a désigné il y a trois mille trois cents ans, par le nom de Géhon.

Le troisième fleuve du Paradis terrestre, est le Tigre, qui, selon Moïse, parcourt l'Assyrie. Or, ce fleuve parcourt encore aujourd'hui le pays qui a porté ce nom. Enfin le quatrième est l'Euphrate, auquel l'historien sacré ne donne aucun caractère distinctif, parce qu'il étoit assez voisin, et assez connu des Hébreux, dont les pères avoient habité dans le pays qu'il arrose.

Nous avons trouvé un canton sous le plus beau climat, et dans le plus beau pays du monde; nous le voyons arrosé par un fleuve partagé en deux branches supérieures et deux branches inférieures; nous reconnoissons que tous les pays où passent ces quatre branches, ont toutes les marques distinctives que Moïse leur a données. Nous avons donc trouvé le lieu et la situation du Paradis terrestre. Il ne reste donc qu'à mépriser les plates railleries, et à regarder avec pitié les

extravagantes absurdités que débite fièrement le faiseur de dictionnaire.

---

# PASSIONS.

PRESQUE tous les philosophes à la mode se sont fait les orateurs et les panégyristes des passions. C'est peut-être là le seul point où ils sont conséquents dans les principes par lesquels ils se dirigent. La religion n'est rien pour eux ; l'Evangile leur déplaît beaucoup ; ils sont fort ardents pour le plaisir, et très-remplis d'eux-mêmes ; la raison chez eux n'est que la petite servante des passions, et l'on peut très-aisément les reconnoître dans le portrait de ces extravagants, que nous peint Salomon, dans le livre de la Sagesse : « Jouissons, disent-ils, des biens que ce » monde nous présente, usons des vins et » des parfums les plus précieux, couronnons-» nous de roses, que tout soit mis à contri-» bution pour nos plaisirs. Tel est notre » partage et notre lot. Que la force soit notre » unique règle, car tout ce qui est foible » n'est bon à rien », etc. Aussi ces messieurs ne plaident-il jamais que pour la volupté,

l'orgueil, l'indépendance et le plaisir. C'est-là toute leur philosophie et toute leur sagesse.

Or, c'est cette philosophie et cette sagesse que nous allons citer au tribunal d'une raison pure, droite et éclairée. Pour cela, nous commencerons par fixer les idées sur ce qu'on doit entendre par le mot de *Passions*; nous examinerons après, quels sont les effets des passions ; enfin nous répondrons aux éloquents plaidoyers des philosophes en faveur des passions.

## ARTICLE PREMIER,

### *Où l'on explique ce que c'est que les Passions.*

Si nous nous consultons nous-mêmes, et si nous examinons avec attention ce qui se passe en nous-mêmes, nous trouverons d'abord qu'on peut envisager les passions comme des essors de l'ame vers les objets qui lui plaisent, qu'elle aime, et auxquels elle s'attache, ou comme une aversion pour les objets qui lui déplaisent, et qu'elle fuit de même; essors ou aversion, qui sont l'effet de l'impression que ces objets font sur elle, et qu'elle éprouve avant que d'avoir consulté la raison. Mais comme, parmi ces essors, ou aversions de l'ame, il en est que la raison

approuve et autorise, et qu'il y en a aussi que la raison désapprouve et condamne; ce n'est que dans les choses de cette dernière espèce qu'on se renferme, quand on veut désigner les passions; les autres se rapportent aux idées de sagesse, devoir, honneur et vertu.

C'est en conséquence de ces premières observations, et de ces premières vues, que tous les anciens philosophes, toutes les plus illustres écoles, celles de Platon, d'Aristote, de Zénon, définissent unanimement les passions, des mouvements de l'ame contraires à la droite raison : *Aversa à rectà ratione contrà naturam animi commotio;* ou plus briévement encore[1], *des desirs trop impétueux;* et ils appellent desirs trop impétueux, ceux qui s'éloigneroient trop de ce qui convient à notre nature : *Quidam brevius; perturbationem esse appetitum vehementiorem; sed vehementiorem eum volunt esse, qui longiùs discesserit à naturæ constantiâ.*

Aussi ce que nous désignons, et ce que nous entendons par ce mot assez foible de *passions*, les latins l'exprimoient par un mot bien autrement énergique et significatif. Ils l'appeloient les troubles de l'ame, les agitations de l'ame : *Perturbationes animi.* Par-là ils peignoient en quelque manière ce qui

[1] Cic. Tusc. Quæst. lib. 14.

se passe dans l'ame d'un homme passionné; *ils* rendoient, comme sensible, cette chaleur et cette effervescence du sang, qui est un effet nécessaire de ces troubles et de ces agitations; ils exprimoient et ces desirs violents et impétueux, où l'ame se porte sans avoir consulté la raison, souvent même contre tous les avertissements de la raison, et tous les efforts que fait cette ame, pour parvenir au but vers lequel l'emportent ces impétueux desirs.

De tout ce que nous disons ici, il n'est rien qui ne se remarque tous les jours dans les hommes entraînés par de fortes passions, et sur-tout par les passions de l'amour, de la vengeance, de la colère, de l'ambition, de la cupidité. Et comme, durant ces agitations et ces mouvements passionnés, il se dit, et il se fait bien des choses que la raison désapprouve et condamne, tout ce qu'on dit communément, par une espèce de compassion et de pitié, pour quiconque se trouve dans le cas, tout ce qu'on dit en le plaignant, l'excusant et le désapprouvant, c'est que c'est la passion qui l'emporte; c'est la passion qui l'aveugle, c'est la passion qui le fait agir, qui le fait parler ainsi. Tel est le jûgement le plus doux que l'on porte des passions.

Mais ce n'est pas tout: il faut encore remarquer que, quand on desire passionné-

ment une chose, on est tenté d'employer tous les moyens qui peuvent la faire obtenir. Le vice et l'injustice peuvent donc se trouver non-seulement dans ce qui fait l'objet de ces desirs, mais encore dans les moyens qu'on prend pour contenter ces desirs. La chaleur et l'effervescence du sang donnent de la force à l'ame. Cette force vient de Dieu, et c'est la seule chose qu'on puisse reconnoître comme bonne et louable dans les passions. Mais, pour ce qui est des objets auxquels elles se portent, et des moyens qu'elles emploient, on y trouve plus souvent le vice et l'injustice, que la raison et l'équité; et les fastes de l'univers n'en fournissent que trop d'exemples, comme nous le verrons bientôt. Aussi tous les législateurs, tous les sages, tous ceux qui ont donné des préceptes de mœurs, recommandent-ils à l'homme qui veut être vertueux, juste, irréprochable, de se rendre maître de ses passions, et de les réprimer. La connoissance du cœur humain, et l'expérience, nous prouvent assez la sagesse de ces préceptes et de ces conseils.

Par tout ce que nous venons d'exposer, on peut 1.° se faire une juste idée de ce que c'est que les passions; 2.° reconnoître la sagesse des anciens philosophes, qui ne les représentent que comme des mouvements et des agitations de l'ame contraires à la raison et

condamnés par la raison ; 3.° combien sont dangéreux, pour les mœurs et pour la société, les indécents panégyriques que les philosophes de nos jours osent faire des passions.

## Article Second,

*Où l'on examine quels sont les effets des Passions.*

On peut laisser dire à un homme qui a renoncé à la vertu, que ce sont les grandes passions qui font les grandes ames, et les grands hommes. Ces petits esprits, à qui la lecture de quelques brochures philosophiques donnent le ton si suffisant et si décidé, on peut les laisser parler de la beauté, des efforts généreux, et des heureux succès des passions ; aux efféminés et aux débauchés, on peut en laisser vanter la douceur. Les sages, pour en juger, jettent les yeux sur l'univers entier ; et c'est par les révolutions dont il a été agité, et que les passions y ont causées, qu'ils se décident sur le jugement qu'ils doivent en porter.

Presque tous les désastres, les secousses violentes, les fléaux, les malheurs, dont l'univers a été agité, frappé et accablé, ont été l'effet des passions aveugles, iniques, im-

pétueuses, par lesquelles des hommes se sont laissés entraîner. Si des scènes générales, nous passons aux scènes particulières, nous verrons qu'il n'y a rien qui ait plus avili et dégradé le genre humain, et qui l'ait rendu plus malheureux, que les passions. Nous verrons qu'elles ont toujours tout sacrifié, pour se satisfaire, justice, sentiments, humanité, vertu, honneur, et tous les droits les plus inviolables et les plus sacrés.

Nous verrons l'ambition des successeurs d'Alexandre, faire ruisseler le sang dans presque toutes les parties de la Grèce, de l'Egypte et de l'Orient; celle de Marius et de Sylla, désoler la moitié de l'univers par les meurtres, les carnages, les proscriptions; celle de César, ravir pour toujours la liberté à sa patrie; celle de Stilicon, précipiter la ruine de l'Empire d'occident; celle de Cromwel, conduire son roi sur l'échafaud.

Nous verrons la vengeance du comte Boniface, livrer l'Afrique aux Vandales; celle du comte Julien, l'Espagne aux Arabes; celle du Duc Philippe, une partie du royaume aux Anglois; celle des York et des Lancastre, faire périr en peu d'années plus de quatre-vingts Princes du sang Royal.

Nous verrons la passion de l'amour dégrader les plus grands hommes, renverser les

empires, jeter la confusion et les dissensions chez les peuples. Que de désastres et de révolutions n'ont pas causé les amours des Pâris, des Marc-Antoine, des Hérode, des Henri VIII, des Bérénice de Syrie, des Jeanne de Naples, des Eléonore de Guyenne? Et si l'on vouloit rappeler tous les crimes que ces passions, et que les autres passions de la haine, de la colère, de la jalousie, de l'orgueil, de la cupidité, ont enfantés, dans quel affreux détail de barbaries, d'injustices, de meurtres, d'empoisonnements, ne faudroit-il pas entrer; quels horribles tableaux n'auroit-on pas à présenter!

Il n'est aucun genre d'excès dont la passion ne rende capable; et les noires couleurs avec lesquelles Ovide nous peint le siècle de fer, on pourroit bien les employer, pour peindre les horreurs où engagent les passions. « L'étranger n'est plus en sûreté dans l'asyle » qu'on lui offre; le beau père redoute les » noires trames de son gendre; la discorde » divise presque toujours les frères. Ici, le » mari attente aux jours de son épouse; là, » l'épouse cherche à faire périr son mari. » Ici, de redoutables marâtres s'occupent à » composer des poisons; là, un fils dénaturé » rêve aux moyens d'accélérer la mort de son » père. Par-tout, les sentiments d'honneur

» et de vertus sont étouffés et foulés aux » pieds. »

> Non hospes ab hospite tutus[1],
> Non socer à genero; rara est concordia fratrum.
> Imminet exitio vir conjugis, illa mariti :
> Lurida terribiles miscent aconita novercæ.
> Filius antè diem patrios inquirit in annos.
> Victa jacet pietas.

Il suffiroit de commenter ces vers, pour faire l'histoire de toutes les horreurs qui sont nées des passions. Et ce sont ces passions mêmes dont nos philosophes entreprennent les éloges et la défense, comme nous l'allons voir dans l'article suivant.

## Article Troisième.

### *Raisons des Philosophes pour la défense des Passions.*

### I.

« On déclame sans fin contre les passions[2]; » on leur impute toutes les peines de » l'homme, et l'on oublie qu'elles sont aussi » la source de tous ses plaisirs. Mais ce qui » me donne de l'humeur, c'est qu'on ne les » regarde jamais que du mauvais côté. On » croiroit faire injure à la raison, si l'on

[1] Metam. l. 1. — [2] Pensées Philos.

» disoit un mot en faveur de ses rivales. »

Ce raisonneur avoue que les passions sont les rivales de la raison, c'est-à-dire, les ennemies de la raison. Jugez s'il sera bien raisonnable dans la manière de les défendre.

Si on déclame sans fin contre elles, il faut donc qu'elles causent bien du mal.

S'il est vrai qu'elles soient la source de tous les plaisirs, il est encore plus vrai qu'il y a bien des plaisirs qui sont la source de tous les crimes, et quelquefois des plus cruels repentirs.

On ne les envisage, dit-on, que du mauvais côté. Mais dites-nous, philosophe raisonnable, quel est le bon côté d'une chose qui est condamnée par la raison?

II.

« Il n'y a que les grandes passions qui
» puissent élever l'ame aux grandes choses.
» Sans elles, plus de sublime, soit dans les
» mœurs, soit dans les ouvrages.

Il faut d'abord convenir de ce qu'on doit entendre par ces mots : de grandes choses. Appellera-t-on de grandes choses, celles qui sont accompagnées de grandes injustices, ou violences, ou cruautés? Alors il sera vrai que les grandes passions élèvent l'ame aux grandes choses. Ainsi la grande ambition de

Philippe de Macédoine, mit la Grèce aux fers; celle de son fils Alexandre dépouilla Darius de son empire; celle d'Attila et de Genseric, firent trembler l'occident, et le remplirent de meurtres et de ravages; celle de Tamerlan désola toute l'Asie. Ainsi les grands politiques doivent-ils presque toujours leurs succès, qu'on admire, aux fourberies, perfidies, etc.

Appellera-t-on de grandes choses, les grandes fureurs, les grands crimes et les grandes extravagances où l'amour a entraîné? L'histoire est remplie d'exemples d'empoisonnements, d'assassinats, de coups de désespoir, de traits de perfidies, et de trahisons auxquels l'amour a donné lieu. Aussi le philosophe romain dit-il que de toutes les passions, celle de l'amour est la plus violente, la plus honteuse, la plus féconde en crimes, et celle qui ressemble le plus à la démence et à la fureur.[1] « Omnibus enim ex animi perturbationibus est profectò nulla vehementior: Ut si jàm ipsa illa nolis accusare, stupra dico, et corruptelas et adulteria, incesta denique, quorum omnium est accusabilis turpitudo; sed ut hæc omittamus, perturbatio ipsa mentis in amore fœda est, ut illa præteream quæ sunt furoris; ita dubitationem insaniæ, non habet ».

[1] Tuscul. Quæst. lib. 4.

Appellera-t-on de grandes choses, celles qui sont l'effet de la colère, de la fureur, ou d'une impétuosité aveugle, comme sont certains coups de déterminés, et que l'on attribue au courage? Mais, dit le même philosophe, que nous venons de citer, il faut bien distinguer la vaillance d'un gladiateur, de celles des grandes ames. Jamais la colère, ni l'impétuosité, n'ont entraîné les Horace, les Torquatus, les Scipions, lorsqu'ils ont donné des preuves si éclatantes de leur courage. *Si cela étoit, on pourroit dire que l'ivresse et la folie y aident également; car ceux qui sont ivres, ou dans des accès de démence, en sont souvent bien plus hardis, et bien plus déterminés.*

Appellera-t-on de grandes choses, celles qui sont honnêtes, vertueuses et approuvées par la raison? Mais ne seroit-il pas risible de dire que les rivales de la raison élèvent l'ame aux choses qu'adopte, admet et approuve la raison? Dites-nous donc, philosophe, quelles sont les grandes choses auxquelles l'ame est élevée par les passions?

*Sans les passions, plus de sublime dans les mœurs.* Du sublime dans les mœurs? L'expression est nouvelle, et digne d'être remarquée. On pourra donc dire, une chasteté sublime, une sincérité sublime, une douceur sublime, etc. Mais prenons l'expres-

sion pour ce qu'elle vaut. Oh! les mœurs sublimes, que celles que donneront l'ambition mère de tant de crimes, ou l'orgueil qui rend les hommes si sots, ou si odieux; ou la galanterie qui fait faire tant d'extravagances, ou l'avarice qui s'abaisse, s'avilit, est capable de tout!

*Sans elles, plus de sublime dans les ouvrages.* Nous admirons l'Eneïde de Virgile, les Décades de Tite-Live, les Harangues et les ouvrages philosophiques de Cicéron, les sermons de Bourdaloue, les oraisons funèbres de Bossuet. C'est là qu'on trouve du vrai sublime. Il faut donc que ces grands hommes aient été inspirés par la passion. C'est-là du moins la conséquence des belles pensées de ce philosophe.

III.

« C'est le comble de la folie, que de se proposer la ruine des passions. Le beau projet, que celui d'un dévot, qui se tourmente comme un forcené pour ne rien desirer, ne rien aimer, ne rien sentir, et qui finiroit par devenir un vrai monstre, s'il réussissoit. »

Notre réponse pourra paroître singulière. Au mot de *passions*, nous ne ferons que substituer la chose exprimée par ce mot, et

nous dirons : C'est le comble de la folie, que de se proposer la ruine des mouvements de l'ame contraires à la raison. Le beau projet, que celui d'un Socrate, qui se tourmente comme un forcené, pour ne rien desirer, ne rien aimer de tout ce que la raison désaprouve! Socrate, si vous réussissez à arrêter tous les mouvements de votre ame qui seroient contraires à la raison, vous finirez par devenir un vrai monstre; c'est l'auteur des Pensées philosophiques qui l'a dit.

## IV.

« Les passions amorties dégradent les hommes extraordinaires. La contrainte anéantit la grandeur et l'énergie de la nature. Voyez cet arbre; c'est au luxe de ses branches que vous devez la fraîcheur et l'étendue de ses ombres. Plus d'excellence en poésie, en peinture, en musique, lorsque la superstition aura fait sur le tempérament, l'ouvrage de la vieillesse. »

Le philosophe Socrate pensoit bien différemment de l'auteur des Pensées philosophiques. Ce patriarche de la philosophie morale, chez les Grecs, fut toujours reconnu pour le plus sage des hommes; on n'a jamais hésité à le mettre parmi les hom-

mes extraordinaires; et voici ce que rapporte de lui Cicéron[1] : « Un certain Zopyre, qui se donnoit pour physionomiste, vit Socrate dans une grande assemblée ; il l'examina avec attention, et dit tout de suite que c'étoit un homme tout rempli de vices et d'inclinations mauvaises. Toute l'assemblée se mit à rire de la décision du physionomiste. Mais Socrate soutint que Zopyre avoit très-bien décidé, et dit qu'il étoit en effet sujet à tous ces vices, et à toutes ces passions qu'avoit remarqués Zopyre, mais qu'il en avoit triomphé par les secours de la sagesse et de la raison. » Voilà comment les hommes extraordinaires se dégradent par l'empire qu'ils prennent sur leurs passions. »

*La contrainte anéantit la grandeur et l'énergie de la nature.* Mais si cette grandeur et cette énergie produisent de grandes injustices, des vols, des meurtres, des désolations, comme celle des ambitieux et des conquérants, ou bien de grandes extravagances, et souvent de grands crimes, comme celle des amoureux, la contrainte ne devient-elle pas nécessaire, et n'est-elle pas ordonnée par la raison? L'exemple qu'apporte le raisonneur, le condamne lui-même. L'arbre a besoin des soins du jardinier. Il faut couper, redresser, contraindre, pour que l'arbre

[1] Tuscul. Quæst. lib. 4.

vienne heureusement, et donne de belles ombres et de beaux fruits.

C'est encore une autre sottise, de dire qu'il n'y aura plus d'excellence en poésie, en peinture, en musique, sans les passions. Les Odes sacrées de Rousseau seront toujours regardées, comme ce que nous avons de plus parfait dans la poésie françoise. Les motets de la Lande auront toujours les premiers suffrages de ceux qui ont du goût pour la musique. Le cloître des chartreux de Paris, attirera toujours l'admiration des connoisseurs en peinture. Nous pourrions citer des millions d'exemples en tous ces genres.

O philosophe corrompu et séducteur, vous n'excitez que l'indignation et la pitié; et le plus juste salaire dont on puisse payer vos leçons, c'est l'horreur et le mépris.

## V.

« Les passions sobres, font les hommes » communs. »

Les grandes passions font les grands vicieux. Les passions sobres en font de moindres.

## VI.

» Ce seroit donc un bonheur, dira-t-on, » d'avoir les passions fortes. Oui, sans doute,

» si elles sont toutes à l'unisson. Etablissez
» entre elles une juste harmonie, et n'en
» appréhendez point de désordres.

Les passions sont les maladies de l'ame, dit Cicéron. Etablissez, dit le raisonneur, entre ces maladies, une juste harmonie, et n'en appréhendez point de mauvaises suites.

L'auteur de ces pensées dit qu'*il les tient pour détestables, si elles plaisent à tout le monde*. On lui dira, de la part du public, qu'il est bien vrai que tous ceux qui pensent bien, les tiennent pour détestables, et que ceux qui ont du goût, et qui savent raisonner, les tiennent pour pitoyables.

# PAUL.

L'AUTEUR de l'*Examen Important*, et celui du *Dictionnaire Philosophique*, en veulent également à l'apôtre Saint Paul; mais leur manière d'attaquer est toute différente. Le Bolingbroke y va en forcené, qui ne connoît ni honnêteté, ni décence, et qui, en se donnant pour milord, s'exprime avec une énergie qui surpasse le plus éloquent des crocheteurs. L'homme du Dictionnaire cache mieux la méchanceté. Il ménage les termes, il enveloppe ses traits, il prend un ton, qui, en révoltant moins, n'est pas moins propre à séduire. Il est bon de remarquer que l'homme du *Dictionnaire*, et l'homme de l'*Examen Important*, ne sont qu'un même homme. Ils disent les mêmes choses l'un et l'autre. Il n'y a que le ton qui soit différent.

Dans cet article, nous allons donner d'abord en peu de mots une idée de ce qu'étoit saint Paul. Ensuite, nous parlerons un moment du Bolingbroke, pour faire sentir l'indécence et l'extravagance des injures qu'il

dit à ce grand apôtre. Enfin nous répondrons aux questions de l'homme du Dictionnaire.

. I.

S. Paul est nommé, dans les livres sacrés, le vase d'élection, l'homme choisi pour annoncer aux peuples et aux rois le nom de Jésus-Christ, le docteur des nations, l'envoyé de Jésus-Christ, et de Dieu son père; et depuis dix-sept cents ans, il a toujours été regardé, dans l'Eglise chrétienne, comme un des hommes les plus extraordinaires, par l'étendue des lumières, l'intrépidité du courage, la grandeur des conquêtes et des travaux, en un mot, comme un des plus grands héros de la religion.

Il naquit à Tharse, capitale de la Cilicie, et fut envoyé fort jeune à Jérusalem, pour y étudier la religion Juive. Il entra dans l'école de Gamaliel, un des plus fameux docteurs de son temps, et s'y distingua bientôt par ses succès, ses lumières et son zèle pour tout ce qui appartenoit à la Théologie des Hébreux. Ce fut ce caractère ardent, et ses grandes connoissances, qui engagèrent la synagogue à le charger de plusieurs commissions extraordinaires contre ceux des Juifs qui embrassoient le Christianisme. Mais, en

allant à Damas, bien accompagné pour exécuter une de ces sortes de commissions, il fut arrêté par Jésus-Christ même, et converti de la manière frappante et miraculeuse qui est rapportée dans le livre des actes des apôtres.

Sa conversion non-seulement ne changea rien à son caractère de feu, mais elle lui donna encore une activité toute nouvelle. Capable de tout entreprendre, incapable de s'épouvanter à la vue d'aucun danger, supérieur à toutes les craintes, et à toutes les persécutions, son zèle s'enflamma toujours davantage, et son ame s'éleva toujours à proportion des nouveaux objets qui la remplirent. Il ne respira plus que la gloire de Jésus-Christ, et le salut de l'univers. Pendant plus de trente ans, il prêcha l'Evangile dans une grande partie de l'Asie et de l'Europe. Ses travaux eurent des succès prodigieux, malgré les persécutions continuelles qu'il eut à essuyer. L'intrépidité et le courage qu'il montra au milieu de ces tempêtes, furent toujours accompagnés du zèle le plus ardent pour ses ennemis même, et d'une tendresse plus que maternelle pour ceux qu'il avoit engendrés à Jésus-Christ. Il finit sa course en donnant son sang pour son Dieu et son maître, et eut la tête tranchée à

Rome en soixante-sept, un an avant la mort de Néron.

Tel fut l'apôtre saint Paul. Voyons maintenant la manière dont le Bolingbroke et l'homme du Dictionnaire se déchaînent contre lui.

## §. II.

### I.

« Quel étoit donc ce Paul, dit Boling-
» broke, qui fait encore tant de bruit, et
» qui est cité tous les jours à tors et à tra-
» vers. Il dit qu'il étoit citoyen romain. J'ose
» affirmer qu'il ment impunément. »

Et quel est donc ce milord manqué qui tient des propos si indignes? Si on lui levoit son masque, et qu'on rapportât de lui ce qu'on en dit dans toute l'Europe, quel affreux portrait n'en feroit-on pas?

### II.

« Il fut élevé aux pieds de Gamaliel, c'est-à-dire, qu'il fut domestique de Gamaliel. En effet, on remarque qu'il gardoit les manteaux de ceux qui lapidèrent Etienne; ce qui est l'emploi d'un valet. »

Dans les Lits de justice, le Chancelier est placé aux pieds du roi. Dira-t-on que le

Chancelier est un des valets du roi? C'est-là cependant le commentaire de Bolingbroke.

III.

« Celui qui avoit donné le plus de vogue à la secte chrétienne, étoit ce Paul au grand nez, et au front chauve, dont Lucien se moque. »

Lucien fut surnommé le très-Athée, *Atheotatos*, parce qu'il n'y avoit rien de sacré pour lui. Il déchira le christianisme, comme il avoit déchiré le paganisme. Il n'est pas surprenant qu'il soit cité avec honneur par ceux qui l'imitent. Suidas écrit que ce malheureux mourut déchiré par les chiens.

IV.

« Le cardinal Bembo n'avoit-il pas rai-
» son d'appeler les Epîtres de saint Paul,
» Epistolaciæ, et de conseiller de ne les
» point lire. »

Ce n'est-là qu'une calomnie contre ce cardinal, au jugement de Bayle. Elle est d'un Ecrivain allemand, nommé Thomas Langius, qui s'étoit proposé de déchirer toutes les nations de l'Europe. Toutes les sources sont bonnes pour le Bolingbroke, dès qu'elles sont empoisonnées ou suspectes. Les Epîtres de saint Paul font une partie

extrêmement précieuse des Ecritures du nouveau Testament. On y voit les dogmes les plus importants présentés avec force et énergie, la morale traitée avec exactitude et justesse, une éloquence qui élève, qui touche, qui éclaire, et où le zèle pour la gloire de Jésus-Christ, et pour la sanctification des hommes, paroît toujours comme l'unique principe par lequel il se règle, et l'unique but qu'il se propose.

§. III.

I.

« Paul étoit-il citoyen romain, comme il
» s'en vante? S'il étoit de Tharsis en Cilicie,
» Tharsis ne fut colonie romaine que cent
» ans après lui; tous les Antiquaires en sont
» d'accord. S'il étoit de la petite ville ou
» bourgade de Giscale, comme saint Jérôme
» l'a cru, cette ville étoit dans la Galilée, et
» certainement les Galiléens n'étoient pas
» citoyens romains. »

En dépit de tous les Antiquaires supposés et prétendus, Dion Cassius nous apprend que Jules César, et ensuite Auguste, donnèrent le droit de bourgeoisie romaine aux habitants de Tharse, et non pas Tharsis, comme l'énonce le faiseur de questions; ils leur don-

mèrent ce droit en récompense de leur attachement à leur parti, et nommèrent même leur ville Juliopolis.

En dépit de l'opinion qu'on suppose à saint Jérôme, les actes des apôtres, et les épîtres de saint Paul lui-même, nous apprennent qu'il étoit de Tharse en Cilicie, et citoyen romain. Si saint Jérôme a dit, dans son livre *des Ecrivains Ecclésiastiques*, que saint Paul étoit de Giscale, il se rétracte, dans son commentaire sur l'épître à Philémon, et avoue son erreur. Le docteur du Dictionnaire en feroit-il autant ?

## II.

« Peut-on excuser Paul d'avoir repris
» Pierre, qui judaïsoit, quand lui-même alla
» judaïser huit jours dans le Temple ?

Hardouin auroit bientôt tranché la difficulté, en disant qu'il ne s'agissoit point de saint Pierre dans ce différend, mais d'un autre homme qui portoit le nom de Céphas, qui, en hébreu, signifie la même chose que Pierre. Mais il n'est pas nécessaire d'adopter les idées singulières de ce fameux écrivain. Le fait par lui-même excuse et justifie les deux apôtres. Voici ce dont il s'agissoit.

Lorsque la religion de Jésus-Christ commença à s'établir parmi les Juifs à Jéru-

salem, les cérémonies et usages de la religion juive furent tolérés pendant quelque temps parmi ces chrétiens sortis du judaïsme. Ces usages saints et respectables dans leur institution n'étoient point encore rejetés, mais ils n'étoient point nécessaires. Cependant quelques-uns de ces Juifs convertis prétendirent que les payens qui embrassoient le christianisme, devoient suivre aussi les mêmes usages. Le concile de Jérusalem, auquel présidoit S. Pierre, décida le contraire. Ce chef des apôtres, successeur spécial de Jésus-Christ pour la mission de Judée, ne s'écartoit point de ces usages, quand il étoit avec des Juifs, pour ménager des préjugés encore pardonnables; mais quand il étoit avec les payens convertis, il ne s'y asservissoit point; et c'est ainsi qu'il vivoit à Antioche avec les Gentils, qui avoient embrassé la Foi. Rien de plus sage et de plus raisonnable qu'une pareille conduite. Saint Paul en usoit de même, comme nous le voyons par les actes des apôtres, et par ses propres lettres.

Cependant, malgré la décision du Concile de Jérusalem, et les déclarations des apôtres, les Eglises de Galatie furent troublées par les Juifs convertis, qui prétendoient que les Gentils, qui embrassoient le christianisme, devoient aussi se soumettre à la circoncision.

Saint Paul travailla vigoureusement à combattre cette prétention, et il la combattit efficacement. Il se rendit ensuite à Antioche, où il trouva saint Pierre. Nombre de Juifs convertis de Jérusalem s'étant rendus vers ce même temps à Antioche, saint Pierre reprit avec eux, et pour les raisons que nous avons dites, la même manière de vivre qu'il avoit à Jérusalem. Saint Barnabé apôtre, et plusieurs autres chrétiens du judaïsme, en firent de même. Saint Paul craignit alors que cette conduite du chef des apôtres, toute sage qu'elle étoit, ne fortifiât les préjugés des Juifs convertis de Galatie. Il convint, selon la pensée de saint Jérôme, avec saint Pierre[1], de lui représenter, dans une assemblée des frères, que sa condescendance alloit trop loin, afin que toutes les Eglises comprissent bien qu'il n'y avoit nulle nécessité de se soumettre à la circoncision, ni à la pratique des œuvres de la loi; et c'est cette représentation qui fit réellement tout le différend qu'il y eut entre saint Pierre et saint Paul.

Un développement aussi simple et aussi clair que celui que nous donnons, suffit pour justifier les deux apôtres, et pour confondre le faiseur de questions.

[1] Hier. Ep. ad Aug.

» si elles sont toutes à l'unisson. Etablissez
» entre elles une juste harmonie, et n'en
» appréhendez point de désordres.

Les passions sont les maladies de l'ame, dit Cicéron. Etablissez, dit le raisonneur, entre ces maladies, une juste harmonie, et n'en appréhendez point de mauvaises suites.

L'auteur de ces pensées dit qu'*il les tient pour détestables, si elles plaisent à tout le monde*. On lui dira, de la part du public, qu'il est bien vrai que tous ceux qui pensent bien, les tiennent pour détestables, et que ceux qui ont du goût, et qui savent raisonner, les tiennent pour pitoyables.

qu'il prêchoit toujours la résurrection de Jésus-Christ; et c'étoit-là le point qui irritoit contre lui les Juifs. Enfin, dans le cours du même procès, en parlant devant le gouverneur, qui étoit romain, il ne fait qu'abréger l'exposé du fait, en ne citant que l'article de la résurrection des morts, qu'il prêchoit toujours, et par-tout. Saint Paul est donc parfaitement sans reproche. En est-il de même du docteur?

V.

« Fit-il bien d'écrire aux Corinthiens :
» N'avons-nous pas droit de vivre à vos dé-
» pens, et de mener avec nous une femme,
» etc? Fit-il bien de leur écrire, dans sa
» seconde Epître : Je ne pardonnerai à au-
» cun de ceux qui ont péché, ni aux autres?
» Que penseroit-on aujourd'hui d'un homme
» qui prétendroit vivre à nos dépens, lui et
» sa femme, nous juger, nous punir, et con-
» fondre le coupable avec l'innocent?

Oh! pour le coup, le pauvre homme perd la carte. Sa haine contre le grand apôtre l'aveugle entièrement. Il ne s'apperçoit pas de l'extravagance de ses propos. En quel endroit l'apôtre parle-t-il donc de confondre l'innocent avec le coupable? En quel endroit exige-t-il de vivre, lui et une femme qu'il

dit à ce grand apôtre. Enfin nous répondrons aux questions de l'homme du Dictionnaire.

## I.

S. Paul est nommé, dans les livres sacrés, le vase d'élection, l'homme choisi pour annoncer aux peuples et aux rois le nom de Jésus-Christ, le docteur des nations, l'envoyé de Jésus-Christ, et de Dieu son père; et depuis dix-sept cents ans, il a toujours été regardé, dans l'Eglise chrétienne, comme un des hommes les plus extraordinaires, par l'étendue des lumières, l'intrépidité du courage, la grandeur des conquêtes et des travaux, en un mot, comme un des plus grands héros de la religion.

Il naquit à Tharse, capitale de la Cilicie, et fut envoyé fort jeune à Jérusalem, pour y étudier la religion Juive. Il entra dans l'école de Gamaliel, un des plus fameux docteurs de son temps, et s'y distingua bientôt par ses succès, ses lumières et son zèle pour tout ce qui appartenoit à la Théologie des Hébreux. Ce fut ce caractère ardent, et ses grandes connoissances, qui engagèrent la synagogue à le charger de plusieurs commissions extraordinaires contre ceux des Juifs qui embrassoient le Christianisme. Mais, en

allant à Damas, bien accompagné pour exécuter une de ces sortes de commissions, il fut arrêté par Jésus-Christ même, et converti de la manière frappante et miraculeuse qui est rapportée dans le livre des actes des apôtres.

Sa conversion non-seulement ne changea rien à son caractère de feu, mais elle lui donna encore une activité toute nouvelle. Capable de tout entreprendre, incapable de s'épouvanter à la vue d'aucun danger, supérieur à toutes les craintes, et à toutes les persécutions, son zèle s'enflamma toujours davantage, et son ame s'éleva toujours à proportion des nouveaux objets qui la remplirent. Il ne respira plus que la gloire de Jésus-Christ, et le salut de l'univers. Pendant plus de trente ans, il prêcha l'Evangile dans une grande partie de l'Asie et de l'Europe. Ses travaux eurent des succès prodigieux, malgré les persécutions continuelles qu'il eut à essuyer. L'intrépidité et le courage qu'il montra au milieu de ces tempêtes, furent toujours accompagnés du zèle le plus ardent pour ses ennemis même, et d'une tendresse plus que maternelle pour ceux qu'il avoit engendrés à Jésus-Christ. Il finit sa course en donnant son sang pour son Dieu et son maître, et eut la tête tranchée à

Rome en soixante-sept, un an avant la mort de Néron.

Tel fut l'apôtre saint Paul. Voyons maintenant la manière dont le Bolingbroke et l'homme du Dictionnaire se déchaînent contre lui.

## §. II.

### I.

« Quel étoit donc ce Paul, dit Boling-
» broke, qui fait encore tant de bruit, et
» qui est cité tous les jours à tors et à tra-
» vers. Il dit qu'il étoit citoyen romain. J'ose
» affirmer qu'il ment impunément. »

Et quel est donc ce milord manqué qui tient des propos si indignes? Si on lui levoit son masque, et qu'on rapportât de lui ce qu'on en dit dans toute l'Europe, quel affreux portrait n'en feroit-on pas?

### II.

« Il fut élevé aux pieds de Gamaliel, c'est-à-dire, qu'il fut domestique de Gamaliel. En effet, on remarque qu'il gardoit les manteaux de ceux qui lapidèrent Etienne; ce qui est l'emploi d'un valet. »

Dans les Lits de justice, le Chancelier est placé aux pieds du roi. Dira-t-on que le

Chancelier est un des valets du roi? C'est-là cependant le commentaire de Bolingbroke.

III.

« Celui qui avoit donné le plus de vogue à la secte chrétienne, étoit ce Paul au grand nez, et au front chauve, dont Lucien se moque. »

Lucien fut surnommé le très-Athée, *Atheotatos*, parce qu'il n'y avoit rien de sacré pour lui. Il déchira le christianisme, comme il avoit déchiré le paganisme. Il n'est pas surprenant qu'il soit cité avec honneur par ceux qui l'imitent. Suidas écrit que ce malheureux mourut déchiré par les chiens.

IV.

« Le cardinal Bembo n'avoit-il pas rai-
» son d'appeler les Epîtres de saint Paul,
» Epistolaciæ, et de conseiller de ne les
» point lire. »

Ce n'est-là qu'une calomnie contre ce cardinal, au jugement de Bayle. Elle est d'un Ecrivain allemand, nommé Thomas Langius, qui s'étoit proposé de déchirer toutes les nations de l'Europe. Toutes les sources sont bonnes pour le Bolingbroke, dès qu'elles sont empoisonnées ou suspectes. Les Epîtres de saint Paul font une partie

# PÉCHÉ ORIGINEL.

PAR les mots de *péché originel*, on entend une tache que tous les hommes contractent par leur naissance, en conséquence de la faute que commit le premier homme, auteur et chef de tout le genre humain, et une dégradation qui les a dépouillés des avantages dont la nature humaine avoit été revêtue dans sa première création.

La raison avoit bien entrevu et soupçonné quelque chose du dogme du péché originel; mais il n'a été bien connu que par la révélation. Or, parmi les dogmes que cette révélation nous annonce, il n'en est aucun que l'incrédulité soit plus éloignée d'admettre, et qu'elle paroisse dédaigner davantage. Mais on ne doit pas en être surpris. C'est qu'il n'en est aucun qui écrase plus l'orgueil de l'homme, qui lui fasse mieux sentir sa foiblesse et ses misères, et qui lui rappelle plus vivement la nécessité et l'obligation où il est de se soumettre à la religion, et de faire usage de tous les moyens que la religion lui fournit pour s'élever au-dessus de ses passions.

mèrent ce droit en récompense de leur attachement à leur parti, et nommèrent même leur ville Juliopolis.

En dépit de l'opinion qu'on suppose à saint Jérôme, les actes des apôtres, et les épîtres de saint Paul lui-même, nous apprennent qu'il étoit de Tharse en Cilicie, et citoyen romain. Si saint Jérôme a dit, dans son livre *des Ecrivains Ecclésiastiques*, que saint Paul étoit de Giscale, il se rétracte, dans son commentaire sur l'épître à Philémon, et avoue son erreur. Le docteur du Dictionnaire en feroit-il autant ?

## II.

« Peut-on excuser Paul d'avoir repris
» Pierre, qui judaïsoit, quand lui-même alla
» judaïser huit jours dans le Temple ?

Hardouin auroit bientôt tranché la difficulté, en disant qu'il ne s'agissoit point de saint Pierre dans ce différend, mais d'un autre homme qui portoit le nom de Céphas, qui, en hébreu, signifie la même chose que Pierre. Mais il n'est pas nécessaire d'adopter les idées singulières de ce fameux écrivain. Le fait par lui-même excuse et justifie les deux apôtres. Voici ce dont il s'agissoit.

Lorsque la religion de Jésus-Christ commença à s'établir parmi les Juifs à Jéru-

» des hommes, qui sont l'ouvrage de ses » mains, remplis de vices et d'erreurs, donnant dans toute sorte de déréglements, » traînant la plûpart dans la misère et dans » les maux, des jours malheureux. Que la » nature humaine soit sortie des mains de » Dieu, aussi vicieuse que nous la voyons; » voilà ce qui répugne à sa sagesse. Qu'elle » soit sujette à tant de misères, si elle est » sans aucun crime; voilà ce qui répugne à » sa bonté. Il est donc à croire que la nature » humaine a été viciée dans ses commencements, et que l'homme s'est rendu coupable » de quelque crime. Il faut donc reconnoître » que quelque faute primitive a été l'occasion » de ces déréglements, et la cause de ces » misères. » C'est par ce raisonnement, que le grand Evêque d'Hyppone terrassa autrefois les ennemis du dogme du péché originel.

En effet les deux parties de l'argument paroissent insolubles; car, premièrement, qui est-ce qui pourroit reconnoître une sagesse souveraine et infinie, ou quelques traces même d'une sagesse souveraine et infinie dans l'état présent de l'homme? Qui est-ce qui n'y verra pas au contraire, des vices, des désordres, des déréglements qui répugnent entièrement à cette sagesse, ou qui annoncent, de la manière la plus sensible, une altération de l'état primitif?

L'homme respecte la vertu, et il la craint; il l'honore de ses éloges, et il s'épouvante de ce qu'elle coûte à pratiquer; il l'aime dans les autres, il la conseille, il y exhorte, et il ne voudroit jamais faire pour elle les moindres efforts; il lui rend enfin un témoignage si sincère et si naturel, que tout vicieux qu'il est, il voudroit cependant passer pour vertueux, et qu'il n'oublie rien pour déguiser ses vices, et pour les faire regarder, s'il peut, comme des vertus.

Cet homme condamne et réprouve hautement les vices, et il sent que tout l'y porte et l'y entraîne; il commet avec plaisir le crime, et ensuite il le cache et le désavoue; il regarde comme un joug pénible, la loi qui l'interdit et le défend, et il ne peut s'empêcher de convenir que cette loi est juste; il déclame avec force contre les vices d'autrui, et il emploie toutes ses lumières pour justifier les siens, ou toute son adresse pour les excuser. Ces contradictions, ces contrariétés, ces contrastes n'annoncent-ils pas nécessairement, ou un défaut de sagesse dans le Créateur, ou une altération dans l'ouvrage du Créateur?

Autre preuve sur le même sujet. Quelle vivacité, quelle force et quelle éloquence l'homme ne déploie-t-il pas dans ses déclamations contre les rapines, les injustices, les

concussions, les violences, et toutes ces différentes voies qu'on prend pour écraser, dépouiller et détruire ses semblables? Avec quelle assurance ne s'exprime-t-il pas sur les devoirs de la justice, de l'humanité, de la bienfaisance? Que de belles maximes ne débite-t-il pas sur la probité, la droiture, la fidélité aux engagements? Cet homme semble alors être tout de raison et de vertus. Mais examinez-le attentivement, et vous verrez que toutes ces vertus qu'il loue, ne sont que sur les lèvres, tandis que tous ces vices, contre lesquels il s'enflamme, sont réellement dans son cœur.

Il n'est en effet aucun de ces vices qu'il ne trouve le moyen de justifier, dès qu'il lui est utile; et dès-lors ce vice n'est plus un vice; c'est un heureux talent dont il s'applaudit, dont il se glorifie, dont il se fait honneur. Ainsi l'administrateur infidèle, le concussionnaire avide, le ravisseur injuste, le politique trompeur, l'usurpateur violent, se font encore une gloire de leur adresse, de leur habileté, de leurs lumières et de leur activité. Tous les vices, tous les crimes, dès qu'ils sont heureux, sont honorés, loués et recompensés, on en fait plus de cas que des véritables vertus.

Les véritables vertus elles-mêmes, comment sont elles regardées? On ne les loue

la plûpart, que pour ne se pas rendre suspect; on les aime par intérêt dans autrui, et par la vue du même intérêt on n'en veut point pour soi-même; bien plus on les dédaigne, on les méprise, on les redoute. C'est ainsi que l'on pense et que l'on juge de la sincérité, de la droiture, de la modestie, de la fidélité aux paroles données, de la justice distributive ou commutative, qui est essentiellement fondée sur le droit naturel, ou plutôt, qui n'est que le droit naturel. On parle beaucoup d'équité, de bienfaisance et d'humanité; et presque tout ce qu'on en dit n'est que tromperie, orgueil et hypocrisie. Le cœur ne respire que le vice; les mains n'opèrent que le crime; et la bouche n'est remplie que des éloges de la vertu. Il est fâcheux pour le genre humain, que le portrait qu'on en donne soit selon la vérité.

Or, l'homme qui pense, qui raisonne, pourra-t-il jamais se persuader que cette nature humaine soit sortie des mains du Créateur, aussi vicieuse que nous la retrouvons? Ne sera-t-il pas forcé de convenir qu'elle n'a pas pu être telle dans sa première origine, qu'elle a dû nécessairement éprouver quelque grande altération? Et quelle idée pourroit-on se faire de la sagesse d'un Dieu qui auroit créé l'homme aussi méchant?

La seconde partie de l'argument de Saint

Augustin, n'est pas moins insoluble que la première. Comment, disoit-il, sous l'empire d'un créateur infiniment bon, des créatures pourroient-elles être aussi malheureuses, si elles n'étoient pas criminelles? Nous ne voyons de toute part qu'afflictions, peines et misères répandues sur le genre humain. Il faut donc qu'il y ait eu quelque faute qui ait attiré sur lui tous ces fléaux. Ainsi raisonnoit ce grand homme contre Pélage.

En effet l'état présent de l'homme, au lieu d'annoncer une créature chère à son créateur, semble ne montrer qu'un malheureux criminel, maudit, proscrit et condamné. De tous les êtres vivants, l'homme est celui dont l'enfance est la plus longue et la plus foible, qui est sujet à plus d'espèces d'infirmités et de maladies, dont la durée de la vie est la plus incertaine, et dont la mort est souvent accompagnée des douleurs les plus aiguës et les plus cruelles.

Il est environné de biens que la nature lui présente pour ses plaisirs ou pour ses besoins; mais ou l'usage de la plûpart de ces biens lui est le plus souvent interdit par une force supérieure, et par des partages peu naturels; ou il ne peut se les procurer qu'avec peine, et à la sueur de son front; ou il en fait des usages déraisonnables, déshonorants et funestes.

Il est naturellement sociable, et fait pour

contribuer aux avantages et aux douceurs de la société, et pour en jouir lui-même. Mais la plûpart des sociétés ne lui présentent que des hommes ennemis, que des jaloux, des envieux, des trompeurs adroits, des ravisseurs injustes, des oppresseurs redoutables; en sorte qu'il souffre étant seul, parce qu'il ne se suffit pas à lui-même, et qu'il souffre encore plus dans la société, ou par ce qu'il éprouve, ou par ce qu'il connoît qu'il a à craindre de ses semblables. Ajoutez encore tout ce que son imagination, ses passions, ses déréglements jettent dans son ame de troubles et d'agitations.

Pour se former une idée plus forte et plus vive encore de l'état malheureux auquel est réduit le genre humain, qu'on se représente ces fléaux dont il est de temps en temps frappé. Quel affreux spectacle que celui d'une province, d'une ville désolée par la peste, lorsque tout ce qu'on touche, qu'on approche, qu'on respire, porte la mort dans le sein; lorsque les airs retentissent de toute part des cris furieux de ceux que la violence du mal transporte au point qu'ils ne connoissent plus ni raison, ni religion, ni droits du sang, ni pudeur, ni crimes, ni vertus; lorsque les rues et les places ne présentent que des tas affreux de morts et de mourants, de victimes, les unes déjà à demi-pourries,

les autres encore palpitantes, et à qui on ne peut rendre aucun devoir, ni fournir aucun secours, sans se dévouer soi-même à la mort? C'est le spectacle qu'a offert la Provence, il y a un demi-siècle. Quel horrible fléau que celui de la famine, lorsque les villes et les campagnes ne sont presque plus peuplées que de spectres ambulants, pâles et desséchés; lorsque, pour soutenir un soufle de vie, on recherche avidement, et qu'on s'arrache les uns aux autres les choses dont on a le plus d'horreur, lorsqu'on voit dans les familles, pères, mères, enfants, tomber successivement aux yeux les uns des autres, par une mort d'autant plus cruelle, qu'elle vient plus lentement, et se fait sentir plus long-temps?

Mais de tous ces fléaux le plus épouvantable, parce qu'il réunit tous les genres de crimes, d'injustices, de cruautés, de barbarie, et d'inhumanité, c'est la guerre. Des Provinces et des empires désolés, des villes saccagées et brûlées, des champs couverts de cadavres, des millions d'innocents massacrés, vexés, dépouillés, réduits aux dernières extrémités, tous les droits de la religion, de la nature et de l'humanité, foulés aux pieds, tels sont les effets de ce cruel fléau. En voyant les plus belles troupes, en considérant leur contenance fière, leur magnificence, l'art et l'ordonnance de leurs mouvements et de

leurs évolutions, on peut dire que ce sont-là des hommes dressés à être des instruments de barbarie envers leurs semblables, ou destinés à être les victimes de la barbarie de leurs semblables; et si l'on ose se vanter encore de respecter l'humanité, par la manière dont on fait la guerre, c'est se vanter de massacrer, de piller, de vexer, de ravager avec humanité.

Nous pourrions entrer dans un détail beaucoup plus grand des fléaux auxquels la nature humaine est exposée, et dont elle est si souvent la victime. Mais ce que nous en avons présenté, suffit bien pour nous convaincre que l'état présent de l'homme est un état de peines, de misères et d'afflictions; pour le faire regarder comme un état de châtiment, qui suppose par conséquent quelque crime; pour nous faire juger qu'il n'est pas possible que la nature humaine n'ait été viciée, altérée et coupable dès son origine. Et dès-lors le raisonnement du grand Augustin, que nous avons rapporté au commencement de cet article, est une démonstration de l'existence du péché originel, à laquelle il est impossible de résister.

### Article Second.

*On trouve dans les traditions de l'antiquité, des monuments qui annoncent qu'il est arrivé un grand changement et une grande altération dans la nature humaine.*

Les anciens poëtes chantent dans leurs vers l'heureux état où se trouvoit la nature humaine à la naissance du monde, et ils en présentent les descriptions les plus belles, et les tableaux les plus riants. L'innocence et la paix, disent-ils, régnoient alors parmi tous les mortels; on ne connoissoit point d'autres lois que celles de l'amour de la vertu, et l'on n'obéissoit à aucune autre autorité qu'à celle de la raison. La terre riche et féconde produisoit d'elle-même, et avec abondance, tout ce qui étoit nécessaire aux besoins, ou aux innocents plaisirs de l'homme; s'il lui donnoit quelques soins de culture, ce n'étoit que par amusement, et non point par nécessité; et elle réunissoit continuellement les richesses de l'automne avec les graces du printemps. Les variations et les rigueurs des saisons n'étoient point connues alors, et l'homme vertueux et innocent n'avoit rien ni à craindre, ni à desirer. Telles sont les idées que présentoit dans ses vers, Hésiode,

il y a près de trois mille ans[1]. Aratus s'exprime de la même manière dans son poëme sur les phénomènes; et Ovide nous retrace encore les mêmes images dans le premier livre des métamorphoses.

L'homme philosophe est saisi et enchanté comme un autre, de la beauté de ces descriptions. Mais il ne s'arrête pas là; il recherche ce qui a pu y donner occasion, et les faire naître; il les compare avec des connaissances qu'il puise d'ailleurs; il y trouve une ressemblance suffisante pour les toutes rapporter à une même source; il y voit une chaîne de traditions qui remontent toujours plus haut; et le siècle d'or des poëtes grecs ne lui présente que l'état d'innocence du premier homme, telle qu'elle est représentée dans les anciens livres des Hébreux.

D'une autre part, il y a environ trois mille ans qu'Homère annonçoit dans ses vers, qu'il y avoit eu dans les cieux une Divinité malfaisante, nommée Até, qui portoit partout le trouble et le désordre; que le maître des dieux la chassa pour toujours du ciel, et qu'elle n'est plus occupée depuis-lors, qu'à faire du mal sur la terre. Phérécides, le plus ancien des philosophes, nous parle d'un ennemi du genre humain, qu'il nomme Ophiogène, ou enfant du serpent, qui est

[1] Lib. 1. oper. et dier.

tout semblable à cette divinité malfaisante qu'Homère a représentée. Plutarque, qui vivoit du temps des empereurs Trajan et Adrien, nous rapporte, dans son traité sur Isis et Osyris, ce qu'il a appris des Egyptiens, touchant un mauvais génie qu'il appelle Typhon, et qui est, comme Até et Ophiogène, la cause de tous les désastres qu'on éprouve sur la terre.

Qui est-ce qui ne reconnoîtra pas dans cet Até d'Homère, dans cet Ophiogène de Phérécides, dans ce Typhon des Egyptiens, la chûte des Anges rebelles, la manière dont les premiers auteurs du genre humain furent surpris par le tentateur, à l'aide du serpent, et la guerre qu'il n'a cessé de faire au genre humain. Mais où ces poëtes et ces philosophes avoient-ils puisé ces idées ? Comment ces anciens écrivains profanes s'approchent-ils si fort des écrivains sacrés? Il faut donc qu'il se soit conservé parmi les hommes, quelques traditions de ces évènements et de ces catastrophes, dans lesquelles le genre humain a été enveloppé, et que ces philosophes et ces poëtes ont consignées dans leurs leçons et dans leurs vers.

Le plus grand et le plus éclairé des philosophes de l'ancienne Rome, est peut-être celui qui a le mieux apperçu l'altération arrivée dans la nature humaine, et qui nous

la représente avec le plus de force et d'énergie. Voici comment il s'explique sur cela dans son troisième livre de la République : » La nature a moins traité l'homme en mère » qu'en marâtre, en lui donnant un corps » foible, infirme, sans défense, et une » ame toujours dévorée par les peines, » abattue par les craintes, lâche dans le » travail, et toujours entraînée à la volupté. » Cela n'empêche pas qu'on ne trouve dans » lui des restes d'un certain feu divin, d'in- » telligence et d'esprit, mais dont la chaleur » et la lumière sont bien obscurcies et bien » étouffés. *Homo non ut à matre, sed ut à novercâ naturâ editus est in vitam, corpore nudo et fragili et infirmo, animo autem anxio ad molestias, humili ad timores, molli ad labores, prono ad libidines, in quo tamen inesset tanquàm obrutus quidam divinus ignis ingenii et mentis.* » C'est la considération » des erreurs et des peines où la nature » humaine est plongée, annonce-t-il dans » un autre endroit, qui a fait dire aux anciens » interprêtes des choses sacrées, ou aux » hommes inspirés, que nous ne naissions » que pour subir les peines des fautes que » nous avions commises dans une première » vie; et il paroît que ce n'est pas sans fondement qu'ils se sont ainsi exprimés. *Ex quibus humanæ vitæ erroribus et ærumnis,*

*fit ut interdum veteres illi sivè Vates, sivè in sacris initiisque tradendis divinæ mentis interpretes, qui nos ob aliqua scelera suscepta in vitâ superiore, pœnarum luendarum causâ natos esse dixerunt, aliquid vidisse videantur.* Enfin, dans le troisième livre des Questions Tusculanes, il reconnoît, dès le commencement, que la raison humaine est comme atteinte de différentes maladies, que les lueurs qui lui restent pour la conduire, sont bien foibles; et que ces lueurs mêmes sont bientôt presque entièrement éteintes par la multitude des vices et des erreurs que nous suçons avec le lait de nos nourrices.

Nous pourrions citer encore plusieurs autres auteurs anciens qui ont été dans les mêmes sentiments que les philosophes et les poëtes dont nous avons rapporté les passages. Mais ce que nous avons dit est bien suffisant pour faire connoître que l'altération arrivée dans la nature humaine, n'a pas été ignorée, et qu'elle a été bien remarquée dans l'antiquité.

### Article Troisième.

*Les lumières de la révélation nous mettent en état de rendre compte de l'altération arrivée dans la nature humaine, de connoître la cause des misères qu'elle éprouve, et nous conduisent à une connoissance sûre du péché originel.*

Nous commencerons par exposer ce que les livres divins nous apprennent de l'état dans lequel l'homme fut d'abord créé, et du changement qui se fit peu après dans cet état; ensuite nous développerons, et nous expliquerons ces textes sacrés, pour faire connoître les véritables causes de l'état présent de l'homme; enfin nous tirerons quelques conclusions, qui montreront en détail les dogmes que les Chrétiens admettent, relativement au péché originel.

### §. I.

Que la philosophie est basse et rampante, quand il s'agit de parler de l'origine de l'homme, et que les idées des docteurs hébreux, sur le même sujet, sont magnifiques, sublimes, et propres à élever l'âme! Dieu, nous dit Moyse, créa l'homme à son image

et à sa ressemblance[1]. Il lui forma un corps de la terre la plus pure, et il lui donna, par un souffle divin, une ame intelligente et immortelle; il l'établit souverain seigneur et maître de tout ce qui existe sur la terre, au milieu des eaux et dans les airs[2]; il répandit dans son esprit les plus vives lumières, afin qu'il pût reconnoître toutes les grandeurs du créateur, par ses œuvres, et dans son cœur, les sentiments les plus purs, afin qu'il fût entraîné à rendre de continuels hommages de reconnoissance et d'amour à ces mêmes grandeurs. Enfin il le plaça dans le lieu le plus délicieux de la terre, et qu'il avoit encore embelli avec la complaisance la plus recherchée.

Tel fut le premier état de l'homme et de sa compagne, au sortir des mains du créateur, pour la conservation duquel il ne leur demanda, comme hommage de leur reconnoissance, et aveu de leur dépendance, que de ne pas toucher à un des arbres qui étoient dans le jardin délicieux où il les avoit placés[3]. Cependant les Anges révoltés, et déjà condamnés, furent jaloux du bonheur dont jouissoient ces deux créatures. Un d'eux s'étant transformé en serpent, ou s'étant insinué dans le corps d'un serpent, s'approcha de la compagne d'Adam, et lui dit : Pourquoi ne vous

[1] Gen. 1. — [2] Eccli. 17. — [3] Sap. 2.

nourrissez-vous pas indifféremment de tous les fruits de ce jardin? Il nous est bien libre d'user de tous ces fruits, lui répondit la femme; il n'est qu'un seul arbre auquel nous ne pouvons pas toucher; Dieu nous l'a défendu, sous peine d'être frappés de mort, à l'instant même que nous y toucherions. Oh! n'en ayez point de peur, reprit le tentateur; Dieu ne vous l'a interdit, que parce qu'il sait qu'au moment que vous en goûterez, vos yeux s'ouvriront, que vous serez alors vous-mêmes comme des Dieux, et que vous connoîtrez le bien et le mal. Comme ce fruit étoit parfaitement beau, et qu'il paroissoit devoir être délicieux au goût, Eve en cueillit, en mangea, et en présenta à son mari; leurs yeux s'ouvrirent en effet à l'instant; ils s'apperçurent d'abord qu'ils étoient nuds, ils en eurent honte, ils se couvrirent avec des feuilles de figuier, et allèrent se cacher au fond du bois.

Cependant un peu après le midi, le Seigneur vint dans le jardin de délices, et appela Adam. Adam, où êtes-vous, lui dit le Seigneur? Adam sentant sa faute, lui répondit: je vous ai entendu, Seigneur, et je n'ai point osé paroître devant vous, parce que je suis nud. Et comment avez-vous appris que vous étiez nud, si ce n'est parce que vous avez manqué à la défense que je vous avois

faite de toucher à l'arbre de la science du bien et du mal? La compagne que vous m'avez donnée, dit Adam, m'a présenté de ce fruit, et j'en ai mangé. Et pourquoi avez-vous fait cela, dit le Seigneur à Eve? C'est, répondit-elle, que j'ai été trompée par le serpent. Ces aveux faits par les coupables, le Seigneur prononça contre eux. Après avoir maudit le serpent, et avoir annoncé le libérateur qui lui écraseroit la tête, et qui seroit le réparateur du genre humain, il dit à la femme : Je multiplierai tes peines et les incommodités de tes grossesses; tu ne donneras la naissance à tes enfants qu'au milieu des douleurs; et tu seras toujours sous la puissance et dans la dépendance de ton mari. Ensuite se tournant vers Adam, il lui dit: Parce que tu as écouté les paroles de ta femme, et que tu as mangé du fruit auquel je t'avois défendu de toucher, la terre sera maudite pour toi; tu n'en tireras ta substance qu'à force de travail; elle ne te donnera plus que des ronces et des épines; tu n'auras du pain qu'à la sueur de ton front; telle sera ta punition, laquelle durera toute ta vie, jusqu'à ce que tu retournes dans cette terre d'où tu as été tiré; car tu n'es que poussière, et tu seras un jour réduit en poussière. L'arrêt prononcé, le Seigneur chassa Adam de ce lieu de délices.

Tel est le récit que nous fait Moïse du péché d'Adam, et des arrêts de condamnation portés contre lui et contre sa compagne. Il ne va pas plus loin. Mais ce qui regarde les suites et la contagion de ce péché, nous est ensuite développé par un autre auteur également inspiré, par cet apôtre qui a été nommé par excellence le vase d'élection. Paul instruit et éclairé immédiatement par Jésus-Christ même, nous apprend que le péché entra dans le monde par le premier homme; que la mort fut la suite et le salaire du péché; et que tous les hommes ont été condamnés à la mort, parce qu'ils ont tous participé à ce péché, parce que la nature humaine étant viciée, ils naissent tous enfants de colère, parce qu'ils portent tous dans eux une inclination et un penchant très-vif au péché.

Voilà le fond de toute la doctrine que les chrétiens adoptent sur le péché originel, et dans laquelle ils ne trouvent rien, et prouve qu'on ne peut rien trouver qui soit indigne de la sagesse, de la sainteté et de la justice du créateur. C'est ce que nous allons expliquer et développer en peu de mots.

## §. II.

Dieu, dans la création de l'homme, n'a-

voit eu que des vues de bienfaisance et d'amour. Il vouloit rendre l'homme heureux; il vouloit en être aimé. Pour le rendre heureux, il avoit embelli et enrichi la terre des biens les plus précieux; il l'y avoit placé, comme le maître de tout ce qu'elle renferme; tout y étoit docile à sa voix, à ses ordres, à sa volonté. Sa raison étoit pure et droite, et toutes ses inclinations, ses goûts, ses penchants étoient gouvernés par cette raison. A ces dons naturels, Dieu avoit encore ajouté la justice originelle, qui unissoit plus intimément l'ame à son Créateur, qui l'enrichissoit des connoissances les plus sublimes, et lui donnoit le plus grand amour pour la vertu.

Pour être aimé de l'homme, Dieu avoit rendu comme visibles ses perfections dans la multitude, la variété, la magnificence de ses œuvres, ensorte que l'homme ne pouvoit porter ses regards nulle part, que tout ne lui parlât de la puissance, de la sagesse et de la libéralité infinie du Créateur; et n'entraînât, comme nécessairement, son admiration, sa reconnoissance et son amour pour le Créateur.

Mais Dieu vouloit être aimé d'un amour de choix, parce que c'étoit le seul qu'il lui convint d'exiger d'une créature intelligente et libre. Il vouloit être aimé d'un amour de

préférence, parce qu'il convenoit que la volonté divine fît toujours la régle de la volonté de l'homme. Il vouloit être aimé d'un amour généreux, parce que l'homme, quoiqu'enrichi de tant de dons, environné de tant de biens, couronné de tant de gloire, devoit toujours tout rapporter à son Créateur, sans s'arrêter jamais à aucune complaisance sur lui-même, ni sur aucune créature. C'étoit à l'exercice d'un amour si juste, que Dieu avoit attaché la promesse faite à Adam de la conservation de son heureux état, et du don de l'immortalité.

Cependant le démon ne respirant que la haine et la vengeance contre le Créateur, entreprit, comme nous avons vu, d'entraîner dans sa désobéissance et dans ses malheurs, l'homme encore innocent, et du bonheur duquel il étoit jaloux. Il surprit la compagne d'Adam, dans un moment où elle n'étoit pas avec son époux; il la flatta, la séduisit et l'engagea de manger du fruit défendu. Eve en mangea et engagea son mari à en manger; et leur désobéissance fut aussitôt suivie de la punition dont ils avoient été menacés.

A l'instant ils furent frappés de la mort la plus funeste, en perdant la vie de la grace, ils furent dépouillés des privilèges de la justice originelle, et de l'immortalité; les efforts

d'amour pour le Créateur firent place à l'amour des choses créées, ils ne furent plus touchés que des biens sensibles; les ardeurs du sang firent sur eux les plus fortes impressions; il s'éleva dans leur imagination, des vapeurs qui affoiblirent et obscurcirent la raison; le goût et le penchant pour la volupté, s'enflammèrent davantage, en se voyant nuds, ils rougirent l'un de l'autre, parce que ce fut une impétuosité charnelle qui régla dès-lors leurs sentiments, et que la sagesse et la raison n'en furent plus le principe. Enfin ils éprouvèrent l'un et l'autre la mort la plus redoutable, puisqu'ils moururent à la grace et à la justice originelle.

C'est dans cet état de désordre, qu'Adam et Eve eurent des enfants. Ces enfants furent semblables à leurs parents pécheurs. Le sang qu'ils leur communiquèrent, ne fut propre qu'à entretenir et à nourrir les passions. La concupiscence devint dans eux aussi indocile à la raison, et aussi ardente que dans leur père. Tout fut en désordre dans leurs personnes. Dieu n'y reconnut plus son image avec complaisance. Il n'y vit qu'une image défigurée et digne de sa haine. Les enfants furent donc malheureusement et nécessairement des images trop ressemblantes de leurs parens coupables, et trop dignes d'être

regardés avec le même œil et le même sentiment de la part du Créateur.

Voilà pourquoi David se plaignoit autrefois de ce qu'il avoit été conçu dans l'iniquité; voilà pourquoi Job dit que l'enfant qui n'a encore qu'un jour de vie, n'est pas sans souillures; voilà pourquoi Saint Paul nous annonce que nous naissons tous enfants de colère; voilà en un mot tout le développement des principes des Chrétiens sur le dogme du péché originel.

En suivant ce développement, nous apprenons, et nous découvrons quelles sont les causes du désordre et de l'altération qu'on remarque dans la nature humaine; nous trouvons les vrais principes de ces contrariétés et de ces contradictions, que l'homme est obligé de reconnoître dans lui-même, et dont il est continuellement le triste jouet; nous sommes en état de justifier la sagesse du Créateur, puisqu'il n'y avoit rien de bon et de saint dans ses œuvres, et que le vice et le déréglement n'y sont entrés que par la faute de l'homme, c'est-à-dire, par sa désobéissance et son infidélité.

En suivant ce développement, nous reconnoissons que toutes ces infirmités, auxquelles est sujette la nature humaine, sont moins des apanages de la nature elle-même, que des suites du péché que commit le pre-

mier chef et le représentant de tout le genre humain; que les misères que nous éprouvons ne sont que l'effet du désordre qu'a introduit le péché, la suite de la perte de la justice originelle, et une punition justement méritée.

En suivant ce développement, nous trouvons non-seulement tous les fondements et toute la liaison de la doctrine des Chrétiens sur le péché originel, mais nous trouvons encore l'explication la plus juste d'un des plus beaux endroits de Saint Paul sur la même matière. Il y parle en auteur inspiré, et comme l'organe du Saint-Esprit; et il y parle en même temps comme le philosophe le plus profond et le plus éclairé. Ainsi, tout ce qu'il dit est nécessairement vrai, et mérite tout le respect et la soumission de notre esprit; et l'homme, qui fait attention à ce qui se passe en lui-même, c'est-à-dire, à ces chocs continuels qu'il y a entre ses lumières et ses penchants, entre sa raison et ses passions, reconnoît que tout cela est parfaitement éclairci et développé par le docteur des nations. Nous allons donner ce morceau intéressant, dont l'intelligence deviendra très-facile, si l'on fait attention que par ces mots qu'emploie l'Apôtre, *le péché qui habite en nous*; il entend le désordre et le déréglement

que le péché d'Adam a occasionnés dans le corps de l'homme.

« Ce qui se passe en moi, dit-il, c'est ce » que je ne puis comprendre ; car je ne fais » pas le bien que je veux, et je fais le mal » que je ne veux pas. Mais si je fais le mal » que je ne veux pas, j'avoue par-là même » que la loi qui me l'interdit, est juste. Alors » ce n'est pas moi qui le fais, ce mal, c'est » le péché qui habite en moi ; car je sais que » le bien, *et l'inclination au bien*, n'habite » pas dans moi, c'est-à-dire, dans mon corps. » Je me sens une bonne volonté pour ce » bien, et je ne me trouve pas dans le pou- » voir de le faire. Et comme le mal *et l'in-* » *clination au mal* se trouvent en moi, j'ai » la loi de Dieu qui me dirige à vouloir le » bien ; car l'homme intérieur dans moi, » c'est-à-dire, mon esprit, se plaît dans la » Loi de Dieu. Mais je vois dans mes mem- » bres une autre loi qui est opposée à la loi » de mon esprit, et qui assujettit cet esprit » à la loi du péché qui est dans mes » membres. Ainsi par mon esprit, je me sou- » mets à la loi de Dieu, et par mon » corps, je me soumets à celle du pé- » ché. »

Voilà une analyse de l'homme, dont il est impossible de ne pas reconnoître la vérité ; voilà un développement du désordre qui existe

dans la nature humaine, que notre expérience personnelle nous force d'avouer; voilà toutes les suites du péché originel, clairement expliquées.

Que des incrédules traitent de fable le dogme du péché originel; que des libertins en fassent le sujet de leurs railleries; cela ne doit pas surprendre un philosophe chrétien, ni l'embarrasser. Il dira aux uns, que leurs foibles objections ne font que blanchir devant les preuves invincibles sur lesquelles ce dogme est appuyé. Il dira aux autres, que la raillerie est souvent la ressource de ceux qui ne se sentent pas assez forts pour raisonner. Il dira aux uns et aux autres, que leurs objections et leurs railleries ne sont, ou que des preuves du peu de connoissance qu'ils ont de ce qui concerne cette matière, ou une foible consolation qu'ils se donnent, à la vue d'un dogme qui ne leur déplait, que parce qu'il les condamne et les humilie.

## §. III.

Résumons et mettons sous les yeux du lecteur, par des conséquences simples et claires, tout ce qu'il doit croire et adopter sur ce dogme fondamental de la religion.

*Première Conséquence.*

Il s'ensuit, de tout ce que nous avons présenté dans ces trois articles, que le dogme du péché originel est un dogme incontestable, puisqu'il est si clairement annoncé dans les livres divins; puisqu'il avoit déjà été entrevu par les seules lumières de la raison, et qu'on en retrouve des lueurs assez vives dans les anciennes traditions, puisque ce dogme est le seul moyen de trouver les causes du triste état de l'homme, et justifier en même temps le Créateur. L'orgueil humain et la curiosité inquiète peuvent bien y opposer quelques difficultés, qui ne sont rien moins qu'insolubles, ou le contester par des questions vagues et sans fondement; mais il est impossible de répondre aux preuves victorieuses que les Chrétiens fournissent de cette vérité.

*Seconde Conséquence.*

Il s'ensuit que le péché originel consiste principalement, 1.° dans la dégradation de la nature humaine privée de la justice originelle; 2.° dans le désordre et la confusion que la perte de cette justice mit dans les puissances et dans les facultés de l'homme; 3.° dans ces penchants et ces inclinations qui

lui font porter, comme naturellement son amour et ses sentiments vers les créatures, au lieu de les porter vers le Créateur; d'où il résulte dans l'homme une affection contraire à l'ordre, à la justice, à la sainteté. L'homme, dans cet état, n'est donc plus digne de l'amour ni des complaisances de son Dieu; il est donc, selon l'expression de Saint Paul, enfant de colère par sa nature, *naturâ filii iræ.*

*Troisième Conséquence.*

Il s'ensuit que tous les hommes naissent avec la tache du péché originel. Ils sortent tous d'une souche viciée, ils contractent donc tous les vices de cette souche. Ils naissent semblables à leurs parents; ils sont donc enveloppés dans la même dégradation, ils éprouvent donc le même désordre et la même confusion dans leurs facultés, ils ont donc la même affection désordonnée. Ils naissent donc dans la disgrace du Créateur, et dépouillés des privilèges dont le premier homme avoit été enrichi par le Créateur. L'Eglise nous apprend qu'il n'y a eu que la Vierge, Mère du Verbe incarné, qui, par un privilège particulier, ait été soustraite à cette condamnation.

*Quatrième Conséquence.*

Il s'ensuit que l'homme, sous le poids du péché originel, peut gémir des misères de son état, mais qu'il ne peut pas se plaindre du Créateur. Il peut gémir de son état, à cause des misères dont il est accablé, et de la peine qu'il sent à pratiquer la vertu, et à se défendre du vice. Mais il ne peut pas se plaindre du Créateur, parce qu'il n'est point abandonné dans ses malheurs, et qu'il a la grace du libérateur pour se relever. Si toutes les manières dont cette grace du libérateur est communiquée à tous les hommes, ne nous sont pas clairement connues, elles n'en sont pas moins certaines; et l'idée que nous avons de la justice, de la bonté et de la sagesse du Créateur, ne nous permet pas d'en douter.

*Cinquième Conséquence.*

Il s'ensuit qu'avec les lumières que nous fournit ce dogme, nous découvrons et nous reconnoissons clairement la haute sagesse de ces maximes évangéliques, que la piété adore, que la raison admire, et que la philosophie de ce siècle dédaigne si fort. Car puisque l'homme naît criminel, dégradé et dépouillé des dons qu'il avoit reçus dans sa première

origine, puisque le désordre règne dans toutes ses facultés, et qu'il se sent des penchants si violens pour le vice ; puisque l'amour des biens sensibles l'emporte si souvent dans son cœur sur la raison, et que malgré ce qu'il lui reste de lumières, il se porte avec tant de chaleur vers des objets qui ne servent qu'à le rendre plus criminel, et par conséquent plus malheureux ; faut-il être surpris de tous les anathêmes que la Sagesse incarnée a lancés contre l'amour des biens sensibles, et l'attachement aux biens sensibles ? Ce fut cet amour qui fit perdre au premier homme les dons et les privilèges dont il avoit été revêtu dans sa création, et c'est ce même amour qui écarte et éloigne encore aujourd'hui l'homme du Créateur.

*Sixième Conséquence.*

Il s'ensuit que de tous les dogmes, il n'en est aucun qui doive déplaire davantage aux incrédules, aux philosophes, aux libertins, que le dogme du péché originel. C'est qu'il n'y en a aucun qui soit plus propre à écraser l'orgueil de l'homme, à rabattre sa vanité, à lui montrer le ridicule de la complaisance qu'il a de lui-même et de ses petits talents, à le guérir de sa cupidité, toujours ou presque toujours injuste, à lui faire sentir le danger

des plaisirs, à lui inspirer une sage défiance de tout ce qui le flatte davantage. Il n'est pas possible qu'un dogme qui condamne si hautement des vices chéris, et qui commande si fortement des vertus austères, n'épouvante et ne révolte pas ceux qui ne connoissent d'autres principes, et ne suivent d'autres mouvements que ceux de l'orgueil, de la présomption et de l'amour du plaisir.

Ces hommes s'élèvent et s'enflamment contre un dogme dont ils éprouvent eux-mêmes les plus funestes suites; et leurs déréglements et leur manière de penser en attestent encore mieux la vérité.

# PERSÉCUTIONS.

De tous les ennemis du Christianisme, il n'en est aucun qui ait si fortement et si constamment déclamé contre les persécutions et les persécuteurs, que celui qui ne cesse d'inonder la France de brochures impies, qui a été le moins persécuté, et qui a le plus mérité d'être puni.

Cet homme est-il bien persuadé de tout ce qu'il avance dans ses fougueuses déclamations? Non, certainement: mais il sait qu'à force de cris, il étourdira son monde, qu'il fera croire ce qu'il ne croit pas lui-même, et que des milliers d'échos répéteront imbécillement ce que son délire et son imagination insensée auront produit. Il crie contre les persécutions, comme les malfaiteurs crient contre la justice.

Nous ne le suivrons pas dans tous ses écarts, nous n'entreprendrons pas de réfuter toutes ses fausses imputations et faux raisonnements; nous nous contenterons de donner quelques principes clairs et incontestables, par lesquels on puisse juger de ce qui peut

raisonnablement, et légitimement mériter le nom de persécution, et de persécuteurs.

Pour cela, nous définirons d'abord ce qu'on doit entendre par ce mot de persécution; et nous en présenterons une idée si juste et si vraie, que tout homme raisonnable soit obligé d'en convenir, et de s'y fixer.

Nous ferons voir ensuite, que les philosophes donnent aussi hardiment le nom de persécution, à l'exercice de l'autorité la plus légitime et la plus nécessaire, qu'on le donneroit aux abus que l'on pourroit faire quelquefois de cette autorité.

Nous démontrerons après, que toutes leurs déclamations, contre les persécutions et les persécuteurs, n'ont pour but que d'assurer la licence et l'impunité au crime et au libertinage.

Enfin, nous ferons observer qu'en déclamant avec tant de violence contre les persécutions, ils excusent, justifient et approuvent toujours celles qui ont été faites à la Religion; d'où l'on pourra conclure qu'il n'est rien de plus insensé, de plus injuste et de plus odieux, que ces éternelles déclamations, et ces fougueux déclamateurs.

## ARTICLE PREMIER,

*Où l'on explique ce qu'on doit entendre par le mot de persécution.*

Les philosophes, qui déclament sans cesse contre les persécutions, se garderoient bien d'en donner une définition juste et exacte. Pour nous, nous la présenterons hardiment, parce que nous croyons qu'il est essentiel, et absolument nécessaire d'avoir une idée claire de la chose dont on traite; et nous dirons que la persécution est un traitement de rigueur fait à des innocents contre les lois; ou bien, une manière injuste et illégitime de procéder contre des hommes qui ne sont point coupables. Mais pour répandre tout le jour nécessaire sur cette définition, nous faisons encore les observations suivantes :

1.° Les lois ne sont établies que pour maintenir l'ordre, et ce qui est avantageux à la société. Elles doivent protéger l'innocent, assurer l'état, la tranquillité, les droits du citoyen sage et vertueux, arrêter le coupable qui y donneroit atteinte, et troubleroit le bon ordre. La sévérité et la sagesse dans les lois sont donc également nécessaires; l'une pour empêcher le mal, et l'autre pour procurer le bien.

2.° Comme parmi les hommes il est impossible qu'il ne s'en trouve pas de temps en temps quelques-uns qui ne respecteroient pas assez le bien général, et qui manqueroient à ce qu'ils doivent aux membres de la société; l'autorité et la sévérité des lois est nécessaire pour les arrêter, les ramener au devoir, et pour faire réparer le mal, et arrêter la contagion de l'exemple que l'impunité ne serviroit qu'à favoriser.

En ces sortes de cas, les peines que les lois décernent, ne peuvent point être appelées du nom de persécution. C'est une justice respectable, et réglée par la sagesse, la nécessité, le vrai zèle du bien public; et il n'y auroit que troubles, crimes et désordres dans une société, s'il n'y avoit pas un exercice de justice, pour réprimer et punir.

3.° Comme on abuse de tout, on peut abuser aussi de la force et de la puissance que donnent les lois. On peut abuser de l'autorité, pour porter des lois iniques, telles que furent les édits et les rescripts des empereurs contre les chrétiens, durant les trois premiers siècles de l'Eglise. On peut aussi abuser de la puissance et de la force, pour commettre des violences, des vexations, des désordres; les exemples n'en sont pas rares dans le genre humain.

Or, dans tous ces cas, où des innocents,

ou des membres de la société, qui ne seroient prévenus d'aucun crime, seroient ainsi maltraités, on seroit autorisé à dire que la manière dont on procéderoit contr'eux, seroit une véritable persécution, parce qu'elle seroit également injuste et illégitime.

Ces principes ainsi dévelopés, on sent toute la justesse et l'exactitude de la définition que nous avons donnée, en disant que « la persécution est un traitement de rigueur, » et une manière injuste et illégitime de » procéder contre des hommes, qui ne sont » point coupables : Et voici ce qui s'en suit » de cette définition » :

C'est qu'on a toujours eu raison, quoi qu'en disent les philosophes, de donner le nom de persécution à la manière dont en usèrent les empereurs pendant trois siècles envers les chrétiens ; c'étoient de véritables persécutions.

1.° Parce que ces chrétiens n'étoient nullement coupables, puisqu'on ne pouvoit leur reprocher, et qu'on ne leur reprocha jamais d'autre chose, que le refus constant d'adorer de vaines et de méprisables idoles.

2.° Parce que la manière de procéder contr'eux étoit illégitime et injuste. Elle étoit illégitime, nulle loi humaine ne pouvant ni autoriser les superstitions et les horreurs de l'idolâtrie, ni proscrire une religion évidem-

ment sainte et divine, comme la religion chrétienne; ni employer les supplices et les tourments, pour forcer à embrasser l'une, et à renoncer à l'autre. Elle étoit injuste, parce qu'on n'avoit pas droit de traiter, comme des malfaiteurs odieux, des hommes qui n'adoroient que le Dieu créateur, et qui ne suivoient d'autres principes que ceux de la morale la plus pure, la plus sainte, la plus décente et la plus utile à la société.

Nous croyons avoir donné les principes les plus incontestables, et ceux dont on doit toujours partir, dès qu'on veut parler et raisonner sur les persécutions.

### Article Second.

*Que les philosophes donnent indifféremment nom de persécution à l'exercice de l'autorité la plus légitime, et aux abus qu'on peut faire de cette autorité.*

Dès qu'on prétend arrêter le libertinage d'esprit le plus dangéreux, ou parer aux atteintes que les libertins s'efforcent de donner à la religion et aux mœurs; dès qu'une autorité légitime veut protéger et assurer la religion par des lois justes et vigoureuses; aussitôt les philosophes crient à la persécution; et, pour se donner quelque appa-

rence de droit et de raison, ils entremêlent adroitement dans leurs déclamations quelques faits ou répréhensibles, ou douteux, ou excusables, avec les actes de justice et de sévérité les plus indispensables et les plus nécessaires. Tous ces faits si différents, ils les peignent des mêmes couleurs, ils les attribuent au même esprit, et, en se récriant sur les uns, ils se donnent pour bien autorisés à crier également contre les autres.

Ainsi ils vous mettent la condamnation de Galilée et de quelques sentiments de Descartes avec celle des Arius, des Pelage, des Nestorius, des Beranger; et ils crient à la persécution. Ils portent le même jugement des accès de fureurs et de vengeances particulières, qui ont quelquefois ébranlé les états, et des ordonnances les plus sages et les plus nécessaires, pour arrêter les rébellions, ou l'irréligion; et ils crient à la persécution! La manière de procéder, la plus légale, contre ceux qui sont les plus terribles fléaux de la paix, de la tranquillité et de la concorde dans la société, ils la mettent de pair avec quelques actes d'une sévérité outrée, arrivés dans des siècles grossiers, et qu'ils ont toujours grand soin d'altérer et d'éxagérer; et ils crient à la persécution!

Enfin ils vous parlent sur le même ton des peines le plus sagement décernées contre

des hommes criminels, selon les lois de la religion, et celles de l'état, et de la fameuse journée de la saint Barthélemi, ordonnée par un prince atrabilaire et vindicatif, mais poussé à bout par douze ans de rébellions et de ravages. Le mot de la saint Barthélemi est le grand cri de ces déclamateurs forcenés. Le grand Voltaire a hurlé mille fois contre la saint Barthélemi, tous ceux de la secte répètent tous les jours les mêmes hurlements contre la saint Barthélemi, et il n'est pas jusqu'aux derniers grimauds, enrôlés dans l'irréligion, et endoctrinés par les philosophes, qui n'exercent leur vigueur à crier contre la saint Barthélemi.

Il est bon de remarquer que ces infatigables déclamateurs sont des hommes qui confondent toujours tout, le juste et l'injuste, le droit et la violence, le légitime et l'illégitime, qui défigurent, altèrent hardiment les faits, les motifs, les raisons de nécessité ou de convenance. Il est bon de remarquer que ce sont des hommes qui se disent philosophes, qui reprochent aux chrétiens de ne pas savoir étudier l'histoire en philosophes, qui se vantent perpétuellement des services qu'ils rendent au genre humain, en qualité de philosophes.

Mais, avec les principes que nous avons établis dans l'article précédent, on sent toute

la défiance qu'on doit avoir d'une pareille philosophie; on retrouve chaque chose mise à sa juste valeur, on se garantit aisément de la séduction. Faisons donc ici l'application de ces principes, et développons davantage ce que nous n'avons fait que présenter et montrer sur toutes ces choses qu'on enveloppe également sous le nom de persécution.

Selon ces principes, on regardera la condamnation de Galilée comme une chose qui ne fait ni grand honneur aux juges, ni grand mal à ce fameux physicien astronome, ni grand tort à la société. Les juges firent voir qu'ils ne connoissoient pas si bien la marche du monde planétaire, que Copernic et Galilée. Combien de juges prononcent-ils tous les jours des sentences plus aveugles et plus préjudiciables? Galilée fut condamné à dire quelques *Pater* et quelques *Ave*, certains jours de la semaine; l'hypothèse du mouvement de la terre autour du soleil, alla son train. Y a-t-il bien là de quoi se tant récrier?

Mais Arius, Pelage, Nestorius, attaquoient les dogmes fondamentaux du christianisme. Ils furent remontrés avec charité et avec douceur; les plus grands hommes de leur siècle, les Athanase, les Augustin, les Cyrille, les souverains pontifes leur démon-

trèrent leurs erreurs; ces hérétiques orgueilleux refusèrent opiniâtrément de les reconnoître; ils furent condamnés par des conciles généraux, c'est-à-dire, par la plus respectable autorité qu'il y ait sur la terre; ils furent bannis par les empereurs, en punition de leur indocile opiniâtreté. Étoit-ce justice, ou persécution?

Selon ces principes, on regardera la plupart des traits odieux, qui se sont faits durant les dissentions civiles, comme la suite inévitable des grands ressentiments pour des outrages reçus; comme l'effet nécessaire des passions excitées par les procédés les plus irréguliers, les plus criminels; comme des horreurs qui doivent encore plus faire détester ceux qui veulent altérer la religion; comme des accusations très-injustes, puisque ce furent presque toujours les novateurs qui commencèrent, qui provoquèrent les catholiques, et se portèrent aux plus grands excès. On trouvera des preuves démonstratives de tout cela, dans l'histoire des Albigeois, par l'abbé de Vaucernay, dans celles des pays-Bas, par Jean le Clerc et par Emmanuel de Méteren, dans les actes des confédérations des réformés, rapportés par Soulier.

Mais les premiers Empereurs chrétiens, et ensuite les Rois François I, Henri II, Charles IX, firent des lois, pour soutenir et

protéger une religion évidemment sainte et divine, comme nous l'avons dit, et pour punir les attentats de ceux qui vouloient ou l'altérer, ou la renverser. Ces lois n'étoient-elles pas justes et indispensables? Ces princes n'avoient-ils pas l'autorité pour les faire, n'étoient-ils pas obligés de les faire? Et la réclamation contre ces lois n'attaque-t-elle pas l'autorité souveraine, et procède-t-elle d'ailleurs que d'un esprit d'impiété, et de rébellion? Pourquoi donc envelopper également toutes ces différentes choses sous le nom odieux de persécution?

Selon ces principes, l'affreuse journée de la saint Barthélemi sera détestée par quiconque a les sentiments de l'humanité et de la religion; elle sera regardée comme un remède de désespoir, qui, au lieu de guérir le mal, ne servit qu'à l'aigrir; comme une punition méritée, mais illégale et inhumaine, et qui enveloppoit bien des innocents; comme une barbarie que la religion condamna, que plusieurs Evêques arrêtèrent, et dont la nation, revenue de ces moments de fureur, rougit aussitôt, mais dont les horreurs furent bien au-dessous de ce qu'en annoncent les cris perpétuels des ennemis de la religion. On peut s'en convaincre par tout ce qui est observé sur ce sujet, dans le livre des *Erreurs de Voltaire.*

Mais les peines décernées par les ordonnances, contre des rébelles qui eurent, pendant trente années entières, les armes à la main contre leurs rois, qui extorquèrent par la force une infinité de privilèges au désavantage de l'ancienne religion qu'ils avoient abandonnée, qui commirent incomparablement plus de massacres dans leurs émeutes particulières, qu'il ne s'en fit le jour de la saint Barthélemi ; ces peines décernées, doivent-elles être appelées des persécutions ?

C'est enfin selon ces principes, qu'on jugera de quantité de faits, ou arrivés dans des siècles de barbarie, ou imaginés, ou exagérés, ou altérés par les ennemis de la religion, pour la rendre odieuse ; faits admis sans preuves, répétés par des échos sans jugement, et dont la plus légère discussion ne laisse à un critique judicieux d'autre sentiment que celui de l'indignation pour ces hardis déclamateurs, et de la pitié pour leurs aveugles admirateurs.

### Article Troisième.

*Que les philosophes ne crient contre les persécutions prétendues, que pour s'assurer l'impunité.*

Que l'on parcoure tous les différents points

de la religion et de la morale, et tous ceux qui peuvent maintenir et assurer l'honnêteté, l'ordre, les devoirs réciproques dans la société; on verra qu'il n'y en a aucun auquel les philosophes ne se soient efforcés de donner atteinte, et qu'ils n'aient entrepris d'arracher des cœurs, pour y mettre en place l'irréligion et le libertinage.

C'est-là en effet le but qu'on se propose dans tous ces livres et brochures détestables, dont on est aujourd'hui inondé, qui sont désavoués, au moins publiquement, par leurs auteurs, d'ailleurs très-connus; dont plusieurs ont été flétris par l'autorité civile, et qui n'en sont, pour cela même, que plus recherchés, et lus avec plus d'avidité.

C'est-là qu'on trouvera les choses les plus saintes, devenues l'objet de la dérision la plus impie[1]; les blasphêmes les plus grossiers et les plus révoltants[2], contre la personne adorable du Fils de Dieu, contre la Vierge sa mère, et contre ses saints[3]; le déchaînement et les cris d'une fureur plus qu'infernale contre la religion, contre son gouvernement, ses usages, ses observances, ses ministres. C'est-là que l'on verra tous les principes de mœurs[4], de vertus, de probité, réduits à une sensibilité physique, qui ne fait plus de

[1] Volt. Mélanges. — [2] La Pucelle. Examen import. — [3] Milit. Philos. — [4] De l'Esprit.

l'homme qu'une espèce de machine, qui le dégrade, le met au niveau des bêtes, desquelles il ne diffère plus que par la méchanceté; les calomnies les plus atroces[1]; les sophismes les plus déraisonnables, les imputations les plus fausses sur tout ce qui appartient à la religion; l'irréligion, l'athéisme, le matérialisme mis en systèmes, et présentés hardiment chez les nations chrétiennes, et à des peuples chez qui on sait penser. La société peut-elle tolérer de pareils attentats, les lois peuvent-elles les laisser impunis?

Cependant si on réclame, si on censure, si on démontre les absurdités et les horreurs; si on les défère aux tribunaux de la raison, de la religion, des magistrats; aussi-tôt ces abominables écrivains crient à la persécution, à l'injustice, au fanatisme, à l'inquisition!

Ces cris furieux ne sont que des cris de méchanceté. Ils ne les poussent que pour échauffer les esprits libertins, intimider les ames foibles, arrêter ceux qui oseroient les censurer; faire taire, s'il étoit possible, l'autorité, la raison, la religion et les lois; assurer enfin la licence à leurs crimes, et l'impunité à leurs attentats.

[1] Histoire Générale.

Nous ne nous arrêtons pas à développer cette pensée, ni à la fournir d'un détail de preuves. Les hommes sensés les retrouvent dans leurs écrits, et ils en conviennent assez eux-mêmes entre eux, dans leurs confédérations et conspirations contre la religion. Passons au dernier article, qui montrera encore mieux l'injustice de leurs cris contre la persécution.

### Article Quatrième.

*Que les philosophes, en déclamant contre les persécutions, excusent et justifient toujours celles qui ont été faites à la religion.*

Les philosophes sont les ennemis les plus envenimés contre la religion, et ses plus redoutables persécuteurs; il n'est pas surprenant qu'ils veuillent excuser et justifier toutes les persécutions qu'elle a essuyées. C'est à l'auteur de l'histoire générale, qu'il étoit réservé de présenter le procédé le plus affreux, et le plus révoltant en ce genre.

Cet écrivain vous parle-t-il des horribles persécutions qu'éprouva l'Eglise chrétienne pendant les trois premiers siècles[1]? Les Néron, les Domitien, les Maximin, les

[1] Hist. Gén. c. 5.

Déce, les Dioclétien, ces monstres de barbarie et de fanatisme, trouvent dans lui, l'avocat le plus ardent à prendre leur défense, à les justifier, à leur prodiguer encore les louanges les plus flatteuses. Il vous représentera un Dioclétien, comme un des plus grands hommes qui ait jamais été, comme un prince qui fit la guerre en héros, qui gouverna en sage, et mourut en philosophe. Déce et Maximin furent, selon lui, des princes justement irrités contre les chrétiens à cause de leur esprit de faction, et parce que, dans les guerres où l'on se disputoit l'empire, ils avoient pris le parti des Gordiens. L'horreur du genre humain, Néron, ne fut pas un homme aussi méchant qu'on veut le représenter, et on auroit tort de le mettre au nombre des persécuteurs. C'est le jugement qu'on en porte dans l'histoire générale.

Il est vrai que tous les monuments historiques donnent le démenti à ce faussaire ; que tous les édits des empereurs, contre les chrétiens, ne leur reprochent d'autres crimes que leur horreur pour l'idolâtrie, que les auteurs payens en conviennent eux-mêmes. N'importe : Voltaire, croyant qu'on n'ira pas rechercher toutes ces preuves, n'est pas moins déterminé à soutenir une si belle cause. Il combat, il calomnie, il marche

toujours avec une égale hardiesse contre la vérité. Ou il nie les persécutions, ou il donne les persécuteurs les plus barbares, pour des sages très-estimables; et les chrétiens, victimes de leur cruauté, il ne les représente jamais, que comme des criminels justement punis.

« Julien, selon Voltaire, fut peut-être le » premier des hommes, ou du moins le se- » cond. Qu'on examine en lui l'homme, le » philosophe, l'empereur, dit-il, et qu'on » cherche le prince qu'on osera lui préférer. » Il ne fit jamais mourir aucun chrétien; il » ne les persécutoit point; il les laissoit jouir » de leurs biens, comme empereur juste; et » il écrivoit contre eux, comme philo- » sophe. »

Voilà ce que dit, de Julien, le chrétien Voltaire; et voici ce qu'en disent les auteurs payens : Eutrope le blâme de son opiniâtre acharnement contre la religion chrétienne; Aurelius Victor, de son excessive superstition dans le culte des idoles; Ammien Marcellin lui reproche l'injustice de ses lois contre les chrétiens, et ses artifices à fomenter les divisions parmi eux; enfin, les actes publics, et les historiens, nous font connoître un grand nombre de martyrs, qui ont souffert sous son règne : Julien, dit Voltaire, se contenta d'écrire contr'eux en philosophe; et

Voltaire aujourd'hui fait tout comme le philosophe et Apostat Julien.

La fameuse Reine d'Angleterre Elizabeth haïssoit autant la catholicité, que Julien haïssoit le christianisme; et elle persécuta comme Julien. Camdem, historien de cette reine, et le sage écrivain, Monsieur Hume, rapportent les lois cruelles qu'elle fit contre les catholiques. Il en périt un grand nombre dans les tortures et dans les supplices auxquels elle les faisoit condamner.

Cependant écoutez Voltaire; lui qui vous peint, comme un tyran sombre et tranquille, Marie d'Angleterre, laquelle avoit voulu rétablir la religion catholique, donne les plus grands éloges à la sagesse d'Elizabeth, qui n'oublia rien pour l'exterminer. « Personne, dit-il, ne fut persécuté pour être » catholique; mais ceux qui voulurent » troubler l'état, par des principes de conscience, furent sévèrement punis. Il est sûr » qu'Elizabeth ne fut point sanguinaire avec » les catholiques de son royaume, comme » l'avoit été Marie avec les protestants. »

O incomparable Voltaire! il est sûr que personne ne vous a jamais égalé, ni dans la hardiesse à répandre la calomnie, ni dans l'ardeur à combattre la vérité!

La religion chrétienne avoit été la plus florissante, pendant plus d'un siècle, dans

le Japon. Cette belle chrétienté fut exterminée par la persécution, excitée d'abord par la haine des Bonzes; et la jalousie des Hollandois contre les négociants Portugais y mit ensuite le comble.

Mais écoutez le fameux historien Voltaire. Il vous assurera que jamais persécution ne fut plus juste, ni mieux méritée. Il vous dira que ce furent les conspirations et les rébellions des chrétiens qui y donnèrent naissance, et que s'ils se fussent contentés de la liberté de conscience qu'on leur accordoit, on n'eût jamais pensé à les persécuter. Il attribuera à des raisons d'état la nécessité de cette persécution. Il cherchera dans sa noire imagination, les preuves de ses assertions. Les mensonges les plus grossiers couleront aussi aisément de sa plume, que la vérité coule des lèvres d'un homme de bien. Les faits, les dates, les dépositions des témoins oculaires se tourneront contre lui. N'importe : il faudra, à quelque prix que ce soit, que les chrétiens soient criminels, et que les persécuteurs soient justifiés. Oh! que ce seroit une fâcheuse chose, d'être chrétien, pour quiconque ambitionneroit le suffrage de Voltaire!

Après toutes les vérités que nous venons d'exposer, et les réflexions que nous venons de présenter, il est inutile de rechercher les raisons qui peuvent tant échauffer les philo-

sophes à la défense des persécuteurs de la religion ; il est inutile de demander pourquoi ils montrent un zèle si vif pour ceux qui ont entrepris en différents temps, d'altérer les dogmes, d'affoiblir l'autorité, d'anéantir les usages et les observances de la religion, et qui ont été successivement condamnés par la religion ; il est inutile de chercher pourquoi ils ne représentent tous les actes de justice les plus sages et les plus nécessaires en ce genre, que sous le nom odieux de persécution ; c'est que c'est pour eux-mêmes qu'ils plaident alors. Ils ont les mêmes sentiments que tous les ennemis de la religion ; ils courent les mêmes dangers, ils méritent la même aversion, la même horreur, les mêmes anathêmes ; ils font tous ensemble cause commune ; c'est donc leur propre défense qu'ils présentent, en prenant celle des persécuteurs, et en criant contre les persécutions.

Mais qu'on fasse attention aux principes clairs et incontestables que nous avons établis, et aux diverses observations que nous venons de donner, et l'on jugera qu'il n'y a rien de plus criminel et de plus digne de punition, que leurs déclamations perpétuelles contre les persécutions.

# PIERRE.

Si l'on consulte les oracles des livres sacrés, on trouvera qu'il n'y a jamais eu d'homme qui ait été élevé à une dignité aussi éminente, revêtu d'une autorité aussi respectable, et distingué par des privilèges aussi grands, que l'a été le chef des apôtres, saint Pierre. Ce qui rend si respectable cette autorité, cette dignité, ces privilèges, c'est qu'il n'y a rien en tout cela qui soit l'effet de la puissance humaine, ou de la force des armes, ou des institutions arbitraires, mais que tout est émané de la sagesse infinie, et de la volonté suprême du Fils unique de Dieu. C'est ce que nous allons développer en représentant quelqnes-uns de ces oracles.

1.° Pierre a été établi par Jésus-Christ, pour être le fondement de toute son Eglise, et de tout l'édifice de sa religion.

Voici comment ce choix lui fut annoncé et déclaré : Jésus-Christ étant un jour au milieu de ses apôtres, leur demanda, par forme de conversation, ce qu'on pensoit de lui dans le monde. « Les uns, répondirent-

» ils, vous prennent pour un Jean-Baptiste,
» les autres pour un Elie, d'autres pour un
» Jérémie, ou pour quelqu'un des prophêtes.
» Mais vous, reprit Jésus-Christ, que pen-
» sez-vous de moi? Aussitôt Pierre recon-
» noissant son éternelle divinité, lui rendit
» ce glorieux témoignage : Vous êtes le
» Christ, vous êtes le Fils du Dieu vivant.
» Vous êtes bienheureux, Pierre fils de Jean,
» reprit sur le champ Jésus-Christ; ce n'est
» ni la chair, ni le sang qui vous ont révélé
» cette vérité sublime. C'est mon Père, qui
» est aux Cieux, qui vous a divinement
» éclairé. Et moi, de mon côté, je vous dis
» que vous êtes Pierre, et que c'est sur cette
» Pierre que je bâtirai mon Eglise, contre la-
» quelle les portes de l'Enfer ne prévau-
» dront jamais. C'est à vous que je donnerai
» les clefs du royaume des cieux, de ma-
» nière que tout ce que vous aurez lié sur
» la terre, sera lié dans le ciel, et que tout
» ce que vous aurez délié sur la terre, sera
» également délié dans le ciel. »

Il faut remarquer, pour mieux sentir l'énergie et la force de ce texte, que le mot syriaque *Cephas*, signifie également *Pierre*, nom d'homme, et *la pierre* dont on se sert pour les édifices. C'est cette force et cette énergie qu'avoit bien senti le grand Athanase, lorsqu'il rendoit ainsi ce passage : *Vous*

*êtes Pierre, et c'est sur vous, comme sur le fondement solide, que portent les colonnes de l'Eglise, c'est-à-dire, les Evêques.*

2.° Pierre a été établi par Jésus-Christ, pour le pasteur universel de l'Eglise, et de tous les membres qui composent l'Eglise. La manière dont cette importante commission lui est confiée, est très-remarquable dans toutes ces circonstances. Le Seigneur, nous dit saint Jean, s'étant montré à ses apôtres pour la troisième fois depuis sa résurrection, adressa tout-à-coup la parole à Pierre personnellement, et lui fit cette demande: Pierre, m'aimez-vous plus que m'aiment tous ceux-là? Oui, Seigneur, répondit Pierre, vous savez que je vous aime. Eh bien, reprend Jésus, paissez mes agneaux. Il lui demande encore une seconde fois: Pierre, m'aimez-vous? Oui, Seigneur, répond encore l'apôtre, vous savez que je vous aime. Eh bien, paissez mes agneaux, lui dit encore Jésus. Enfin il réitéra la même question pour la troisième fois. Pierre, attristé de cette interrogation, répondit: Ah, Seigneur, rien ne vous est caché, et vous savez bien que je vous aime. Alors Jésus lui dit: Paissez mes brebis. Et après lui avoir annoncé la mort glorieuse dont ses travaux devoient être couronnés dans sa dernière vieillesse, il lui dit: Suivez-moi; et ce fut apparem-

ment pour l'entretenir encore en particulier, car il n'est plus rien dit des suites de cette troisième apparition.

Il faut observer dans cette petite narration, 1.° que Jésus-Christ disant à Pierre : *paissez mes agneaux*, *paissez mes brebis*, c'est comme s'il lui disoit : paissez généralement tout mon troupeau, parce que ces mots, *meos* et *meas*, *mes* agneaux, et *mes* brebis, désignent tous ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, et par conséquent tous les membres, et tous les différents ordres qui forment l'Eglise de Jésus-Christ. 2.° Il faut observer que c'est en présence des autres apôtres, que cette commission est confiée à Pierre; que les autres apôtres ne pouvoient point ne la pas reconnoître, la chose se faisant sous leurs yeux par Jésus-Christ lui-même en personne; qu'ils la reconnurent toujours en effet, comme nous le verrons ci-après, et que c'est de-là qu'est venu le grand respect qu'ont toujours eu les véritables Fidèles pour la Chaire de Saint Pierre.

3.° Pierre est distingué de tous les autres apôtres, dans la déclaration des pouvoirs que leur donne Jésus-Christ. Ils reçoivent tous également le pouvoir de remettre les péchés et de les retenir, de lier et de délier, comme le marque saint Matthieu; mais Pierre est le seul à qui il soit dit par Jésus-Christ : Je

Nous ne nous arrêtons pas à développer cette pensée, ni à la fournir d'un détail de preuves. Les hommes sensés les retrouvent dans leurs écrits, et ils en conviennent assez eux-mêmes entre eux, dans leurs confédérations et conspirations contre la religion. Passons au dernier article, qui montrera encore mieux l'injustice de leurs cris contre la persécution.

## Article Quatrième.

*Que les philosophes, en déclamant contre les persécutions, excusent et justifient toujours celles qui ont été faites à la religion.*

Les philosophes sont les ennemis les plus envenimés contre la religion, et ses plus redoutables persécuteurs; il n'est pas surprenant qu'ils veuillent excuser et justifier toutes les persécutions qu'elle a essuyées. C'est à l'auteur de l'histoire générale, qu'il étoit réservé de présenter le procédé le plus affreux, et le plus révoltant en ce genre.

Cet écrivain vous parle-t-il des horribles persécutions qu'éprouva l'Eglise chrétienne pendant les trois premiers siècles[1] ? Les Néron, les Domitien, les Maximin, les

[1] Hist. Gén. c. 5.

Déce, les Dioclétien, ces monstres de barbarie et de fanatisme, trouvent dans lui, l'avocat le plus ardent à prendre leur défense, à les justifier, à leur prodiguer encore les louanges les plus flatteuses. Il vous représentera un Dioclétien, comme un des plus grands hommes qui ait jamais été, comme un prince qui fit la guerre en héros, qui gouverna en sage, et mourut en philosophe. Déce et Maximin furent, selon lui, des princes justement irrités contre les chrétiens à cause de leur esprit de faction, et parce que, dans les guerres où l'on se disputoit l'empire, ils avoient pris le parti des Gordiens. L'horreur du genre humain, Néron, ne fut pas un homme aussi méchant qu'on veut le représenter, et on auroit tort de le mettre au nombre des persécuteurs. C'est le jugement qu'on en porte dans l'histoire générale.

Il est vrai que tous les monuments historiques donnent le démenti à ce faussaire; que tous les édits des empereurs, contre les chrétiens, ne leur reprochent d'autres crimes que leur horreur pour l'idolâtrie, que les auteurs payens en conviennent eux-mêmes. N'importe : Voltaire, croyant qu'on n'ira pas rechercher toutes ces preuves, n'est pas moins déterminé à soutenir une si belle cause. Il combat, il calomnie, il marche

» Il y avoit un saint homme à qui on avoit » fait payer bien chèrement un bénéfice à » Rome, ce qui s'appelle une simonie. On » lui demandoit s'il croyoit que Simon Pierre » eût été au pays. Il répondit : je ne crois » pas que Pierre y ait été, mais je suis sûr » de Simon.

Il seroit difficile de dire plus de mensonges en moins de paroles. Nous allons les tous reprendre en détail, pour les mettre dans le plus beau jour.

1.° Le conte du saint homme qui avoit acheté un bénéfice à Rome, n'est pas bien imaginé, parce qu'on ne reconnoît pour saints, ni ceux qui vendent les bénéfices ni ceux qui les achètent.

2.° Il n'y a qu'un ignorant qui puisse dire qu'il n'y ait point eu d'Evêchés particuliers dès le commencement du christianisme. Saint Pierre ordonna saint Marc pour évêque d'Alexandrie; il désigna pour son successeur, à Antioche, Evodius; saint Paul établit son disciple Timothée, évêque d'Ephèse; le Collége apostolique nomma saint Jacques évêque de Jérusalem. Eusèbe de Césarée nous a donné la liste des papes depuis saint Pierre, celle des évêques d'Alexandrie, d'Antioche, et de la plupart des grands sièges, depuis les temps apostoliques; et notre homme nous dit avec confiance : *On*

*sait assez qu'en ce temps-là, il n'y eut aucun Evêché particulier.*

3.° Il conteste l'établissement de la chaire de saint Pierre à Rome, et il le conteste avec autant de raison, qu'on en auroit de contester l'établissement de l'empire romain par Jules César. On l'embarrasseroit fort, si on lui demandoit quel a été le premier pape qui s'est donné pour le successeur de saint Pierre à Rome. Mais nous allons démontrer par des preuves directes et invincibles, la vérité de cet établissement.

Premièrement, il est attesté par les plus anciens Pères grecs, Papias, Egesipe, Irénée, Origène, Ignace, Denis de Corinthe, Epiphane, Théodoret, Athanase, Chrisostôme; et parmi les latins, même chose est attestée par saint Clément, Tertullien, Cyprien, Orose, Lactance, Ambroise, Jérôme, Augustin. Nous ne finirions jamais, si nous voulions nommer tous les témoins qui déposent uniformément sur ce point.

Secondement, saint Pierre l'atteste lui-même par la lettre qu'il écrivit de Rome aux églises d'Asie, du Pont, de Galatie, de Cappadoce, de Bythinie, qui avoient été établies par ses soins, durant son séjour à Antioche. Il donne à Rome le nom de Babylone, comme le lui donne aussi saint Jean dans son Apocalypse.

Troisièmement, quelques efforts qu'aient faits les ennemis de l'Eglise romaine, pour répandre des nuages sur ce point, en opposant divers textes des actes des apôtres, il n'est rien de plus aisé que de les confondre, en leur faisant voir que tous les faits viennent se ranger dans l'ordre le plus naturel, avec l'établissement de la chaire de saint Pierre à Rome; et voici tout l'ordre chronologique.

Saint Pierre demeura en Judée environ cinq ans après l'Ascension de Jésus-Christ, et ce fut dans le cours de la cinquième année, qu'il alla établir son siége à Antioche, comme l'atteste Eusèbe de Césarée. Ce fut d'Antioche qu'il alla parcourir les provinces de Pont, d'Asie, de Galatie, de Cappadoce, de Bythinie, et y fonda diverses Eglises.

Durant le cours de la septième année à Antioche, il alla revoir l'Eglise de Jérusalem, y fut emprisonné par l'ordre d'Hérode, miraculeusement délivré par l'Ange du Seigneur, et de-là se transporta à Rome, dans l'onzième année depuis l'Ascension de Jésus-Christ, et qui fut la seconde de l'empire de Claude.

Après avoir demeuré sept ans à Rome, il fut obligé d'en sortir, parce que l'empereur en bannit tous les Juifs dans la neuvième année de son empire, qui étoit l'Ascension. Pierre retourna donc à Jérusalem;

et ce fut cette année-là même que saint Paul l'y vint voir, et que se tint le Concile de Jérusalem.

L'empereur Claude étant mort deux ans après, saint Pierre quitta la Judée repassa par Antioche, où il fit encore quelque séjour, et retourna à Rome, où il demeura jusqu'à son martyre, qui arriva sur la fin de l'empire de Néron.

Nous avons été bien aises de montrer, par cette suite chronologique, combien sont vagues et destituées de raison, les déclamations de nos savants philosophes.

## II.

« Quant à la personne de Pierre, il faut » avouer que Paul n'est pas le seul qui ait été » scandalisé de sa conduite. On lui a souvent » résisté en face, à lui et à ses successeurs. » Ce Paul lui reprochait aigrement de man- » ger des viandes défendues. Pierre se dé- » fendoit, en disant qu'il avoit vu le ciel » ouvert, et une grande nappe qui descen- » doit des quatre coins du ciel, laquelle » étoit remplie d'anguilles, de quadrupèdes, » et d'oiseaux, et qu'un ange lui avoit crié : » Tuez, et mangez.

Ce qui concerne le différend qu'il y eut entre saint Pierre et saint Paul à Antioche,

a été expliqué dans l'article *Paul.* Nous n'en parlerons pas ici.

On ajoute qu'*on a souvent résisté à Pierre et à ses successeurs.* Mais on a résisté à Jésus-Christ lui-même, on résiste tous les jours aux autorités les plus respectables, aux lois les plus sages. Que conclure de-là? C'est qu'il y a des hommes méchants.

*Pierre*, dit-on encore, *se défendoit*, *en disant qu'il avoit vu le ciel ouvert*, etc. C'est-là un mensonge digne d'un misérable écrivain. 1.° Il n'est parlé nulle part de la défense de Pierre. 2.° Le fait qu'il cite et qu'il défigure, est une sublime instruction qui fut donnée à Pierre plus de quinze ans auparavant, et qui n'a nul rapport à ce dont il s'agit entre saint Pierre et saint Paul. On peut s'en convaincre pleinement, en lisant le chapitre dixième des actes des apôtres.

## III.

« Casaubon ne pouvoit approuver la ma-
» nière dont Pierre traita le bon homme
» Anania, et Saphire sa femme. De quel
» droit un Juif esclave des Romains ordon-
» noit-il, ou souffroit-il que tous ceux qui
» croyoient en Jésus, vendissent leurs hé-
» ritages, et en apportassent l'argent à ses
» pieds? Si quelqu'Anabatiste à Londres,

» faisoit apporter à ses pieds tout l'argent de
» ses frères, ne seroit-il pas arrêté comme
» un larron, comme un séducteur séditieux?
» N'est-il pas horrible de faire mourir Ana-
» nia, parce qu'ayant vendu son fonds, et
» en ayant donné l'argent à Pierre, il avoit
» retenu, pour lui et pour sa femme, quel-
» ques écus pour subvenir à leurs nécessités,
» sans le dire? Coringius demande pourquoi
» Pierre qui tuoit ainsi ceux qui lui avoient
» fait l'aumône, n'alloit pas tuer plutôt
» tous les docteurs qui avoient fait mourir
» Jésus-Christ. »

Remarquez cette tirade de propos insensés.

1.° Il vous représente comme un bon homme, et qui n'est coupable en rien, le tartufe Anania, qui ment au chef de l'Eglise. Ainsi mentit, il y a quelques années, au roi de Prusse, un écrivain très-connu. Il n'est pas surprenant qu'il en ait cuit fortement à l'un et à l'autre.

2.° Il dit que les Juifs étoient esclaves des Romains. On ne voit pas pourquoi il le dit. Les Juifs n'étoient pas plus esclaves des Romains, que les peuples de l'Europe le sont des princes auxquels ils obéissent.

3.° Il compare saint Pierre à un voleur et à un séditieux. Si les outrages qui se font aux Saints étoient aussi bien punis que ceux

qui se font aux puissances, il y a long-temps que ce blasphémateur auroit changé de ton.

4.° Il dit que saint Pierre tuoit ceux qui lui faisoient l'aumône. Pierre étoit aussi grand par son mépris pour les richesses, que l'écrivain est méprisable malgré son faste orgueilleux.

Après avoir prémis ces remarques, nous allons représenter le fait d'Anania, tel que saint Luc nous l'a lui-même rapporté.

« Tous les fidèles, nous dit cet écrivain sacré, n'avoient qu'un cœur et qu'une ame, personne ne regardoit comme à soi en propre, ce qu'il possédoit; tout étoit commun entr'eux, aussi personne n'étoit dans le besoin. Ceux qui avoient des champs ou des maisons, les vendoient, et en aportoient le prix aux pieds des apôtres. Un certain Ananie vendit ainsi un champ qu'il avoit, et de concert avec sa femme, il retint une partie de l'argent qu'il avoit reçu, et n'en remit aux pieds des apôtres qu'une partie, comme si le champ n'eût pas été vendu davantage. Anania, lui dit Pierre, pourquoi votre cœur s'est-il laissé séduire par satan, pour mentir au Saint-Eprit, et cacher une partie du prix de ce champ? N'étiez-vous pas libre de garder le champ, ou, après l'avoir vendu, n'étiez-vous pas maître de l'argent? Pourquoi

donc avez-vous eu cette pensée? Ce n'est pas aux hommes, c'est à Dieu même que vous avez menti. Tandis que saint Pierre parle ainsi, Anania tombe mort à ses pieds; des jeunes gens l'emportent aussitôt, et le vont enterrer. Trois heures après, Saphire, qui ne savoit rien de ce qui s'étoit passé, vient se présenter avec confiance au prince des apôtres. Saphire, lui dit Pierre, ce que vous avez apporté d'argent, est-ce tout le prix de votre champ? Oui, répondit-elle. Pourquoi, reprend l'apôtre, vous êtes-vous accordée pour mentir au Saint-Esprit? J'entends la marche de ceux qui viennent d'enterrer votre mari, et qui vont aussi vous rendre à vous le même office; et à ces mots elle tombe morte aux pieds de saint Pierre. »

Ces coups répandirent une sainte terreur dans toute l'Eglise, et inspirèrent un nouvel amour pour la sincérité et la droiture, en voyant la punition de la duplicité et de l'hypocrisie. Par cet exposé du fait, on peut juger des épithètes que mérite le travestisseur des livres saints.

## IV.

« Erasme remarquoit une chose fort singulière, c'est que le Chef de la Religion chrétienne commença son apostolat par re-

nier Jésus-Christ, et que le premier Pontife des Juifs avoit commencé son ministère, par faire un veau d'or, et par l'adorer.

Si Erasme eût fait cette remarque, on auroit pu dire de lui qu'il étoit bien sot et bien ignorant. L'apostolat de saint Pierre commença trois ans avant sa faute; et le ministère d'Aaron ne commença qu'assez longtemps après la sienne; car il ne fut sacré, qu'après que les secondes Tables de la Loi furent données. Si ce n'est pas à Erasme qu'il faut attribuer la sottise et l'ignorance, sur qui doivent-elles retomber?

V.

Le Bolingbrocke bâtit aussi une histoire des combats de saint Pierre avec Simon le magicien, laquelle histoire n'est qu'un tissu d'extravagances et d'absurdités, et il vous dit, avec son ton ordinaire de hardi menteur: « Qui le croiroit, que cette histoire est contée par trois chrétiens contemporains..... Que le lecteur maintenant, ajoute-t-il, fasse une réflexion avec moi. Je suppose que les trois imbéciles, Abdias, Hégésippe et Marcel, qui racontent ces pauvretés, eussent été moins mal-adroits, et qu'ils eussent inventé des contes plus vraisemblables sur les deux Simons; ne seroient-ils par re-

gardés aujourd'hui comme des pères de l'Eglise irréfragables? Leurs histoires sont assurément aussi authentiques que les actes des apôtres, et les Evangiles; elles sont parvenues jusqu'à nous, de siècle en siècle, par la même voie, et il n'y a pas plus de raisons à rejeter les unes que les autres.

La réponse sera fort courte. Bayle nous apprend que cet Abdias, qui a vécu dans on ne sait quel siècle, étoit un imposteur des plus hardis, et un fourbe des plus maladroits; et il fournit bien les preuves de son assertion. Qu'on lise cet article, et qu'on juge combien le savant Bolingbroke est autorisé à mettre en avant son Abdias. Vossius traite à peu près le prétendu Egésippe, comme Bayle a traité l'autre. Pour le Marcel contemporain, il est absolument inconnu.

## VI.

» Se donner un maître à trois ou quatre
» cents lieues de chez soi; attendre, pour
» penser, que cet homme ait paru penser;
» n'oser juger en dernier ressort un procès
» entre quelques-uns de ses concitoyens, que
» par des commissaires nommés par cet étran-
» ger; n'oser se mettre en possession des
» champs et des vignes qu'on a obtenus de son

» propre roi, sans payer une somme considérable à ce maître étranger; violer les lois de son pays, qui défendent d'épouser sa propre nièce, et l'épouser légitimement en donnant à ce maître étranger une somme encore plus considérable; n'oser cultiver son champ le jour que cet étranger veut qu'on célèbre la mémoire d'un inconnu qu'il a mis dans le ciel, de son autorité privée; c'est là en partie ce que c'est que d'admettre un Pape.

Nous n'avons qu'un mot à dire sur chacun de ces articles, pour en faire sentir l'absurdité.

1.° *Se donner un maître*, etc. Toutes les nations catholiques reconnoissent le Pape pour le chef de la religion, nulle ne le reconnoît pour maître; et les nations les plus soumises à leurs rois et à leurs maîtres, sont celles qui sont le plus attachées à ce chef de la religion.

2.° *Attendre pour penser*, etc. Pour penser sur le dogme, le chrétien doit attendre le jugement de l'église, ou du chef de l'église, suivi du plus grand nombre des Evêques. Sur tout le reste, on est libre de penser comme on veut.

3.° *N'oser juger en dernier ressort*, etc. La jurisprudence ecclésiastique a été établie de concert avec les rois.

4.° *N'oser se mettre en possession*, etc. La

prise de possession des bénéfices est réglée par le concordat. Le concordat a été regardé comme un des plus beaux coups de politique de François I, puisqu'il a mis en sa main tous les grands bénéfices du royaume. Que veut donc dire ce murmurateur ignorant?

5.° *Violer les lois de son pays*, etc. Toutes les lois qui fixent les degrés dans lesquels on ne peut point contracter de mariages, sont faites par l'église, et adoptées par les peuples; et l'église, par l'organe de son chef, en dispense, quand il y a des raisons légitimes.

6.° *N'oser cultiver son champ*, etc. Les fêtes des saints sont établies par les églises, acceptées, et quelquefois demandées par les princes et par les peuples, comme on le voit par la constitution de l'empereur Léon le philosophe.

7.° *C'est-là en partie ce que c'est que d'admettre un Pape.* Le souverain pontife a été établi par Jésus-Christ; et notre homme dit qu'on n'en a que faire. Du Pape, il passeroit bientôt à l'évêque; de l'évêque, au curé; du curé, à la religion même. Oh qu'alors les philosophes seroient à leur aise!

## VII.

» Il faut faire réflexion, ajoute le docteur,
» que quarante schismes ont profané la

» chaire de saint Pierre, et que vingt-sept
» l'ont ensanglantée. Après cela il vous peint,
» avec les couleurs les plus noires, plusieurs
» Papes, entr'autres Etienne VII, Sergius
» III, Jean X, Jean XI, Benoît IX, etc.

Ce tableau scandaleux ne peut pas manquer de flatter les libertins, de frapper les hommes peu instruits, et d'exciter l'indignation de l'homme sage et éclairé. Pour venger l'honneur du trône pontifical, nous allons faire connoître en peu de mots, quelles furent les causes de ces horreurs, qui durèrent l'espace d'un demi siècle, par la tyrannie dont Rome fut alors opprimée.

Il faut donc se rappeler qu'au commencement du dixième siècle, Théodora, une des plus impudiques, des plus ambitieuses, et des plus méchantes femmes qui ait jamais été, trouva le moyen de se rendre maîtresse de Rome, et du Château-Saint-Ange, par les armes d'Adalbert, marquis de Toscane. Mais ce qu'il y eut de plus affreux, c'est qu'elle eut deux filles, Théodore et Marozie, qui furent encore plus méchantes, et plus déréglées que leur mère. Sous la tyrannie de ces femmes, le crime devint tout-puissant, et fit taire toutes les lois. Théodora étant maîtresse de Rome, fit placer sur le trône pontifical, son amant, qui fut Jean IX, et qui périt en prison. L'incestueuse et sacrilège Marozie

épousa Guy, marquis de Toscane, avec le père duquel elle eut long-temps un commerce criminel, et dont elle eut un fils, nommé Albéric. Elle contribua beaucoup à l'élection de Sergius III, de qui elle avoit eu un enfant, qu'elle fit aussi Pape, lorsqu'il étoit encore tout jeune. Ce Pape prit le nom de Jean X, et périt dans les prisons, où le retint le prince Albéric, son frère utérin. Son petit-fils Octavien, digne encore d'un tel sang, fut aussi Pape, sous le nom de Jean XI, lequel, après avoir déshonoré le siége pontifical, par ses cruautés et par ses débauches, fut assassiné par un homme, avec la femme duquel il avoit eu un commerce criminel. Enfin l'empereur Othon le grand, s'étant rendu en Italie, mit fin à tant de désordres, en exterminant ce qui restoit de ce sang impur.

Il n'est point de nation, et d'empire, qui n'ait éprouvé des révolutions funestes ou humiliantes. l'Angleterre a eu son Cromwel; la France, sa Frédégonde; l'Espagne, son Comte Julien. On plaint ces siècles et ces nations; on déteste les grands scélérats qui ont causé de si grands maux; ainsi doit-on plaindre l'état où fut Rome pendant un demi-siècle, et détester les Théodore et Marozie; c'est tout ce que peuvent faire les sages,

lorsqu'on leur présente ces funestes et scandaleuses révolutions.

Quant à ces impostures criantes des schismes sanglants, on peut consulter sur cela les articles *Christianisme* et *Religion*, dans lesquels elles sont victorieusement confondues.

Nous finirons par une réflexion qu'on trouve dans le livre des *Erreurs de Voltaire*. Il n'y a jamais eu aucun trône, où l'on ait vu placés tant de grands hommes, et où l'on ait vu briller, avec tant d'éclat, les vertus les plus admirables, que sur le trône des Pontifes Romains. De deux cents quarante-huit Papes qu'il y a eu depuis Saint Pierre, près de quarante ont donné leur sang pour la religion; plus de soixante autres ont été placés sur les autels; pendant près de dix siècles, c'est-à-dire, jusqu'à Marozie, à peine y a-t-il eu quelques légers nuages qui aient obscurci les vertus et la sainteté qui avoient toujours distingué ce siège. Malgré les oppositions d'intérêt, qu'il y a eu de temps en temps entre les princes et les pontifes, il y a eu constamment sur le trône pontifical, des hommes qui, ou par leurs talents, ou par leur sagesse, ou par leurs vertus, ont été infiniment dignes du respect et de la vénération du monde chrétien.

# PRÉJUGÉS.

Le préjugé est une opinion à laquelle on adhère, sans y être autorisé par des preuves suffisantes, c'est-à-dire, par des preuves qui puissent soutenir un examen sérieux, et contenter la raison.

L'ignorance, les vices de l'éducation, le peu d'habitude de réfléchir, et les passions, sont les principales sources des préjugés; et l'erreur, et l'entêtement dans l'erreur en sont plus souvent le fruit. Mais comme, parmi les erreurs, il en est qui ne sont de nulle conséquence, et qu'il en est aussi qui sont très-dangéreuses et très-funestes; ainsi, parmi les préjugés, il en est aussi de différentes espèces; il en est qu'on peut regarder comme assez indifférents; il en est de honteux, et qui ne sont propres qu'a déshonorer; il en est de très-daugéreux; et qu'on ne peut assez détester.

Les philosophes et les incrédules se vantent fièrement de ne se conduire que par les lumières les plus pures de la raison, ils se donnent hardiment pour des hommes élevés

moindre touche de la critique, ni aucun examen tant soit peu réfléchi et raisonné. Ce n'est donc que par préjugé qu'on les loue, et qu'on les vante si fort. On ne demande pas si c'est-là un préjugé honteux et humiliant.

*Préjugés dangéreux et funestes.*

Ecoutez ces mêmes philosophes. Ils ne cesseront de vous dire que ce siècle est le siècle de la raison et des lumières; qu'on ne savoit pas, ou qu'on n'osoit pas penser auparavant; et que la philosophie, éclairant enfin l'Univers, avoit dissipé les ténèbres, rétabli la raison dans tous ses droits, et rendu par-là les services les plus précieux à tout le genre humain.

En conséquence de ces idées avantageuses, c'est à la raison qu'ils remettent uniquement la décision de tout ce qui concerne la Religion; c'est à l'examen et au jugement de cette raison qu'ils soumettent fièrement la révélation, et tous les objets que nous présente la révélation, comme si les lumières de la raison étoient aussi étendues que les lumières divines, et que les pensées humaines fussent aussi sûres que la parole infaillible de Dieu.

On sent d'abord toute l'horreur et toute

l'absurdité de pareils principes; on comprend aisément que toutes les passions seront empressées à les adopter, que les écarts les plus affreux en seront la suite nécessaire, et que la raison en sera toujours effrayée. C'est cependant sur ces beaux principes que roule toute la philosophie moderne. Ces principes doivent-ils être regardés comme des préjugés, ou peut-on concevoir des préjugés plus dangéreux et plus funestes?

Après avoir donné sur les préjugés ces notions et ces éclaircissements qui ont paru nécessaires, entrons dans l'examen de la grande question, savoir : Qui sont ceux qui se laissent le plus conduire et séduire par les préjugés, en matière de religion? Sont-ce des chrétiens qui la respectent et qui s'y soumettent, ou des philosophes et des incrédules qui y trouvent tant à reprendre et à blâmer? Les entretiens suivants, dans lesquels un chrétien et un jeune philosophe débattent cette matière, mettront le lecteur à même de décider de la question.

## ARTICLE SECOND.

*Entretiens sur les préjugés en matière de Religion.*

### PREMIER ENTRETIEN.

LE PHILOSOPHE.

Vous avez tort, vous autres chrétiens, de regarder les philosophes comme des hommes qui en veulent à la religion; ils la respectent sincèrement; ils ne condamnent que ce qui en altère la pureté; ils ne rejettent et ne méprisent que ce qui n'a d'autre fondement que l'aveugle préjugé.

LE CHRÉTIEN.

Vous avez tort, vous autres philosophes, de regarder les chrétiens comme des hommes qui sont les esclaves des préjugés, et qui altèrent la pureté de la religion en admettant indifféremment des opinions mal fondées.

LE PHILOSOPHE.

Et combien y a-t-il de choses que vous n'admettez que par les préjugés de la naissance et de l'éducation, et sur la parole de

gens qui n'avoient rien examiné, et qui ne savoient ni penser, ni réfléchir?

LE CHRÉTIEN.

Et combien y en a-t-il que vous ne rejettez que par des préjugés bien plus légers encore, et sur la parole de gens qui ne craindroient rien tant que d'examiner et de réfléchir?

LE PHILOSOPHE.

Les chrétiens croient, parce qu'on leur dit qu'il faut croire, ils croient sans examiner; il ne leur est pas même permis d'examiner. Ils ne croient donc que par préjugés.

LE CHRÉTIEN.

Des hommes qui n'ont jamais étudié la religion, ou qui ne la connoissent que par les livres qui la combattent; des hommes qui la redoutent extrêmement, parce qu'elle est la plus effrayante ennemie des passions; des hommes de cette espèce, peut-on bien les regarder comme exempts de tous préjugés?

LE PHILOSOPHE.

Est-ce des philosophes que vous prétendez parler?

LE CHRÉTIEN.

Oui, Monsieur; et je regarde les philosophes et les incrédules comme les hommes qui sont sujets aux préjugés les plus dangereux, et en même temps les plus humiliants.

LE PHILOSOPHE.

Quoi! Des hommes qui ne marchent jamais qu'avec le flambeau de la raison, et qui par leurs lumières, leurs connoissances, leurs découvertes, rendent tous les jours les plus importants services au genre humain; vous osez les traiter d'hommes à préjugés!

LE CHRÉTIEN.

Laissons-là ces pompeux éloges, et tout ce bel étalage des talents et des lumières philosophiques; c'est une chose qu'on retrouve, et qui est perpétuellement répétée dans toutes les brochures du temps, et qui sent fort le préjugé; soit dit en passant. Mais venons au fait.

Rien de plus aisé, Monsieur, que de faire évanouir les reproches de préjugés, en matière de religion, que les philosophes font aux chrétiens; et rien de plus aisé que de convaincre les philosophes qu'ils donnent

eux-mêmes en cela dans les plus honteux préjugés. Commençons par justifier les chrétiens ; et faisons voir que, dans tout ce qu'ils admettent comme dogmes de religion, ils sont toujours fondés sur les raisons les plus convaincantes, ou sur des preuves auxquelles il est impossible de rien opposer, et qu'ils sont par conséquent très-éloignés de croire par préjugé. Le premier dogme qu'admettent les chrétiens, c'est celui de l'existence d'un Dieu, c'est-à-dire, d'un Être suprême, premier principe et première cause de tout ce qui existe.

LE PHILOSOPHE.

Oh! c'est-là une vérité qu'on ne pourroit pas nier sans se déshonorer.

LE CHRÉTIEN.

Permettez-moi, Monsieur, de développer un peu cette première idée, ce premier dogme.

Cet Être suprême existe nécessairement, et par lui-même, et il ne doit qu'à lui-même son existence. Cela paroît évident, parce que sans cela il ne seroit plus l'Être suprême, et supérieur à tout.

Supérieur à tout, premier principe de

tout, il doit avoir toutes les perfections qui conviennent à l'excellence de son Être; et il doit les avoir dans le degré le plus parfait, parce qu'étant le premier principe de tout, il n'est rien, et l'on ne conçoit rien qui ait pu borner ces perfections; et de-là, nous concluons que son intelligence et ses lumières s'étendent à tout, qu'il se connoît parfaitement lui-même, et qu'il connoît également tout ce qu'il a créé.

Nous disons qu'il doit être très-saint, c'est-à-dire, qu'il doit avoir un amour infini de l'ordre, et de tout ce qui entretient et concerne l'ordre; qu'il doit aussi par-là même désapprouver et condamner tout ce qui est opposé à l'ordre. Il doit donc aimer la vertu qui se conforme à l'ordre, et haïr le vice qui trouble et renverse l'ordre.

La justice est aussi essentielle à l'excellence de son Être, que la sainteté. Cette justice doit donc rendre à chaque créature ce qui lui est dû; elle doit donc honorer et récompenser la vertu; juger, condamner et punir le crime. Et si nous voyons souvent en ce monde le crime impuni, heureux et triomphant, et la vertu délaissée ou persécutée, nous jugeons que cet Être suprême, et souverainement juste, se réserve un autre temps, pour rendre à la vertu et au crime ce qu'ils auront l'un et l'autre mérité.

Que dites-vous de cet enchaînement d'idées, par lesquelles nous prétendons faire connoître ce que c'est que Dieu.

LE PHILOSOPHE.

Il n'est point de Philosophes qui n'adoptent ces magnifiques idées de Dieu. Elles sont gravées par le doigt de Dieu même dans le cœur de l'homme, et elles sont absolument nécessaires, pour diriger et lier la société.

LE CHRÉTIEN.

Vous convenez donc qu'il n'y a point de préjugé dans ces idées que les chrétiens ont de Dieu ; mais voici les conséquences dogmatiques qu'ils en tirent.

Puisque Dieu est l'Être suprême, le premier principe et la première cause de tout, les hommes lui doivent donc l'adoration, l'obéissance, la reconnoissance et l'amour; et ce sont les devoirs qu'ils remplissent par le culte de Religion.

Puisqu'il est infini en lumières, on doit donc croire qu'il voit tout, qu'il connoît tout, jusqu'aux plus secrètes pensées, desirs, sentiments qui sont dans le cœur de l'homme, et qu'il en découvre la rectitude ou le déréglement.

au-dessus de tous préjugés ; ils reprochent aux Chrétiens d'en être les vils esclaves dans beaucoup de choses qui concernent la religion. La chose est assez importante pour mériter d'être discutée avec attention ; et c'est ce que nous nous proposons de faire, après que nous nous serons expliqués, un peu plus au long, sur les différentes espèces de préjugés que nous avons annoncés.

## ARTICLE PREMIER.

### Différentes espèces de Préjugés.

*Préjugés indifférents.*

On appelle préjugés indifférents, ceux qui ne peuvent nuire ni à la raison, ni aux mœurs, ni au bien de la société. Ainsi, qu'il y ait des hommes qui pensent que le soleil tourne autour de la terre, c'est un préjugé qui est très-indifférent ; on peut être aussi honnête homme, aussi bon Chrétien, en admettant le système des anciens astronomes, qu'en admettant le système nouveau, quoique ce nouveau donne plus de facilité, pour expliquer la marche du monde planétaire.

Que des ames droites, mais plus pieuses qu'éclairées, ajoutent foi à certains miracles, ou à certains faits extraordinaires, rapportés dans quelques légendes, quoique ces mira-

cles et ces faits ne soient pas bien prouvés, c'est encore un préjugé très-indifférent, parce qu'il ne peut nuire ni à la Religion, ni aux bonnes mœurs.

Que certains physiciens trouvent par-tout l'attraction Neutonienne, que d'autres rendent compte de tout par les tourbillons de Descartes, perfectionnés d'abord par Mallebranche, et ensuite par Privat de Molière, il n'y a point de démonstration, ni de part ni d'autre; il y a donc préjugé, mais c'est un préjugé fort indifférent pour la société.

*Préjugés honteux.*

On doit regarder comme les préjugés les plus honteux, ceux qui marquent le moins de jugement et de discernement, et qui sont le plus opposés aux lumières de la droite raison. Or, parmi ces préjugés, on en peut mettre un qui est aujourd'hui très-commun et très-répandu; c'est de croire que les prétendus philosophes de notre siècle ont toujours pour eux la raison et la vérité. Ce préjugé est très-commun; et voilà pourquoi on lit avec tant d'empressement et de satisfaction tout ce qui vient de leur part; et il est en même temps très-honteux, puisque la plupart de ces écrits si vantés ne peuvent pas soutenir la

moindre touche de la critique, ni aucun examen tant soit peu réfléchi et raisonné. Ce n'est donc que par préjugé qu'on les loue, et qu'on les vante si fort. On ne demande pas si c'est-là un préjugé honteux et humiliant.

*Préjugés dangéreux et funestes.*

Ecoutez ces mêmes philosophes. Ils ne cesseront de vous dire que ce siècle est le siècle de la raison et des lumières; qu'on ne savoit pas, ou qu'on n'osoit pas penser auparavant; et que la philosophie, éclairant enfin l'Univers, avoit dissipé les ténèbres, rétabli la raison dans tous ses droits, et rendu par-là les services les plus précieux à tout le genre humain.

En conséquence de ces idées avantageuses, c'est à la raison qu'ils remettent uniquement la décision de tout ce qui concerne la Religion; c'est à l'examen et au jugement de cette raison qu'ils soumettent fièrement la révélation, et tous les objets que nous présente la révélation, comme si les lumières de la raison étoient aussi étendues que les lumières divines, et que les pensées humaines fussent aussi sûres que la parole infaillible de Dieu.

On sent d'abord toute l'horreur et toute

l'absurdité de pareils principes ; on comprend aisément que toutes les passions seront empressées à les adopter, que les écarts les plus affreux en seront la suite nécessaire, et que la raison en sera toujours effrayée. C'est cependant sur ces beaux principes que roule toute la philosophie moderne. Ces principes doivent-ils être regardés comme des préjugés, ou peut-on concevoir des préjugés plus dangéreux et plus funestes?

Après avoir donné sur les préjugés ces notions et ces éclaircissements qui ont paru nécessaires, entrons dans l'examen de la grande question, savoir : Qui sont ceux qui se laissent le plus conduire et séduire par les préjugés, en matière de religion ? Sont-ce des chrétiens qui la respectent et qui s'y soumettent, ou des philosophes et des incrédules qui y trouvent tant à reprendre et à blâmer ? Les entretiens suivants, dans lesquels un chrétien et un jeune philosophe débattent cette matière, mettront le lecteur à même de décider de la question.

## ARTICLE SECOND.

*Entretiens sur les préjugés en matière de Religion.*

### PREMIER ENTRETIEN.

LE PHILOSOPHE.

Vous avez tort, vous autres chrétiens, de regarder les philosophes comme des hommes qui en veulent à la religion; ils la respectent sincèrement; ils ne condamnent que ce qui en altère la pureté; ils ne rejettent et ne méprisent que ce qui n'a d'autre fondement que l'aveugle préjugé.

LE CHRÉTIEN.

Vous avez tort, vous autres philosophes, de regarder les chrétiens comme des hommes qui sont les esclaves des préjugés, et qui altèrent la pureté de la religion en admettant indifféremment des opinions mal fondées.

LE PHILOSOPHE.

Et combien y a-t-il de choses que vous n'admettez que par les préjugés de la naissance et de l'éducation, et sur la parole de

gens qui n'avoient rien examiné, et qui ne savoient ni penser, ni réfléchir?

LE CHRÉTIEN.

Et combien y en a-t-il que vous ne rejettez que par des préjugés bien plus légers encore, et sur la parole de gens qui ne craindroient rien tant que d'examiner et de réfléchir?

LE PHILOSOPHE.

Les chrétiens croient, parce qu'on leur dit qu'il faut croire, ils croient sans examiner; il ne leur est pas même permis d'examiner. Ils ne croient donc que par préjugés.

LE CHRÉTIEN.

Des hommes qui n'ont jamais étudié la religion, ou qui ne la connoissent que par les livres qui la combattent; des hommes qui la redoutent extrêmement, parce qu'elle est la plus effrayante ennemie des passions; des hommes de cette espèce, peut-on bien les regarder comme exempts de tous préjugés?

LE PHILOSOPHE.

Est-ce des philosophes que vous prétendez parler?

LE CHRÉTIEN.

Oui, Monsieur; et je regarde les philosophes et les incrédules comme les hommes qui sont sujets aux préjugés les plus dangereux, et en même temps les plus humiliants.

LE PHILOSOPHE.

Quoi! Des hommes qui ne marchent jamais qu'avec le flambeau de la raison, et qui par leurs lumières, leurs connoissances, leurs découvertes, rendent tous les jours les plus importants services au genre humain; vous osez les traiter d'hommes à préjugés!

LE CHRÉTIEN.

Laissons-là ces pompeux éloges, et tout ce bel étalage des talents et des lumières philosophiques; c'est une chose qu'on retrouve, et qui est perpétuellement répétée dans toutes les brochures du temps, et qui sent fort le préjugé; soit dit en passant. Mais venons au fait.

Rien de plus aisé, Monsieur, que de faire évanouir les reproches de préjugés, en matière de religion, que les philosophes font aux chrétiens; et rien de plus aisé que de convaincre les philosophes qu'ils donnent

eux-mêmes en cela dans les plus honteux préjugés. Commençons par justifier les chrétiens ; et faisons voir que, dans tout ce qu'ils admettent comme dogmes de religion, ils sont toujours fondés sur les raisons les plus convaincantes, ou sur des preuves auxquelles il est impossible de rien opposer, et qu'ils sont par conséquent très-éloignés de croire par préjugé. Le premier dogme qu'admettent les chrétiens, c'est celui de l'existence d'un Dieu, c'est-à-dire, d'un Être suprême, premier principe et première cause de tout ce qui existe.

Le Philosophe.

Oh ! c'est-là une vérité qu'on ne pourroit pas nier sans se déshonorer.

Le Chrétien.

Permettez-moi, Monsieur, de développer un peu cette première idée, ce premier dogme.

Cet Être suprême existe nécessairement, et par lui-même, et il ne doit qu'à lui-même son existence. Cela paroît évident, parce que sans cela il ne seroit plus l'Être suprême, et supérieur à tout.

Supérieur à tout, premier principe de

tout, il doit avoir toutes les perfections qui conviennent à l'excellence de son Être; et il doit les avoir dans le degré le plus parfait, parce qu'étant le premier principe de tout, il n'est rien, et l'on ne conçoit rien qui ait pu borner ces perfections; et de-là, nous concluons que son intelligence et ses lumières s'étendent à tout, qu'il se connoît parfaitement lui-même, et qu'il connoît également tout ce qu'il a créé.

Nous disons qu'il doit être très-saint, c'est-à-dire, qu'il doit avoir un amour infini de l'ordre, et de tout ce qui entretient et concerne l'ordre; qu'il doit aussi par-là même désapprouver et condamner tout ce qui est opposé à l'ordre. Il doit donc aimer la vertu qui se conforme à l'ordre, et haïr le vice qui trouble et renverse l'ordre.

La justice est aussi essentielle à l'excellence de son Être, que la sainteté. Cette justice doit donc rendre à chaque créature ce qui lui est dû; elle doit donc honorer et récompenser la vertu; juger, condamner et punir le crime. Et si nous voyons souvent en ce monde le crime impuni, heureux et triomphant, et la vertu délaissée ou persécutée, nous jugeons que cet Être suprême, et souverainement juste, se réserve un autre temps, pour rendre à la vertu et au crime ce qu'ils auront l'un et l'autre mérité.

Que dites-vous de cet enchaînement d'idées, par lesquelles nous prétendons faire connoître ce que c'est que Dieu.

LE PHILOSOPHE.

Il n'est point de Philosophes qui n'adoptent ces magnifiques idées de Dieu. Elles sont gravées par le doigt de Dieu même dans le cœur de l'homme, et elles sont absolument nécessaires, pour diriger et lier la société.

LE CHRÉTIEN.

Vous convenez donc qu'il n'y a point de préjugé dans ces idées que les chrétiens ont de Dieu; mais voici les conséquences dogmatiques qu'ils en tirent.

Puisque Dieu est l'Être suprême, le premier principe et la première cause de tout, les hommes lui doivent donc l'adoration, l'obéissance, la reconnoissance et l'amour; et ce sont les devoirs qu'ils remplissent par le culte de Religion.

Puisqu'il est infini en lumières, on doit donc croire qu'il voit tout, qu'il connoît tout, jusqu'aux plus secrètes pensées, desirs, sentiments qui sont dans le cœur de l'homme, et qu'il en découvre la rectitude ou le déréglement.

Puisqu'il est infiniment saint, nous jugeons qu'il aime dans nous ce qui est conforme aux vues de sa sainteté, et qu'il y réprouve ce qui est contraire à ces vues.

Puisqu'il est infiniment juste, on doit conclure qu'aucune vertu ne restera sans récompense, ni aucun crime sans punition.

Puisque sa justice ne s'exerce pas toujours d'une manière sensible en cette vie, on doit regarder comme un dogme indubitable qu'il y aura une autre vie, où cette justice s'exercera, pour rendre à chacun ce qu'il aura mérité.

Trouvez-vous, Monsieur, que ces conséquences soient justes, et qu'elles coulent nécessairement des dogmes qu'admettent les chrétiens?

LE PHILOSOPHE.

Oh! ce n'est point en cela que consistent les préjugés qu'on leur reproche.

LE CHRÉTIEN.

Vous convenez donc de toutes ces vérités que je viens de présenter; vous convenez donc de tout ce qui fait le fond de la religion chrétienne, et de tout ce qui pèse le plus aux philosophes et aux incrédules dans la religion chrétienne.

LE PHILOSOPHE.

Je vous ai déjà dit que ce n'est point en cela que consistent les préjugés, puisque la loi naturelle nous instruit elle-même de tous ces dogmes, comme le démontre évidemment Monsieur Rousseau, dans sa fameuse profession de foi.

LE CHRÉTIEN.

Passons donc à d'autres points, et voyons si l'on seroit mieux fondé à taxer les chrétiens d'hommes à préjugés.

Les chrétiens admettent une révélation; ils respectent, comme inspirés par le Saint-Esprit, les livres de l'ancien Testament, et ils en démontrent invinciblement l'authenticité et la divinité. Le nouveau Testament est le corps de la doctrine de Jésus-Christ, et l'histoire de sa vie sur la terre. Deux choses peuvent nous faire juger de ce livre; l'admiration qu'il excite dans les ames vertueuses, et l'effroi qu'il cause à celles qui se laissent dominer par les passions. Traiteriez-vous de préjugé le respect qu'ont les chrétiens pour ces livres sacrés?

Ils croient aussi aux miracles rapportés dans ces mêmes livres; ils croient à ceux des Apôtres, et de plusieurs Thaumaturges qu'a

eus la religion ; ils croient aux prophéties que ces livres divins renferment; ils croient que Jésus-Christ a délivré des énergumènes, et qu'il a donné le même pouvoir à plusieurs de ses disciples. Les philosophes, sans rien examiner, se moquent de la crédulité des chrétiens, sur la plupart de ces objets; les chrétiens, appuyés sur des faits évidemment démontrés, ont pitié des raisonnements des philosophes. De quel côté est le préjugé?

Les chrétiens ont une lithurgie ou service divin, des solemnités, des prières, des assemblées, des observances religieuses; il sera aisé à des incrédules et à des libertins de traiter tout cela de préjugé. Mais sauront-ils répondre à ce que des chrétiens instruits et éclairés disent, pour démontrer l'autorité, la nécessité, les avantages et les fruits de ces sortes d'établissements?

Enfin ces chrétiens soutiennent qu'il y a, dans l'Eglise, dans son chef, dans ses premiers pasteurs, une autorité véritable, pour tout ce qui concerne la conscience et la religion ; et ils le soutiennent, parce que Jésus-Christ a déclaré que celui qui n'écouteroit pas l'Eglise, devoit être regardé comme on regarde un idolâtre, ou un maltotier; parce qu'il a dit au prince des Apôtres, en l'établissant pour son lieutenant et son représentant sur la terre, qu'il lui donnoit les clefs

du Royaume des cieux, et que tout ce qu'il décideroit sur la terre, seroit infailliblement ratifié dans le ciel; parce que c'est le Saint-Esprit qui, au rapport de S. Paul, a établi lui-même les Evêques, pour gouverner l'Eglise. Est-ce donc préjugé, dans les chrétiens, que de soutenir que l'on doit respect, soumission et obéissance à l'Eglise, à son chef, et aux premiers pasteurs ?

LE PHILOSOPHE.

Il n'y a point de préjugé en tout cela; mais tout cela a donné une multitude innombrable de préjugés, qui altèrent la pureté de la religion, et qui la déshonorent. Et en combien de manières des prêtres et des moines adroits et intéressés n'ont-ils pas abusé les peuples par des suppositions de miracles, par des reliques fausses, par des pratiques de dévotion insensées et ridicules ? De combien de préjugés ne les nourrissent-ils pas, et ne les amusent-ils pas encore tous les jours ?

LE CHRÉTIEN.

Ce que vous mettez sur le compte des prêtres et des moines, sera bientôt répondu. Aujourd'hui, parmi les prêtres, ceux qui sont

revêtus d'autorité, et constitués en dignité, sont craints; les riches bénéficiers sont enviés et jalousés; les autres, ainsi que les moines, sont méprisés; tous sont indéfendus. Qu'il est facile de les attaquer!

On dit que les prêtres et les moines sont adroits et intéressés. Ah, Monsieur, que la mode en a bien passé aujourd'hui aux Laïcs! Ce que les prêtres et les moines ont fait, ou font quelquefois en petit, et très en petit, avec quelle redoutable adresse, et quels profits immenses, ne se fait-il pas aujourd'hui dans la société civile, sur-tout lorsqu'on a quelque pouvoir, quelque titre, quelque commission, quelque autorité? Mais ce n'est point-là l'objet de notre entretien. Revenons :

Vous parlez des préjugés déshonorants pour la religion. Monsieur, les préjugés déshonorants seroient ceux qui se trouveroient dans l'enseignement même, et qui seroient soutenus par l'autorité des premiers pasteurs, et des maîtres dans la religion. Ce qui n'est ni enseigné, ni autorisé, ne doit pas être mis sur le compte de la religion, mais sur celui de quelques particuliers, dont les sentiments et la manière de penser ne font ni règle, ni loi.

On conviendra sans peine qu'il y a parmi les chrétiens des personnes sujettes à quelques

préjugés, c'est-à-dire, à des opinions peu fondées, ou destituées de preuves, ou même absolument fausses. Mais on doit convenir aussi, 1.° Que ces préjugés des chrétiens ne font nul tort ni à la société, ni aux mœurs, ni à ces censeurs même qui les blâment et les condamnent avec tant de chaleur.

2.° Que quelques-uns de ces préjugés sont quelquefois utiles parmi le peuple, en lui faisant faire des œuvres et actes de piété, qui peuvent toujours plaire à Dieu, quoiqu'il y ait du faux dans le principe et le motif qui les occasionne et les détermine.

3.° Que la pureté de la religion n'en souffre nullement, parce que la tolérance et le silence de l'Eglise, sur des choses qui ne sont point mauvaises en elles-mêmes, n'empêchent pas qu'elle ne conserve toute la pureté dans son enseignement, ses jugements et ses décisions.

4.° Que les préjugés, auxquels sont sujets tous ceux que l'on comprend sous le nom de philosophes ou d'incrédules, sont infiniment plus condamnables et plus funestes que ceux qu'ils reprochent eux-mêmes aux chrétiens. Voilà, Monsieur, ce qu'il ne me seroit pas difficile de démontrer, si vous vouliez vous prêter encore à quelques moments d'entretien sur ce sujet.

LE PHILOSOPHE.

Monsieur, vous entreprenez beaucoup. Je ne sais guère comment vous vous en tirerez; je suis curieux de vous entendre débattre un point aussi délicat; mais remettons la chose à demain; je serai plus à même de vous donner tout le temps nécessaire à cette discussion.

## SECOND ENTRETIEN.

LE PHILOSOPHE.

Je suis très-empressé, Monsieur, de renouer avec vous la conversation. Elle doit être des plus intéressantes. Les philosophes se donnent pour gens qui ne marchent qu'au flambeau de la raison, qui n'adoptent aucun sentiment, qu'ils ne l'aient mûrement examiné; qui ne se rendent jamais qu'aux véritables preuves, à la certitude, aux démonstrations; et vous, Monsieur, vous prétendez que ce sont des hommes susceptibles, comme les autres, de préjugés.

LE CHRÉTIEN.

Oui, Monsieur, je le prétends; et ce que je prétends encore de plus, c'est que bientôt

vous-même vous en conviendrez. Faites-moi d'abord la grace de répondre à quelques questions. Croyez-vous que les philosophes soient, comme les autres hommes, sujets aux passions?

LE PHILOSOPHE.

Il n'est pas fort nécessaire de toucher cet article; car, pour les passions, on sait assez que les philosophes en ont pour leur compte, comme tous les autres hommes.

LE CHRÉTIEN.

Vous les croyez donc, comme les autres hommes, sensibles au plaisir, susceptibles d'orgueil, sujets à toutes ces maladies de l'ame que nous désignons par le mot de passions. Mais ces passions ne peuvent-elles pas faire donner dans quantité d'opinions fausses, et par conséquent dans quantité de préjugés?

LE PHILOSOPHE.

Je crois qu'on peut regarder tout cela comme autant de principes incontestables, parce qu'ordinairement les passions écoutent assez peu la raison, et font faire souvent le contraire de ce que dicte la raison.

LE CHRÉTIEN.

Et les préjugés, qui viennent des passions, ne sont-ils pas beaucoup plus dangereux et beaucoup plus préjudiciables que ceux qui viennent de la naissance, de l'enfance et de l'éducation?

LE PHILOSOPHE.

Je ne sais pas trop que vous dire sur cela. Ayez la bonté de développer un peu plus votre pensée.

LE CHRÉTIEN.

N'éprouvons-nous pas tous les jours que les passions nous flattent, et qu'elles nous séduisent en nous flattant? N'éprouvons-nous pas qu'à mesure qu'on leur cède plus facilement, et qu'on leur accorde plus aisément ce qu'elles demandent, elles deviennent toujours plus vives et plus impétueuses; que quand elles ont pris sur l'ame un certain empire, il n'est point d'excès où elles ne puissent donner, et qu'alors elles passent hardiment sur tout ce qu'exigent la raison, la décence, la justice et la vertu? Si vous en doutiez, je vous dirois de jeter les yeux sur ceux qui se laissent dominer par l'orgueil,

la cupidité, l'esprit de vengeance, l'amour du plaisir.

LE PHILOSOPHE.

Oh! je n'en doute nullement. Nous n'avons que trop d'exemples sous les yeux, qui sont très-propres à nous en persuader et à nous en convaincre.

LE CHRÉTIEN.

Enfin, Monsieur, croyez-vous que les préjugés qu'on reproche à quelques chrétiens, ou sur la croyance qu'ils donnent à quelques légendes, à quelques miracles, à quelques traditions populaires, ou sur quelques usages de piété et quelques opinions peu fondées, soient aussi dangereux et aussi difficiles à vaincre que ceux qui naissent de certaines passions, telles que nous les avons représentées?

LE PHILOSOPHE.

Je conviens sans peine qu'ils ne sont ni aussi préjudiciables, ni aussi difficiles à surmonter. Les préjugés de l'enfance sont foibles, et ils se dissipent aisément, lorsque la raison se fortifie; et ceux que les philosophes reprochent aux chrétiens, ne font

aucun mal ni à la société, ni aux mœurs; et ils ne doivent pas être en parallèle avec ceux qui naissent des passions.

LE CHRÉTIEN.

Monsieur, il me suffit que vous soyiez convenu de tous ces points, pour vous démontrer que tous ceux qui combattent, censurent, attaquent la Religion, ou divers points de la religion, les incrédules, les philosophes et autres gens de cette espèce, sont sujets à beaucoup plus de préjugés, et à des préjugés bien plus inexcusables et bien plus funestes à la société et aux mœurs, que ces chrétiens contre lesquels on déclame avec tant d'affectation.

LE PHILOSOPHE.

Je suis très-empressé de voir comment vous prouverez votre thèse; elle est très-propre à piquer tous les tenants de la philosophie moderne, et tous leurs admirateurs.

LE CHRÉTIEN.

Je vous dirai donc premièrement que des hommes qui affectent de se faire passer pour les lumières du siècle, qui se donnent pour être en état de raisonner, de juger, de dé-

cider de tout, mœurs, usages, histoire, philosophie, religion ; qui ne regardent qu'avec pitié les siècles qui ont précédé, qui, avec quelques misérables sophismes, qu'ils présentent comme des raisonnements invincibles, cherchent à ébranler, à renverser tout ce qui a été jusqu'à présent adopté et respecté dans la société; je dirai que des hommes de cette espèce doivent nécessairement être sujets à beaucoup plus de préjugés, que ne le sont les hommes les plus simples parmi les chrétiens. Car dans combien d'opinions fausses et d'erreurs de cette présomption n'engage-t-elle pas? Combien de jugements absurdes et de décisions téméraires ne fait-elle pas porter? Combien de raisonnements faux et de preuves insuffisantes ne fait-elle pas adopter?

Le Philosophe.

Il seroit en effet très-surprenant que des hommes, tels que vous venez de les peindre, eussent toujours pour eux la raison et la vérité ; et il y auroit à parier cent contre un, qu'eux, et ceux qui les écouteroient, deviendroient le jouet des plus ridicules préjugés.

LE CHRÉTIEN.

Ce n'est pas encore tout. Cette indépendance absolue qu'affectent ces messieurs dans la manière de penser et d'agir, ce ton fier avec lequel ils déclarent qu'ils s'en tiennent à ce qu'annonce la loi naturelle, et à ce que dicte la raison, ne peuvent-ils pas, et ne doivent-ils pas conduire dans toute sorte d'erreurs et d'égarements?

LE PHILOSOPHE.

Cela pourroit bien être, parce qu'il n'est point de guide plus aveugle et plus trompeur que l'orgueil, et qu'il n'est rien de plus ordinaire parmi les gens d'un certain monde, que d'appuyer, sur un prétendu droit naturel, tout ce que demandent des passions libertines.

LE CHRÉTIEN.

Je n'ai pas besoin de vous développer davantage ma pensée; il paroît que vous pénétrez assez vous-même toutes les conséquences de ces beaux principes. Vous comprenez assez que dès-lors on ne reconnoît plus de lois que celles que les passions veulent bien admettre. On ne garde de la religion que ce

qui ne peut ni offenser l'orgueil de l'esprit, ni réprimer les penchants du cœur; c'est-à-dire, qu'on n'en garde que le nom. On n'adopte plus de règles de mœurs, que celles qui n'interdisent pas le plaisir. L'éloge des vertus sociales se trouvera bien encore sur les lèvres, mais l'intérêt personnel, l'amour propre, et une vanité ridicule domineront toujours dans le cœur. Cependant on ne parlera que du bonheur qu'il y a d'être né dans le beau siècle des lumières; on se félicitera de ce que la raison a enfin repris ses droits et dissipé les ténèbres des vils préjugés; et l'on se mettra de sa propre autorité au rang des sages, au même temps qu'on donnera dans les préjugés les plus déraisonnables, et dans les écarts les plus humiliants.

LE PHILOSOPHE.

Je ne puis pas revenir de l'étonnement où vous me jetez.....

LE CHRÉTIEN.

Et sur quoi donc porte cet étonnement, et quel en est l'objet?

LE PHILOSOPHE.

Oh, monsieur, que vous peignez bien! Il

LE CHRÉTIEN.

Il est vrai qu'il s'en faut de beaucoup que tous ces prétendus docteurs aient autant de lumières, de pénétration et de connoissances, qu'ils se vantent si adroitement et si constamment d'en avoir. On leur a déjà démontré, par quantité d'excellents ouvrages, que leur manière de raisonner est ordinairement louche, que leurs connoissances sont très-superficielles, et qu'avec toute leur philosophie, ils ne sont que des aveugles, qui servent de guides à d'autres aveugles. *Le Déisme réfuté par lui-même*, *l'Oracle des nouveaux Philosophes*, *les Erreurs de Voltaire*, *les Observations sur le Dictionnaire Philosophique*, et quantité d'autres ouvrages de cette espèce en fournissent des preuves sans réplique. Un de ces principaux docteurs prétendus a dit que le préjugé étoit *une opinion sans jugement.* Trouve-t-on beaucoup de jugement dans les opinions favorites de ces messieurs?

LE PHILOSOPHE.

La remarque est assez bonne ; et je ne vois pas par quel commentaire l'homme du dictionnaire pourra éclaircir ou défendre sa belle pensée.

LE CHRÉTIEN.

Et moi je vois que vous êtes déjà à demi converti sur l'article des préjugés; et pour achever notre conversion, je vais faire l'énumération des principales maximes que les incrédules et les censeurs de la religion ont toujours à la bouche, qu'ils donnent pour des principes incontestables, et que vous reconnoîtrez aisément vous-même n'être que des préjugés, et des préjugés très-méprisables, tout-à-fait inexcusables, et toujours très-funestes à la religion, aux mœurs et à la société.

C'est un préjugé qui n'est ni excusable, ni tolérable, de prétendre que ce siècle est le siècle des véritables lumières, et que, jusqu'à nos jours, on n'avoit pas su, ou que l'on n'avoit pas osé penser.

Cela choque autant la raison, que la décence et la vérité. Qu'est-ce qu'a donc produit ce beau siècle de lumières? Une prodigieuse multitude de brochures impies, beaucoup de dictionnaires très-mal raisonnés, et souvent très-méchamment compilés, un grand nombre de livres élémentaires, de méthodes, d'abrégés qui sont sans preuves et sans développement, qui n'approfondissent rien, et qui ne sont propres qu'à faire des ignorants

remplis de suffisance, comme on le remarque tous les jours.

Qu'est-ce qu'a produit ce beau siècle de lumières? A-t-il donné des génies comme les Aristotes, les Descartes, les Newton pour la philosophie; les Bourdaloue, les Bossuet pour l'éloquence; les Raphaël, les Michel-Ange, les le Sueur, les le Brun pour la peinture; les Milton, les le Tasse pour la poésie épique; les Bramantes, les Palladio, les Philibert de l'Orme, les Blondel pour l'architecture? Quelle découverte utile ou remarquable a-t-il fait dans les sciences et les beaux arts? Comment la postérité caractérisera-t-elle ce siècle? Elle ne l'appellera pas sûrement le siècle des génies créateurs, et de la sagesse. Mais ne pourra-t-elle pas le nommer le siècle de la présomption et de l'irréligion?

C'est un préjugé également déraisonnable et détestable, de prétendre qu'on ne doit rien admettre dans la religion, que la raison ne puisse comprendre.

Il est déraisonnable, parce que la nature est elle-même remplie de mystères que la raison cependant ne peut pas s'empêcher d'admettre, et qu'il lui est impossible de comprendre.

Il est détestable, parce que c'est sapper tous les fondements de la religion, et que

c'est rejeter toute la révélation, de laquelle on démontre cependant invinciblement la possibilité, la nécessité, et la réalité.

C'est un préjugé des plus dangereux et des plus funestes, de prétendre qu'on peut s'en tenir à la loi et à la religion naturelle, parce que l'on n'entend alors, par ces mots de loi et de religion naturelle, que les inclinations de la nature, et même celles qui sont les plus viciées, et que la décence, l'honnêteté, l'ordre nous obligent le plus de réprimer, et que d'ailleurs on n'a presque aucune idée de la sagesse, de la sainteté et de l'étendue de cette loi et de cette religion naturelle, dont Cicéron et Rousseau nous présentent de si magnifiques idées. Ajoutons encore que les commentaires des incrédules, des libertins, des philosophes sur la loi naturelle, et les exemples et les mœurs de la plupart d'entre eux, sont des preuves sans réplique de la vérité que nous établissons.

Monsieur, en suivant ce préjugé, on feroit bientôt disparoître du monde la pudeur, les mœurs, l'honnêteté; et l'homme, esclave de ses sens et des plaisirs corporels, seroit alors, selon la pensée d'un auteur Persan, bien au-dessous des bêtes même. « Car, quand » on laisse vaincre sa raison par son appétit, » dit cet auteur, on est plus méprisable que » des animaux qui n'ont rien en eux-mêmes

» pour brider et réprimer les sens ». Voilà où mèneroit ce beau principe de s'en tenir à la loi naturelle.

Je pourrois vous citer encore beaucoup d'autres préjugés aussi méprisables, aussi déraisonnables et aussi funestes, et qu'on retrouve dans presque tous les écrits de nos philosophes prétendus. Cependant ces Messieurs les répandent toujours avec hardiesse; une jeunesse sans connoissance et sans jugement les répète avec admiration; ils sont adoptés par des gens qui se donnent gravement pour sages, et pour être capables de décider et de juger de tout.

## Le Philosophe.

Oh! Monsieur, vous m'avez fait le plus grand plaisir du monde, et je vous ai les plus grandes obligations. En résumant tout ce qui s'est dit dans nos entretiens, je connois évidemment qu'il n'y a point de comparaison à faire entre les chrétiens et les philosophes sur l'article des préjugés. Ceux qu'on reproche tant aux chrétiens, ne se trouvent que dans une petite partie du peuple; ils n'ont pour principe qu'une ignorance excusable, ou une pieuse crédulité; ils sont très-pardonnables, parce qu'ils ne nuisent ni à la religion, ni aux mœurs, ni à la société.

Mais il n'en est pas de même de ceux que vous reprochez si justement aux censeurs de la religion. Vous faites bien voir que ce sont de véritables préjugés, puisqu'ils sont toujours destitués de raisonnements et de preuves; des préjugés très-funestes, puisqu'ils ne conduisent qu'à l'affoiblissement de la religion et à l'altération des mœurs; des préjugés impardonnables, puisqu'ils n'ont pour principe que l'orgueil, une imagination libertine, le goût de l'indépendance, l'amour du plaisir; des préjugés enfin, contre lesquels la raison et la religion réclament également, et dont on se garantira toujours sûrement, ou par une critique sévère, ou par une défiance sage, ou par un interdit absolu de tous ces écrits séducteurs.

### Le Chrétien.

Il eût été bien fâcheux, Monsieur, qu'une ame aussi droite fût surprise par les maximes, opinions et préjugés philosophiques; mais un esprit aussi juste ne pouvoit pas manquer d'en revenir.

# PROPHÉTIES.

Comme le caractère prophétique, que présentent les livres de l'ancien et du nouveau Testament, est une des plus fortes preuves de la divinité de la religion, c'est aussi ce qui embarrasse, déconcerte et désespère les plus les impies qui la combattent. Le professeur d'athéisme Spinosa, n'a rien oublié pour détruire la vérité de l'inspiration des prophêtes. Quelques Rabbins juifs, pressés par les arguments des chrétiens, ont fait les plus grands efforts pour détourner et obscurcir le sens des prophéties. C'est auprès de ces maîtres, que nos savants anti-chrétiens vont chercher les sophismes par lesquels ils tâchent d'affoiblir cette preuve de la religion. On trouvera dans l'article *Ecriture*, les démonstrations les plus claires de la vérité de l'inspiration divine des prophétes, et de l'accomplissement des prophéties. Nous nous contenterons ici de répondre à ce qu'on y oppose. L'auteur de *l'analyse de la religion chrétienne*, et celui de l'*Examen important*, sont ceux qui ont fait, contre les prophéties,

les plus grands efforts. Nous allons faire voir combien leurs efforts sont vains, leurs raisonnements méprisables, et leurs mensonges odieux.

## I.

« Commençons par éclaircir l'opinion at-
» tachée à ce mot de prophète: La vraie
» signification est prédicateur, ou exhorta-
» teur; c'étoit en effet la fonction des pro-
» phêtes; ils exhortoient le peuple à retour-
» ner au culte du vrai Dieu, le menaçoient
» de châtiment, s'il persistoit dans son infi-
» délité, lui promettoient des récompenses,
» s'il rentroit dans son devoir. Ce sont ces
» promesses et ces menaces faites au hasard
» qui passoient pour des prédictions, et
» dont les chrétiens ont imaginé d'en appli-
» quer quelques-unes à Jésus-Christ. »

Au lieu d'éclaircir, Dumarsais commence par obscurcir l'idée attachée au mot de prophète. Remettons la simple vérité à la place des détours artificieux et séducteurs.

La première idée que le mot de prophète présente à notre esprit, est l'idée d'un homme qui prédit l'avenir; et tous ceux que les chrétiens mettent au nombre des prophêtes, ont été des hommes qui, éclairés des lumières divines, ont annoncé ce qui devoit arriver,

et ce qui est arrivé en effet après leurs prédictions, et quelquefois bien des siècles après leurs prédictions. Voilà la vraie idée de prophête, et à laquelle tous les sages se sont toujours fixés.

Ces mêmes hommes exhortoient, menaçoient, promettoient, selon que Dieu les inspiroit. Cela est vrai; mais cela ne prouve nullement que la vraie signification du mot de prophête, soit prédicateur, ou exhortateur. On le trouve encore employé dans l'Ecriture, pour désigner ceux qui composoient et chantoient des cantiques et hymnes à l'honneur de la divinité. Ainsi Marie, sœur de Moyse, et Saül, premier roi d'Israël, sont-ils représentés pour avoir prophétisé, parce qu'ils avoient chanté des cantiques à la gloire du Seigneur.

Enfin Clément d'Alexandrie nous apprend que les payens se servoient aussi du même mot, pour désigner, soit des sacrificateurs et des prêtres, soit des philosophes, soit différents membres de la hiérarchie payenne. Toutes ces explications servent à nous faire connoître les différents sens qu'on a donnés à ce mot de prophête; mais quand on voudra le prendre dans sa vraie et principale signification, il faut nécessairement s'en tenir à la première que nous avons donnée et fixée.

## II.

« Ces promesses et ces menaces étoient
» souvent sans effet. On voit dans Jonas,
» qu'il prédit que dans quarante jours Ni-
» nive sera détruite ; mais comme cela n'ar-
» riva point, il dit que Dieu touché du
» repentir des Ninivites révoqua son décret.
» Jérémie promet formellement, de la part
» de Dieu, à Sédécias, qu'il mourra en
» paix ; cependant on lui crève les deux yeux,
» après avoir égorgé ses deux fils en sa pré-
» sence. »

Dieu fait annoncer à une ville criminelle, que dans quarante jours elle sera détruite. Le Roi et tous les habitants sont effrayés, ils recourent à la pénitence, ils obtiennent grace ; et le judicieux Dumarsais conclut : donc la prophétie est fausse. Il ne connoît pas apparemment les sentences comminatoires.

Il ne raisonne pas mieux sur l'article de Sédécias. Jérémie dit à ce malheureux prince, que Jérusalem sera prise et abandonnée aux flammes, qu'il tombera lui-même entre les mains de Nabuchodonosor, qu'il sera mené captif à Babylone ; y mourra en paix, y sera inhumé et pleuré à la manière des rois ses prédécesseurs ; et tout cela

arriva ainsi qu'il avoit été prédit. Mais parce que le roi de Babylone fait égorger les enfants de Sédécias, et lui fait crever à lui-même les yeux, Dumarsais nous dit que Jérémie a été un faux prophête. Admirez la justesse de son raisonnement, et la force de sa démonstration.

III.

» Mais venons aux prophéties qui dé-
» signent, à ce qu'on prétend, d'une manière
» si précise et si claire, le temps et les
» circonstances de la naissance et de la mort
» de Jésus-Christ. La première, et qui passe
» pour une des plus authentiques, est celle
» de Jacob, qui dit que le sceptre ne sortira
» pas de Juda, que le Messie ne soit venu.
» Il ne faut, pour faire sentir la foiblesse
» de cette prophétie, que rapporter quel-
» ques-unes des différentes manières dont
» on a traduit ce passage. Les uns expliquent
» que l'autorité sera pour jamais dans Juda,
» lorsque le Messie sera venu; d'autres, que
» le peuple sera dans l'affliction, jusqu'à ce
» que l'envoyé du Seigneur vienne la termi-
» ner; d'autres jusqu'à ce que la ville de
» Silho soit détruite; d'autres, jusqu'à ce
» que l'envoyé reçoive dans Silho la puis-
» sance souveraine. On voit, par la diversité

» de ces traductions, combien il y a d'obs-
» curité dans le texte ; mais prenons-la dans
» le sens le plus favorable : Cette prédiction
» toute vague qu'elle est, se trouve visible-
» ment fausse ; car les Juifs se sont trouvés
» plusieurs fois sans chef, sans roi, pendant
» leurs diverses captivités ; et Hérode qui
» étoit leur roi lors de la naissance de
» Jésus, n'étoit pas de leur nation, mais
» Iduméen. »

Pour anéantir l'objection de Dumarsais, et pour le confondre lui-même, et l'humilier, il suffit de rapporter le texte de cette brillante prophétie, et de faire quelques observations sur les explications ridicules qu'il emprunte de quelques rabbins modernes.

Voici le texte de la prophétie : « Juda, tu seras l'objet des louanges de tes frères, ta main s'appesantira sur la tête de tes ennemis, les enfants de ton père te regarderont avec crainte et respect. Le sceptre ne sera point ôté de la maison de Juda, et il ne cessera pas de donner des législateurs et des chefs, jusqu'à ce qu'arrive celui qui doit être envoyé, et qui sera l'attente des nations. » *Juda, te laudabunt fratres tui ; manus tua in cervicibus inimicorum tuorum ; adorabunt te filii patris tui. Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expecta-*

*tio gentium.* La version des septante s'accorde en-tout, pour le fond, avec celle des chrétiens. Voici comment les septante rendent le même texte : *Juda, laudaverunt te fratres tui, manus tuæ in dorso inimicorum tuorum ; adorabunt te filii patris tui : Non deficiet princeps ex Juda, et dux e lumbis ejus, donec veniant quæ reposita sunt ei ; et ipse erit expectatio gentium.*

Ce texte seul renverse toutes les rêveries du rabbinage, et des Dumarsais ; mais pour y répandre encore plus de clarté, nous ajouterons les observations suivantes.

1.° Il est évident que ce texte n'annonce rien que de glorieux et de flatteur pour les descendants de Juda ; il est évident qu'il n'annonce qne les avantages et la prééminence que cette tribu aura sur les autres. On ne doit donc pas, et l'on ne peut donc pas s'éloigner de cette vue, dans les explications que l'on donne des différentes parties de ce texte.

2.° Depuis que la tribu de Juda fut revêtue de l'autorité souveraine, par l'élévation de David sur le trône, jusqu'au temps de la venue de Jésus-Christ, cette tribu n'a point cessé de donner à la nation, des chefs, des conducteurs, des magistrats revêtus de l'autorité législative. Elle donna des rois pendant près de cinq cents ans, depuis David, jusqu'à

Sédécias. Pendant la captivité de Babylone, elle avoit des magistrats qui avoient droit de vie et de mort, comme il paroît par l'histoire de Susanne. Après le retour de la captivité, cette tribu seule forma la nation, laquelle avoit le droit de se choisir ses magistrats, ses chefs, ses généraux; car les Lévites, les Benjaminites, et le peu d'Israélites qui se joignit à ceux de la tribu de Juda, furent tous confondus sous le nom de Juifs. Enfin les chefs Asmonéens, ou Macchabées, qui gouvernèrent la nation pendant les guerres, et après les guerres contre les rois de Syrie, furent toujours choisis par la nation même, qui formoit alors une vraie république. C'est ce qui est évident par les lettres des rois de Syrie, et des Romains aux Juifs, et par celles des Juifs aux rois de Syrie et aux Romains. Celles des Juifs à ces puissances sont toujours au nom du peuple Juif, et de son général, ou grand-prêtre. En voici l'inscription ordinaire : *Judas Macchabeus et populus Judæorum.... Jonathas summus sacerdos et gens Judæorum....* Celles de ses puissances aux Juifs expriment la même chose. *Rex Antiochus genti Judæorum.... Rex Demetrius genti Judæorum.... Benè sit Romanis et genti Judæorum.* Les Juifs se conservèrent dans cet état, jusqu'aux révolutions qui mirent Hérodes sur le trône.

Il est donc certain que l'autorité et la puissance législative ne sont point sorties de la tribu de Juda, jusqu'aux approches des temps de la naissance de Jésus-Christ : *Non auferetur sceptrum, non deficiet princeps, donec*, etc.

3.° Peu de temps avant la naissance de Jésus-Christ, cette autorité et cette puissance furent ôtées aux Juifs. Ils furent asservis aux Romains, qui leur imposèrent des tributs, qui les privèrent du droit de juger à mort, qui leur donnèrent des étrangers pour maîtres, dans les princes de la famille d'Hérodes, qui étoit Iduméen. C'étoit donc alors que devoit venir le Messie, selon la prophétie de Jacob; et ce fut alors en effet que vint au monde Jésus-Christ.

4.° Chez tous les anciens rabbins, et dans tous les livres de doctrine les plus respectés chez les Juifs, comme le Thalmud et le Targum, cette prophétie est expliquée de la même manière dont nous l'expliquons; et toutes les explications qu'ont voulu lui donner les rabbins modernes, pour se défendre contre les chrétiens, portent évidemment sur le faux, font violence au texte, et ne s'accordent nullement avec notre première observation, qui est si naturelle, et qui devient essentielle.

Aussi ces rabbins, pour se tirer d'embarras,

se sont-ils décidés à ne plus calculer le temps de l'arrivée du Messie et à prononcer cet anathême contre ceux qui s'occuperont de ce calcul : *Rumpatur spiritus eorum qui supputant terminos temporum. Périsse à jamais qui osera calculer les temps !*

5.° Depuis dix-sept cents ans les Juifs n'ont plus, ni princes, ni chefs, ni magistrats, ni autorité, ni pouvoir législatif. Le sceptre a donc été ôté de la maison de Juda ; Juda a donc cessé de donner des législateurs et des chefs ; celui qui devoit être envoyé, et qui étoit l'attente des nations, est donc arrivé.

Les anciens Juifs sont toujours convenus que le messie étoit l'objet de cette prophétie ; les chrétiens y reconnoissent Jésus-Christ, fils de Marie, et descendant de Juda, et ils prouvent qu'on doit l'y reconnoître. Au temps de Jésus-Christ s'est accompli tout ce que la prophétie a annoncé ; et cet accomplissement la vérifie en tous ses points. On peut donc mépriser tout ce qu'ont dit les rabbins modernes, et tout ce que répète d'après eux leur pauvre écho Dumarsais.

## IV.

» Une des plus fameuses ensuite, est celle
» d'Isaïe, qu'on oppose à chaque instant aux
» incrédules ; la voici : Une vierge concevra

» et enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel. On y voit clairement la naissance de » Jésus. Saint Matthieu n'hésite pas à la » citer comme une prédiction formelle, qui » regarde Jésus-Christ. On va être bien sur- » pris, lorsqu'on ira chercher cè passage dans » Isaïe, et qu'on y trouvera toute autre chose. » Voici de quoi il s'agit : Le prophête assure » Achaz qu'il n'a rien à craindre des des- » seins des rois d'Israël et de Syrie, et lui » dit, pour signe de la vérité de sa prédiction, » que sa femme concevroit et enfanteroit un » fils qui seroit nommé Emmanuel, et qu'a- » vant que cet enfant fût en âge de distin- » guer le bien d'avec le mal, le pays d'Achaz » seroit délivré des rois d'Israël et de Syrie. » On voit combien ce passage a peu de rap- » port avec la naissance de Jésus-Christ.

» Plus d'un critique, et l'abbé Houteville » lui-même, ont mieux aimé passer cette pro- » phétie sous silence, que d'en faire mention, » sentant que c'étoit abuser trop grossière- » ment de la crédulité des hommes. Peut-on » assez admirer que Matthieu ait osé en faire » une si ridicule application, et que des gens » très-habiles d'ailleurs, aient assez de foi- » blesse pour suivre son exemple?

Dumarsais déclame contre les prophéties, mais il se garde bien d'en représenter le texte. Pour faire voir la supercherie de ses décla-

mations, nous ne ferons qu'exposer au lecteur l'occasion à laquelle fut faite cette prophétie: nous en présenterons ensuite le texte, après quoi nous ferons quelques observations qui lui serviront d'éclaircissement.

Voici d'abord quelle fut l'occasion de la prophétie. Les rois de Syrie et de Samarie s'étoient ligués pour détrôner l'impie Achaz, roi de Juda. Ils avoient mis le siège devant Jérusalem; et toute la ville étoit dans la consternation, lorsque le Seigneur envoya Isaïe, pour rassurer le roi et les habitants. Le prophête annonce d'abord que Dieu sauvera Jérusalem de la fureur des deux princes ligués, qu'il punira ensuite le roi d'Israël, et que dans soixante-cinq ans le royaume de Samarie ne subsistera plus.

Pour assurer encore davantage le roi de la protection du Seigneur, demandez-lui, ajoute Isaïe, tel miracle que vous voudrez, le Seigneur est prêt de vous l'accorder sur le champ. Loin d'être touché de cette nouvelle marque de bonté, je n'en ferai rien, répond froidement le roi impie, et je ne tenterai pas le Seigneur. Dieu offroit un miracle, le roi impie le refuse, et le miracle n'a point lieu. Mais rempli d'une sainte indignation, et toujours inspiré par l'Esprit saint, le prophête annonce les grands traits de miséricorde que Dieu fera éclater dans la maison de David.

Le Seigneur, dit-il, ne rétractera point les promesses qu'il a faites à David son serviteur, et votre père. Elles auront lieu dans leur temps. Une vierge de son sang enfantera, et le fruit de ses entrailles sera nommé Emmanuel, ou Dieu avec nous. Voilà quelle fut l'occasion de la prophétie, et voici comment s'exprime le prophète :

» Prince, écoutez-moi attentivement; ne
» craignez rien, et que votre ame ne s'effraie
» point à la vue des deux armées formida-
» bles des rois de Syrie et d'Israël. Ils ont
» dit : Marchons contre Juda, faisons la
» conquête de ce royaume, et mettons y pour
» roi le fils de Tabel ; et voici ce que dit le
» Seigneur : Ce projet ne réussira point, et
» même dans soixante-cinq ans, Ephraïm ne
» formera plus un état, ni un peuple. Dieu
» ajouta à Achaz : Demandez tel prodige que
» vous voudrez, soit sur la terre, soit dans
» le ciel. Et Achaz dit : Je n'en ferai rien,
» et je ne tenterai pas le Seigneur; et le pro-
» phète dit : Ecoutez-moi, maison de David,
» regardez-vous comme si peu de chose d'en
» user mal envers les hommes, que vous
» vouliez encore en user mal avec Dieu ? Eh
» bien, c'est pour cela même que Dieu vous
» fournira un miracle. Une vierge concevra,
» et aura un fils, dont le nom sera Emmanuel.

Au même temps, le prophète annonce les

punitions qui vont éclater sur les impies. La Syrie, dit-il, sera subjuguée, et la Samarie désolée dans peu, c'est-à-dire, avant qu'un enfant nouvellement né ait pris assez de connoissance, pour rejeter ce qui est mauvais, et pour choisir ce qui est bon. C'est ce qui est exprimé par ces paroles, qui sont immédiatement après l'oracle cité : *Avant qu'un enfant sache rejeter ce qui est mauvais, et choisir ce qui est bon, la terre que tu as en horreur sera abandonnée.* En effet, trois ans après, la Syrie fut subjuguée par Théglatphalasar. La Samarie ne tarda pas à avoir le même sort. Theglatphalasar avoit déjà transporté en Médie une partie de ses habitants; et son successeur, Salmanasar, ayant pris Samarie, enleva encore de ce pays le reste de la nation.

On voit, par le texte que nous avons cité fidellement, 1.° la protection que Dieu assure à Jérusalem; 2.° sa bonté, en offrant un miracle en assurance de cette promesse; 3.° les preuves que donne le prophête de sa divine inspiration, par la prédiction qui va s'accomplir contre les royaumes de Syrie et d'Israël; 4.° la confirmation de la promesse faite à la maison de David, que le Messie en sortiroit; et de plus, la circonstance encore non-révélée de sa naissance miraculeuse, savoir, qu'il auroit une Vierge pour mère.

Or, qu'est-ce qui peut rendre plus respectable une prophétie, que de pareilles circonstances?

2.° On voit que Dumarsais en impose, en disant qu'Isaïe parle, dans cette prophétie, d'un enfant qu'il aura de sa femme, et qui sera nommé Emmanuel. Car Isaïe n'a jamais eu d'enfant qui ait porté ce nom; ensuite ce n'est pas d'une femme qu'il s'agit, dans ce texte, mais d'une Vierge, comme le marque le mot hébreu, *Alma*, et le mot grec, *Parthenos*, que les Septante emploient dans leur version, et qu'on ne peut pas rendre par celui de femme. Enfin, il est si vrai que l'Emmanuel n'est point un fils d'Isaïe, mais un rejeton de la maison de David, que le prophête parlant, dans le chapitre suivant, de la future désolation de Jérusalem sous Nabuchodonosor, s'exprime ainsi : « Les » armées d'Assyrie couvriront alors tout le » pays qui vous appartient, ô Emmanuel »? Que dira à cela Dumarsais?

3.° Il est très-faux que l'abbé Hauteville ait passé sous silence cette prophétie. Qu'on lise le chapitre neuvième du second livre de la religion prouvée par les faits. On y trouvera l'explication de cette même prophétie, comme dans tous les autres défenseurs de la religion. Dumarsais traite d'esprits foibles, ceux qui appliquent cette prophétie à Jésus-

Christ. Pour lui, nous le reconnoîtrons volontiers pour un esprit fort, et nous fournissons avec plaisir des preuves de la force de son esprit.

V.

« Le même Isaïe nous fournit encore une
» de ces prophéties victorieuses. On y voit,
» dit-on, clairement, la mort et les souf-
» frances de Jésus-Christ. Qu'on examine ce
» passage avec attention, on n'y trouvera
» que le récit de tous les tourments que Jé-
» rémie a essuyés. Grotius est obligé d'en
» convenir. Mais il ajoute que Jérémie est
» l'emblême et le type de Jésus-Christ, et
» que ce qui arrivoit à l'un étoit une figure
» de ce qui devoit arriver à l'autre. Voilà à
» quoi on est réduit, quand on veut employer
» son esprit à des choses aussi folles et aussi
» odieuses ».

Mais qu'y a-t-il de plus fou et de plus odieux que les affirmations de Dumarsais? Ou il a lu le chapitre cinquantième d'Isaïe, qu'il cite, ou il ne l'a pas lu. S'il ne l'a pas lu, il affirme en fou; s'il l'a lu, c'est un séducteur odieux.

On ne conçoit pas comment il peut venir dans l'esprit, d'attribuer à Jérémie ce qui est dit dans ce chapitre. Il est impossible de ne

pas reconnoître un Dieu dans la personne de celui qui y parle, et qui annonce une partie de ses souffrances. Car un autre qu'un Dieu pourroit-il dire : « Mon bras est-il donc » raccourci, pour que je ne puisse pas vous » racheter? N'ai-je pas le pouvoir de vous » délivrer? Mon courroux suffit pour mettre » à sec les mers et les rivières, éteindre la » lumière des cieux, et les enveloper des » plus épaisses ténèbres...... Ainsi parle celui qui ajoute aussi-tôt : « Et j'ai abandonné » mon corps à ceux qui me frappoient, qui » me couvroient le visage de crachats, et » m'accabloient d'injures et de reproches. Cependant le judicieux et savant Dumarsais nous assure que celui qui parle ainsi, ne peut être que Jérémie!

## VI.

« La fameuse prophétie des septante se-» maines de Daniel, est encore du nombre » de celles dont on a ébloui ceux qui » craignent d'entreprendre une discussion » qu'ils croient trop pénible, et qui aiment » mieux tout croire aveuglément, que » d'entrer dans le moindre examen. C'est une » chose singulière de voir comme les savants » se sont donné la torture, pour la faire » quadrer avec la naissance de Jésus. Il y a

» plus de cinquante opinions sur ce sujet, » sans qu'aucune puisse satisfaire l'esprit le » moins difficile. Ce qu'on peut dire de plus » vrai du passage qui contient cette pro- » phétie, c'est qu'il a été visiblement ajouté » au texte de Daniel, pour faire accroire » aux Juifs que Jonathas étoit le messie, ou » l'envoyé de Dieu, ou un conducteur qui » devoit les faire triompher de tous leurs » ennemis; il n'y a qu'à lire ce qui précède » et ce qui suit immédiatement cette pré- » tendue prédiction, pour voir clairement » qu'elle a été ajoutée; et pour peu qu'on » veuille examiner avec attention et bonne » foi, la chronologie de ces temps, on trou- » vera que les septante semaines finissent pré- » cisément au temps de Jonathas Macchabée, » c'est-à-dire, environ cent trente ans avant » Jésus-Christ. »

De toutes les prophéties qui ont annoncé Jésus-Christ, il n'en est point de plus frappante et de plus convaincante que celle des septante semaines. On y voit les dates des temps de la venue du Messie, la sainteté de son ministère, les rigueurs de son sacrifice, la punition des Juifs, la ruine de Jérusalem et du Temple, la dispersion irrévocable de la nation; et tous ces différents points se prouvent et se vérifient par des monuments dont il nous est aussi impossible de douter,

que de notre propre existence. Aussi est-ce bien de toutes les prophéties, celle qui embarrasse le plus les Juifs opiniâtres, et qui déconcerte le plus nos fiers incrédules. Nous allons d'abord présenter le texte de la prophétie : nous y donnerons ensuite les éclaircissements que nous croyons nécessaires pour les lecteurs ; enfin nous dissiperons les nuages par lesquels on tâche de l'obscurcir. Voici le texte :

« Dieu a fixé à soixante et dix semaines » les temps qui regardent votre peuple et » votre ville sainte, et qui s'écouleront » jusqu'à ce que la prévarication soit abolie, » que le péché finisse, que l'iniquité soit » effacée, que la justice éternelle arrive, que » les visions et les prophéties s'accomplissent, » et que le saint des saints reçoive l'onction. » Apprenez donc, et remarquez ceci : Depuis » l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ, chef du peuple, il » y aura encore sept semaines, et soixante-» deux semaines ; les places et les murs seront » rebâtis dans des temps difficiles. Après » soixante-deux semaines, le Christ sera mis » à mort, et le peuple qui doit le renoncer, » ne sera plus son peuple. Il viendra un » peuple qui, avec son chef, détruira la ville » et le sanctuaire. Tout finira par une ruine » entière. Après la fin de la guerre, arrivera

» la désolation qui a été prédite. Il con-
» firmera dans une semaine, son alliance
» avec plusieurs; et au milieu de la semaine,
» l'hostie et le sacrifice cessera; l'abomina-
» tion de la désolation sera dans le Temple,
» et la désolation durera jusqu'à la consom-
» mation et à la fin.

Voilà le texte de Daniel; et voici les éclaircissements que nous avons promis, pour en faciliter l'intelligence, et pour lever toutes les difficultés qu'on pourroit y rencontrer.

Le premier éclaircissement sera pour fixer le temps auquel commencent les soixante et dix semaines.

Elles ont dû commencer lorsque l'ordre fut donné pour rebâtir Jérusalem. Mais quand cet ordre fut-il donné? Ce n'est pas du temps de Cyrus, puisque son Edit, tel qu'on le trouve dans les livres saints, ne parle que du rétablissement du Temple, et ne dit pas un mot de la ville. Le savant Julius Africanus, qui vivoit vers l'an deux cent de l'Ere chrétienne, et qui nous a laissé sur ce point les lumières les plus précieuses, fixe la date de cet ordre pour relever les murs de Jérusalem, et par conséquent le commencement des septante semaines, à la vingtième année du règne d'Artaxercès, surnommé la Longue-Main, le quatrième des

Rois de Perse depuis la mort de Cyrus; et il montre, par le calcul des temps, et par tous les monuments historiques, qu'on ne peut pas fixer une autre date.

Mais pourquoi Julius Africanus se fixe-t-il à cette vingtième année d'Artaxercès? C'est que les livres saints marquent expressément que ce fut en cette année que Néhémie, qui étoit grand échanson d'Artaxercès, obtint de ce prince la permission de relever les murs de Jérusalem; qu'en conséquence il partit aussi-tôt avec une escorte de cavalerie, et qu'il fit travailler avec tant de diligence, qu'en deux ans les murs furent rebâtis, la ville repeuplée, et mise dans un état à se faire respecter de ses voisins et de ses ennemis.

Ensuite le calcul des années s'accorde parfaitement avec cette date; car, en additionnant le temps qu'a duré l'empire des Perses, depuis Artaxercès jusqu'à Darius; le temps qu'a duré l'empire des Séleucides, qui régnèrent en Asie après Alexandre, et le temps qui s'écoula depuis la fin des Séleucides, jusqu'à la mort de Jésus-Christ, on trouvera le nombre de quatre cents quatre-vingt-dix années, comme Daniel les avoit annoncées. Le sentiment de Julius Africanus est devenu celui de tous les plus habiles et les plus savants chronologistes; et

tous ceux qui ont voulu s'en éloigner? comme le chevalier Marsham, ont donné dans des écarts qui font pitié.

Le second éclaircissement sera sur ces paroles de la prophétie : *Soixante et dix semaines*.

Pourquoi les appelle-t-on des semaines d'années? Il est évident qu'on ne peut, et qu'on ne doit pas les appeler autrement. C'est l'écriture même qui nous instruit de cette manière de compter, et les exemples qu'elle nous fournit, en deviennent des preuves sans réplique. Laban demande à Jacob sept années de service, pour lui laisser Rachel en mariage; et il s'exprime précisément de la même manière que Daniel. *Remplissez*, lui dit-il, *cette semaine de jours pour le mariage de Lia, et je vous donnerai encore Rachel pour le service des sept autres années. Jacob y consentit, la semaine fut remplie, et il épousa Rachel.* De même Moïse, en annonçant aux Israélites l'année Sabbatique, leur dit : *Vous compterez sept semaines d'années, c'est-à-dire, sept fois sept, qui font ensemble quarante-neuf ans.* On est donc autorisé à compter des semaines d'années. Il y a plus, c'est qu'on est obligé de compter des semaines d'années.

En effet, la suite des évènements qui sont annoncés par le prophète, nous démontre

que cette manière de compter est la seule qu'on puisse prendre pour expliquer le texte; parce que des semaines de jours seroient trop courtes, et des semaines de dixaines d'années, ou même de siècles, ainsi que l'ont rêvé quelques Rabbins modernes, seroient trop longues, comme le démontre la suite des évènements annoncés par la prophétie.

Le troisième éclaircissement sera sur ces dernières paroles : « Et le peuple qui doit le » renoncer ne sera plus son peuple. Un » peuple, avec son chef, viendra détruire » la ville et le sanctuaire, *etc.* » Quelle vérification, et quelle preuve funeste le récit Evangélique ne fournit-il pas de l'accomplissement de la prophétie !

*Son peuple doit le renoncer*, dit le prophête; et les Juifs furieux crient à Pilate, qui leur présente Jésus-Christ : *ôtez-nous, ôtez-nous cet homme de devant les yeux, et qu'il soit crucifié.*

Le prophête dit : *Son peuple ne sera plus son peuple*; et les Juifs se chargent de l'horreur et des suites de leur Déicide, eux, et toute leur postérité, par cet horrible anathême : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants.*

Le prophête dit : *Un peuple avec son chef viendra, et détruira la ville et le sanctuaire ;* et quarante ans après la mort

de Jésus-Christ, les Romains ayant Titus à leur tête, investissent la ville, la pressent, la prennent malgré la défense la plus vigoureuse et la plus opiniâtre qu'on ait jamais vu, la renversent de fond en comble, brûlent le Temple, et ne laissent pas pierre sur pierre[1]. Onze cents mille ames périssent à ce siège; quatre-vingt-dix mille Juifs sont réduits en esclavage, plusieurs milliers sont livrés aux flammes, aux dents des bêtes féroces, ou cloués à des croix et à des poteaux; et c'est l'historien Josèphe, témoin de ces horreurs, qui en fait lui-même le lamentable récit.

Le prophète dit : *La désolation durera jusqu'à la consommation et à la fin.* Et depuis dix-sept cents ans cette malheureuse nation des Juifs est comme esclave par-tout, sans patrie, sans Temple, sans sacrifice, toujours détestée et toujours écrasée. Que diront sur cela nos fiers incrédules, philosophes et libertins?

Par ces éclaircissements, on voit qu'en considérant les dates de la prophétie, les caractères du Christ annoncé, les monuments historiques les plus incontestables, il n'y a que Jésus-Christ dans la personne duquel tout se réunisse pour l'accomplissement et la

[1] Josèphe, de Bello jud. l. ult.

vérification entière de la prophétie. On voit que ceux qui donnent d'autres explications que celles que nous donnons, ont contr'eux les démonstrations les plus évidentes, tirées des différentes circonstances de cette prophétie même.

On peut donc laisser Dumarsais se débattre, présenter Jonathas pour l'objet de la prophétie, affirmer extravagamment que le texte a été ajouté après coup, entasser mensonges sur mensonges, tromper par ses raisonnements faux les hommes ignorants ou prévenus.

Enfin le Christ devoit venir dans un temps fixé, il devoit éclairer le monde, effacer le péché, être renoncé par son peuple, abolir les sacrifices de la loi ancienne; le temple devoit être renversé, la ville entièrement ruinée, la nation proscrite. Tout cela est arrivé; le Christ est donc aussi arrivé, et la prophétie pleinement vérifiée.

## VII.

« Veut-on de nouvelles preuves que cette
« prophétie n'a aucun rapport à Jésus-
» Christ, et que l'application qu'on en a
» faite, est nouvelle? C'est qu'aucun Evan-
» géliste n'a imaginé de s'en servir, quoi-
» qu'ils connussent parfaitement Daniel,

» parce qu'il étoit trop manifeste alors,
» que le temps qu'il désignoit étoit expiré
» depuis plus d'un siècle. Par la même raison
» les premiers Pères de l'Eglise n'en ont pas
» parlé, et ce n'est que depuis qu'un éloi-
» gnement plus considérable a augmenté
» l'obscurité de ces temps reculés, qu'on a
» imaginé différents systêmes pour l'accom-
» moder à la naissance de Jésus-Christ. »

Dumarsais, vous montrez une ignorance bien grossière, ou une fidélité bien odieuse. Les Pères de l'Eglise n'ont point parlé de la prophétie de Daniel, dites-vous, et ce n'est que dans des temps reculés qu'on en a fait l'application à Jésus-Christ. Mais Jules Africain, né au commencement du second siècle[1], nous en donne une explication très-exacte et très-détaillée. Clément d'Alexandrie fait la même chose dans ses stromates. Origène l'explique dans son vingt-neuvième traité sur Saint Matthieu; Tertullien, dans son livre contre les Juifs; Eusèbe, dans sa démonstration évangélique. *Aucun Evangéliste n'a imaginé de s'en servir*, ajoutez-vous; et Saint Matthieu, Saint Marc et Saint Luc rapportent les avertissements que donne Jésus-Christ à ses disciples, lorsque cette prophétie achèvera de s'accomplir. O philo-

[1] Apud. Eusèb. démons. l. 8.

sophe, est-ce ainsi que vous répandez le mensonge et la séduction, sous le voile de l'amour de la vérité et de l'instruction!

## VIII.

« Saint Matthieu prétend que la fuite en » Egypte, et le retour de Jésus-Christ, sont » prédits par Osée, lorsqu'il dit que Dieu a » rappelé son peuple d'Egypte. Le même » Evangéliste va jusqu'à citer des prédictions » qui ne se trouvent en aucun endroit de » l'Ecriture. Il dit, par exemple : » Jésus vint habiter à Nazareth, afin que cette prédiction fût accomplie, il sera appelé Nazaréen. « Cependant cette prophétie ne se trouve » nulle part. Que doit-on penser de pareilles » autorités? Et ne faut-il pas avouer que ceux » qui se sont si fort appuyés sur ces pro» phéties, l'ont fait par ignorance ou par » infidélité »?

Donnons un moment à développer la sophistiquerie de Dumarsais. Quiconque est un peu versé dans la lecture des livres saints, sait bien que dans les écrits des prophêtes, il y a des choses qui sont des prédictions pures et simples; il y en a d'autres qui sont des types, c'est-à-dire, des figures et des représentations de ce qui devoit arriver. Il y a eu dans l'ancienne loi, quantité d'usages,

d'évènements, et de personnages prophétiques, et qui étoient des figures et des représentations de ce que devoit être le Messie, ou de ce qui devoit arriver au Messie. L'Apôtre Saint Paul, qui étoit certainement très-versé dans l'étude de la loi, nous dit expressément que ce qui arrivoit chez les Hébreux, étoit toujours type et figure. *Hæc omnia in figurâ contingebant illis.*

A la première lecture des livres saints, on a d'abord présents à l'esprit ces usages, ces évènements, ces personnages dont nous parlons. Mais en les méditant attentivement, on y trouve un sens encore plus profond; et après la représentation et la figure, on y voit encore la chose qui est figurée et représentée, c'est-à-dire, le Messie même. Ainsi, quand le Seigneur dit par la bouche d'Osée : *Israël est mon enfant, je l'ai aimé tendrement, et j'ai appelé mon Fils de l'Egypte*, on pense d'abord à la sortie des Hébreux de l'Égypte; et en méditant attentivement le texte, on apperçoit un type et un évènement prophétique. Israël se retire en Egypte pour éviter la famine; et Jésus s'y retire aussi pour éviter la cruauté d'Hérodes; ce royaume sert d'asyle au peuple de Dieu, et au Fils de Dieu; et pour ces deux évènements différents, Dieu dit également : *J'ai rappelé mon Fils de l'Egypte.*

Tous les prophêtes généralement ont annoncé la sainteté du Messie ; le mot de *Nazaréen* signifie *sanctifié* ; et Jésus-Christ est la sainteté même.

Faut-il être surpris que l'Evangéliste dise que Jésus sera appelé Nazaréen, en vérification de ce que les prophêtes ont annoncé ? Après cela, ne faut-il pas avouer que Dumarsais a bonne grace à dire que *ceux qui se sont si fort appuyés sur les prophéties, l'ont fait par ignorance ou par infidélité ?*

## IX.

« Quelqu'un a dit que le premier devin,
» le premier Prophête, fut le premier fri-
» pon, qui rencontra un imbécille ; ainsi la
» prophétie est de l'antiquité la plus haute.
» Nous avons vu arriver à Londres par trou-
» pes, du fond du Languedoc, des Prophêtes
» tous semblables à ceux des Juifs, joindre
» le plus horrible enthousiasme aux plus dé-
» goûtants mensonges. On a vu Jurieu pro-
» phétiser en Hollande. Il y eut de tout
» temps de tels imposteurs ; et non-seule-
» ment des misérables qui faisoient des pré-
» dictions, mais d'autres misérables qui sup-
» posoient des prophéties faites par d'anciens
» personnages ».

Il ne faut pas être devin, pour savoir qui

est le prétendu milord Bolingbroke. Il se cache sous un nom anglois, pour débiter, avec plus de hardiesse, les horreurs dont son ame est remplie. Il est cependant bien sûr qu'il n'y a jamais eu d'Anglois qui ait porté dans ses écrits, les blasphêmes à un aussi grand excès. Mais qu'avance-t-il avec ses expressions blasphématoires et ses propos absurdes? Prouve-t-il qu'il n'y a jamais eu de véritables Prophêtes? Prouve-t-il que toutes les prophéties sont supposées, ou que ce qu'elles annoncent ne s'est pas accompli? Prouve-t-il que les réfugiés Languedociens, et que Jurieu, aient été regardés comme des Prophêtes? Otez de ses discours la hardiesse, la grossièreté, l'indécence des injures et des expressions de crocheteur, il ne restera rien du tout. C'est pour cela même que nous ne daignons ni rapporter, ni combattre ce qu'il ajoute à ces horreurs.

# RAISON.

On se laisse aisément surprendre au ton séduisant, avec lequel les philosophes nous vantent les avantages de la raison, réclament sans cesse les droits sacrés de la raison, et disposent adroitement leurs disciples à établir cette raison pour juge unique de tous les objets de la religion. Ils invitent les chrétiens à aller prendre auprès d'eux des leçons, pour s'élever au-dessus de la foiblesse des préjugés, de la crédulité et des superstitions; et nous, nous les invitons à aller prendre à leur tour des leçons auprès des chrétiens, pour apprendre à connoître quelles sont l'étendue et les bornes, la marche et les écueils, l'usage légitime et l'abus que l'on peut faire de la raison. C'est ce que nous nous proposons d'expliquer et de développer, par une suite de propositions les plus simples et les plus claires.

Nous commencerons par donner de la raison, une notion juste, qui soit à la portée de tout le monde, et que personne ne puisse contester. Après cela nous ferons voir que, comme il y a des vérités de différents genres la

raison a aussi des voies différentes pour parvenir à la connoissance de ces vérités. Nous montrerons ensuite qu'on ne peut pas procéder sûrement dans l'examen et la recherche de la vérité, si l'on n'apporte pas une raison droite à cette recherche et à cet examen. La troisième proposition sera, que dans l'examen et la recherche de la vérité, il faut bien distinguer la raison d'avec le raisonnement. Enfin nous prouverons qu'il n'y a rien de plus conforme à la raison, que la manière dont on expose, propose, et on prouve les vérités de la Religion.

## Article Premier.

### *Ce que c'est que la Raison.*

Nous n'emploierons pas ici les expressions pompeuses de ces auteurs, qui, en parlant de la raison, l'appellent un présent des dieux, un flambeau céleste, une émanation, une portion, un rayon de la divinité. Tout cela est plus propre à frapper l'imagination, qu'à faire naître des idées claires dans l'esprit. Mais en nous renfermant dans l'exactitude la plus philosophique, nous dirons que la raison est la lumière que Dieu répand dans l'ame pour l'éclairer sur ses devoirs, et pour la faire parvenir à la connoissance de

la vérité. Ce sont-là en effet les deux seules fins pour lesquelles Dieu a donné la raison à l'homme.

Il faut d'abord observer que cette raison est la même dans tous les hommes, relativement aux premières vérités, aux vérités nécessaires, et qui sont comme naturelles. Telles sont les vérités de l'existence de Dieu, de l'obligation de lui offrir des hommages, de la justice qui fait rendre à chacun ce qui lui est dû, de la sincérité et vérité dans les paroles, de la fidélité aux promesses et aux engagements, de la bienfaisance envers ses semblables, etc.

Pour peu qu'un homme y fasse d'attention, et qu'il consulte la lumière naturelle qui est dans lui, il apperçoit toutes ces premières vérités ; et on n'a trouvé encore aucun homme attentif, et de bonne foi, qui ne les ait reconnues, aimées et adoptées, comme le démontre Cicéron dans son premier livre *des Lois*.

Ces premières vérités sont comme des germes précieux, ou comme des principes féconds, qui renferment une infinité d'autres vérités ; mais comme l'activité, et la force de la raison, n'est pas égale dans tous les hommes, tous les hommes n'apperçoivent pas, et ne saisissent pas avec la même facilité ces

vérités secondaires, et qui sont renfermées dans les premières.

Si l'on a donc à présenter quelques vérités de ce second genre, à des personnes dont la raison est encore foible, comme elle l'est dans les enfants, ou à des personnes dont la raison n'a point été exercée aux subtilités, analyses, et formes de raisonnements, comme il y en a un très-grand nombre en ce monde; alors, pour leur faire saisir ces vérités, il faut procéder avec eux, comme l'on procède avec ceux que l'on entreprend de former à la géométrie. On commence par des définitions claires, par des propositions très-simples, et qui se comprennent très-aisément avec un peu d'attention. On ne passe point à des propositions ultérieures, que les précédentes n'aient été bien comprises, et qu'on n'en ait saisi la démonstration.

Parmi ces vérités qu'on peut présenter à la raison, il y a des vérités de raisonnement, il y a des vérités de fait. Les vérités de raisonnement doivent être proposées d'une manière simple et claire, afin que la raison les saisisse aisément, et y adhère constamment. Or, la raison ne les saisira aisément, qu'à cause de cette simplicité qui éloigne toute équivoque et toute sophistiquerie; et elle n'y adhérera constamment qu'à cause de cette clarté qui montre leur liaison avec les

premières vérités et les premiers principes.

Les vérités de fait ne peuvent et ne doivent s'admettre que lorsqu'on prouve par des témoignages incontestables, que le fait qu'on donne pour vrai, est réellement arrivé. La valeur des témoignages se conclut de la qualité des témoins. Ce qui est attesté uniformément par des hommes d'une sagesse et d'une probité reconnue, qui ont été à même d'examiner et de juger, qui n'avoient ni d'autre motif de leur déposition, ni d'autre intérêt que l'amour de la vérité; ce qui est attesté par des hommes de ce caractère, doit être regardé comme incontestablement vrai. Mais ce qui est attesté par des inconnus, des vagabonds, des hommes passionnés, intéressés, ou suspects par bien des endroits, l'homme raisonnable ne l'adoptera jamais comme une vérité.

Après avoir expliqué ce que c'est que la raison, et présenté les objets sur lesquels peut s'exercer la raison, voyons maintenant comment elle doit procéder dans l'examen et la recherche de la vérité.

PREMIÈRE PROPOSITION.

*Comme il y a des vérités de différents genres, la raison a aussi des voies différentes pour parvenir à la connoissance de ces vérités.*

Il y a des vérités qui sont du ressort de l'intelligence de l'homme; il y en a qui sont proposées à sa croyance; il y en a d'expérimentales; il y en a enfin dont il ne peut être instruit que par ses sens.

Il est évident qu'il n'y a aucune de ces sortes de vérités, à la connoissance desquelles l'homme ne puisse parvenir. Mais les moyens, ou les voies pour y parvenir, ne sont pas, et ne peuvent pas être les mêmes.

Les vérités qui sont du ressort de l'intelligence de l'homme, ne peuvent se connoître que par la voie du raisonnement. Telles sont les vérités intellectuelles géométriques, métaphysiques et morales. On ne peut les connoître qu'en comparant les termes et les idées sous lesquelles elles sont présentées, en saisissant leur liaison avec les premiers principes, et en parvenant à reconnoître qu'elles sont réellement renfermées dans ces premiers principes, desquels personne ne s'avise de douter.

Les vérités qui sont proposées à notre

croyance, sont celles qu'on admet, non par la force du raisonnement, mais par l'autorité des témoins qui déposent qu'une chose est arrivée, qu'elle existe, ou qu'elle a réellement existé. Cette espèce de vérité n'est pas moins importante dans le civil, et dans la religion, que les vérités intellectuelles. Le roi a-t-il fait une telle loi; Dieu a-t-il révélé un tel mystère; un tel homme est-il possesseur d'nn tel domaine? Ce sont là des vérités qu'on ne connoît point par le raisonnement et l'analyse des idées, mais par l'autorité des témoins, des pièces authentiques, des monuments publics et de tout ce qui peut donner de la certitude à un fait. L'adhésion de la raison aux vérités du premier genre, s'appelle *science*; et l'adhésion de la raison à celle du second genre, s'appelle *croyance*.

Les vérités expérimentales sont celles que nous connoissons par l'expérience et le sentiment intérieur. J'existe, j'ai des sensations, je suis libre; ce sont-là des vérités qui ne se prouvent point. Si quelqu'un les vouloit contester, il faudroit, pour toute réponse, l'envoyer aux petites maisons.

Les vérités que nous connoissons par les sens, sont celles qui sont relatives aux impressions que font sur nous les corps par leur action et par leurs qualités. Ces vérités ne sont susceptibles d'aucun des genres de

preuves que nous venons d'assigner pour les autres. Ce n'est ni par le raisonnement, ni par des dépositions de témoins, que nous décidons du chaud, du froid, du doux, de l'amer, et des différentes impressions que les corps font sur nos sens. La raison ne connoît d'autre juge de toutes ces choses, que le sentiment personnel.

Voilà les différents genres de vérités qui sont du ressort de la raison, et les voies par lesquelles on doit procéder pour parvenir à les connoître; et voici les conséquences qu'il en faut tirer.

### *Première conséquence.*

Dans la recherche et l'examen de la vérité, la raison veut que nous prenions les voies qui sont propres et analogues aux différents genres de vérités que nous examinons. Ainsi on ne doit discuter les vérités intellectuelles que par le raisonnement; les vérités de fait, que par l'autorité des témoignages; les vérirités expérimentales, que par le sentiment. Sans cela, on s'éloigne de ce que nous dicte la droite raison. Et là-dessus on demande: Ces savants philosophes, qui, en s'escrimant contre la religion, opposent sans cesse les vérités intellectuelles et métaphysiques, aux vérités de la révélation, lesquelles sont des

vérités de fait, qui demandent qu'on leur démontre de la même manière ces différents genres de vérités, suivent-ils bien en cela la marche de la droite raison?

*Seconde conséquence.*

Il seroit aussi déraisonnable d'exiger pour les vérités de fait, des preuves métaphysiques, qu'il le seroit d'exiger que les yeux jugeassent des sons, ou les oreilles des couleurs.

*Troisième conséquence.*

Quelques chicanes que l'entêtement et la passion puissent faire, la raison droite adhérera aussi fortement aux vérités de fait prouvées comme nous l'exigeons, qu'aux vérités démontrées métaphysiquement. Y a-t-il eu un Jésus-Christ, auteur et fondateur de la religion chrétiennne, admirable par ses vertus, sa doctrine et ses œuvres? C'est un fait dont il n'est pas plus permis de douter, qu'il le seroit de douter que deux et deux fissent quatre. En effet, ce qui est attesté et reconnu par des milliards et des milliards de témoins, amis et ennemis, intéressés et non intéressés; ce qui est attesté par des monuments publics les plus incontestables, les plus anciens; ce qui tient nécessairement à tout ce qui fait

le fond de l'ordre social : il est aussi impossible que cela soit faux, qu'il est impossible qu'un tout ne soit pas plus grand qu'une de ses parties. Il n'y a que les philosophes à la mode qui puissent chicaner sur cela ; et à quoi aboutissent leurs chicanes?

*Quatrième conséquence.*

Les plus fameux adversaires de la religion font peu de cas des preuves de fait qui en démontrent la vérité ; mais ils entassent hardiment les faits les plus incertains, et les plus suspects, dès qu'ils sont contre la religion. Cependant ils vous disent fièrement qu'ils n'admettent pour certain et pour vrai, que ce que leur montre leur prétendue raison. Peut-on bien compter sur leur droiture et leur sincérité, ou montrent-ils beaucoup de justesse dans leur manière de raisonner?

### Seconde Proposition.

*On ne peut procéder sûrement dans l'examen et la recherche de la vérité, si l'on n'apporte une raison droite à cette recherche et à cet examen.*

Preuve de la proposition. On ne peut procéder sûrement dans la recherche et l'examen de la vérité, qu'en éloignant les obstacles

qui empêcheroient de la trouver et de la reconnoître.

Or, il n'y a qu'une raison droite qui puisse éloigner ces obstacles.

Donc ce n'est qu'avec une raison droite qu'on peut procéder sûrement dans la recherche et l'examen de la vérité.

Le raisonnement est très-simple et très-clair, il ne s'agit que d'en faire remarquer toutes les conséquences. Pour cela, il ne faut qu'expliquer ce qu'on doit entendre par ces mots, *raison droite*, et *obstacles à la raison.*

D'abord nous appellons raison droite, celle qui n'écoute que ce que dicte l'amour de la vérité, qui la recherche sincérement, et qui, lorsqu'elle l'a trouvée, s'y attache courageusement, malgré tous les intérêts qui paroîtroient capables de la faire balancer. Cette disposition est peut-être la plus précieuse qu'il puisse y avoir dans une ame; mais qu'elle est rare!

Venons maintenant à ces obstacles que nous avons annoncés, et que la raison doit éloigner. Voici le moment le plus critique, parce que c'est celui où nous allons mettre le doigt sur des plaies qu'on ne veut ni avouer ni découvrir. C'est à chacun de s'examiner ici, et à se juger.

La raison ne rencontre point d'obstacles

dans la recherche des vérités spéculatives de physique, d'algèbre, de mathématiques, parce qu'aucune passion n'y est intéressée. Qu'on rende compte de la marche d'une comète, des observations sur la figure de la terre, etc, l'esprit s'en occupe et s'en nourrit, et le cœur ne réclame point. Mais s'il s'agit de vérités qui aillent à régler le cœur, à réprimer les passions, à combattre ce goût d'indépendance, de présomption et d'orgueil, qui est si fort à la mode, alors tout s'élève dans l'homme contre ces vérités, tout réclame, tout résiste; alors on éprouve tout ce que nous représente si bien Ovide, dans ce tableau où il peint une ame agitée de passions.

La raison droite parle d'une manière, mais la passion parle d'une autre :

*Aliudque cupido,*
*Mens aliud suadet.*

D'abord on s'établit soi-même le juge de ces vérités qu'on n'aime point, de ces lois qu'on trouve incommodes; on examine si elles sont justes, si elles sont sages :

*Nàm cur jussa patris nimiùm mihi dura videntur?*

Après avoir un peu délibéré, on tranche la

difficulté, on prononce hardiment que ces lois ne sont ni sages, ni justes :

*Sunt quoque dura nimis.*

On a bien combattu pendant quelque temps, mais enfin la passion est demeurée plus forte :

*Postquàm ratione furorem*
*Vincere non potuit.*

Et la conclusion de toutes ces belles délibérations et décisions, c'est que, contre sa conscience et contre ses propres lumières, on prend toujours le plus mauvais parti :

*Video meliora, proboque;*
*Deteriora sequor.*

Par ce court exposé, que nous donnons d'après Ovide, celui de tous les poëtes qui a le mieux connu et le mieux représenté la marche du cœur humain, on voit aisément quels sont les obstacles que peut rencontrer la raison dans la recherche de la vérité ; et, dans la conduite et les raisonnements de ceux qui écrivent, parlent et déclament contre la religion, on reconnoît aisément la vérité de cet exposé.

Il est donc évident, 1.° qu'on ne peut pas procéder sûrement dans l'examen et la re-

cherche de la vérité, si on ne le fait pas avec une raison droite et capable d'éloigner tous les obstacles qu'elle pourroit rencontrer.

2.° Que ces obstacles consistent principalement dans la réclamation des passions; passions que Cicéron définit: des mouvements et agitations de l'ame contraires à la droite raison.

3.° Que les ennemis de la religion n'ont pas bonne grace à se donner pour les défenseurs de la raison, et accuser les chrétiens de calomnier et d'anéantir la raison. Il est aisé de juger qui d'eux, ou des chrétiens, suivent plus fidèlement les lumières de la droite raison.

### Troisième Proposition.

*Dans l'examen et la recherche de la vérité, il faut bien distinguer le raisonnement d'avec la raison.*

Il n'y a personne, je crois, qui ignore ce mot du bon-homme Orgon, dans les *Femmes savantes*:

> Tout, jusques aux valets, raisonne en ma maison;
> Et le raisonnement en bannit la raison.

Il y a, dans ce mot, un bon sens exquis, et une critique très-judicieuse et très-fine de bien des raisonneurs. Pourroit-on en faire

l'application à nos savants philosophes eux-mêmes? C'est ce que nous laisserons à décider aux lecteurs à la fin de cet article. Venons à la preuve de la proposition.

Dans l'examen, et la recherche de la vérité, il faut bien distinguer ce qui ne peut pas nous induire en erreur, d'avec ce qui pourroit nous induire en erreur.

Or, la raison ne peut pas nous induire en erreur; et le raisonnement, comme on le voit arriver tous les jours, nous induit souvent en erreur.

Donc, dans l'examen et la recherche de la vérité, il faut bien distinguer la raison du raisonnement.

La seconde proposition de ce syllogisme, est la seule qui exige quelque explication, et il est facile d'en donner une très-claire et très-démonstrative. D'abord il est évident que la raison pure et droite, telle que nous l'avons représentée dans les propositions précédentes, ne peut pas nous induire en erreur, puisqu'elle est la lumière que Dieu lui-même nous donne, pour nous conduire à la connoissance de la vérité.

Et cette lumière ne nous éclaire pas seulement pour les vérités qui sont du ressort de la raison, mais elle nous dirige encore dans l'examen de celles qui sont du ressort de la foi. Car, en ce qui regarde les vérités

de la foi; nous n'entreprenons pas, et nous ne devons pas entreprendre de les connoître en elles-mêmes, et de les comprendre, comme nous connoissons, et comme nous comprenons les vérités naturelles. Nous ne nous proposons alors et nous ne pouvons nous proposer que de connoître les preuves démonstratives de la révélation, sur lesquelles elles sont appuyées. Nous ne croyons ces vérités que sur la parole de Dieu, mais c'est par la raison que nous connoissons que Dieu a véritablement parlé. Or, la raison ne peut pas plus nous induire en erreur, dans cette sorte d'examen, que dans l'examen même des vérités naturelles. Elle peut nous conduire, et nous conduit en effet sûrement jusqu'à la porte du sanctuaire. Mais là, elle nous laisse et elle ne nous dit plus autre chose, sinon que, Dieu ayant véritablement parlé, il faut se taire, se soumettre et adorer.

Voilà donc la première partie de la proposition suffisamment prouvée, savoir : que la raison, dès qu'elle est droite et dégagée de passions et de préjugés, ne nous induit jamais en erreur.

La seconde partie, savoir que le raisonnement nous induit souvent en erreur, se prouve d'une manière qui est encore plus sensible et plus facile à saisir.

Tout le monde convient qu'il y a des ré-

gles sûres pour raisonner d'une manière juste et concluante; mais l'on sait aussi qu'il y a bien des hommes qui ne savent pas trop s'en servir; qu'il y en a qui s'en serviroient bien, et qui ne le veulent pas; qu'il y en a dont l'imagination est la seule règle des jugements; qu'il y en a enfin qui ne savent parler que pour l'intérêt des passions. Cela étant, il ne faut pas être surpris que le raisonnement puisse nous conduire à l'erreur.

Il ne faut pas être surpris que, dans les ouvrages de certains écrivains, il y ait tant de raisonnements, les uns louches, faux, et plus propres à séduire qu'à éclairer; les autres ridicules, pitoyables, absurdes, et qui ne méritent que le mépris ou l'indignation. Il y a plus de dix-huit cents ans que Cicéron disoit déjà : En vérité, je ne sais comment il arrive que, de toutes les absurdités qui peuvent passer par la tête d'un homme, il n'y en ait aucune qui n'ait été avancée et soutenue par quelqu'un des philosophes. *Sed nescio quomodò nihil tàm absurdè dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum.*

Mais, sans remonter jusqu'à ces anciens rêveurs, que de raisonnements absurdes; ridicules, extravagants, ne trouvera-t-on pas dans les philosophes modernes, dans les Spinosa, les Bayle, les Voltaire, les Auteurs du militaire philosophe, de l'Analyse de la

religion, de l'Émile, et de tous ces autres auteurs, qui, semblables aux ridicules géants de la fable, veulent escalader le ciel, pour en tirer Dieu et les saints! Passons maintenant à la proposition la plus essentielle de cet article.

## Quatrième Proposition.

*Il n'y a rien de plus conforme à la raison que la manière dont on expose, on propose, on prouve les vérités de la religion.*

Avant de préseuter la preuve de la proposition, il est bon de faire remarquer que la religion chrétienne est toute appuyée sur des faits; savoir: la mission de Jésus-Christ sur la terre, ses instructions, ses établissements, les mystères de sa vie et de sa mort.

Il instruisit lui-même douze hommes qu'il nomma apôtres, c'est-à-dire, envoyés, qu'il chargea d'aller, après sa mort, instruire tout l'univers de sa nouvelle religion. Ces apôtres se séparèrent les uns des autres, pour aller annoncer, chacun de leur côté, ces vérités, sous le nom d'évangile, ou de la bonne nouvelle. Toute leur prédication consista à déclarer ce qu'ils avoient vu et entendu, ce qu'avoit fait Jésus-Christ, ce qu'il avoit enseigné, et les ordres qu'ils en avoient

reçus. Ils ne présentèrent d'autres lettres de croyance que l'assistance continuelle du Saint-Esprit, laquelle parut avec le plus grand éclat par les vertus sublimes et héroïques qu'on leur vit pratiquer, et par les miracles étonnants, et les prodiges inconcevables et incontestables qu'on leur vit opérer. On ne put pas s'empêcher de les regarder comme des hommes extraordinaires. Une partie des peuples crut à leur parole; et la semence évangélique, qui ne paroissoit rien dans les commencements, s'étendit si prodigieusement, selon la prédiction de Jésus-Christ, qu'un siècle et demi après sa mort, et malgré tous les efforts de l'idolâtrie, des passions et des puissances de la terre, la moitié de l'empire Romain, et quantité d'autres nations, avoient déjà embrassé le christianisme.

Ce qu'enseignèrent au monde les apôtres, c'est ce qui fait encore aujourd'hui l'enseignement de l'église; les vérités qu'ils annoncèrent, sont celles qu'on annonce aujourd'hui, et qu'on annoncera jusqu'à la fin des siècles dans la religion. Or, en tout cet enseignement, il n'y a rien que de très-conforme à la raison, et voici comment se prouve cette proposition.

*Preuve de la proposition.*

Lorsqu'on annonce des dogmes, des lois, des devoirs, il est nécessaire de les annoncer d'une manière si sage, qu'elle en donne une connoissance suffisante à tous ceux qui y sont intéressés, et qui soit en même temps capable de contenter ceux qui sont en état, et en droit d'examiner et de juger. Voilà tout ce que la raison exige, et ce qu'il y a de plus conforme à la raison.

Or, la manière dont on expose, on propose, on prouve les vérités de la religion, en donne une connoissance suffisante à tous ceux qui y sont intéressés, et elle est en même temps très-propre à contenter ceux qui sont en état, et en droit d'examiner et de juger.

Donc il n'y a rien de plus conforme à la raison, que la manière dont on propose, on expose, on prouve les vérités de la religion.

Il n'y a point d'homme raisonnable qui n'admette avec plaisir la première proposition; et les philosophes, même les plus difficiles, seront obligés de la passer. Il ne s'agit donc que de prouver et de développer la seconde; et c'est ce que nous allons faire avec toute la clarté et la précision possible, malgré le détail qu'elle demande nécessairement.

La religion chrétienne a été établie pour

former à Dieu, et rendre dignes de Dieu, des hommes de tout âge, tout état, toute condition, grands et petits, savants et ignorants, génies sublimes, esprits médiocres, gens même de l'intelligence la plus bornée. La différence de capacité, de lumières, de pénétration, ne fait rien dans une religion qui n'exige qu'une ame droite, un cœur pur, un amour sincère et courageux pour la vertu. Or, la manière dont on expose, on propose, on prouve les vérités de la religion, est souverainement raisonnable, soit par rapport à ceux qui ne seroient pas en état d'examiner et de juger par eux-mêmes; soit par rapport à ceux qui seroient en état et en droit de le faire. Démontrons les deux parties de cette seconde proposition.

*Preuve de la première partie.*

Pour former les hommes à Dieu, la religion leur propose, à tous uniformément, ses dogmes et ses préceptes, lesquels sont sommairement renfermés dans les symboles ou formules de foi, et dans le décalogue, qu'on appelle autrement les commandements de Dieu, auxquels on en ajoute quelques-uns faits par l'église. Ce sommaire de doctrine et d'enseignements se trouve dans ces livres, qu'on appelle catéchismes, lesquels déve-

loppent, d'une manière simple, claire et précise, ce qui est contenu dans le décalogue et dans les symboles.

Cette manière d'enseigner la vérité, est suffisante pour l'âge tendre, dans lequel l'homme ne peut s'instruire qu'en écoutant avec docilité les leçons que lui font ses maîtres; et c'est la seule dont cet âge soit capable, parce que la raison n'est pas encore assez formée, pour s'instruire, examiner et juger par elle-même.

Cette manière est encore suffisante pour les hommes que leur état ou leurs occupations, empêcheroient de donner le temps nécessaire à l'étude de ces vérités, pour ceux qui ne connoissent ni les sciences, ni les livres, ni tout ce qui peut cultiver le raisonnement, et orner l'esprit, et qui ne sont, dans la société chrétienne, que ce qu'est un fantassin dans une armée. Comme le fantassin sait qu'il doit faire ce que lui dit son capitaine, que le capitaine reçoit les ordres de son Général, et que le Général les reçoit de son Roi; ainsi ces chrétiens, dont nous parlons, savent qu'ils doivent écouter leur curé, que leur curé n'enseigne que ce qu'enseigne l'Evêque, que l'Evêque est uni de croyance avec le Pape, qui est le chef de toute la religion; ainsi ils savent que ce qu'on leur enseigne, c'est ce qu'on enseigne dans toute l'église

chrétienne, et ils sont en repos et en sureté.

Ces premières leçons, qui sont essentielles, parce qu'elles renferment toutes les vérités de la religion, sont encore expliquées et développées avec plus d'étendue dans les instructions qui se font aux jours spécialement consacrés au culte divin. On fournit alors une partie des preuves, on exhorte, on inspire le respect et l'amour de ces vérités, on en tire les connoissances nécessaires, pour régler les devoirs de la religion, et de la société; et chacun peut, selon ses lumières et son intelligence, saisir ces preuves et ces conséquences, et en profiter.

*Preuve de la seconde partie.*

Et parce que la société chrétienne forme un grand corps composé d'une infinité de membres différents, Dieu a voulu que, dans cette société, que nous appellons l'église, il y eût différents états, et différentes fonctions, pour les différents membres qui la composent. Tous ne peuvent pas être apôtres, évêques, docteurs, gens à dons extraordinaires, comme le remarque saint Paul. Les besoins et le service nécessaire de la société civile ne le permettroient pas. Il n'y en a qu'un petit nombre qui soit destiné à ces rangs augustes, et à ces importantes fonctions.

Ce sont ces membres distingués de la société chrétienne qui sont chargés de méditer et d'approfondir avec plus de soin les vérités de la religion, d'en faire connoître la solidité et la sainteté, d'en fournir les preuves, d'en faire part aux fidèles par leurs instructions, soit de vive voix, soit par écrit, d'être leur lumière, leur flambeau et leurs maîtres, tandis que ces fidèles de leur côté se bornent à remplir, avec une obéissance courageuse, les devoirs auxquels la providence les a engagés.

Ce sont ces membres distingués de la société chrétienne, qui fournissent, sur les vérités de la religion, les instructions les plus solides, les plus lumineuses, les plus capables de contenter l'homme qui n'écoute que la droite raison. Et voici comment ils procèdent dans ces instructions.

D'abord ils vous déclarent qu'ils ne vous disent, et ne vous doivent rien dire d'eux-mêmes; qu'ils ne sont que les dépositaires de la vérité; et qu'ils sont chargés de vous la rendre telle qu'ils l'ont reçue de ceux qui les ont précédés; que dans la religion, on ne doit rien annoncer de nouveau, selon la maxime du grand Pape et martyr saint Etienne, et que l'enseignement, dans l'église, ne doit être qu'une tradition, ou communication des mêmes vérités qui ont été enseignées et reçues

dès le commencement. *Nil innovetur*, *nisi quòd traditum est.* L'enseignement, dans l'église, remonte donc jusqu'aux apôtres, et par conséquent jusqu'à Jésus-Christ même, principe de toute vérité. Or, Jésus-Christ déclare à ses apôtres qu'il leur a manifesté tout ce qu'il a appris de son père : *Omnia quæcumque audivi à patre meo notà feci vobis ;* et que l'esprit saint, qu'il doit leur envoyer, leur enseignera et leur rappellera tout ce qu'il leur aura dit : *Ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quæcumque dixero vobis.* Voilà l'exorde et l'objét de leur enseignement. La raison apperçoit-elle là quelque chose qui puisse la rebuter et l'offenser?

Ils vous disent ensuite que parmi ces vérités qu'ils sont chargés de vous enseigner, il y en a qui sont les objets de votre foi, il y en a qui doivent vous servir de lumière et de flambeau, pour régler votre conduite et votre vie, et que la droite raison n'a nulle peine à admettre les unes et les autres de ces vérités.

Celles qui sont l'objet de la foi, ce sont les mystères, c'est-à-dire, les profondeurs impénétrables de l'essence de Dieu, de ses divins attributs, de ses décrets éternels, que nous ne connoissons que par la révélation, et que nous ne pouvons connoître que par la révélation. Sur cela les Evêques, les Docteurs, et tous ceux qui, dans l'Eglise,

sont chargés d'enseigner et d'instruire, avouent eux-mêmes qu'ils adorent ces mystères, sans les comprendre, et qu'ils ne les comprennent pas, parce qu'ils sont au-dessus de la raison humaine, parce qu'ils sont dans l'essence même de Dieu, lequel étant infini, est nécessairement incompréhensible à toute intelligence créée et finie.

Ils vous disent donc que l'objet des recherches de la raison ne doit pas être de comprendre ces mystères, parce que ce seroit demander à la fois les deux contradictoires, qui seroient de comprendre ce qui est essentiellement incompréhensible. Mais ajoutent-ils, ce que la raison a droit de demander et d'exiger, c'est qu'on lui fournisse des preuves convaincantes que ces mystères ont été révélés, qu'ils sont appuyés sur la parole de Dieu, que ce sont de véritables oracles venus du ciel. La raison ne peut rien exiger de plus, et la raison est contente, si on lui fournit alors ce qu'elle exige.

Or, c'est-là le point où triomphent véritablement les Docteurs chrétiens. Ils vous font voir, avec la dernière évidence, que ces oracles sont consignés dans des livres, qui sont incontestablement divins, qu'ils ont été scellés du sang de plusieurs millions de Martyrs; qu'ils ont été prouvés par des miracles si frappants, que les ennemis du chris-

tianisme ont été obligés eux-mêmes de les avouer. Ils vous font voir que c'est la foi de ces oracles qui a seule anéanti les extravagances et les abominations de l'idolâtrie, qui a donné à l'univers le spectacle des vertus les plus héroïques et les plus sublimes, qui y a fait naître une décence de mœurs, inconnue avant qu'il fût chrétien; que c'est enfin la révélation de ces oracles, qui a donné à l'homme les idées les plus intéressantes, les plus hautes, les plus ravissantes de la Divinité, et la véritable connoissance de la grandeur de l'homme, de sa destinée, de ses devoirs, de ses grands intérets, et de ce qui est réservé, dans l'éternité, au vice, ou à la vertu.

Une ame droite, qui écoute attentivement sa raison, qui connoît le prix de la vérité, que doit-elle éprouver, lorsqu'on lui présente le détail lumineux de ses frappantes démonstrations? Hésite-t-elle alors, a-t-elle alors quelque peine à reconnoître et à adorer les oracles de la Divinité?

Pour les vérités pratiques, et qui doivent servir de règle à notre conduite et à notre vie, elles sont renfermées dans le décalogue, qui est le plus beau code, ou plutôt le plus parfait sommaire de la loi naturelle, et dans lequel la raison trouve les principes de tous les devoirs auxquels nous sommes tenus en-

vers la Divinité, et envers nos semblables, et de tout ce que nous nous devons à nous-mêmes, pour nous conserver dignes de celui dont la puissance, la sagesse et l'amour nous destinent à une glorieuse immortalité. Nous ne parlons pas ici de ce qui est enseigné dans l'Église, sur les pratiques et observances religieuses; nous en avons traité suffisamment dans l'article du *Culte de religion.*

Nous avons annoncé par notre proposition que rien n'est plus conforme à la raison, que la manière dont on exposoit, et dont on prouvoit les vérités de la religion. Nous avons dit que cette manière en donnoit une connnoissance suffisante à tous ceux qui y étoient intéressés, et qu'elle étoit propre à contenter ceux qui étoient en état et en droit d'examiner et de juger. Nous ne croyons pas qu'un homme raisonnable puisse exiger des preuves plus claires et plus convaincantes, que celles que nous avons données dans notre exposé. Nous avons donc rempli l'objet que nous nous sommes proposé dans cet article, savoir : que la raison et la religion ne sont jamais opposées entr'elles, mais qu'au contraire cette raison, lorsqu'elle est droite, lorsqu'elle est libre de préjugés, lorsqu'elle a sur les passions l'empire qu'elle doit avoir, nous conduit elle-même à adorer

avec respect et avec amour, les vérités de la religion.

Par les principes que nous venons d'établir, nous avons détruit, par avance, tous les sophismes que nous opposent les patrons prétendus de la raison. Nous allons cependant en proposer encore quelques-uns, pour ne rien laisser à désirer aux lecteurs, et pour leur donner les éclaircissements les plus complets.

## Article Second.

### *Objections de quelques philosophes contre ces propositions.*

### I.

» N'est-ce pas pousser l'absurdité et la » tyrannie à l'excès, que de prétendre, » comme font les prêtres, que les règles, » dont on se sert pour parvenir à la recher» che de la vérité dans toutes les sciences, » ne doivent point être mises en usage, lors» qu'il s'agit de la religion? »

Calomnies et contradictions; voilà ce que présente ce fanatique enthousiaste dans son objection. Calomnies: nous avons présenté, dans nos quatre propositions, les règles dont on doit se servir, et dont on se sert dans

l'Eglise, soit pour parvenir à la connoissance de la vérité, soit pour enseigner la vérité. Contradictions, puisqu'il affirme ici qu'on ne suit dans l'Eglise aucune règle, pour trouver la vérité; et quoiqu'il avoue, dans le premier chapitre de ses ardentes déclamations, que, parmi les chrétiens, *on prêche qu'il faut se garder des faux prophètes, qu'on doit prendre garde à n'être point séduit, et que saint Paul nous dit qu'il faut tout examiner, tout sonder.* Se contredire, c'est le lot ordinaire de ceux qui combattent la vérité.

II.

*C'est une ruse bien digne des fourbes qui l'ont inventée, que de crier sans-cesse :* Il faut se soumettre à Dieu : ce n'est point à l'esprit humain à sonder les volontés de l'Eternel, à borner sa puissance, encore moins à pénétrer les décrets de sa sagesse ; il faut obéir aveuglément, etc. *Ce n'est point là la question, on ne doute point de tout cela ; le doute ne tombe point sur l'obéissance, il tombe sur le commandement.*

Mais, monsieur le déclamateur, s'il est vrai qu'il faut se soumettre à Dieu, que ce n'est point à l'esprit humain à sonder les volontés de l'Eternel, etc., pourquoi dites-vous que ces propositions ne sont que des ruses inven-

5.° Les cris que font certaines espèces de gens, contre la manière de penser et se conduire des religieux, sont-ils bien raisonnables et bien fondés ?

En réfléchissant un peu sur ces différentes questions, on sera bientôt à même de juger et de décider. Nous en ajouterons un sixième sur la recherche des causes de ce mépris que font certaines personnes, des sociétés religieuses.

## Première Question.

*Quelle est la véritable origine des sociétés religieuses, et qu'est-ce qui a donné lieu à ces établissements.*

La réponse peut se renfermer en ces deux mots : L'origine des sociétés religieuses a été un héroïsme de sentiments vertueux. De grandes ames saisies de la beauté des maximes de Jésus-Christ, se sont proposé d'en faire l'unique règle de leur conduite, et ont pour cela renoncé à tous les avantages humains, et à tout ce qui peut flatter le cœur de l'homme. Parmi ces grandes ames, quelques-unes ne trouvant rien de plus beau que de se rendre utiles à leurs semblables, se sont en même temps dévouées à les servir avec le plus grand désintéressement, et la plus grande

générosité, en ce qui concerne la religion. Ainsi un ardent amour pour les plus sublimes vertus, et un zèle généreux pour le prochain, ont été les germes d'où sont provenues toutes les sociétés religieuses.

Aussi tous les Instituteurs de ces sociétés peuvent-ils être regardés comme des hommes extraordinaires, et très-supérieurs aux autres hommes, par la grandeur de leur courage, la pureté de leurs vues, la sublimité de leurs vertus, et par les services qu'ils ont rendus à la société. Ils doivent être regardés comme des hommes qui ont enseigné une philosophie toute divine, laquelle au lieu de contenter l'orgueil, la curiosité, et les autres passions, n'apprend qu'à les combattre, à les dompter, à en triompher; philosophie par conséquent la plus sublime et la plus avantageuse à l'homme considéré dans ses rapports avec Dieu.

On ne peut pas douter que les Benoît, les Bernard, les Dominique, les François d'Assise, les François de Paule, les Ignace, n'aient donné de grands exemples à la terre, qu'ils n'aient fait de grands sacrifices pour s'élever aux plus hautes vertus, et qu'ils n'aient montré des routes pour conduire aux plus hautes vertus. Ils ont tous eu des disciples et des sectateurs, qui ont formé ce qu'on appelle les Corps ou Ordres religieux.

Si ces disciples et ces sectateurs n'ont pas tous égalé leurs maîtres et leurs chefs, c'est qu'il en est de ces sectes, comme des autres sectes philosophiques. Tous ceux qui se sont enrôlés sous les étendarts des Socrate, des Platon, des Epictète, n'ont pas été des Socrates, des Platon, des Epictète eux-mêmes. Mais nous nous en tenons ici précisément à la question proposée, qui est de rechercher ce qui a donné lieu à ces sortes d'établissements. Il paroît qu'on ne peut raisonnablement les attribuer qu'à l'amour des plus sublimes vertus, et au zèle à servir le prochain.

## Seconde Question.

*Les Sociétés Religieuses ont-elles été de quelque utilité dans l'Eglise.*

Puisque l'Eglise a adopté et autorisé tant de sociétés religieuses, il faut bien qu'elle y ait trouvé quelque avantage et quelque utilité; et puisque les Hétérodoxes et les ennemis de la religion déclament contre elles avec tant de chaleur, il faut bien qu'elles soient utiles à la religion et à l'église. Ces deux raisons seroient d'abord très-suffisantes pour décider la question. Mais on peut aller plus loin.

Si on examine tous les secours qui ont été fournis dans l'Eglise, soit pour éclairer sur les dogmes, soit pour combattre contre les erreurs, soit pour inspirer le goût et l'amour de la vertu, on sera forcé de convenir que les religieux y ont eu la plus grande part. On verra qu'un grand nombre d'ouvrages dogmatiques et polémiques, et la plupart de ceux qui respirent la plus tendre piété, ont été donnés par des hommes formés dans les sociétés religieuses. Quels hommes que les Bernard, les Thomas d'Aquin, les Bonaventure, les Bellarmin! Trouvera-t-on beaucoup de docteurs qui leur soient comparables?

Si on se rappelle les siècles où l'Eglise a été attaquée par les grandes hérésies des Albigeois, des Hussites, des Calvinistes, des Luthériens, on verra que ce sont des corps religieux qui ont fourni le plus grand nombre de combattants, pour arrêter les progrès des hérésies, ou pour ramener des hommes que les hérésies avoient déjà séduits. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les histoires de ces siècles, pour voir quel a été le courage, et quels ont été les travaux et les succès des religieux qui ont combattu.

Si on porte les regards sur les immenses régions de l'Amérique et des Indes, où le christianisme a été établi, on trouvera que

ce n'est qu'aux travaux et au zèle des religieux, qu'elles sont redevables des lumières évangéliques. Si l'on parcourt les régions mahométanes, dans lesquelles il se trouve un très-grand nombre de chrétiens, on verra que ces chrétiens ne reçoivent presque aucun secours pour la religion, que par les missionnaires envoyés par les sociétés religieuses. Si l'on rentre dans l'Europe chrétienne, on reconnoîtra qu'il seroit impossible de fournir à tout ce qu'on doit aux peuples, pour la prédication, l'instruction, la réconciliation, si on étoit privé de l'aide et du secours des religieux. Dans telle paroisse de Paris, comme celle de saint Sulpice, où l'on compte cent trente mille ames, c'est-à-dire, le double, le triple de ce qu'il y en a en certains Diocèses, un curé, quelques vicaires, et quelques prêtres habitués pourront-ils suffire à tout le service? Le peuple n'auroit-il rien à désirer?

On dira peut-être que dans les sociétés religieuses il y a bien des membres inutiles. Mais quelle est sur la terre l'espèce de société, de laquelle on ne soit pas en droit de dire la même chose? Mais dans les sociétés, et dans les corps même les plus respectables, les plus utiles et les plus nécessaires, combien y a-t-il de membres qui pourroient, avec justice, s'appliquer à eux-mêmes cette

pensée d'Horace : Nous ne sommes que pour faire nombre, et pour consommer les fourages.

Nos numerus sumus et fruges consumere nati.

S'il falloit rejeter et proscrire tous les corps, toutes les sociétés, chapitres, compagnies, où il y a des membres inutiles, ou des membres qui n'auroient pas toutes les qualités, les talents et les vertus que le public auroit droit d'exiger d'eux ; quel état, quel corps ne seroit pas en danger d'être proscrit et supprimé ?

## Troisième question.

*Est-il vrai que les Sociétés Religieuses soient à charge à l'Etat ?*

Pour donner une réponse juste à la question, il faut d'abord s'expliquer sur ce qu'on doit entendre par ce mot l'*Etat*. On entend par ce mot, une réunion de villes, provinces et communautés, sous une même autorité et les mêmes lois, pour se servir, se défendre, se protéger mutuellement. L'état est donc composé de laboureurs, d'artisans, de bourgeois qui contribuent, de soldats et de militaires qui portent les armes pour le service de la patrie, de magistrats qui veillent

au maintien de la justice et de l'ordre, d'ecclésiastiques de rangs différents, qui sont chargés de ce qui concerne la religion, de ministres qui gouvernent, et enfin du prince qui est l'ame et le chef de tout le corps et de toute la société. Ainsi on peut dire que l'état, c'est la nation.

Or, en quel sens pourroit-on dire que les sociétés religieuses sont à charge à la nation ? quelques-unes de ces sociétés sont riches; d'autres n'ont que des revenus très-modiques; d'autres enfin ne vivent que de la quête, c'est-à-dire, des libéralités et contributions volontaires des citoyens.

Celles qui sont riches ne sont pas plus à charge que les chapitres, ou sociétés de chanoines. Or, qui oseroit dire que les chapitres sont à charge à la nation, puisqu'ils ne sont composés que de membres de la nation même, que l'état de chanoine est très-honorable, et qu'il n'est point de famille où l'on ne soit bien aise de pourvoir un enfant d'un canonicat. La nation n'est-elle pas intéressée à les maintenir et à les conserver?

Les autres sociétés religieuses, comme de cordeliers, de carmes, d'augustins, jacobins, sont réduites à des revenus si modiques, qu'il y auroit de l'injustice et de la bassesse à les leur envier.

Enfin celles qui ne subsistent que par la

quête, on peut les comparer aux fantassins, qui, pour cinq sous, supportent tout ce qu'il y a de plus pénible dans le service militaire. Qui est-ce qui voudroit rendre les mêmes services au même prix? Combien y a-t-il d'hommes dans la nation, dont les services ne sont pas si utiles et si nécessaires que ceux des religieux, et qui coûtent cependant des sommes immenses en honoraires et en appointements?

Il semble qu'au lieu de regarder les sociétés religieuses comme à charge à l'état, on devroit dire qu'elles sont une heureuse décharge pour l'état. Il est des familles qui ont beaucoup d'enfants, et qui ne peuvent pas toujours les tous établir dans le monde. On place une fille dans un couvent, un garçon dans une communauté de bénédictins, de cordeliers ou de bernardins; ils peuvent y vivre honnêtement et dans une douce tranquillité, et la famille se trouve plus en état de pourvoir aux établissements des autres enfants.

Mais on aimeroit mieux qu'un enfant, qui veut entrer dans l'église, fût chanoine ou curé. On envisageroit cet établissement comme une ressource pour une famille, pour des frères, des sœurs, des neveux. Il faudroit donc, pour suivre ces vues, que l'état fondât de nouveaux canonicats, de nouvelles cures.

Mais alors que deviennent tous ces beaux raisonnements de la charge ou de la décharge de l'état ?

## Quatrième Question.

*Est-on autorisé à dire que les Sociétés religieuses sont composées de sujets la plupart mécontents.*

S'il n'y avoit aucun mécontent dans les sociétés religieuses, ce seroit le phénomène le plus singulier que l'esprit humain pût concevoir. La volonté des hommes est si variable ; il en est si peu parmi eux qui se conduisent constamment par les lumières de la raison et de la sagesse ; il en est tant à qui l'humeur, les passions, un mauvais caractère font prendre de travers les choses les plus justes et les plus raisonnables, qu'un état, où tous ceux qui y sont engagés seroient contents, paroît moralement impossible. Il y a plus de dix-sept cents ans qu'Horace avoit déjà fait cette observation. *D'où vient est-ce*, écrivoit-il au favori d'Auguste, *d'où vient est-ce, illustre Mécène, qu'on ne trouve personne qui soit content de son état, soit qu'il s'y soit engagé par réflexion, soit qu'il l'ait pris comme par hasard !*

Qui fit, Mœcenas, ut nemo quam sibi sortem,
Seu dederit ratio, seu sors objecerit, illâ
Contentus vivat?

En effet, quel est l'état où tous ceux qui y sont engagés soient contents? Quel est l'état où il n'y ait pas des plaignants et des réclamants? Il n'est donc pas surprenant qu'il y en ait aussi dans les sociétés religieuses. Mais on peut dire, de ces mécontents dans les sociétés religieuses,

1.º Qu'ils le sont par leur faute. Malgré leurs engagements sacrés, la vertu leur pèse; ils se laissent entraîner à des passions qu'ils ne peuvent pas contenter aussi aisément que les Laïcs : ils méconnoissent les devoirs et l'esprit de leur état; enfin il y en a qui sont d'un tel caractère, qu'ils auroient toujours été mécontents, dans quelque société qu'ils se fussent engagés. C'est donc sur leur caractère, c'est donc sur eux, et non pas sur leur état, que doit retomber le blâme du mécontentement.

2.º Le nombre des mécontents, dans les sociétés religieuses, est à proportion moins grand que dans les autres états. Il est sûr que s'il venoit des patentes du ciel, pour casser tous les mariages, et pour annuller tous les vœux de religion, et remettre toutes ces sortes de personnes dans leur première

liberté, il est sûr qu'il y auroit beaucoup plus de maris qui quitteroient leurs femmes, plus de femmes qui quitteroient leurs maris, qu'il n'y auroit de religieux et de religieuses qui quitteroient leurs cloîtres. Les procès qui s'élèvent si souvent entre les personnes mariées, sans parler de bien d'autres points encore qui sont assez connus et assez communs, en sont une preuve sans réplique.

3.° Quand les personnes religieuses sont parvenues à un certain âge, où les passions sont moins ardentes, la raison plus pure, et où les vues et les vérités de la religion font dans l'ame une impression plus forte, elles jouissent presque toutes d'une égalité et d'une tranquillité d'ame qu'on ne retrouvera pas facilement dans les autres états. Les démarches où engagent dans le siècle l'ambition, le desir de s'enrichir, de faire fortune, sont rarement sans crimes et sans injustices, et exigent ensuite des réparations, des désaveux, des restitutions. L'ame peut-elle alors être dans le calme, ou est-ce un calme auquel on puisse se fier? A quoi aboutissent donc les cris sur les mécontentements qu'on éprouve dans les sociétés religieuses? La raison et la sagessse nous rappelleront toujours à ce point, qu'il ne peut pas se faire qu'il n'y ait toujours quelques mécontents dans

ces sociétés, parce qu'elles sont composées d'hommes.

## Cinquième Question.

*Les accusations de scandales, qu'on fait contre les Sociétés religieuses, sont-elles bien fondées ?*

La première chose qu'on peut répondre à cette question, c'est que ce ne sont pas les personnes les plus vertueuses et les plus raisonnables, qui font les plus grands cris sur ce point. Jésus-Christ dit autrefois à ceux qui accusèrent devant lui une femme adultère : *Que celui d'entre vous qui est sans péché, lui jète la première pierre.* Si, en suivant cette pensée, on disoit à ceux qui déclament contre les religieux : Que celui d'entre vous qui est sans crime et sans tache, leur jette la première pierre ; bientôt le nombre des déclamateurs seroit réduit à rien. Mais venons à une réponse directe.

Les personnes libertines jugent assez ordinairement des autres par elles-mêmes. Ceux qui ne connoissent, et qui ne respectent guères la pureté des mœurs, ne croient pas que les autres la respectent davantage. Les conversations les plus amusantes pour eux, sont celles où l'on raconte les adresses

avec lesquelles on a mené les passions, on a surpris l'innocence, on a usurpé les droits d'un époux. Si ce sont des religieux, comme cela peut arriver quelquefois, qui fournissent matière à ces belles conversations, elles deviendront encore plus intéressantes et plus vives. Que de réflexions, que de commentaires ne fera-t-on pas? Après avoir pris le ton de railleur voluptueux, on prend celui de censeur rigide. Mais que la censure est bien placée sur les lèvres de certains personnages!

On conviendra qu'il y a eu des religieux qui ont manqué à la sainteté de leurs engagements, comme on est convenu auparavant qu'il y en avoit des mécontents; on conviendra que ce sont des scandales, dont les gens de bien gémissent par intérêt et par respect pour la religion. Mais on dira aussi,

1.° Que la plupart de ces contes et avantures des cloîtres, sortent ordinairement de sources très-suspectes, et très-propres à inspirer la défiance; qu'ils n'ont, pour la plupart, que le mensonge et le libertinage pour pères; et que sur cent que l'on cite, qu'on rapporte, et qui passent de bouche en bouche, à peine en trouveroit-on la dixième partie qui fût fondée sur la vérité.

2.° On dira que les engagements du mariage ne sont pas moins sacrés, et sont d'une

plus grande conséquence dans la société, que les engagements des religieux; et que néanmoins il y a, proportion gardée, incomparablement plus de gens mariés qui manquent aux engagements du mariage, qu'il n'y a de religieux qui manquent à leurs vœux. Ce seront souvent des hommes et des femmes peu délicats sur cet article, qui rapporteront ces contes, et qui, étant sans mœurs et sans honneur, s'aviseront de censurer les religieux, et de déclamer contre les sociétés religieuses. De qui auront-ils les suffrages? De la malignité ou de l'imbécillité.

Il y a encore une observation à faire sur les reproches de scandales qu'on fait aux religieux; observation qui n'échappe guères aux sages et à tous ceux qui sont capables de juger. C'est qu'on se formalise, et qu'on paroît scandalisé, lorsqu'on ne trouve pas dans les religieux ces mêmes vertus, dont on ne veut absolument point pour soi-même. Ainsi ce sont des hommes orgueilleux qui leur prêcheront, avec le plus de hauteur, l'humilité. Ce sont principalement des hommes infatigables, des concussionnaires, des hommes enrichis par des injustices, qui leur envieront le plus les revenus modiques dont ils jouissent. Ce sont des hommes de mœurs déréglées, des époux infidèles, des femmes de la vertu desquelles personne ne voudroit

répondre, qui feront le plus de bruit, si un religieux s'oublie, de la sainteté de ses engagements, et qui, de la faute d'un malheureux concluant contre tous, s'écrieront avec malignité : voilà ce que c'est que ces moines.

Ces religieux sont répréhensibles, inexcusables et punissables. Mais ces censeurs si zèlés et si rigides sont-ils plus fidèles aux devoirs que le christianisme, la raison, l'honnêteté leur prescrivent à eux-mêmes ; et ne pourroit-on pas bien leur dire : hypocrite, tu veux ôter la paille que tu apperçois dans l'œil de ton frère, mais attends que j'arrache la poutre que je vois dans le tien.

On ne rapportera pas ici certains autres reproches qu'on fait encore aux religieux, tantôt sur leur oisiveté, et l'inutilité de leur vie, tantôt sur la délicatesse avec laquelle ils reçoivent et traitent dans certaines maisons. Sur le premier reproche, on se contentera de dire que la plupart des religieux vont au chœur au moins trois fois par jour, que plusieurs d'entr'eux étudient, prêchent, confessent, et que s'il y en a quelques-uns dont la vie soit absolument inutile, il y a une multitude innombrable de gens dans la société, qui leur ressemblent, et dont la vie, pour ne rien dire de plus, est bien plus inutile encore.

Quant au second reproche, on sait que les Bénédictins, Bernardins, et autres, traitent avec beaucoup d'honneur ceux qu'ils reçoivent chez eux. Il seroit bien malhonnête de profiter de leur générosité, et de la blâmer.

## Sixième Question.

*D'où vient ce mépris si général qu'on a aujourd'hui pour les Religieux.*

On peut en assigner plusieurs causes que nous allons toucher en peu de mots. La première et la principale de toutes, c'est cet esprit philosophique qui infecte aujourd'hui une partie de l'univers. Cet esprit philosophique est l'ennemi déclaré de la religion. Tout ce qui peut être de quelque secours et de quelque utilité dans la religion, devient donc nécessairement odieux aux gens de l'esprit philosophique. Or, beaucoup de religieux servent la société en ce qui concerne la religion; il en est parmi eux qui sont très savants et édifiants, et qui empêchent les progrès de l'esprit philosophique. Les philosophes prétendus, dont le nombre est aujourd'hui très-grand, cherchent à s'en venger, et font tous leurs efforts pour faire tomber leurs adversaires dans le mépris. Ils croient les avoir anéantis, en les désignant par

le nom de *Moines*. Et ce nom, qui ne veut dire autre chose que *Solitaire* ou *l'homme retiré du monde*, devient une injure dans l'esprit de ceux qui n'ont point, ou qui n'ont que bien peu de religion. Ce qu'ils disent par malignité, mille échos le répètent ensuite par imbécillité.

Les religieux, de leur côté, n'ont ni autorité, ni moyens pour se défendre contre des écrivains méchants, contre de petits-maîtres audacieux, contre des libertins déclarés, contre des hommes prévenus et peu capables d'examiner et de juger. Leur foiblesse *fait la* force de leurs ennemis, et ceux-ci ne triomphent que parce qu'ils peuvent insulter impunément des hommes sans défense et sans appui.

La seconde cause du mépris qu'on a pour les religieux, vient de certains préjugés que la raison et la religion condamnent également, et qui néanmoins sont presque universels. Il semble que l'état religieux soit ce qu'il y a de plus vil au monde, et que les chrétiens même de tout rang et de toute condition, veuillent concourir à vérifier cet oracle du docteur des nations : *Tous ceux qui veulent vivre selon l'esprit de piété qu'inspirent les maximes de Jésus-Christ, seront exposés à la persécution.* L'homme qui a embrassé cet état, on ne le regarde plus comme digne, ni

d'aucune considération, ni d'aucun honneur, ni d'aucune récompense, quelques talents qu'il ait, et quelques services qu'il rende. On croit s'être dispensé de tout, en disant : c'est un moine, ce n'est qu'un moine.

Mais ceux qui pensent, et qui parlent ainsi, si on les jugeoit eux-mêmes par les talents, par les vertus, par le bien qu'ils procurent à la société, pourroit-on dire qu'ils vaillent mieux qu'un moine, ou qu'ils valent autant que bien des moines ? Ce ton de mépris est donc très-injuste, et souvent il exposeroit beaucoup ceux qui le prennent, s'ils étoient cités au tribunal des gens éclairés et désintéressés.

Au reste, on peut passer ce ton au libertinage ; mais il paroîtra toujours suspect ou scandaleux dans ceux qui se piquent de raison et de religion. Ne jugera-t-on des hommes que par les revenus dont ils jouissent, ou par l'orgueil qu'ils affectent, ou par les moyens qu'ils ont de se faire courtiser ? Et parce que les réguliers n'ont aucun de ces moyens, sera-t-on en droit de les mépriser ?

La troisième cause du mépris qu'on a pour les religieux, ils la fournissent eux-mêmes par des jalousies de corps, et par les indiscrétions de conduite et de liaisons dans quelques particuliers.

Les jalousies de corps, en inspirant des

sentiments trop avantageux pour celui dont on est, en inspirent ordinairement de peu équitables pour ceux qu'on regarde comme rivaux. Ceux de qui on a parlé, ne manquent pas de payer les autres de la même monnoie; et ceux à qui on parle, ne manquent pas de s'amuser et de se divertir de ces rivalités. Ils retiennent fidèlement ce qui se dit de part et d'autre, et ne font pas ensuite plus de cas des uns que des autres. Les disputes d'écoles entre les Jésuites et les Jacobins, ont fait également tort à ces deux ordres, qui sont très-respectables. La manière dont le père Serry, Jacobin, et le père Théophile Raynaud, Jésuite ont écrit, est aussi condamnée par l'honnêteté que par la religion. Ceux qui n'aiment pas les religieux, puisent dans ces sortes d'écrits, de quoi les blâmer et les condamner tous également.

Quelques religieux fournissent encore occasion au mépris qu'on fait de leur état, par l'indiscrétion de leur conduite et de leurs liaisons.

Ils vont quelquefois se confesser, comme on dit, au renard; c'est-à-dire, qu'ils vont communiquer au-dehors les mécontentements qu'ils ont de leurs supérieurs, de leurs confrères, du régime et des observances en usage dans leurs maisons. On les écoute avec un empressement malin; on paroît prendre part

à ce qui les intéresse, lorsqu'on ne cherche que son propre plaisir; on les excite, on les interroge, on leur fait dire tout ce qu'ils ont dans l'ame; et après avoir contenté une curiosité maligne, on méprise également les plaignants, et ceux de qui on fait les plaintes. Mais si on avoit droit de mépriser tous ceux qui font des plaintes, et tous ceux de qui on fait des plaintes, la moitié du monde mépriseroit l'autre, et seroit en même temps payée par un retour qui rendroit tout égal de part et d'autre.

A l'indécence des plaintes, on peut ajouter celle des liaisons. Il y a des religieux qui, d'une part, ennuyés de la solitude, où ils ne savent pas s'occuper, et de l'autre, assez mal accueillis par un certain monde, qui ne goûte que ce qui amuse, ou que ce qui flatte la vanité, se familiarisent trop avec le petit peuple. Les indiscrétions en ce genre ont été quelquefois trop fortes, pour ne pas prêter matière à des railleries piquantes contr'eux. Mais elles sont trop rares, et le nombre des religieux, qui se comportent avec une décence respectable, est trop grand, pour qu'on soit autorisé à mépriser leur état. Si l'on juge d'un corps par la conduite et la manière de penser de quelques membres, quel est le corps parmi les hommes, qui sera à couvert

de censures, de reproches, et de condamnation ?

## CONCLUSION.

Par la discussion qui vient d'être faite des questions proposées, on peut se décider sur la manière dont on doit penser de l'état religieux. Il paroît qu'on ne peut pas s'empêcher de respecter les vues et les motifs qui ont donné lieu aux établissements des sociétés religieuses ; que ces sociétés ont rendu de très-grands services à la religion, et qu'elles en rendent encore tous les jours ; qu'il n'y a que des hommes à vues courtes, prévenus ou dominés par l'orgueil, qui puissent penser différemment ; qu'il en est de ces sociétés religieuses, comme de toutes les sociétés humaines, même les plus respectables, où tous les membres ne sont pas toujours, par les talents, les vertus, la fidélité aux devoirs de l'état, tels qu'ils devroient être, et qu'il est cependant de l'intérêt public de les soutenir et de les conserver ; qu'enfin, en remontant aux principes des déclamations contre les sociétés religieuses, on s'apperçoit aisément qu'il n'y en a point d'autres que la malignité, l'esprit d'irréligion, l'aversion de tout ce qui rappelle les maximes évangéliques, et une pétulance inconsidérée à condamner

ce qu'on ne connoît point, et dont on n'est pas en état de juger, Il ne faut qu'un peu de droiture d'ame pour sentir la vérité de ces observations.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

